Grands spéciaux
chaque semaine chez Jato

★★★ 28 PAGES

LE SOLEIL

73e ANNEE — No 2 QUEBEC, MARDI 30 DECEMBRE 1969 PRIX DIX CENTS

Whisky Clair McGuinness

Vieilli dans des fûts de chêne

"Information Canada" serait bientôt réalité

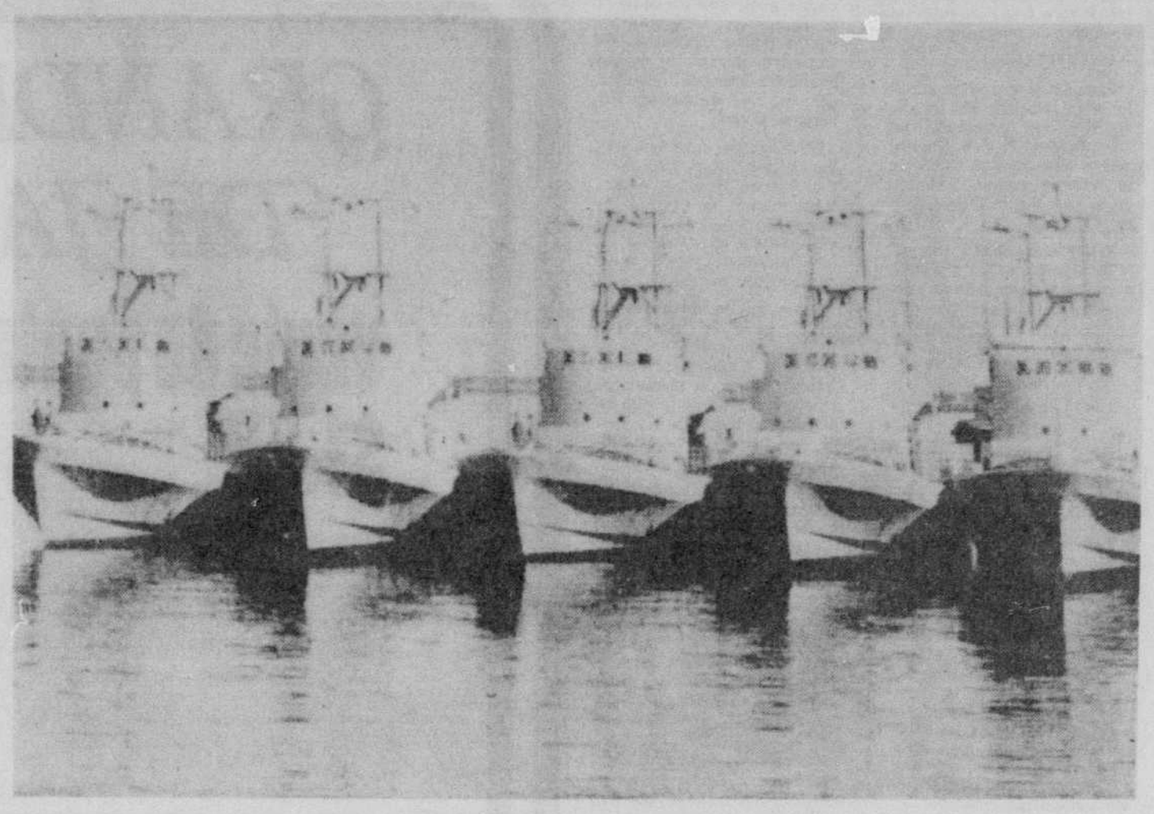
OTTAWA (PC) — Information Canada, agence centrale fédérale d'information recommandée en novembre par un comité d'étude gouvernemental, deviendra bientôt réalité, selon des sources.

Un comité de responsables a complété ses recommandations et a fait part de ses conclusions au cabinet libéral.

Si tout se déroule dans l'ordre, Information Canada pourra commencer à opérer avant la fin de l'année fiscale actuelle, le 31 mars.

Les mêmes sources ont précisé que le cabinet n'a pas encore choisi le directeur de l'agence. On croyait que R. A. J. Phillips, membre de la section administrative du cabinet, mériterait le poste, mais il semble maintenant que plusieurs candidats soient en lice pour le poste dont le salaire pourrait varier entre $27,000 et $40,000 par an.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



EN VEDETTE — Dans la nuit de Noël, ces cinq vedettes construites dans le port de Cherbourg, en France, ont violé l'embargo français et se sont "évadées" pour rejoindre le port israélien de Haïfa, où elles sont attendues aujourd'hui.

(Téléphoto PA)

Le public est abusé par la télévision

(Harry Boyle)

SAN FRANCISCO (d'après PC) — Selon le vice-président de la Commission canadienne de radio-télédiffusion, les radiodiffuseurs canadiens, et plus particulièrement, les télédiffuseurs, ont abusé de la confiance mise en eux.

S'adressant hier, devant l'Association des écoles de droit américaines, à San Francisco, à l'occasion d'un colloque sur les communications de masse, M. Harry Boyle a soutenu que trop souvent, ces gens se sont montrés coupables de traiter "leurs auditoires avec arrogance, sinon avec mépris".

"On a raté la grande occasion qu'offrait l'esprit d'invention et les habiletés du cerveau humain; on a gaspillé les ressources infinies que nous possédions", a-t-il affirmé.

En accordant une importance trop grande aux cotes d'écoute et au goût populaire, les radiodiffuseurs, a dit M. Boyle, ont échappé à leur responsabilité qui est d'offrir un miroir à la société.

Selon le conférencier, l'utilisation des ondes à des fins de propagande, aurait pour effet de provoquer une confrontation et la révolte de ceux qui sont démunis face à l'étalage de richesses et de biens qu'ils ne se contenteront plus d'espérer obtenir, selon un processus normal d'évolution qui devrait amener une élévation de leur niveau de vie.

Il a signalé que ce phénomène a déjà été remarqué dans le sud des Etats-Unis, où les pauvres, Blancs comme Noirs, séduits par le mirage d'opulence que leur présentait la télévision ont abouti dans des ghettos des villes du nord du pays à la poursuite de ce rêve d'abondance.

Il a décrit comme un "postulat fanfaron", le fait que les diffuseurs savent bien ce qui est bon pour le public et que ce dernier connaît réellement ce qu'il veut.

Wagner écrase Bourassa

MONTREAL (PC) — L'équipe de Claude Wagner a "matraqué" hier les porte-couleurs de Robert Bourassa par le compte de 11-0, dans une joute de hockey disputée sur la patinoire du Mont Saint-Antoine dans la métropole.

Les équipes étaient formées d'organisateurs de délégués des deux candidats au leadership du Parti libéral provincial.

Le parrain de l'équipe gagnante, M. Wagner, n'a pu assister au match, mais le député de Mercier, M. Bourassa, a vu de ses yeux la déconfiture de ses troupes.

Alors que les partisans de M. Wagner clamaient bien haut que le résultat du match préfigure celui du congrès de la mi-janvier, ceux de M. Bourassa soulignaient, philosophes, qu'il n'y aura pas de glace au

(Suite à la page 2, 2e col.)

Vente à rabais à la RAQ

La Régie des alcools du Québec a décidé de vendre à un rabais de 25 p.c. sur le prix de liste une série de produits qui n'ont pas rencontré la faveur du public. La "vente" aura lieu à partir du 3 janvier et elle a trait à quelque 200 marques de vins, spiritueux ou liqueurs qui n'ont pas trouvé preneur.

On croit que c'est la première fois que la Régie des alcools tient à une échelle aussi grande une "vente de blanc". Le directeur général adjoint de la Régie à Québec, M. Cyrille Jalbert, a déclaré que la liste des produits mis en vente à rabais sera affichée à la porte de chaque magasin de la Régie qui pourra disposer ainsi de ses "surplus".

La Régie des alcools donne ainsi raison à l'écrivain américain Elme G. Leterman qui a écrit en 1954: "La vente commence quand le client dit: Non".

Des charrues à tout faire

par André-A. BELLEMARE

Il y en a qui croient encore que les "souffleuses à neige" c'est fait pour déblayer les rues!

A Charlesbourg, par exemple, on a vite compris leur véritable rôle.

Dans la soirée de vendredi dernier, et dans la nuit de samedi, au plus fort de la tempête, les souffleuses à neige et les charrues de la ville ont notamment accompli le travail suivant:

—Sept femmes sur le point d'accoucher ont été transportées jusqu'aux hôpitaux de Québec;

—Une femme en hémorra-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Chefferie libérale

Pas de 4e candidat

par Fernando LEMIEUX

Les dés sont jetés: le trio Laporte - Bourassa - Wagner est officiellement en marche vers la conquête du poste de chef libéral du Québec. A midi, heure-limite de présentation des candidats, aucun autre "challenger" n'avait misé sur la succession de M. Jean Lesage.

Cependant, le suspense aura duré jusqu'à la fin: René Lagarde, ancien organisateur du parti libéral fédéral, devait se présenter, ayant recueilli, selon lui, les 75 voix requises. Il n'en fut rien.

Ainsi donc, les trois candidats officiels sont Me Claude Wagner, ancien ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, Me Pierre Laporte, avocat, député de Chambly et leader de son parti à l'Assemblée nationale et M. Robert Bourassa, économiste et député de Mercier.

Le cas Lagarde a soulevé d'immenses points d'interrogation: il avait bien en poche les signatures requises, mais les quartiers généraux à Québec nous ont confirmé

(Suite à la page 2, 3e col.)

La tension France - Israël, au premier plan de l'affaire des vedettes de Cherbourg

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — A mesure que les cinq vedettes "évadées" de Cherbourg s'approchaient du port israélien de Haifa, l'indignation des Egyptiens contre les autorités françaises s'estompait aujourd'hui, faisant place à la tension Israël-France.

"Le gouvernement égyptien est convaincu que les autorités françaises n'ont pas trempé dans cette affaire", déclarait le porte-parole officiel de la République arabe unie, M. Esmat Abdel Meguid.

Par contre, à Tel-Aviv, la consigne du silence a été rompue ce matin: "Toute la responsabilité de cette affaire incombe à la France", affirmait le quotidien "Maariv".

"Nous n'avons pas volé ces vedettes, nous les avons légalement achetées et dûment payées, avec l'accord des autorités françaises et elles ont quitté régulièrement le port de Cherbourg", souligne le journal, qui précise le "responsabilité" française: C'est le gouvernement français qui a retenu à Cherbourg des vedettes qui n'étaient pas même armées, et qui a rompu le contrat".

On a appris par ailleurs une autre nouvelle surprenante. C'est le quotidien parisien "Le Figaro" qui a révélé aujourd'hui que deux vedettes avaient réussi à quitter Cherbourg pour Israël selon le même scénario, le 5 janvier 1969, soit trois jours après l'embargo total décidé par le général de Gaulle.

Toujours à Paris, on semble moins convaincu que les Egyptiens eux-mêmes de l'innocence de certaines autorités françaises. L'enquête gouvernementale prend de l'ampleur, et l'on songe déjà à prendre des sanctions pour négligence contre plusieurs services.

"La France est préoccupée seulement de trouver une explication à fournir pour la politique qu'elle a suivi", observe un éditorialiste à Tel-Aviv. "Les Israéliens, quant à eux, ne sont préoccupés que d'une chose: voir les cinq vedettes arriver à bon port".

A Haifa des centaines de curieux continuent à surveiller la mer, dans l'espoir de voir arriver les cinq vedettes de Cherbourg.

Toutefois, il n'est pas absolument certain que ces vedettes, qui pourraient arriver dans la soirée ou dans la nuit, accostent à Haifa.

Quel emploi fera-on de ces vedettes? On révèle que "la compagnie pétrolière norvégienne Starboat a acheté à Cherbourg les cinq vedettes, et a par la suite signé un contrat avec une compagnie israélienne, qui utilisera ces cinq bâtiments pour des missions liées à des travaux de recherche du pétrole off shore".

C'est ce qu'aurait dit hier soir le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban à l'ambassadeur de France en Israël, M. Francis Hure, au cours de leur entretien — que rapporte le quotidien du soir "Maariv".

Selon le "Maariv", il aurait été convenu de tenir pour le moment secrète la teneur des conversations entre MM. Eban et Hure, ainsi que le nom de la compagnie israélienne. Mais on sait que M. Eban aurait dit à M. Hure que ces bateaux ne seraient utilisés que dans des buts pacifiques, pour des recherches au large et pour la surveillance des installations de forages sous marins".

Enfin, Nixon accepte la réforme fiscale

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a approuvé aujourd'hui, avec beaucoup de réserve et après de longues hésitations, l'une des réformes fiscales les plus importantes dans l'histoire des Etats-Unis.

Le projet de réforme avait été proposé par le chef de l'exécutif américain mais il avait fait l'objet de tellement d'amendements à caractère inflationniste de la part du Congrès qu'il a failli faire l'objet d'un veto présidentiel à la dernière heure.

Cette loi prévoit notamment l'augmentation de 15 pour cent des prestations de la sécurité sociale et le relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur le revenu de $600 à $750 par personne d'ici à 1973. Le projet de loi, qui comporte 255 pages, a été signé au cours d'une cérémonie à la Maison blanche, en présence du secrétaire au Trésor, M. David Kennedy. Il allègera progressivement les impôts de $9,100 millions au cours des trois prochaines années, mais créera $6,500 millions de recettes nouvelles d'ès l'année prochaine.

Dans sa déclaration, le président Nixon a souligné que ces recettes nouvelles sont inférieures de près de trois milliards de dollars à celles qu'il avait proposées à l'origine, bien que la Chambre des représentants et le Sénat aient finalement accepté de réduire le projet de loi de six milliards de dollars à la suite d'un compromis entre les deux Chambres.

NOUVEAUX IMPOTS ?

M. David Kennedy, au cours d'une conférence de presse, a clairement laissé entendre que le chef de l'exécutif, qui met actuellement la dernière main au nouveau budget, pourrait être amené, en vue de compenser cette perte de recettes nouvelles, ou bien à comprimer les dépenses fédérales, ou bien à créer des impôts nouveaux. En revanche, M. Kennedy a affirmé qu'à sa connaissance, M. Nixon n'envisageait pas d'étendre au 30 juin prochain la surtaxe fiscale de 10 pour cent jusqu'à la fin de l'année en cours et qui sera réduite à 5 pour cent durant les six prochains mois. Cette surtaxe avait été créée par le président Jonhson pour contribuer au financement de la guerre au Vietnam.

M. Nixon, dans sa déclaration, souligne "qu'un déficit budgétaire à l'heure actuelle serait déraisonnable et intolérable. Nous ne pouvons pas réduire les impôts et augmenter les dépenses sans entraîner une augmentation des prix. Ce serait voler Pierre pour payer Paul. Pour cette raison, je prendrai les mesures que j'estime nécessaires pour soumettre un budget équilibré lors de la prochaine année fiscale . . . Il est rare qu'une législation d'une importance satisfasse un président. Ce projet ne constitue certainement pas une exception à la règle. Mais je le signe parce que j'estime que, tout compte fait, il constitue l'amorce nécessaire d'une réforme du système fiscal qui est enfin équitable aux yeux du contribuable".

PETITS SALARIES

M. Nixon a signé le projet de loi à quelques heures de son départ pour sa résidence de San Clemente, en Californie, où il passera les fêtes du Nouvel An, ne regagnant Washington que le 10 ou le 12 janvier.

La réforme fiscale bénéficiera notamment à 9 millions de petits salariés qui seront exonérés de toute imposition en raison du relèvement du taux d'abattement à la base. En revanche, un grand nombre de contribuables à gros revenus, qui ont réussi jusqu'à présent à pratiquer l'évasion fiscale grâce à diverses échappatoires, seront maintenant appelés à payer leur part du fardeau des impôts. Les principales augmentations de recettes proviendront de l'élimination de l'abattement d'impôt de 7 pour cent sur les investissements des entreprises et la réduction de 27,5 à 22 pour cent de l'exonération fiscale dont bénéficient les sociétés pétrolières au titre de l'épuisement de leurs réserves.

Par ailleurs, le président Nixon souligne que 25 millions de bénéficiaires de pensions de la sécurité sociale vont profiter de cette réforme qui porte sur 15 pour cent d'augmentation.

L'Armée vient au secours de huit adolescents perdus en forêt près de Québec

par Jos-L. HARDY

Deux hélicoptères de l'ARC ont quitté la base de Bagotville, ce midi, à destination d'une montagne, à l'extrémité du rang Saint-Achillée, dans les limites à bois du Séminaire de Québec, afin de porter secours à huit Scouts qui ont dû passer la nuit à la belle étoile après s'être égarés en forêt. Deux d'entre eux souffriraient d'engelures assez graves. Quand ils auront été hissés à bord des deux appareils, les huits adolescents seront conduits à l'hôpital.

Les huit jeunes hommes qui se sont égarés, en fin d'après-midi, hier, sont des Québécois. Ils faisaient partie d'un groupe de 15 à 20 Scouts qui étaient en excursion dans la région de Sainte-Brigitte - de - Laval. Au cours de l'après-midi, les excursionnistes s'étaient divisés en deux groupes. L'un est demeuré au pied de la montagne et l'autre a escaladé la falaise. Au début de la soirée, toute communication entre les deux groupes est devenue impossible au moyen des petits radios portatifs émetteurs-récepteurs.

Réalisant la situation dans laquelle se trouvaient leurs compagnons, le premier groupe est revenu vers Québec et a donné l'alerte à la Sûreté du Québec. Comme l'heure était tardive, il n'y eut pas moyen d'envoyer un appareil à la rescousse du groupe qui se trouvait sur la montagne.

Aux premières heures, ce matin, un appareil du ministère des Transports et Communications s'est dirigé vers la montagne de la concession Saint-Achillée. Les aviateurs ne pouvaient descendre jusqu'auprès du groupe du fait que l'appareil n'était pas muni des dispositifs nécessaires pour rescaper les jeunes. Des vivres et des vêtements chauds leurs furent cependant jetés du haut des airs. Entre temps, au cours de la matinée également, des membres du premier groupe sont parvenus auprès de leurs compagnons et leur ont assuré le réconfort nécessaire.

La Sûreté du Québec a été informée, en matinée, qu'au moins deux des membres du groupe souffrent d'engelures. Des dispositions ont été prises auprès d'un hôpital.

Munis de treuils et de tout l'équipement nécessaires deux appareils de l'ARC ont quitté la base de Bagotville vers 12h. pour Saint-Achillée. Les deux hélicoptères devaient survoler la montagne vers 1 heure. Les huit Scouts, qui ont passé la nuit exposés au froid et aux intempéries, devaient être hissés à bord des appareils et ensuite déposés sur le chemin Saint-Achillée d'où ils seraient conduits vers l'hôpital. Il se peut aussi que le groupe soit dirigé directement vers l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.

La distance qui séparait les deux groupes, en fin d'après-midi, au moment où toute communication est devenue impossible, était "considérable" a expliqué, ce midi, un officier de la SQ. Des agents de la Sûreté se sont aussi rendus dans la concession de Saint-Achillée. Le caporal A. Fournier et le maître-chien Aubin avec "Fero" sont du groupe. Les agents de police ont pu communiquer, vers 12h.30 avec quelques membres du groupe. On a fait connaître aux policiers que "les deux plus mal en train se ranimaient graduellement à la suite des secours qui leur ont été assurés et que les autres sont en bonne condition".

Les jeunes Scouts désemparés sont âgés de 16 à 19 ans. Les plus jeunes ont été placés dans des sacs de couchage. On croit qu'il faudra plusieurs manoeuvres de la part des aviateurs pour rescaper les huit jeunes et les ramener en toute sécurité.

A LIRE

Eglises —
Les Eglises affecteront une plus grande partie de leurs ressources au développement au cours de la prochaine décennie, notamment à la lutte à la pauvreté.
— page 9

4e revers —
L'équipe nationale russe de hockey subit un un 4e revers au pays, contre le Canadien junior.
— page 10

Baseball —
Plessisville imite Granby et quitte les rangs de la ligue Provinciale.
— page 10

Israël —
Mme Meir estime que le projet de paix américain mettrait Israël en danger. — page 28

Agnew —
Spiro Agnew entouré de gardiens vigilants à Manille. — page 28

SOMMAIRE

Arts et Lettres	14 et 15
Annonces classées	22 à 24
A Québec aujourd'hui	14
Bandes dessinées	26
Bridge	24
Décès	27
Documents	18
Famille	6 et 7
Finance	20 et 21
Horoscope	23
Mots croisés	22
Sport	10 à 12
Télévision	15

LA MÉTÉO

Aperçu pour demain: généralement ensoleillé et froid.

Demandes de rançon

Disparition mystérieuse de Mme Alex McKay en G-B

LONDRES (AFP, UPI et REUTER) — Le vice-président du conseil d'administration du journal "News of the World", M. Alex McKay, est harcelé, aujourd'hui, de demandes de rançon, dont l'une au montant d'un million de livres sterling ($2,600,000) depuis la disparition de son épouse, hier soir. La police croit à un enlèvement.

Mme Muriel McKay, âgée de 55 ans, est disparue mystérieusement de son domicile de Wimbleton, dans la banlieue de Londres. Des traces de lutte étayent la thèse de l'enlèvement. Les policiers ont découvert, sur les lieux, une machette, quelques cordelettes et un morceau de papier adhésif, dans une pièce où la télévision marchait toujours. Les bijoux de Mme McKay avaient disparu, mais d'autres objets de valeur n'ont pas été touchés.



Mme Muriel McKAY

Toutefois, la police a quelques doutes sur l'authenticité de la demande de rançon d'un million de livres. Elle a, en effet, été présentée, par téléphone, au domicile de M. McKay, un quart d'heure après l'annonce de l'enlèvement à la radio. C'est la police qui a entendu une voix d'homme demander la rançon et elle se demande s'il ne s'agit pas "d'une plaisanterie cruelle".

Un coup de téléphone mystérieux a été reçu par M. David Dyer, le beau-frère de Mme McKay, quelques heures plus tard, mais la personne qui avait appelé d'une cabine publique ne mit jamais la pièce de monnaie nécessaire pour établir la communication. Des coups de téléphone semblables avaient eu lieu pendant les jours précédents.

La police vérifie tous ces appels et, depuis ce matin, elle fouille minutieusement le moindre buisson du parc de Wimbledon, proche du domicile des McKay. Les agents sont accompagnés de chiens policiers et espèrent trouver un indice qui les mettrait sur les traces des ravisseurs, même si le crime est presque inconnu en Grande-Bretagne, où seules des femmes sans enfants enlèvent des bébés.

(Suite à la page 2, 3e col.)

Des charrues...

(Suite de la première page)

gie conduite jusqu'à une clinique d'urgence;

—Un homme victime d'un infarctus mené jusqu'à un hôpital;

—Douze médecins reconduits dans différents hôpitaux de Québec, où ils étaient réclamés d'urgence;

—Une ambulance escortée dans les bancs de neige;

—Trois automobiles de la Gendarmerie municipale de Charlesbourg et une autre de celle d'Orsainville qu'il a fallu remettre... dans la bonne voie;

—Et des "consoeurs souffleuses ou charrues qu'il a fallu sortir... des bancs de neige, où elles avaient cassé leurs pi.. stons.

Et, pendant ce temps-là, ces centaines de citoyens qui téléphonaient au garage municipal, à la Gendarmerie municipale ou à la maison de leur conseiller municipal pour savoir comment il se faisait qu'on ne voyait pas souffleuse qui vive!

Et, pendant que les contremaîtres répondaient aux appels, six employés permanents de la ville (experts en déblaiement) manquaient à l'appel: deux étaient prisonniers de la neige, ailleurs dans le Québec métropolitain, et quatre étaient malades.

Et, pendant ce temps-là, la guigne s'acharnait sur la machinerie de la ville:

—Deux automobiles ensevelies "grugées" par les "mangeuses" de neige;

—Plusieurs pneus crevés par des objets cachés sous la neige;

—Des supports de "grattes" cassés par des bancs de neige trop compact;

—Des dents de souffleuses cassées;

Il y en a encore qui croient que les "souffleuses à neige" c'est fait pour déblayer les rues!

Il y en a encore qui ne comprennent pas que les employés municipaux, venus à la dernière minute remplacer les employés réguliers retenus à la maison par la maladie, aient pu "oublier" de déblayer de petits bouts rues vers la fin des 24 heures passées aux commandes de leur mastodonte!

Tout cela, et bien d'autres choses encore, a été discuté pendant environ une heure, hier soir, durant l'assemblée du conseil municipal local.

Des citoyens, qui avaient signé une requête remise à leurs édiles, sont venus exposer leurs griefs: l'un n'a pu livrer sa "run" de lait, l'autre a dû se "pelleter" un chemin jusqu'à son lit après avoir donné un spectacle avec son orchestre durant la soirée, un autre encore qui avait invité des amis à une "partie" et qui a dévoré seul des montagnes de petits pains fourrés...

Les membres du conseil municipal ont admis que les contribuables de Charlesbourg n'en avaient peut-être pas eu pour leur argent — question service, s'entend; pour ce qui est de la neige... — mais les esprits se sont calmés après que le maire Casault eut expliqué que les "souffleuses à neige", ça sert d'auto. . .ost. . ensiblement !

Wagner...

(Suite de la première page)

Colisée de Québec où se tiendra le congrès.

C'est le journaliste Gilles Racine, du quotidien montréalais La Presse, qui arbitrait le match. Il a infligé un total de six punitions, dont cinq aux joueurs de l'équipe Wagner. Le match n'a été marqué d'aucun incident sérieux pas de bagarres, entre autres choses et a plutôt pris l'allure d'une joyeuse partie de plaisir.

Il faut dire que les organisateurs de la rencontre avaient ajouté, aux règlements habituels gouvernant le hockey, une série de prescription spéciales destinées à empêcher une confrontation surchauffée.

Une cinquantaine de partisans, partagés à peu près également entre les équipes, ont encouragé les joueurs.

Information...

(Suite de la première page)

Les autres sont Bernard Ostry, 42 ans, ancien superviseur pour les affaires publiques de Radio-Canada qui a travaillé sur le comité d'études de trois hommes qui a recommandé la mise sur pied de l'agence en accord avec la politique du premier ministre Trudeau.

Robert Stanbury, un des deux plus jeunes membres du cabinet, pourrait bien être l'élu selon plusieurs.

Le député de York - Scarborough a été promu au sein du cabinet, en octobre dernier, à titre de ministre sans portefeuille, de même que Herb Gray, Windsor-West.

L'agence sera surveillée de près par l'Opposition afin qu'elle ne devienne pas un outil de propagande pour le parti au pouvoir.

Parce qu'elle traitera de l'information, l'agence sera très publique et son directeur sera l'équivalent d'un sous-ministre.

Pas de 4e...

(Suite de la première page)

qu'il n'avait pas, jusqu'à ce matin, fait la demande d'un bulletin réglementaire de présentation.

Quant aux trois autres candidats dont le sort sera scellé le 17 janvier, ils ont rempli toutes les formalités, Me Pierre Laporte étant le dernier à le faire, hier.

PAS CERTAIN

Jusqu'à la dernière minute, on a attendu M. Lagarde. Hier soir, interrogé sur sa candidature, il a déclaré n'être pas certain d'obtenir le nombre requis d'appuis de la part des militants libéraux.

Selon lui, il aurait recueilli 76 signatures. Il a ajouté avoir reçu l'appui de 82 partisans, mais a souligné que six d'entre eux auraient été contraints de se retirer.

Ces retraits, toujours selon M. Lagarde, ont été provoquées par des pressions exercées par les "barons de la finance qui contrôlent le parti".

Déjà, lorsqu'il avait manifesté son intention de se présenter à la "chefferie" libérale, l'ancien organisateur libéral fédéral avait admis avoir peu de chances de l'emporter. Cependant, il voulait saisir l'occasion de dénoncer devant le grand public les intérêts financiers qui ont la main-mise sur l'organisation.

M. Lagarde a tenu à souligner, hier soir, qu'il gardait l'espoir, jusqu'à la dernière minute, de remplir les exigences pour pouvoir se présenter, à moins que d'autres pressions soient exercées sur ses partisans.

Selon lui, la direction du parti libéral et l'hon. Jean Lesage en particulier, favorisent la candidature de M. Robert Bourassa et mettent tout en oeuvre pour que ce dernier remporte la majorité des suffrages le 17 janvier.

Il a même été jusqu'à dire que c'est l'organisation de M. Bourassa qui est responsable des pressions organisées sur ses partisans pour qu'ils retirent leurs signatures.

DERNIERE ETAPE

C'est maintenant la dernière étape pour les trois candidats à la direction du parti libéral, Wagner, Laporte et Bourassa.

Disparition...

(Suite de la première page)

Les enquêteurs cherchent aussi à découvrir s'il y a des liens entre cette disparition et celle de Dawn Jones, 33 ans, qui a été trouvé assassinée, à moins d'un mille de son domicile, en mai. Dans la maison des Jones, les feux de la cuisinière n'avaient pas été éteints, la radio fonctionnait toujours et peu d'objets avaient été dérobés. Cette dernière disparition n'a jamais été éclaircie.

Le domicile des McKay était sans dessus dessous, lorsque M. McKay est rentré chez lui, hier soir, venant de son bureau. La porte d'entrée avait été forcée et la serrure brisée, l'appareil téléphonique du salon réduit en miettes, plusieurs pièces fouillées et tous les objets du sac à main de Mme McKay répandus sur le tapis.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

BEGAIEMENT
Dyslexie
Centre Lucie de Vienne
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec 6 - Tél.: 527-1749
Sur rendez-vous seulement

POUR SOULAGER L'ASTHME
Ce nouveau vaporisateur agit au contact, aide à dégager les bronches

Agit au contact. Le soulagement commence dès qu'un ingrédient spécial de Primatene atteint les bronches.

Concentre son action dans les bronches. Primatene agit directement et instantanément dans les bronches.

4 sortes de soulagement immédiat. Primatene produit 4 effets qui apportent un soulagement vite senti.
1. Primatene soulage le spasme et vous aide à respirer plus facilement.
2. Il réduit les membranes enflées pour laisser passer l'air.
3. Il soulage la congestion.
4. Il aide à prévenir le retour de la congestion.

Toujours prêt à un emploi rapide. Le Vaporisateur Primatene est pratique pour la poche, le sac ou la table de chevet. Son embout spécial en plastique est toujours prêt à donner une dose mesurée, à l'instant où vous en avez besoin.

Maintenant en vente dans toutes les pharmacies



Vaporisateur Primatene

NE TARDEZ PAS!
DERNIER JOUR



ECONOMISEZ $30
PLAN CHARTER '70
Economique
VIC TANNY
LES PRIX AUGMENTERONT DEMAIN

CARTE DE MEMBRE POUR 1 MOIS GRATUITE
si vous vous inscrivez avant le 23 déc.

EN MOYENNE moins de 50¢ par visite

GYMNASE ET CLUB DE SANTE
VIC TANNY'S
2965, 1ère Avenue Limoilou - Tél.: 626-6216
10 AUTRES CLUBS SERONT OUVERTS EN 1970

GRANDE VENTE DE JANVIER

vente de pantabas de france
$1.29
orig. $1.50
Nos fameux pantabas français en maille de nylon supra-extensible. Serrant de près sans froncer. Fortement colorés ou en douce.

vente de manteaux
$69.97
orig. jusqu'à $150.
De notre collection Twik, manteaux de pure laine ou de fausses fourrures de Paris.

vente de chaussures
$9.97
orig. jusqu'à $35.
Souliers et panta-souliers de cuir fin importés d'Italie et d'Espagne.

vente d'écharpes
$8.97
orig. $12.99
Longues, longues écharpes frangées. Style "gipsy". 5 pi. de crêpe du soir. En tons unis.

vente de sacs à main
$24.97
orig. $35.
Sacs de sport à bandoulière en cuir antique.

MAGASINEZ CE SOIR
nos deux magasins seront ouverts ce soir jusqu'à 9h30

simons
québec et place sainte-foy

Dans le cas d'un référendum

Trudeau serait le principal porte-parole du fédéralisme

OTTAWA (PC) — Si un référendum doit avoir lieu au Québec sur le choix entre le fédéralisme et le séparatisme, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau sera le principal porte-parole de la campagne fédéraliste, déclarait - on lundi de source informée.

Toutefois, M. Trudeau ne participera pas directement à l'élection provinciale qui doit avoir lieu au Québec en 1970.

Selon les autorités fédérales, M. Trudeau estime qu'il peut mener, et gagner au besoin, même au Québec, sa campagne en faveur d'un seul Canada. Ottawa affirme aussi que la majorité des Québecois sont fédéralistes.

On ne croit pas que le Parti québecois de M. René Lévesque soit en recul, mais on affirme que le PQ ne fait pas parmi la masse les progrès qui lui seraient nécessaires pour remporter un succès électoral.

Il faut peut-être souligner le fait que M. Trudeau, dans son message de Noël, désigne l'inflation comme le problème le plus urgent pour 1970.

Cette insistance signifierait que M. Trudeau ne croit pas à une avance possible des séparatistes au cours de la prochaine élection qui devrait avoir lieu au printemps ou au début de l'été.

Pourquoi ce renouveau de confiance à Ottawa?

Sous les gouvernements Diefenbaker et Pearson, Ottawa semblait toujours réagir aux positions prises par le Québec, comme dans le domaine international.

De façon générale, cette situation a changé. Par exemple, sur un mot de M. Trudeau, les diplomates ont brusquement annulé leurs acceptations aux invitations qu'ils avaient reçues pour assister au défilé de la St-Jean Baptiste à Montréal.

Ottawa, affirment des porte-parole, n'a pas acculé le Québec à des attitudes défensives et n'a aucune intention de le faire.

Cependant, M. Trudeau, de plus en plus, a forcé les Québecois à opter entre le fédéralisme et le séparatisme en définissant de plus en plus clairement les implications de ce choix.

Et d'après les observateurs d'Ottawa les deux grands partis, l'Union nationale et l'opposition libérale, se sont détournés du choix séparatiste.



DERNIER ARRIVE — Me Pierre Laporte a signé, hier après-midi, à Québec, le bulletin de présentation faisant de lui un candidat officiel au poste de chef du parti libéral du Québec. Le député de Chambly en a profité pour relancer l'idée d'un débat télévisé entre les candidats. "Le congrès appartient à la population qui a le droit de savoir", a-t-il commenté.

Laporte toujours disposé à participer à un débat télévisé avec Wagner et Bourassa

par Fernando LEMIEUX

"Je suis toujours disposé à accepter un débat télévisé avec mes adversaires, Claude Wagner et Robert Bourassa. Si ces derniers persistent dans leur décision de le refuser, je suis à la disposition d'un groupe de journalistes qui me questionneront sur les questions de la politique provinciale."

"Le prochain congrès pour le leadership n'est pas l'affaire seulement du parti libéral, des délégués aux assises, mais de la population tout entière qui a droit de savoir; le congrès appartient d'abord à la population".

C'est par cette déclaration ferme de combat avec ses deux adversaires, Me Claude Wagner et Robert Bourassa, que le député de Chambly à l'Assemblée nationale et leader libéral parlementaire, a ponctué, hier après-midi, la signature officielle de son bulletin de présentation à la succession de M. Jean Lesage.

On sait que Me Wagner, député de Verdun, a refusé le débat, tandis que M. Robert Bourassa a répondu que si un tel geste était posé, il risquerait de nuire à l'unité du parti.

C'est vers 12h.45, hier midi, aux quartiers généraux du parti libéral provincial, que Me Laporte, ancien journaliste, a complété les dernières formalités lui permettant d'être un des candidats au poste de chef du principal parti de l'opposition à Québec.

FORMALITES

Il fallait, pour le député de Chambly, signer devant un témoin, l'attestation qu'il se plierait aux règlements du congrès et signer aussi son bulletin de présentation.

Ce dernier comprenait 125 signatures, soit le maximum autorisé. Celles-ci provenaient d'à peu près tous les comtés de la province, ce qui a fait dire à M. Laporte qu'il représente bien l'appui qu'il détient au Québec.

On sait que le député de Chambly a toujours insisté pour dire qu'il était le candidat de la population, de toutes les couches de la société, et non celui de l'establishment.

Le candidat a aussi précisé que son manifeste sera publié au mois de janvier. Il aura comme idée maitresse l'avènement d'une société compétente, à l'intérieur de laquelle la participation sera à l'honneur.

Il a de même lancé un appel à toutes les forces de la contestation leur demandant de canaliser leurs énergies au profit du Québec et leur offrant comme véhicule le parti libéral du Québec.

Voyages à l'étranger

Exemptions de $100 par année

OTTAWA (PC) — A compter du 1er janvier 1970, les Canadiens pourront se prévaloir d'une exemption de $25 quatre fois par année s'ils séjournent à l'étranger durant une période minimale de 48 heures.

Actuellement, ils ne peuvent obtenir cette exemption qu'une fois tous les quatre mois.

Par ailleurs, l'exemption de $75 sur les marchandises que rapportent les Canadiens voyageant outre-mer sera de $100 à compter de jeudi. Cette exemption sera autorisée lorsqu'ils auront séjourné à l'étranger durant une période minimale de 12 jours et non 14, comme c'est le cas actuellement.

Dans une communication du ministère du Revenu national, remise, lundi, à la presse à Ottawa, on indique toutefois qu'il n'y aura aucune nouvelle modification en ce qui a trait aux quantités de boissons alcooliques ou de produits de tabac admises.

Actuellement, les touristes canadiens peuvent rapporter, sans payer de taxexs, 40 onces de boissons alcooliques, 200 cigarettes 50 cigares et deux livres de tabac fabriqué.

Au-delà des limites autorisées, les Canadiens continueront à payer une taxe de 25 pour cent de la valeur des marchandises achetées à l'étranger.

Même le pétrole ne peut nuire à l'établissement du parc Forillon

Même si le sous-sol de la presqu'île de Forillon, site du futur parc national de la Gaspésie, contient suffisamment de pétrole pour qu'une exploitation commerciale soit envisagée, cette éventuelle exploitation ne compromettrait absolument pas l'implantation ni l'aménagement du parc national.

Cette mise au point a été faite hier par MM. Jean Chrétien, ministre des Affaires Indiennes et du Grand-Nord; Paul-Emile Auger, sous-ministre des Richesses naturelles du Québec; Michel Bélanger, conseiller auprès du ministre des Finances du Québec et Jean Lenoir, sous-ministre adjoint du ministère du Tourisme de la province.

Ces renseignements recueillis par le quotidien LE DEVOIR viennent démentir une nouvelle publiée par QUEBEC-PRESSE, nouvelle voulant qu'une prétendue découverte de pétrole dans la région du Parc Forillon compromettrait l'aménagement de ce territoire en parc national.

Tel que précisé par les personnes consultées, même si des sondages ultérieurs devaient révéler la présence de nappes assez importantes pouvant permettre d'envisager une exploitation commerciale, la superficie réduite du parc (90 milles carrés) n'entraverait aucunement l'exploitation des gisements; les installations nécessaires seraient alors implantées à proximité des limites du parc.

Bien que l'on sache, d'après le Dr Auger, "que la formation géologique du sous-sol gaspésien offre des possibilités à l'exploitation pétrolière et que c'est pour cette raison que le ministère des Richesses Naturelles a délivré des permis d'exploitation pétrolière" il n'a pas encore été question de gisements intéressants.

"Si ces forages ont révélé l'existence de grandes quantités de pétrole, nous n'en avons pas encore été informés".

En ce qui a trait à l'émission des permis d'exploitation, M. Chrétien a précisé qu'elle a été faite en avril, alors que l'accord définitif portant sur l'aménagement du parc Forillon, n'a été signé qu'en mai.

Toujours d'après le ministre, si l'hypothèse d'une exploitation sérieuse avait été émise, elle aurait naturellement fait l'objet de pourparlers; fait intéressant, M. Chrétien ajoute avoir appris que les détenteurs de ces fameux permis auraient tenté, par la suite, de vendre leurs concessions au gouvernement provincial.

En conclusion, il n'est absolument pas question d'envisager une alternative; une nappe (s'il y a nappe) assez importante pour être exploitée n'est pas ordinairement concentrée sur une surface aussi exigue que celle que représente le parc Forillon; donc, dans l'éventualité d'une exploitation, on peut très bien l'organiser aux abords du parc et quand même aménager le parc comme prévu.

Le ministre Greene admet ne pas avoir réussi à convaincre le gouvernement de l'importance de la lutte contre la pollution

Par IAN PORTER
de la PRESSE CANADIENNE

Après avoir dit au Parlement, le 20 novembre, que les années '70 au Canada devraient être consacrées au contrôle de la pollution atmosphérique, le ministre de l'Energie, M. J.J. Greene a dû admettre son impuissance à convaincre ses collègues du cabinet de donner à la pollution la priorité qu'il croit devoir lui revenir.

Il est certain que le cabinet partage, au moins en partie, son opinion à ce sujet. La pollution, dans la liste des priorités gouvernementales, est certainement au même rang que le développement régional et la réforme fiscale.

Mais M. Greene, qui a ouvert avec éloquence le débat sur la seconde lecture du projet de loi sur la pollution des eaux au Canada, était d'avis que la pollution devait venir avant toute autre chose. La pollution des eaux, a-t-il déclaré aux Communes, "est une menace pour notre façon de vivre et, peut-être, pour notre vie elle-même".

Malheureusement, il a déclaré plus tard, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'avait pas réussi à convaincre le ministre des Finances, M. Edgar Benson, qui considère comme principale priorité la guerre à l'inflation.

En fait, M. Greene admettait par la même occasion que même si le contrôle de la pollution des eaux au Canada est susceptible de coûter jusqu'à $4,000,000,000 au cours de la prochaine décade, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention, du moins pour le moment, d'y consacrer des sommes supplémentaires.

Les porte-parole de l'Opposition ont déclaré que cette attitude était caractéristique de l'état d'esprit général du gouvernement relativement à cette question. La somme de $50,000,000 allouée par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour des prêts aux municipalités, en vue de la construction de filtrage des eaux d'égouts est déjà épuisée, ont-ils fait remarquer. Ils demandent maintenant si le gouvernement a l'intention de consacrer d'autres sommes d'argent à la pollution, avant le début de la prochaine année fiscale, le 1er avril.

M. Greene a répondu que la chose était à l'étude présentement, et que de toute façon la plupart des municipalités n'étaient pas en mesure d'entreprendre la construction de ces installations d'ici le mois d'avril.

Il est évident que la pollution va être une mine d'or pour les politiciens, pendant les années à venir. Les partis de l'Opposition ne manqueront pas l'occasion de soulever cet argument, mais par ailleurs le gouvernement sera en mesure de répliquer qu'il y a eu, à tout le moins, un déploiement considérable de décisions prises à ce sujet.

Au cours de la session en cours, par exemple, le premier ministre Trudeau et ses ministres ont annoncé, en plus du projet de loi sur la pollution des eaux:

— des projets en vue de contrôler la pollution, en puissance ou autre, dans l'océan Arctique,

— une politique bien définie visant à enrayer la pollution par l'huile, causée par les navires-citernes endommagés ou naufragés,

— des restrictions importantes dans l'utilisation du DDT, dont l'application a été réduite de 90 pour cent;

— un amendement au code criminel, prévoyant des amendes allant jusqu'à $25,000 pour la première infraction, pour les industries qui causent la pollution des eaux;

— un certain progrès dans les négociations avec les provinces et avec le gouvernement des Etats-Unis concernant le contrôle de la pollution des eaux.

ALERTE AU DANGER

Dans l'Arctique, le ministre des Affaires du Nord canadien, M. Jean Chrétien a déclaré que le gouvernement est déjà alerté aux dangers que posent les prospecteurs à la végétation en croissance.

Grâce à un système de permis a-t-il promis, le Grand Nord sera protégé contre les abus possibles.

Avec beaucoup d'éclat, M. Trudeau, dans un discours aux Communes, a tracé les plans visant à prévenir les dangers de pollution par l'huile, dans l'Arctique, dangers dont le passage du navire - citerne américain Manhattan, de New York à l'Alaska, cette année, a été le signe avant-coureur.

Il reste cependant à déterminer jusqu'où s'étend la juridiction du Canada sur les eaux au-delà de ses limites côtières. En novembre, cependant, à Bruxelles, lors d'une conférence internationale sur la pollution de la mer par l'huile, le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a signifié l'avertissement voulant que le Canada prenne l'initiative de contrôler la pollution au large de ses côtes, si on n'en vient pas à une entente multilatérale.

M. Jamieson a déclaré que la politique du Canada serait de faire payer les dommages par la partie qui aura causé la pollution des eaux. Par conséquent, le gouvernement Trudeau a pu se montrer énergique et positif en ce qui concerne la lutte contre toutes les formes de pollution. Mais il manque à ces affirmations le bruit rassurant des billets de banque qui, seul, peut avoir un effet convaincant.

LA POLITIQUE

Le projet de loi sur la pollution des eaux, qui est le plus important projet gouvernemental contre la pollution jusqu'à maintenant, est beaucoup plus politique. Il insiste sur la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux en vue de la création d'agences régionales de contrôle de la qualité de l'eau, et accorde à Ottawa le pouvoir d'agir unilatéralement uniquement en dernier ressort.

Il souligne également une flexibilité qui, selon M. Greene, est essentielle au succès de tout programme anti-pollution. Les agences régionales auront le droit de recommander des standards de contrôle qui à leur tour pourront être acceptés ou rejetés par le ministre de l'Energie, et ces standards pourront varier, à travers le pays, en raison des divers usages de l'eau dans chacune des régions impliquées.

Le projet de loi a été accompagné d'avertissements sévères de la part de M. Greene, selon lesquels les industries devront conserver les eaux intactes, sous peine de voir abolir le système de libre entreprise.

Quoi qu'il en soit, le projet de loi sur la pollution des eaux est rédigé de façon telle que son succès dépendra principalement de l'habileté et de la ténacité du ministre fédéral chargé de cette responsabilité.

M. Greene, par ailleurs, est d'avis que l'opinion publique, dans cette conjoncture, est tellement forte qu'aucun politicien ni aucune industrie n'osera refuser sa coopération.

Le gendre de Kossyguine au Canada en avril '70

MOSCOU (Reuter) — M. Djermen Gvishiani, gendre du premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexei Kossyguine, a annoncé hier son intention de venir au Canada, au cours du premier semestre de la nouvelle année, pour des entretiens préliminaires sur un accord d'échanges scientifiques et techniques.

Vice-président du comité d'Etat pour la science et la technologie, M. Gvishiani, qui a joué un rôle de premier plan dans les transactions technologiques de l'URSS avec les puissances occidentales au cours des récentes années, répondait à des questions qui lui étaient posées lors d'une conférence de presse.

Il a ajouté que les Soviets attachent de l'importance au développement des relations commerciales et technologiques avec le Canada.

A titre d'exemple, il a cité l'accord conclu au début de cette année entre son comité et la société d'Etat canadienne, Polymer Corp., pour la coopération dans le domaine de la recherche et de la production du caoutchouc synthétique.

"La société Polymer, d'autres sociétés et des personnalités canadiennes", dit-il, "m'ont invité à venir au Canada entamer des pourparlers préliminaires en vue d'un important accord. La date de la visite n'a pas encore été fixée.

"Il est difficile, en ce moment, de la préciser", dit-il, "mais ce sera probablement en avril."

Selon des sources diplomatiques, il existe de nombreux domaines dans lesquels la coopération soviéto-canadienne pourrait être avantageuse, notamment ceux de la pâte à papier, du papier, de l'acier et des industries minières.

Traiter Nixon d'assassin n'est pas un crime

MONTREAL (PC) — Un juge de la Cour municipale de Montréal a acquitté hier M. Steve Milton Queller et a jugé que le fait de crier le mot "assassin" au président des Etats-Unis lorsque ce dernier parle en public ne constitue pas un crime.

Le juge Roland Langlois a acquitté M. Queller qui avait été arrêté le 27 juin dernier après avoir conspué M. Richard Nixon qui adressait la parole au cours d'une cérémonie marquant le 10e anniversaire de l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent.

L'incident s'était produit sur la Place des Nations à Terre des Hommes et M. Queller, brandissant une image de Mao, avait crié "assassin" au président des Etats-Unis. Les policiers avaient alors porté contre M. Queller l'accusation d'avoir troublé la paix.

A partir du 1er janvier

Les Québécois pourront s'adonner au jeu en toute quiétude d'esprit

OTTAWA (d'après PC) — A compter du 1er de l'An, les Québécois, comme d'ailleurs tous les autres Canadiens, pourront espérer s'adonner au jeu sous ses diverses formes, en toute quiétude d'esprit et sans mauvaise conscience. C'est en effet à compter du 1er janvier qu'entrera en vigueur la nouvelle législation fédérale sur le jeu, en vertu de laquelle les provinces seront autorisées à émettre des permis pour des entreprises aussi diversifiées que le simple bingo paroissial ou le complexe système de loteries dans le style de Las Vegas.

Dans le Québec, il est déjà question d'organiser le jeu avec une envergure telle que les Laurentides n'auront peut-être plus rien à envier au Nevada.

D'autres provinces canadiennes seront peut-être également tentées de se lancer dans cette aventure qui en d'autres endroits représente un attrait certain pour le tourisme. Au cours de l'année 1967, par exemple, plus de 20,000,000 de visiteurs, soit 45 fois la population de l'Etat, ont dépensé $713,000,000 au Nevada.

L'ouverture de casinos dans l'est du Canada aura probablement pour effet, par ailleurs, de gêner les projets rapportés de faire des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon, un paradis du jeu.

Au cours du mois, le gouvernement du Québec a adopté la législation nécessaire lui permettant d'émettre des permis et même de mettre sur pied son propre système de loteries.

D'autres provinces imiteront probablement ce geste au cours de l'année afin de permettre aux organismes religieux, aux foires agricoles et autres promoteurs de bonnes causes, d'organiser des bingos et jeux de hasard.

Toutefois, les autorités provinciales auront le pouvoir d'aller beaucoup plus loin, comme par exemple organiser leurs propres loteries à l'exemple des Etats américains du New Hampshire ou de New York, ou encore, selon certaines sources, d'ouvrir des casinos.

Les loteries, cependant, ne se sont pas avérées aussi profitables, financièrement parlant, que leurs promoteurs l'avaient espéré au départ, tant au New Hampshire qu'à New York.

Ainsi en fut-il également de la "Taxe volontaire" de Montréal, déclarée illégale au cours du mois de décembre, en dépit de divers prix en argent très attrayants, dont un gros lot de $100,000. Ce système de loterie doit être pris en charge par la province et pourra fonctionner dans la légalité à compter du 1er janvier.

Mais le vrai pactole se trouverait dans les casinos, à cause des dépenses connexes qu'ils entraînent, que ce soit pour le logement, la nourriture et les boissons alcoolisées. Un casino peut faire d'un centre touristique saisonnier, un centre d'attraction à l'année longue.

Les lois fédérales sur le jeu jusqu'ici furent plutôt nébuleuses et impopulaires. L'ancien commissaire Clifford Harvison, de la Gendarmerie royale, estime pour sa part qu'elles avaient pour résultat de faire des bandits "les principaux bénéficiaires" de ce système en favorisant à cause de leurs lacunes inhérentes des activités clandestines.

Dans son livre intitulé "The Horsemen", M. Harvison soutient "que la police reçoit très peu d'appui dans ses efforts pour faire appliquer les lois, lesquelles, selon certains policiers, sont considérées un tant soit peu ridicules".

La nouvelle législation remet tout pouvoir en ce domaine aux provinces qui auront autorité pour émettre les permis nécessaires pour opérer tout système de jeu de hasard - roues de fortune, tirages, cartes à perforer, gobe-sous, etc et de veiller à l'observance des règlements.

Les loteries étrangères, tel le sweepstake irlandais, continueront d'être considérées comme illégales.

Rapport de spécialistes au CRD

Matane devrait bénéficier des avantages d'une zone spéciale

par Damien GAGNON

MATANE — A cause de sa situation géographique et économique, la région de Matane devrait bénéficier des avantages prévus par la désignation des "zones spéciales".

C'est la principale recommandation qui se dégage d'un rapport présenté au Conseil régional de développement de l'est du Québec, en vue de la renégociation de l'entente Canada-Québec.

Le rapport a été préparé par un comité ad hoc, composé de spécialistes de Matane. Il s'agit de MM. Raymond Tremblay, économiste; René Roy, ingénieur; Réal Bélanger, comptable agréé; Olivier Philibert, secrétaire-trésorier de la ville.

Cette recommandation signifie en quelque sorte que la région de Matane ne doit pas être ignorée dans la désignation d'une "zone spéciale" pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Elle est la mieux placée pour recevoir cette zone.

Selon le rapport, la situation de Matane dans le territoire pilote et son orientation vers la Côte-Nord ajoutent à la vocation industrielle qui se dessine dans cette région depuis quelques années et ceci lui permet de revendiquer les avantages prévus par la désignation des "zones spéciales".

En recommandant la région de Matane, le comité ad hoc mentionne dans son rapport toutes les raisons qui motivent cette prise de position. Depuis quelques années, Matane s'industrialise, cette ville est, toujours selon le rapport, la mieux placée géographiquement pour commercer avec la Côte-Nord et elle est située à proximité de la matière première (forêt et mines) dont dépend l'établissement d'industries motrices.

Le rapport du comité ad hoc de la région de Matane qui sera envoyé aux autorités gouvernementales fédérale et provinciale, fait également cinq autres recommandations pour l'industrialisation du territoire pilote. Voici la teneur de ces recommandations:

1—Que lors de la renégociation de l'entente Canada-Québec, il soit prévu des mesures particulières d'incitation et de formation industrielles dans les villes industrielles et urbaines du territoire, de façon à rendre plus avantageuse l'implantation d'industries. Ces mesures ne devraient s'appliquer qu'à la région plan.

Cette incitation et cette formation industrielle devraient se faire par des réductions des coûts de transport, par des allocations spéciales pour la formation de la main-d'oeuvre, par des primes spéciales à l'investissement, par la réduction d'impôts ou toutes autres façons jugées avantageuses pour l'industrialisation de la région plan.

2— En deuxième lieu, on recommande une étude des marchés interrives, de façon à prévoir son impact économique sur la rive sud.

3— On recommande aussi que des sommes plus importantes soient consenties pour le développement de l'infrastructure urbaine des villes urbaines et prioritaires du territoire et que cet infrastructure s'étende à d'autres équipements que nécessite une telle infrastructure.

4— Que les communications régionales et interrégionales soient améliorées et que des sommes plus substantielles soient prévues à cette fin.

5— Que les sommes prévues pour l'habitation soient réduites et que les surplus soient ainsi affectés à l'urbanisation.

Les membres du comité ad hoc se disent d'accord avec les administrateurs du Conseil régional de développement de l'est du Québec, à l'effet que l'infrastructure industrielle, appuyée sur l'urbanisation et sur l'industrialisation par l'établissement de petites et moyennes entreprises constitue la pierre angulaire du développement de la région.

Cette industrialisation doit s'effectuer, selon le rapport, à partir d'industries motrices reliées à des matières premières (forêt et mines) qui ne sont pas en quantités illimitées.

La région de Matane a l'avantage d'être située à proximité de cette matière première. Il y a d'abord la forêt et une industrie d'importance, l'usine de la Compagnie internationale de Papier se trouve à Matane. Par ailleurs un développement minier prend de plus en plus d'expansion à Sainte - Anne - des - Monts à environ une cinquantaine de milles de la ville de Matane.

CHATEAU NANCY
AUBERGE DES 4 CHEMINS
Ancienne-Lorette
SALLE DE RECEPTIONS pour:
MARIAGES
● Soirées d'anniversaires
● Soirées récréatives
● Congrès, etc...
Informations 872-2821

SECRETAIRE
demandée
Bureau de courtier en immeubles requiert les services d'une secrétaire bilingue possédant sténo, dactylo et au moins 3 ans d'expérience. Les applicantes devront pouvoir travailler sous pression et le salaire sera selon la compétence. Les applications devront être faites par écrit et seront gardées confidentielles.
ANTOINE MORIN & ASS. INC.
1121 Chemin Ste-Foy, Qué. 6
a/s M. Jean-Guy Gingras

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 30 DECEMBRE 1969

Election de Sato au Japon

C'est le vote d'un pays prospère que viennent de donner les Japonais en élisant par une confortable majorité des voix le parti libéral-démocrate de M. Sato. Depuis la fin de la dernière guerre, la démocratie et la prospérité économique font bon ménage au Japon. Comme cette autre vaincue de la dernière guerre, l'Allemagne, le Japon s'est rapidement relevé de sa défaite, avec l'aide américaine ici également. Comme l'Allemagne, la prospérité y aidant, il fait véritablement l'expérience de la démocratie. Les leaders prestigieux et autoritaires d'hier ont fait place dans la vie politique nationale à des hommes politiques plus effacés, moins charismatiques: de Hitler et Hiro-Hito à Brandt et Sato, le chemin parcouru est immense. C'est un Japon actif et tourné vers l'extérieur qui vient de réélire le parti libéral-démocrate.

Si cette élection a été marquée par une nette victoire du parti déjà au pouvoir, qui a remporté 16 sièges de plus, soit 288 sièges sur 469 pourvus, elle a également été marquée par un recul évident de la gauche modérée, les socialistes passant de 134 à 90 sièges. En revanche le parti communiste a fait un bond de 4 à 14 sièges et le Komeito, secte bouddhiste de la droite nationaliste a progressé de 25 à 47 sièges.

Peut-être le regain de faveur obtenu par les communistes s'est-il opéré au détriment des socialistes. Au cours de la campagne électorale, ceux-ci réclamaient l'abrogation du pacte de sécurité mutuelle avec les Etats-Unis. Plus radicaux, les communistes ont pu canaliser une fraction du vote socialiste. D'autre part, le fait que le Komeito soit devenu le deuxième parti d'opposition paraît indiquer que l'industrialisation et la modernisation accélérées du Japon, là comme ailleurs, ne s'effectuent pas sans heurts. Cette secte bouddhiste, de tendance conservatrice et nationaliste, paraît devoir canaliser l'insécurité provenant de l'industrialisation et de l'"américanisation" du Japon au profit d'un "retour aux sources nationales".

En effet, le Japon a connu depuis la dernière guerre un développement économique sans précédent dans son histoire. Renouvelant l'expérience de sa première révolution industrielle au XIXe siècle, qui s'était faite en empruntant largement aux techniques occidentales, le Japon a subi cette fois un véritable boom économique. De 1950 à 1960 son taux d'expansion économique annuel a été de 8.8 p.c. et de 9.4 p.c. depuis contre 4.8 p.c. en Allemagne de l'Ouest et de 4.5 p.c. aux Etats-Unis. De la sorte il est devenu le troisième grand de l'économie mondiale.

Cette expansion économique rapide et importante s'est accompagnée comme dans les autres sociétés industrialisées, mais souvent de façon plus marquée qu'ailleurs, d'une urbanisation également rapide et d'une évolution notable des mentalités. Une telle accélération de l'histoire engendre à son tour des difficultés d'adaptation. Ainsi, dans une nation où le contraste entre les traditions anciennes et modernes est frappant, le contraste entre générations est également marqué. Sans doute la prospérité économique contribue-t-elle à faciliter cette évolution. Mais, des conditions favorables pourraient entrainer, comme cela a pu se produire dans le passé, un repli sur soi qui changerait du tout au tout la politique étrangère de ce pays asiatique.

A cause de sa prospérité, de la démocratie, le Japon détient une place unique sur le continent asiatique. Pour les nations sous-développées qui l'entourent il demeure à la fois objet d'exemple et d'envie. Mais à côté du Japon, l'immense Chine, plus énigmatique et secrète que jamais, reste un point d'interrogation. Jusqu'à quel point une Chine communiste et sous-développée mais forte de 700 millions d'habitants et visant à un rôle de leader en Asie pourra-t-elle longtemps cohabiter avec un Japon industrialisé et démocratique? Tokyo et Pékin ne se disputeront-ils pas l'influence et la clientèle du Sud-Est asiatique, notamment après le départ des troupes américaines du Sud-Vietnam?

L'"américanisation" du Japon (comme celle de l'Allemagne) n'est pas autre chose que son industrialisation qui entraine à son tour de rapides progrès technologiques et une évolution des mentalités. Toutefois, cela tranche nettement sur le développement des autres pays asiatiques. Voilà un phénomène qui pèsera lourd sur l'avenir du Japon. Ce phénomène est présent dans les élections générales qui viennent de se dérouler. Comme dans la plupart des pays industrialisés, le parti reporté au pouvoir est moins mu par des considérations strictement idéologiques que par une volonté de développement pragmatique des ressources nationales. A cet égard aussi le gouvernement Sato est un gouvernement "occidental".

Gilles BOYER



LE PARAPLUIE DE CHERBOURG.

On a créé l'uniformité

Avec le début de l'année 1970 entrera en vigueur la loi adoptée au cours de la dernière session de l'Assemblée Nationale sur l'uniformisation des heures d'affaires dans les établissements commerciaux de la province.

L'heure d'ouverture a été fixée à huit heures et demie le matin pour tous les jours de la semaine. L'heure de fermeture par contre varie: six heures du soir, les lundi, mardi et mercredi; neuf heures, les jeudi et vendredi et cinq heures le samedi. La loi détermine aussi un certain nombre de jours fériés où toute activité commerciale est interdite et garde au gouvernement le droit d'en déterminer d'autres sur proclamation selon que les circonstances l'exigeront ou le justifieront. Elle comporte aussi plusieurs exceptions pour des commerces particuliers, comme cela existe depuis toujours, qui sont à la disposition du public sept jours par semaine. C'est le cas des tabaconistes, des comptoirs de journaux et des restaurants, pour n'en mentionner que quelques-uns. Sont aussi dotés d'un statut spécial les établissements commerciaux, communément appelés "le magasin du coin" qui ne vendent pas autre chose que des objets d'usage courant, surtout des denrées, et dont le personnel est d'au plus trois personnes, y compris les patrons.

Ces établissements commerciaux ne sont pas assujettis à la loi en vertu d'un amendement dont le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, s'est fait le principal défenseur, se rendant ainsi aux réclamations des épiciers du coin, qui s'ils avaient été dans l'obligation d'adopter les heures d'affaires prévues dans le projet de loi initial, se seraient trouvés pour la majorité dans une situation telle qu'ils auraient dû pour la plupart fermer leurs portes, ce qui aurait créé un problème social très grave non seulement pour eux mais pour la population des quartiers populaires où l'on en trouve le plus grand nombre.

La loi qui entrera en vigueur avec le premier janvier a été le résultat de longues études. Elle répond à un besoin réel, besoin qui s'est surtout fait sentir à la suite de l'ouverture et de la prolifération des centres d'achats dans la périphérie de nos grandes villes et des centres moyens.

Ces derniers, parce qu'ils s'établissaient dans des endroits où la réglementation des heures d'affaires était beaucoup plus libérale, pouvaient faire aux centres commerciaux traditionnels une forte concurrence en demeurant ouverts autant de soirs qu'ils le désiraient en plus d'offrir à leur clientèle l'usage de vastes terrains de stationnement. Graduellement les municipalités en étaient venues à l'obligation de modifier leurs règlements, mais il existait encore des différences qui favorisaient un secteur du commerce au détriment des autres. Ainsi, à Québec même, depuis quelques années, nos magasins ouvraient leurs portes plus d'un soir par semaine, le jeudi et le vendredi, mais dans les municipalités de banlieue plusieurs établissements commerciaux l'étaient un ou deux soirs de plus régulièrement.

La loi aura pour effet de régulariser une situation qui devenait de plus en plus incontrôlable. Elle mettra fin à une concurrence injuste pour une partie des établissements commerciaux. Quel effet aura-t-elle sur l'avenir des centres d'achats? Il est possible que temporairement ceux-ci passent par une période de stabilisation et qu'ils ne connaissent pas les agrandissements considérables et fréquents des dernières années. Mais lorsque la situation se sera normalisée, leur expansion reprendra au même rythme. Ils répondent à des besoins créés par l'expansion des villes et de leurs banlieues, à une évolution du commerce et des habitudes d'achat de la population. Avec les facilités de stationnement qu'ils peuvent mettre à la disposition de leurs clients, ils sont assurés de jouir d'une grande popularité, d'autant plus qu'ils sont souvent plus faciles d'accès parce que, pour s'y rendre, on n'a pas à subir tous les inconvénients de la densité de circulation qui existe dans le coeur des villes ou dans les centres de quartiers.

Les établissements commerciaux seront donc désormais ouverts plus de 70 heures par semaine. Il ne faudrait pas cependant en conclure qu'il s'agira des heures de travail du personnel. Celles-ci sont déterminées par décrets ou encore à l'intérieur de conventions collectives. Dans les faits, la loi n'apportera que peu de changement à la situation qui prévaut actuellement, parce que les magasins suivent en général des horaires identiques à ceux qu'elle fixe, mais elle établira une uniformité devenue indispensable.

Raymond DUBE

L'OPINION DU LECTEUR

Les Manifestations

Malgré une certaine insistance à les faire admettre, nous croyons que les manifestations d'envergure sont d'intérêt douteux en temps ordinaires, et des agissements intolérables en période d'agitation comme aujourd'hui.

Nous ne croyons pas à ce moyen d'expression exubérant et provocateur. Il est étrange à notre conception de la démocratie de voir des multitudes se déplacer d'une ville à l'autre et marcher en vociférant jusqu'aux portes des parlements. Ils se décideront peut-être d'enfoncer les portes et de faire feu. C'est ce qui peut arriver si nous ne nous pressons pas de fixer des normes aux manifestants et de les rendre inoffensifs.

En supposant que les organisateurs soient de simples metteurs en scène, des extrémistes peuvent joindre les rangs des marcheurs pour mettre à exécution de sinistres desseins. Un régime de gouvernement responsable suppose ni superstructure, ni infrastructure capable d'ébranler ses fondements.

Quand la clandestinité et la criminalité fleurissent, les gouvernements sont tranquilles, en vénération devant la liberté de parole, ou en tiraillements sur les juridictions. Pendant que les manifestants s'enchaînent pour contester, nos autorités se disloquent et s'affaiblissent.

Dans l'affaire du règlement de la ville de Montréal sur les manifestations, Ottawa aurait été bien avisé s'il avait jugé à propos de poser momentanément la sourdine sur ses supposées prérogatives, et rechercher en premier lieu une intelligence avec les autorités de la ville de Montréal, pour que n'éclate pas au grand jour cette controverse sur les juridictions, qui devait donner bon pied et bonne presse aux agitateurs.

Les récentes manifestations à Montréal témoignent d'une société saturée du désir de résister à l'autorité, et de nos habitudes verbeuses et déclamatoires. Sommes-nous entrés dans une phase de la confusion générale ? A moins d'un raffermissement des forces de l'ordre sur les éléments perturbateurs Québec s'enfonce dans un Etat chaotique.

Alphonse ROY,
95 Saint-Jean,
Québec.

VU D'OTTAWA

Tôt... en 1970

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Le "message" des Fêtes du premier ministre Trudeau parlait principalement de paix, un voeu mondial pour lequel depuis 1970 ans (et plus) il n'y a pas eu surplus de... bonne volonté sur terre, mais son message "domestique" si je puis dire, a été lancé au cours de sa conférence de presse du 22 décembre quand il a indiqué que "le plus grave problème de 1970 sera l'inflation, contre laquelle nous devrons manoeuvrer de façon fructueuse et ceci tôt durant l'année".

En d'autres termes, le premier ministre Trudeau estime qu'il y a urgence et il a indiqué qu'il n'entend pas se soustraire aux décisions rigoureuses qu'il devra prendre, même si elles ne sont pas politiquement ce qu'il y a de plus... rentable. "Nous n'avons pas le choix", a résumé le premier ministre. Il sera pour lui périlleux de resserrer davantage les pinces de sa politique d'austérité fiscale, car il sera inévitablement accusé alors de risquer la stagnation de notre économie, de placer des industries en détresse avec un crédit trop sévèrement contrôlé et enfin de procéder de façon "inhumaine" en créant du chômage, y compris dans la fonction publique fédérale (comme l'a déjà dit M. Stanfield).

A ceci, M. Trudeau a déjà répondu que ce serait infiniment pire de voir l'inflation galopante détruire l'économie canadienne et atteindre toute la population, particulièrement les deux tiers des citoyens qui ne peuvent négocier collectivement leurs salaires, de même que les pensionnés. Dans un tel cas, le dollar canadien finirait par être dévalué. On se souvient de ce que ça valut à M. Diefenbaker en 1962. Il y a aussi pour Ottawa des impondérables en jeu. Ainsi, l'économie canadienne est en grande partie dépendante des fluctuations de celle des Etats-Unis et si nos voisins du sud ont en 1970 des difficultés à contrôler "leur" inflation, cela se répercutera inévitablement sur la nôtre. Chez eux, en outre, la conjoncture internationale a de plus fortes réactions sur l'économie. Notons encore qu'aux Etats-Unis, les opinions des experts sur le climat économique de 1970 varient, bien qu'en général on prévoit que tout va continuer d'être à "la hausse". La situation continuera d'être délicate si le taux de l'intérêt (qui doit être plus alléchant chez nous qu'aux Etats-Unis ou sur le marché de l'Eurodollar si l'on veut y attirer des capitaux) reste élevé. Or, peut-il en être autrement quand on vient de voir un gouvernement provincial comme celui du Québec obligé d'emprunter à près de 10%? Le gouvernement fédéral, avec un budget d'austérité, a certes laissé 600 millions de dollars de "jeu" en s'imposant (de même qu'au... peuple) un surplus d'à peu près ce montant. Mais est-ce assez et comment a-t-on collaboré ailleurs dans l'administration publique?

Déjà, M. Trudeau a soutenu là-dessus que la province d'Ontario en particulier, de même que la Colombie-Britannique et l'Alberta à des degrés moindres, n'ont pas suffisamment tiré dans le collier. Il a même indiqué qu'il n'hésitera pas, dans le prochain budget sans doute, à imposer de nouvelles restrictions régionales. Le ministre des Finances de l'Ontario a protesté de sa bonne volonté mais c'est évidemment à la conférence fédérale-provinciale de février sur l'économie du pays que l'affrontement réel surviendra. Même dans le cas de la province de Québec, où les députés viennent de se payer une hausse de traitement où les ministres se demandent si une seule limousine équipée à la "Onassis" c'est suffisant et où les budgets supplémentaires ne cessent de déboulер après un drôle de budget, il sera difficile de prétendre qu'on s'est serré la ceinture. En passant, ce n'est pas dans un tel climat que les députés fédéraux peuvent s'imaginer qu'ils ... obtiendront, eux, tôt la parité de salaire avec leurs "pauvres" cousins du Québec, surtout quand l'on sait, aussi, que le NPD va s'opposer en bloc à pareille idée, estimant que l'on peut... survivre avec 19,000 dollars.

En février, M. Trudeau va probablement inviter les provinces à collaborer davantage ou à lui céder de leurs pouvoirs pour qu'il puisse manoeuvrer plus efficacement contre la hausse des prix et des coûts. On va lui dire qu'il possède déjà suffisamment de leviers fiscaux et monétaires et qu'à la vérité (comme l'a déjà déclaré M. Robarts) le problème lui appartient seul pour ces raisons. D'autres feront allusion au dernier rapport du Conseil économique du Canada et suggéreront que l'inflation tire à sa fin et qu'il pourrait être périlleux de trop freiner l'économie. Il y aura aussi les droits constitutionnels "sacrés" que l'on n'est pas disposé à utiliser soi-même, mais qu'on ne consentira jamais à céder aux "centralisateurs". Par contre, qu'on imagine le fouillis qu'apporteraient au Canada 10 contrôles provinciaux des prix avec les disparités économiques régionales, les conditions politiques locales (comme l'approche d'élections provinciales), etc.

En d'autres termes, Ottawa est assuré d'avance de tout se faire... remettre sur le dos, mais sans pouvoirs additionnels. M. Robarts, dont le gouvernement a été le plus critiqué, ne pourra qu'être moins... magnanime, oncle... riche, à la prochaine conférence et le gouvernement Trudeau sera forcé, ou si l'on veut se... forcera pour faire l'unanimité des provinces contre lui, d'une façon passive au minimum. Là encore, M. Trudeau jouera gros jeu, car toutes les provinces c'est un gros poids comme certains de ses prédécesseurs l'ont vu, y compris M. St-Laurent, dont on traitait jadis le gouvernement d'arrogant. "Inhumain" n'est pas beaucoup mieux. Il est vrai que l'opposition provinciale ou fédérale n'offre pas beaucoup de solutions, M. Stanfield parlant par exemple vaguement de volontariat accepté par le travail et l'industrie qui n'ont pas encore pris, dit-il, le gouvernement au ...sérieux. Mais si un gouvernement "inhumain" n'est pas pris au sérieux, que devra-t-il faire pour l'être? Autre chose certes, mais personne ne sait trop quoi exactement. D'ailleurs, c'est au gouvernement, élu pour agir, à assumer ses responsabilités, à administrer et à en subir les conséquences politiques. Quand ils étaient dans l'opposition et qu'ils fouettaient le gouvernement Diefenbaker à propos de chômage, les libéraux critiquaient principalement. A chacun son tour et son rôle. Aujourd'hui, M. Stanfield peut donc dire que l'inflation n'est pas une nouveauté de... 1969 et que M. Trudeau a subi un échec majeur sur ce terrain, même si le premier ministre réplique que la ... moyenne au bâton du Canada est meilleure que celle de nombreux autres pays, dont les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Certes, il y a toujours la Commission des Prix et des Coûts que dirigent MM. Young et Gérin-Lajoie. C'est à peine si on a remarqué qu'elle n'a pas tenu son fameux colloque du début de décembre avec les leaders du travail et de l'industrie. En passant, M. Gérin-Lajoie paraissait en même temps passablement occupé à pondre, sans trop parler de son statut particulier... pour un journal montréalais, une kyrielle d'articles qui se voulaient peut-être aussi retentissants que certaine causerie de M. Gérard Filion mais qui, aux dernières nouvelles, ont fait un significatif... plouc.

On raconte à Ottawa que cette commission, sachant déjà que les unions ouvrières sont prêtes à accepter un gel des prix mais pas des... salaires comme elles l'ont raisonnablement indiqué l'automne dernier, va envoyer sous peu une invitation à seulement quelque 300 industriels de premier plan du pays pour s'assurer leur collaboration volontaire. Mais déjà, bon nombre d'entre ces... mêmes ont indiqué à des journaux financiers, dont le "F. Post", qu'ils prévoient que les prix vont augmenter en 1970. En attendant, la commission enquête toujours sur le prix de l'acier et on parle de lui confier d'autres travaux du genre, pour lesquels, je l'ai déjà signalé, le Conseil Economique est déjà tout aussi bien équipé. Par contre, pas question d'y regarder de trop près dans le cas du nickel, surtout exporté. Du côté de l'automobile, c'est également un cas particulier avec le pacte canado-américain qui a ses... autres avantages. Bref, la commission fait passablement "bébelle" pour employer un langage de... saison et il faut dire encore que son président, M. John Young, n'a ébloui personne lui non plus, à partir de sa première conférence de presse. Mais on ne saurait exiger, d'autre part, d'un organisme qui n'a aucun pouvoir réel, de faire plus que les gouvernements provinciaux ou même... le gouvernement fédéral. En somme, l'expérience n'a pas fonctionné et d'autres n'auraient probablement pas fait beaucoup mieux.

Tout ceci permettra toutefois au premier ministre Trudeau et à son ministre des Finances, M. Benson, de dire, dans le prochain budget, au printemps: "Certes c'est dur, mais vous vous souvenez, la commission, Young-Gérin-Lajoie, les industries, les syndicats, les provinces: Nous avons tout essayé"... M. Trudeau sera critiqué de toutes parts, y inclus dans certains secteurs de son entourage où l'on subira mal les pressions ou encore où l'on voudra dépenser davantage: son leadership subira son test le plus rigoureux depuis les élections générales de 1968.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Le gouvernement reconnaît l'organisme touristique le "Triangle du Québec"

par Yves JARRETIE

Le "Triangle du Québec", nouvel organisme touristique en même temps que le nouveau mode de tourisme en soi, est désormais officiellement reconnu par le gouvernement québécois puisque le ministère du Tourisme vient de lui accorder, en date du 22 décembre dernier, une subvention de $27,000.

Cette subvention, accordée pour l'exercice 1969-70, permettra à l'organisme d'imprimer 500,000 copies de son dépliant touristique d'ici la fin du mois de février 1970.

Il est bon de rappeler que l'Association du Triangle du Québec est une initiative du conseil touristique de Sherbrooke qui a mis le projet à l'étude depuis 1968; présenté au ministère du Tourisme ainsi qu'aux dirigeants des différentes municipalités qu'il implique, le projet a été concrétisé par la fondation, le 16 octobre dernier, de l'organisme sous l'appellation prénommée.

En quoi consiste exactement ce nouvel organisme et vers quels buts tend-il ?

Au départ, et tel que spécifié par M. Réjean Beaudoin, responsable du comité du Tourisme de Sherbrooke, on a pu constater que le touriste se rendant à Montréal, désire également visiter Québec; il fait donc le trajet aller et retour, trajet passablement long et monotone; par ailleurs, en organisant un circuit touristique à trajet triangulaire, partant de Montréal et passant par Sorel, Québec, Thetford Mines, Sherbrooke, Magog, Granby, puis retour sur Montréal, le touriste peut profiter d'un parcours qui, tout en étant seulement un peu plus long, a l'avantage d'être beaucoup plus pittoresque et d'offrir la possibilité de connaître plus d'aspects du Québec que ne peuvent lui en donner les seules visites de Montréal et Québec.

Différents aspects se dégagent de cette nouvelle façon de voir le tourisme.

En premier lieu, la mise en place de ce circuit "triple" supprimera la rivalité pouvant exister entre les différentes municipalités qui cherchent actuellement à attirer chez elles le plus grand nombre possible de visiteurs.

Pourquoi "triple"? Parce que le touriste pourra non seulement profiter du circuit principal, mais également des circuits secondaires consistant l'un à effectuer un tour de ville dans chaque municipalité, le second étant un circuit régional, permettant au visiteur de faire le tour de la région environnante.

La mise sur pied d'un tel circuit présente un intérêt non seulement touristique, mais également économique; l'apport économique que représente l'industrie touristique sera beaucoup mieux réparti et profitera à toute la région ainsi desservie, sans pour cela nuire aux deux principales villes représentées par Québec et Montréal.

La clientèle éventuelle se trouve localisée dans un cercle dont le rayon, partant du centre du triangle s'étend sur une distance de 500 milles.

La superficie ainsi couverte comprend une population qui représente 90 p.c. du marché du "Triangle".

Le produit national brut

La Suède a dépassé le Canada en 1968

par Raymond BRANCON

Les dimensions relativement réduites — et même très réduites — de pays densément peuplés et possédant une science et des techniques avancées, fussent-ils dépourvus ou presque de matières premières, ne sont aucunement un handicap, à notre époque, devant des pays dix, vingt ou cinquante fois plus vastes qui disposent d'importantes sources de matières premières.

L'accès des pays industrialisés ou en voie d'industrialisation aux richesses minières d'autres régions du globe, est facilitée aujourd'hui par les investissements étrangers et les sociétés multinationales.

La production industrielle et le niveau de vie ne sont pas davantage liés aux dimensions territoriales. Une population nombreuse est préférable à de grands espaces, de pénétration et d'exploitation difficile et, partant, onéreuse. La concentration industrielle est même un atout majeur, en ce sens qu'elle permet de réduire les prix de revient.

En 1968 comme en 1967, le produit national brut de plusieurs petits pays d'Europe dont le dynamisme va de pair avec une sage administration, a été supérieur à celui de pays plus vastes et plus peuplés.

Ainsi le produit national brut par habitant, de la Suède, a dépassé, en 1968, celui du Canada (3,331 dollars américains contre $2,995), ne le cédant qu'aux Etats-Unis ($4,255).

Au quatrième rang mondial vient la Suisse, qui en dépit de l'exiguité de ses 15,944 milles carrés peuplés de six millions d'habitants, a eu un PNB de $2,775, devant le Danemark ($2,540).

Enfin, la France émerge du lot de tête des six pays du Marché commun en se classant au sixième rang mondial avec un PNB par habitant, de $2,516; elle est suivie de l'Australie ($2,359), Norvège ($2,301), Allemagne occidentale ($2,279), Belgique ($2,150), Pays-Bas ($1,973), Grande - Bretagne ($1,841), Nouvelle - Zélande ($1,724) et Finlande ($1,646).

Ces chiffres sont extraits d'une étude économique de la revue américaine Pick's World Currency Report, relative à l'année 1968. Cette étude concerne 83 pays du monde.

A la Commission de la fonction publique

M. Charles Lussier nommé commissaire

OTTAWA (PC) — M. Charles Lussier, présentement sous-secrétaire d'Etat adjoint, a été nommé commissaire de la Commission de la fonction publique, en remplacement de M. Yves Labonté, qui a démissionné, l'automne dernier, pour devenir président de Radio-Québec. Il assumera ses fonctions à compter du 1er janvier.

Telle est la nouvelle communiquée, hier, par une déclaration écrite du cabinet privé de M. Trudeau.

M. Lussier a aussi occupé le poste de délégué général de la province de Québec à Paris, de 1961 à 1965, et auparavant celui de directeur de la Maison des étudiants canadiens à Paris, avant de devenir haut fonctionnaire fédéral.

Entré d'abord au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à titre de sous-ministre adjoint à la citoyenneté, il est passé au Secrétariat d'Etat, en 1966, puis a été détaché, en 1967, comme conseiller spécial auprès du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Il a participé, à ce poste, à l'élaboration de la politique relative au plateau continental et aux négociations internationales avec la France et les Etats-Unis. En 1968, M. Lussier a réintégré son poste actuel au Secrétariat d'Etat.

VIE ARTISTIQUE

Le nouveau commissaire a été mêlé à divers aspects de la vie artistique et universitaire. Il a servi comme directeur de la Fondation du Théâtre du Nouveau-Monde, et comme directeur du Centre de recherches en relations humaines de l'Université de Montréal.

Après des études en droit à la même université et à l'université McGill, M. Lussier a commencé à pratiquer le droit en 1947, en se spécialisant dans les relations de travail.

C'est aussi un ancien commentateur de politique internationale à la radio.

Né en 1920, M. Lussier a aussi été membre de diverses missions internationales.

En 1965, il était l'un des membres de la mission canadienne à la 27e Conférence internationale sur les droits de l'homme, à Genève; il faisait également partie de la mission ministérielle déléguée en Amérique latine en 1968.

En 1969, enfin, il a assisté, à titre de membre de la mission canadienne, à la conférence de Niamey sur la coopération multilatérale entre les pays francophones.

M. Lussier est marié et père de quatre enfants.

DERNIERE CHANCE
INCROYABLE
MERCREDI 31 DECEMBRE
VENEZ DÈS 9h.30
• CENTRE-VILLE 9h.30 a.m. - 5h.30 p.m. • SAINTE-FOY 9h.30 a.m. - 6h. p. m.
• SOLDES APRES NOEL
• RABAIS EXTRAORDINAIRES
• ECONOMIES FANTASTIQUES
Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY
QUEBEC

Pas de "femme de l'année" au Canada pour 1969

par Jean SHARP

De la PRESSE CANADIENNE

Pour la première fois depuis des années, les rédactrices de pages féminines, au Canada, ont été incapables de nommer une "femme de l'année". Ce précédent arrive à un moment où deux autres pays, Israël et l'Inde, ont des femmes comme premiers ministres.

Dans le sondage annuel effectué par la Presse Canadienne depuis 1951, les rédactrices féminines des journaux, de la radio et de la télévision choisissent par vote les femmes qui ont le plus attiré l'attention publique dans leurs domaines respectifs, et également la femme qui a été le plus en vedette dans l'actualité, au cours de l'année.

La Presse Canadienne a recueilli cette année 32 votes pour 16 femmes différentes, Il y a eu par ailleurs 60 abstentions, accompagnées du commentaire général disant qu'aucune femme n'avait été assez sensationnelle, en 1969, pour en faire la "femme de l'année". Au cours des années passées, les femmes journalistes avaient choisi, entre autres, Charlotte Whitton, Judy LaMarsh et Nancy Greene.

Mlle LaMarsh, ancien ministre dans le cabinet fédéral, a été choisie par une très grande majorité comme la "femme de la décennie". Elle s'est retirée de la vie politique, l'an dernier, et est retournée à la pratique du droit à Niagara Falls.

Au début de 1969, elle a publié un livre de mémoires: "Bird in a Gilded Cage", dans lequel elle discutait ouvertement de l'attitude de ses collègues et de la politique canadienne en général, pendant les huit années qu'elle a passées au Parlement.

LES CHOIX

Les femmes qui ont reçu le plus de votes, dans les diverses catégories, sont: Grace MacInnis, pour les Affaires publiques; Nancy Greene, pour les sports; Margaret Laurence, pour la littérature; Monique Leyrac, pour la musique; Geneviève Bujold, pour le théâtre, cinéma, radio et télévision; l'article qui, au cours de 1969, a été le plus significatif pour les femmes en général, concernait l'usage des drogues chez les adolescents.

Mlle Bujold, choisie comme étant la femme la plus éminente en 1969 dans le domaine du théâtre et du cinéma, a joué dans deux films, cette année, dont le premier était dirigé par son mari, Paul Almond. Ce film, qui porte le titre de "The Act of the Heart", doit être montré au début de 1970.

Beaucoup de publicité a été faite autour de Geneviève Bujold lorsqu'elle a été choisie pour jouer le rôle d'Anne Boleyn, dans le film "Anne of the Thousand Days", aux côtés de Richard Burton.

Monique Leyrac, qui tient également un rôle dans le film "The Act of the Heart" a été choisie comme la femme la plus éminente dans le domaine de la musique. Elle a été invitée à l'émission d'Ed Sullivan, en juin dernier.



TELEPHONE SANS FIL — On a présenté récemment au Design Centre de London, en Ontario, un téléphone expérimental sans fil (à droite). Il représente une amélioration sensible sur les premiers téléphones dont le modèle utilisé ici date de 1895. (Téléphoto PC)

Le nombre d'adolescents narcomanes augmente très rapidement aux E.-U.

par Terri SHAW

NEW YORK (PA) — A peine âgé de 14 ans, Sammy était déjà un cambrioleur expert; il le fallait bien puisque sa ration quotidienne de drogue lui coûtait $30 tous les jours de la semaine.

Dora avait 15 ans; fille d'un détective, elle demandait souvent de l'argent à son oncle pour s'acheter des robes mais elle l'utilisait pour se procurer de l'héroine.

Sammy et Dora sont maintenant en traitement au centre pour adolescents, dans le Bronx mais des milliers d'autres jeunes de leur âge n'ont pas cette chance.

En effet, les experts disent que le nombre des habitués chez les jeunes de 9 à 19 ans augmente très rapidement, que ce soit dans les quartiers de taudis ou dans les banlieues cossues de la métropole américaine.

Le décès du petit Walter Vandermeer, un garçon de 12 ans trouvé mort la semaine dernière, dans une salle de bains d'un taudis de Harlem, après qu'il eut pris une trop grande dose de drogue soulignait le problème de façon aiguë.

Mais Walter, bien qu'il soit la plus jeune victime connue, n'est pas le seul puisque, selon le directeur adjoint des services médicaux de la ville, le Dr Michael Baden, 214 usagers de moins de 20 ans ont été tués par l'héroine cette année.

PLUS JEUNES

Le nombre des adolescents narcomanes atteindrait d'ailleurs 20,000 et, le plus affreux est que les enfants commencent à utiliser l'héroine de plus en plus tôt.

Dans le New Jersey, deux petits frères, âgés de neuf et 10 ans, ont dû être confiés à un centre d'assistance.

Par ailleurs, l'usage de l'héroine est pour le moment la principale cause de décès dans la catégorie d'âge allant de 15 à 35 ans, dans la ville de New York.

Le malheur est qu'il y a peu de centres qui acceptent de traiter les jeunes de moins de 18 ans.

Le directeur d'une de ces institutions spécialisées en désintoxication affirmait récemment qu'au cours d'un seul mois, cette année, il avait dû refuser l'admission à plus d'une centaine de jeunes narcomanes de familles moyennes.

Il semble que la principale difficulté vienne du fait que les jeunes ne veulent pas croire que même une seule expérience peut suffire à leur rendre la drogue indispensable.

Le traitement consiste, entre autres à faire prendre des doses quotidiennes de méthadone, une drogue qui supprime le besoin d'héroine.

Mariage chrétien d'un prince zoulou

NONGOMA, Afrique du Sud (Reuter) — Le prince Goodwill Zwelithini, héritier présomptif du trône de Zoulouland, en Afrique du Sud, a épousé samedi, la fille d'un instituteur au cours d'une cérémonie chrétienne sans apparat.

Les sorciers guérisseurs, vêtue de peaux de léopard, et les femmes portant les costumes typiques de la tribu, chantaient à l'extérieur de l'église St. Margetet à Nongoma, pendant qu'à l'intérieur, le prince, âgé de 21 ans, et sa femme, Sibongili Diamini, 20 ans, échangeaient leurs serments.

La mariée était de blanc vêtue, et le prince en costume redingote, était accompagné de six garçons d'honneur.

Pour la première fois avait lieu le mariage d'un héritier présomptif du Zoulouland, selon les rites chrétiens.

Après la cérémonie nuptiale et la réception, le prince devait se revêtir d'un costume traditionnel pour assister aux festivités, au palais royal, près de Nongoma.

Le prince Goodwill est un descendant en ligne directe de Mpande, frère des fameux rois zoulous Chaka et Dingaan.

Mme Nixon souffre de ne pouvoir aller où bon lui semble

WASHINGTON (PA) — En terminant sa première année comme première Dame des Etats-Unis, madame Pat Nixon a déclaré que la Maison-Blanche lui paraît plus appréciable "dans la mesure où elle partage avec les autres".

Ce qui lui manque, c'est de pouvoir comme autrefois aller où bon lui semble.

L'épouse du président américain a également souligné que la nomination d'un nouveau personnel de presse orienté vers la télévision, ne signifiait pas qu'elle cherche à se donner un nouveau visage.

Au sujet de rumeurs voulant que son apparence fragile s'apparente à une mauvaise santé, madame Nixon a déclaré qu'elle avait subi un examen médical complet en novembre, et que les résultats ont été en tout point satisfaisants.

"Je ne souffre pas d'anémie", a dit madame Nixon, ajoutant que sa mince taille vient du fait qu'elle dépense beaucoup d'énergie.

De caractère optimiste, elle préfère garder l'espoir en l'avenir, et estime que son mari effectue un très bon travail. Pour ce qui est des critiques, elle ajoute: "Je ne connais pas un homme dans l'histoire qui n'ait pas fait l'objet de critiques".

La première Dame des Etats-Unis écrit quotidiennement son journal, mais elle a déclaré au cours d'une interview à Washington, qu'elle n'a pas l'intention de publier un livre.

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

HOLT RENFREW

Les deux magasins
Holt Renfrew,
Place de l'Hôtel de Ville
et
Place Ste-Foy
seront ouverts
ce soir mardi,
jusqu'à 9h.30 p.m.



LES ENFANTS EN VEDETTE — Le temps des fêtes appartient aux enfants et ces trois enfants royaux le savent bien. Ce sont le prince Edward, fils cadet de la reine Elizabeth d'Angleterre, Lady Sarah Armstrong-Jones et le vicomte Linley, enfants de la princesse Margaret qui saluent alors qu'ils se préparent, en compagnie de la reine à partir pour Sandrigham où ils fêteront l'arrivée de la nouvelle année. (Téléphoto PA)



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont:

Mme Lucille Tremblay
Tél.: 524-1867
Mme Rolande Nadeau
Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier
Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers
Lévis—839-9575

SIMPSONS-SEARS



CONCOURS PROFITABLE A TOUS !

SOMME A GAGNER CE SOIR: $1,000
(en marchandises)

EN EFFET, NE MANQUEZ PAS DE PARTICIPER A NOTRE CONCOURS REGULIER! LE NOM CHANCEUX EST CHOISI CHAQUE MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR... AINSI QUE LE SAMEDI APRES-MIDI à 4h. 30!

MONTANT INITIAL $500
(en marchandises)

MAGASIN OUVERT DE 9H.30 A.M. A 9H.30 P.M. JUSQU'AU 23 DECEMBRE INCLUSIVEMENT!

SIMPSONS-SEARS



Sears
RÉCLAME des RÉCLAMES
POUR L'HIVER 1970
NOTRE PLUS GRANDE VENTE PAR CATALOGUE DE L'ANNEE
voici pour vous l'occasion de profiter de plus de 700 articles à prix réduits
FIN DE VENTE 7 MARS 1970
ACHETEZ PAR TELEPHONE
DITES "SUR MON COMPTE". VOIR DETAILS SUR LE CREDIT PAGE 189

VENEZ CHERCHER LE VOTRE A NOTRE COMPTOIR DU CATALOGUE

SI VOUS NE POUVEZ ABSOLUMENT PAS VENIR AU MAGASIN,
COMPOSER: 529-9811

Vos commandes seront exécutées avec soin ! Et... vous ne dites que "Portez à mon compte", s.v.p.!

Haute couture

Une collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : comment mesurer un ourlet

Je ne sais pas pourquoi certaines personnes ont tant de difficultés à mesurer un bas de robe. C'est sans doute dû aux circonstances. Je vais de toutes façons donner ici quelques conseils qui peuvent s'avérer utiles.

Si vous vous placez sur un plancher au lieu d'un tapis pour mesurer, c'est déjà bien. Mais si vous placez un repaire (épingle ou craie) à tous les trois ou quatre pouces, c'est beaucoup moins bien.

La meilleure façon de mesurer l'ourlet d'un vêtement est de le faire rapidement, et sans parler, aussi ennuyant que ça puisse être.

En plus de modeler le vêtement dont il faut mesurer le bas, il faut que le sujet porte aussi les vêtements de base et les souliers qu'il a l'intention de porter avec le vêtement, car les vêtements de base affectent les courbes du corps et les souliers modifient la posture.

Le sujet doit se tenir droit, les mains de chaque côté du corps, le poids bien réparti également sur chaque jambe.

A l'exception de la respiration (oui, on a le droit de respirer !), il faut que le sujet reste complètement immobile tout au long du travail. La tête elle-même ne doit pas bouger, et encore moins les bras.

C'est la personne qui prend les mesures qui doit se mouvoir autour du sujet.

Une fois que vous avez commencé à mesurer, complétez le travail le plus vite possible. Si vous utilisez des épingles, il faut qu'elle se touchent toutes, et si vous utilisez un marqueur avec craie, il faut faire une ligne continue, tout le tour.

faites la marque un peu plus bas que l'endroit où vous replierez l'ourlet. Assurez-vous que le marqueur est à niveau et bien perpendiculaire au plancher pendant toute l'opération.

Quand vous avez fini de marquer, vérifiez en faisant un autre tour, encore rapidement. Reprenez ensuite le vêtement en main.

Etendez la robe à l'envers sur une table ou autre surface plane; retournez ensuite l'ourlet de façon à ce que la marque de l'ourlet soit à l'intérieur de la robe. Ici, retournez d'abord l'ourlet vis-à-vis les coutures des côtés puis du centre, et enfin le reste. Epinglez à un demi-pouce du pli.

Maintenant, il s'agit de faire preuve de bon sens. Si le bas paraît déraisonnablement croche ou ne suit pas le sens du tissu à un ou deux endroits, ajustez-le en conséquence.

Quand il s'agit d'une robe droite, il n'y a pas de difficulté, l'ourlet étant presque droit, quelquefois légèrement arrondi sur les côtés.

Quand il s'agit d'une robe de ligne A, tout le tour de l'ourlet suivra une courbe consistante.

Cependant il y a des exceptions possibles, dues à des défauts anatomiques, comme par exemple dans le cas d'une hanche plus haute que l'autre. A moins que les altérations nécessaires n'aient été faites sur le patron, ces défauts apparaîtront dans la conformation de l'ourlet, mais ce sera sans importance, pourvu que l'ourlet soit bien droit quand la robe est portés.

Une fois l'ourlet bien épinglé, faites porter la robe à nouveau pour une dernière vérification.

S'il est bien égal, faufilez à un demi-pouce du pli. Enlevez maintenant les épingles.

Avec une règle, égalisez l'ourlet à la craie. Généralement, l'ourlet doit avoir entre 1 7-8 pouce et 2 3-8 pouces de largeur. Les bas circulaires qu'on doit nécessairement faire boire seront plus étroits, ce qui facilite le travail. Les ourlets de robes droites ou de tricot peuvent être jusqu'à 2 1-2 pouces à 3 pouces de largeur. Une fois le bas égalisé, coupez le surplus.

Finissez de la façon que vous préférez.

S'il y a beaucoup de tissu à faire boire, passez d'abord un long point de faux fil lâchement à 1-4 pouce du bord. Glissez le vêtement, toujours à l'envers, sur la planche à repasser et égalisez le tissu à faire boire. Avec le fer à vapeur, faites rapetisser le tissu à faire boire. Posez ensuite le ruban à finition, si désiré.

Dans tous les cas, il faut faufiler à un demi-pouce du bord avant de finir.

En terminant, il faudrait peut-être mentionner que plusieurs grands couturiers préfèrent que l'arrière d'une robe soit légèrement plus long que l'avant.



La progression normale d'un mariage: Il parle, Elle écoute; Il écoute, elle parle; "Ils parlent, les voisins écoutent!"

L'humour doit être une chatouille et non une gifle

— Paul Legendre

par Micheline PARADIS

Parce que "l'humour doit être une chatouille et non une gifle" Paul Legendre, réalisateur de l'émission matinale "Chez Miville", conférencier invité au déjeuner du club Richelieu hier, a déridé les convives avec un sujet déjà fort exploité par Sacha Guitry: le mariage et les femmes!

L'humour est à son avis la pierre d'achoppement qui fait traverser et supporter les crises de la vie familiale, sociale, politique et paroissiale. Il sert à garder le sens de l'essentiel et du futile. Fort donc de cette sérénité souriante, Paul Legendre a étayé ses propos philosophiques d'exemples triés sur le volet, largement empruntés des sujets tabous pour ne pas dire traditionnels, le mariage, la fidélité conjugale et la religion.

Sans vitriol

Mettant son grain de sel sans jamais y inclure un soupçon de vitriol, il a raconté l'anecdote suivante: "Il y a des hommes qui n'ont que ce qu'ils méritent. Les autres sont célibataires! (S. Guitry). Or, ce dernier s'est marié huit fois... M. Legendre d'ajouter: "Il faut alors plus de patience et moins de passion!

L'humour pour lui doit se situer entre l'ironie et la charité et doit faire rire l'esprit et sourire le coeur. Il a le don de décontracter les individus, surtout les conjoints, de certaines inhibitions inconscientes, dont on se débarrassait naguère au confessionnal et dont on se libère aujourd'hui chez le psychiatre.

Non au sectarisme

Le conférencier a reproché au christianisme d'avoir agité l'épouvantail du sectarisme, lequel a toujours tué plus qu'il n'a invité. Pour lui, juger, c'est déjà condamner. Il croit qu'une large proportion des ménages désunis ont été détruits à cause de l'intransigeance maladive d'un conjoint imposant à l'autre son style de vie et sa façon de penser.

L'évolution d'un mariage peut éventuellement ressembler à cette caricature: avant le mariage, il parle, elle écoute; après le mariage il écoute, elle parle; dix ans plus tard: "Ils parlent, les voisins écoutent".

Le secret du bonheur dans un ménage c'est de laisser croire que l'on aime l'autre pour ses qualités alors qu'on essaie de l'aimer pour ses défauts.

La fidélité conjugale

Paul Legendre croit fermement à la nécessité de l'exclusivité conjugale: "L'amour comporte un risque et un choix. Qui dit choix dit exclusion des autres possibilités". Il explique ainsi son raisonnement: le mari est riche d'une femme réelle et pauvre de toutes les femmes possibles; le célibataire est riche de toutes les femmes possibles mais pauvre d'une femme réelle!

Il ajoute en outre, "qu'on ne se marie pas pour être une personne rangée, mais pour être une personne dérangée".

L'humour est enfin un outil indispensable pour toute manoeuvre de récupération ramenant la sérénité dans le ménage.

Parce que le mariage doit être autre chose qu'une fade routine, parce que ce n'est pas nécessairement une loterie permise par l'Etat et tolérée par le clergé, il doit faire taire la jalousie, la mesquinerie et l'esclavage de l'un et de l'autre, dans l'intérêt commun et surtout celui des enfants.

Bref, dit-il "le mariage est une erreur de jeunesse que tout le monde devrait commettre".



"Le mariage est une erreur de jeunesse que tout le monde devrait commettre."

Avion protégé par la police

LONDRES (AFP) — La célèbre femme - pilote britannique Sheila Scott, qui participe à la course aérienne Londres-Sydney, a obtenu que son appareil, un Piper Comanche, soit gardé par la police durant son escale à Adelaide, apprend-on aujourd'hui à Londres. Miss Scott, qui avait dû faire un atterrissage de fortune près de l'île de Bali, à la suite d'une panne de la quasi totalité de ses instruments de bord, craint en effet que les incidents dont elle a été la victime soient dus à la malveillance. Elle a demandé l'ouverture d'une enquête aux organisateurs de la course.

Même si elle arrive dernière, Sheila Scott peut toujours gagner le premier prix réservé aux équipage féminins pourvu qu'elle arrive à Sydney avant minuit lundi.

$130,000 à une Torontoise

TORONTO (PC) — Une ancienne coiffeuse maintenant à la retraite, Nancy Fryer, de Toronto, a gagné $130,000 quand le cheval "Normandy" s'est classé en tête, samedi, au sweepstake irlandais.

Pour le moment, elle ne sait trop ce qu'elle fera de tout son argent. "Je suis encore trop surexcitée pour songer à des projets", a déclaré Mme Fryer, qui est presque octogénaire.

En achetant son billet de loterie, elle avait choisi le pseudonyme "Hope", et son espoir s'est réalisé.

POILS SUPERFLUS DEFINITIVEMENT DISPARUS

Infirmières spécialisées à votre disposition

Onyx

Clinique d'Epilation par Electrolyse

Huguette Allard i.l.

530, rue St-Jean, Québec
524-8220

Auberge Neptune
(Div. CO-GE-AR)
3135, Chemin St-Louis
AUBERGE Neptune INN
REPAS FAMILIAL du JOUR DE L'AN
Menu de choix, servi de 11h. a.m. à 11h. p.m.
Moitié prix pour les enfants de moins de 10 ans.
● MUSIQUE D'AMBIANCE
● Chapeaux ● Ballons
● Serpentins
● Atmosphère des Fêtes
Réservations: 653-4941
SALLES PRIVEES pour groupes de 25 personnes et plus

Menu du Jour de l'An
MOTEL La diligence
2955 boul. Laurier, Ste-Foy
Réservez à 653-8721
Céleri et olives
Tourtière canadienne
Consommé en tasse
Velouté de poulet
Tournedos Rossini
Côte de boeuf "La Diligence"
Gâteau des Fêtes
Coupe Nouvel An
Thé - Café - Lait
Le couvert: $5.00 - Enfants: $3.75

Bokma
de bouche en bouche...
BOKMA est en vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.
Pour renseignements : Sogexport Inc. 2149 Martillac, Sillery, Qué. Tél. 683-8453



...On se le dit : "Le gros gin BOKMA comble tous vos désirs !" Le gros gin BOKMA a un goût de feu qui plaît à l'homme. Son goût viril porte la femme à le déguster chaud ou froid.

170-D 10 oz. 2.35
170-E 25 oz. 5.45
170-F 40 oz. 8.30

DISTILLÉ ET MÉLANGÉ PAR DISTILLERS CORPORATION LTD, LASALLE, QUÉ.

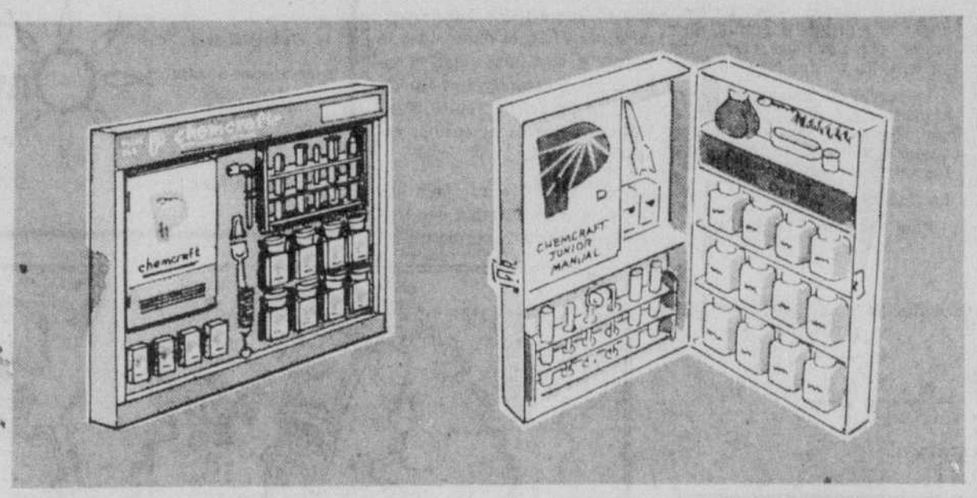
LIQUIDATION de FOURRURES
DES AUBAINES FANTASTIQUES A DES PRIX INFERIEURS AUX PRIX COUTANTS
SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DANS CE JOURNAL, SAMEDI LE 3 JANVIER
Notre salon sera fermé samedi le 3 janvier pour préparer cette colossale vente.
Choix complet de MANTEAUX PRETS-A-PORTER
CHAPEAUX-BONNETS-MANCHONS
LES FOURRURES PREMONT
125 St-Joseph Est — 132 Notre-Dame des Anges
LES STYLES LES PLUS NOUVEAUX
GARANTIE PREMONT
COUPE IMPECCABLE

CANADIAN TIRE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9H.30 - DEMAIN SOIR JUSQU'A 5h.30

VENTE de JOUETS A MOITIE PRIX!

CETTE REDUCTION EST VALABLE POUR TOUS LES JOUETS DANS NOS MAGASINS.



Labo de chimie

Jeu éducatif.
Equipement et produits chimiques.
99-8793

VALEUR REG. $3.99
UNE ECONOMIE DE $2.00

1.99

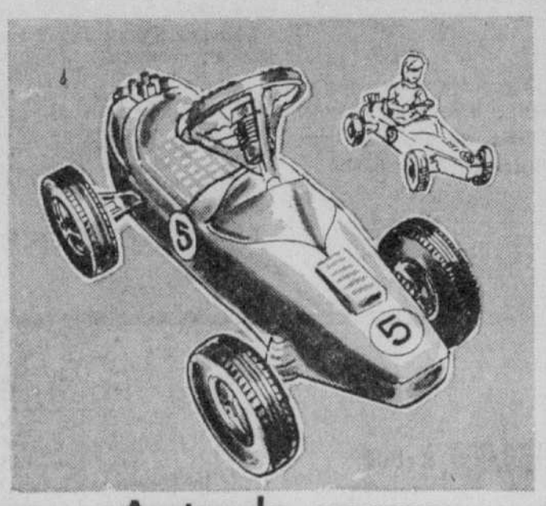
EDUCATIF ET PASSIONNANT!

Labo de chimie Jr

Avec les 12 flacons de produits chimiques, livret d'instructions et d'expériences, équipement de labo et coffret.
99-9667

VALEUR REG. $7.77
UNE ECONOMIE DE $3.89

3.88



Auto de course

LA CHAMPIONNE POUR JEUNES CONDUCTEURS!

Une petite merveille! Gros pneus larges, volant, klaxon 'Beep Beep'. Plastique robuste. Teintes vives.

VALEUR REG. $6.88
UNE ECONOMIE DE $3.44

3.44



Piste de 12 pi.

ULTRA-RAPIDE

Vroum! Action, vitesse, looping! L'auto Mini-Marx en métal fera la joie des petits. Avec ancrage et piste plastique en boucle.
99-9807

VALEUR REG. $1.19
UNE ECONOMIE DE .60

.59



Sculpture lumineuse

Pâte à modeler. Faites des monstres qui scintillent dans le noir. Comme à la TV. 99-9656

VALEUR REG. $1.66
UNE ECONOMIE DE .83

.83



Planche à repasser

Avec pieds réglables et plaques chrome.

VALEUR REG. $3.19
UNE ECONOMIE DE $1.60

1.59

Fer à repasser

De marque réputée. Se branche sur 110 v. Procure une chaleur douce.

VALEUR REG. $2.49
UNE ECONOMIE DE $1.25

1.24



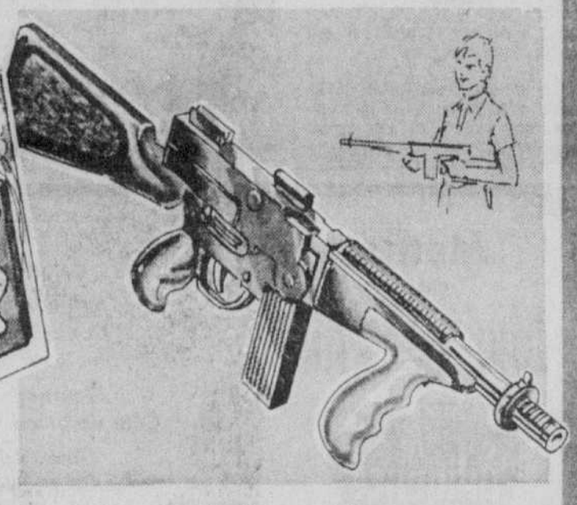
MODELAGE DROLATIQUE

Cirque Gloppy

Pâte idéale pour les petits doigts, non toxique, ne tache pas et ne colle pas! Moulez des animaux.
99-9654

VALEUR REG. .88
UNE ECONOMIE DE .44

.44



Mitraillette

POUR LES FERVENTS DU RAT-TAT-TAT-TAT

Pas d'amorces, pas d'étincelles. Seulement le son réaliste d'un tir continu. Plastique résistant, 23" long. 99-6790

VALEUR REG. .99
UNE ECONOMIE DE .50

.49



PISTE DE COURSE

Zippity

Avec 12 autos fonctionnant à piles courent ensemble sur une piste amusante (Piles non comprises)

VALEUR REG. $4.99
UNE ECONOMIE DE $2.50

2.49



Piste de course "Speedking"

Actionnée par piles; 2 autos 'Indy'. Piste et contrôles manuels. Piles non comprises.
99-9809

VALEUR REG. $6.88
UNE ECONOMIE DE $3.89
(plus que 50% de réduction)

2.89



Jeu de route en forme de boucle

Auto Mini-Marx, démarreur-catapulteur à ressort et voie de 12 pieds, en forme de boucle. 99-9806.

VALEUR REG. $2.99
UNE ECONOMIE DE $1.50

1.49

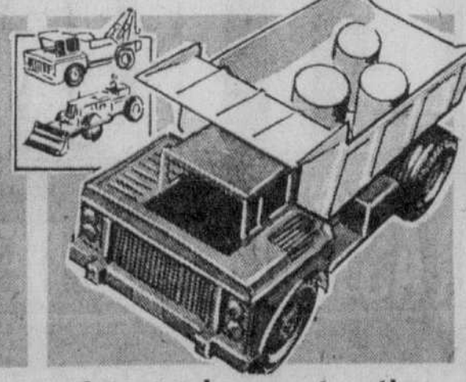


Piste de course "Firebird"

De marque Motorific, à changement de vitesses à tiges, comprenant 17 pieds de piste plus obstacles. Un cadeau ravissant!

VALEUR REG. $7.77
UNE ECONOMIE DE $3.89

3.88



Jouets de construction de routes

Poly-robuste. Roues qui ne marquent pas. Camion de tounge ou à bascule 14" — avec charges ou bélier mécanique 15"
99-8798 - 99-6689 - 99-7698

VALEUR REG. .66
UNE ECONOMIE DE .33

.33



Robot Robbie,

l'ami de Billy

Il marche, travaille et enthousiasme les enfants avec ses 8 pièces. Ses yeux s'allument. 99-9686

VALEUR REG. $6.66
UNE ECONOMIE DE $3.33

3.33

CARTE DE CRÉDIT P. Simard Inc. MAGASIN ASSOCIÉ
JOS. ECONOME
RUE DES EPARGNES
QUEBEC
CLIENT PRIVILÉGIÉ

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE
Vous ne remboursez que
10% PAR MOIS
de votre dû.

Nous nous réservons le droit de limiter les achats de tout article en vente.

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC	QUEBEC	LEVIS	STE-FOY	KENOGAMI
4 BOUL. HAMEL	BOUL. STE-ANNE	ROND-POINT	1170 RTE DE L'EGLISE	20 RUE PRICE

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT
CTC sur achat comptant
(région de Québec)

VISITEZ VOTRE NOUVEAU MAGASIN CANADIAN TIRE, 1170 RTE DE L'EGLISE - STE-FOY — Les spéciaux sont disponibles dans tous les magasins CTC

Les Eglises consacreront une plus grande partie de leurs ressources au développement

Les Eglises chrétiennes du Canada feront la guerre à la pauvreté

Durant les dix prochaines années, les Eglises chrétiennes veulent affecter une plus grande partie de leurs ressources au développement.

C'est ce que prévoit le plan stratégique en vue d'une "ligue pour le développement", accepté officiellement en juin dernier par la Conférence catholique canadienne (CCC) et le Conseil canadien des Eglises (CCE).

LE CAPITAL HUMAIN

Selon ce plan, les Eglises affecteront davantage leur capital humain à la cause du développement.

On prévoit mettre l'accent sur le service de la collectivité plutôt que sur l'entretien des oeuvres purement ecclésiastiques, et cela à tous les niveaux (local, régional, national, et international).

On veut redistribuer le personnel chrétien disponible et inviter hommes, femmes et jeunes gens à consacrer une partie prioritaire de leur temps libre à la cause du développement humain de la façon qu'ils jugeront la plus efficace.

LES PROPRIETES IMMOBILIERES

Le comité de stratégie a également proposé aux Eglises le cas du développement des bâtisses et autres propriétés immobilières. Voici ce qu'il présente comme options possibles:

"—Suspendez, en principe, toute nouvelle construction, quitte à réexaminer chaque année votre décision;

"—Chaque fois que c'est possible, construisez des édifices interconfessionnels;

"—Construisez des églises modestes et non des monuments triomphalistes;

"—Voyez s'il n'y a pas moyen, pour vos besoins religieux, de louer de l'espace dans de nouveaux complexes;

"—Différez l'achèvement intérieur et l'ameublement des nouveaux édifices religieux;

"—Etudiez le budget de votre église en fonction du fardeau que ce budget impose aux pauvres de votre localité;

"—Etudiez la possibilité de financer sur une période de temps plus longue la construction de nouveaux édifices;

"—Adaptez vos édifices à des usages communautaires, v.g. garderies d'enfants ou centres de récréation pour jeunes et vieillards;

"—Mettez plus de terrain à la disposition d'habitations à loyer modique et à d'autres services communautaires;

"—Disposez graduellement de vos propriétés immobilières".

RESSOURCES FINANCIERES

Dans le domaine des ressources financières, le rapport recommande aux Eglises de songer aux options suivantes:

"—Réinvestir certains placements actuels dans des entreprises de développement, même s'ils doivent rapporter un revenu moindre;

"—Amasser un modeste capital que d'autres organismes viendront grossir et qui servira à des projets pilotes: par exemple, des projets de construction de logis à prix modique, des programmes de coopération qui viseront non pas le meilleur profit mais de meilleures conditions de logement;

"—Etudier à fond la question de l'impôt foncier; au lieu d'un impôt foncier, les Eglises pourraient s'imposer une taxe volontaire qu'elles affecteraient à des programmes de développement;

"—Réserver un pourcentage croissant du revenu annuel pour le développement. Pour commencer, toutes les paroisses ou communautés locales du Canada pourraient réserver en 1970 au moins 3 à 5% de leurs revenus pour aider à financer des programmes autres que les oeuvres missionnaires traditionnelles".

par Pierre MATHIEU

Une des préoccupations majeures des Eglises chrétiennes du Canada durant la prochaine décennie, sera une lutte en commun contre la pauvreté.

La Conférence catholique canadienne (CCC) et le Conseil canadien des Eglises (CCE) ont officiellement accepté, en juin dernier, un plan stratégique, couvrant la période 1970-1980, pour apporter une réponse chrétienne au problème de la pauvreté.

INVENTAIRE DES RESSOURCES

Ce "plan stratégique d'action concertée" exigera d'abord dans tous les domaines de la vie chrétienne, un inventaire détaillé des ressources disponibles: capital humain, revenus, placements, immeubles, etc...

On cherchera également à déterminer comment ces ressources sont utilisées à l'heure actuelle en termes de temps et d'argent et comment elles répondent aux besoins humains de la collectivité.

Cet examen de conscience invitera probablement les chrétiens individuellement et les Eglises chrétiennes, en tant qu'institutions, à effectuer des changements profonds et rapides dans leur façon de penser et de vivre.

DEBOUCHER SUR L'ACTION POLITIQUE

Durant les dix prochaines années, les Eglises chrétiennes veulent "déboucher sur l'action politique".

Elles ont l'intention d'appuyer activement les "sans-pouvoir" dans les efforts qu'ils déploient pour participer aux décisions et prendre en main leurs propres destinées.

Elles veulent également aider les pauvres des régions rurales et urbaines, les groupes minoritaires, les habitants des régions sous-développées, ainsi que les personnes âgées et désavantagées à organiser et à renforcer leur pouvoir.

Dans ce sens, les Eglises entendent publier des déclarations et des commentaires sur les grands sujets d'actualité les plus controversés, avant que les politiques gouvernementales ne soient définies.

La CCC et le CCE envisagent la possibilité de présenter, au gouvernement fédéral, chaque année, un mémoire commun portant sur les questions critiques en matière de développement, dans lequel ces deux organismes accorderaient leur appui à certains programmes déjà en marche et suggéreraient de nouvelles priorités.

On entend procéder à des recherches sur les répercussions au plan humain de certaines politiques et de certaines priorités, particulièrement dans les domaine suivants: la technologie, la défense, l'éducation, la vie familiale et le logement.

Au sein de la communauté chrétienne tout comme dans la communauté humaine, les Eglises veulent accorder une priorité à l'éducation sociale.

Dans cet optique, la CCC et le CCE, à l'occasion du carême 1970, feront probablement une campagne d'éducation axée sur le thème "conscience chrétienne et pauvreté". Cette campagne prévoirait des émissions télévisées.

Le ministère des Richesses naturelles a accordé 132 bourses à des étudiants

Le ministère des Richesses naturelles a accordé 132 bourses d'études pour l'année 1969-70, afin d'encourager les étudiants des universités du Québec à se diriger vers les carrières des sciences de la terre.

Ces bourses, qui totalisent un montant de $120,000 varient de $400 à $5,000, selon le niveau d'études du boursier, l'endroit où il demeure par rapport à l'université qu'il fréquente, et son statut civil (célibataire ou marié).

Deux comités, nommés par le ministre et formés de représentants des universités du Québec, ont procédé au choix des boursiers. L'un de ces comités est présidé par le Dr J.-E. Gilbert, sous-ministre adjoint au ministère des Richesses naturelles, et l'autre par M. Yvon De Guise, commissaire à l'Hydro - Québec.

Les bourses permettent aux récipiendaires de poursuivre leurs études dans les disciplines suivantes: génie minier, géologie, métallurgie, hydraulique, hydroélectricité, hydrologie, mécanique des sols orientés vers la construction de grands ouvrage hydrauliques, génie sanitaire.

54 des bourses accordées ont été remises à des étudiants post-universitaires, tandis que 78 vont à des étudiants qui sont encore au niveau universitaire.

L'on a souvent déploré la pénurie de professionnels du Québec dans le domaine des sciences de la terre en général, mais particulièrement dans le domaine minier. L'octroi de bourses d'études constitue l'une des mesures prises par le ministère pour corriger cette situation.

Augmentation de la mortalité causée par le cancer

Les plus récentes statistiques démontrent que la mortalité causée par le cancer poursuit une constante progression. En 1967, 7,846 personnes sont décédées du cancer au Québec, sur un total de 38,665 décès. Soit 20 pour cent comparativement à 19.4 pour cent en 1966.

Ces chiffres ont été publiés par le service de démographie du ministère de la Santé du Québec.

L'augmentation devient encore plus frappante en observant les statistiques des 25 dernières années. Le taux de mortalité par le cancer est passé de 107 par 100,000 habitants en 1940-1942, à 130 en 1965-1967, soit une augmentation de 22 pour cent. Cet accroissement est cependant inférieur à la moyenne canadienne qui a connu une hausse de 41 pour cent, grimpant de 95 à 134 décès par 100,000 habitants.

Les principales variétés de cancer sont, dans l'ordre, le cancer des poumons, avec un taux de 18.7 pour cent en 1967, celui de l'intestin, avec 16.2 et ceux de l'estomac et du sein, avec chacun 13.3.

Tuberculose

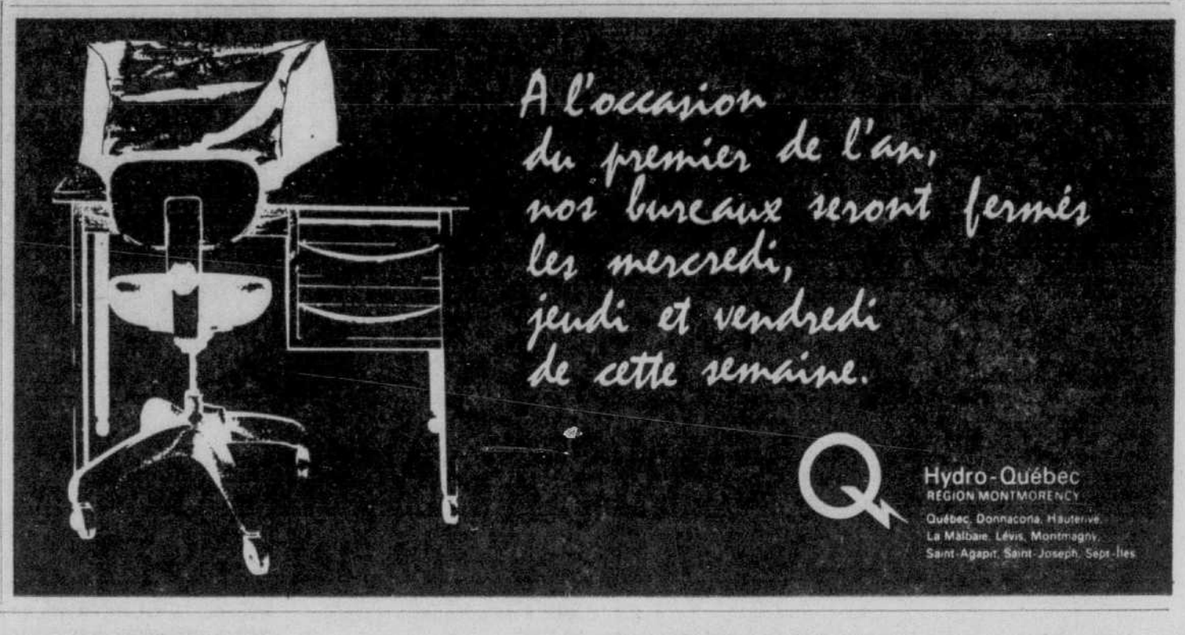
Le pourcentage est plus élevé au Québec qu'au Canada

D'après des statistiques compilées en 1968, l'incidence des nouveaux cas de tuberculose au Québec est de 29 pour 100,000 habitants contre 23.3 au Canada et 15.3 en Ontario.

Le territoire du Yukon vient en tête avec un taux de 166. Les cas de rechute au Québec atteignent 3.7 par 100,000 habitants contre 3.1 en Ontario, 3.6 au Canada et 6.7 au Yukon.

Ces statistiques ont été publiées par le ministère de la Santé du Québec.

Dans l'ensemble, l'Ontario et le Québec suivent une courbe semblable dans leur lutte contre la tuberculose et les progrès sont sensiblement égaux. Cependant, cette différence de taux vient du fait qu'à l'origine, le nombre de personnes atteintes de tuberculose était beaucoup plus important au Québec; ceci étant dû en partie à des conditions sanitaires insatisfaisantes et à une pauvreté relative.





Brassée à Montréal par La Brasserie Dow du Québec Limitée

AGENCE MARITIME INC.

L'AGENCE MARITIME INC. annonce le prolongement de son service côtier jusqu'à Blanc-Sablon, à bord du navire "Fort Ramezay" de 1750 tonnes. Escales à tous les ports entre Sept-Iles et Blanc-Sablon: Rivière-au-Tonnerre, Mingan, Havre St-Pierre, Baie Johan Beetz, Natashquan, Kegaska, Romaine, Harrington, Tête-à-la-Baleine, Baie-des-Moutons, La Tabatière, St-Augustin, Rivière-St-Paul.

	Premier départ	Deuxième départ
De Québec	8 janvier 1970*	22 janvier 1970*
De Rimouski	9 janvier 1970	23 janvier 1970
De Sept-Iles	12 janvier 1970	26 janvier 1970

*Sujet à changement.

En février et mars 1970:

Deux départs par mois de: Québec, Rimouski et Sept-Iles avec escale à: Rivière-au-Tonnerre, Mingan et Havre St-Pierre.
Dates des départs à être annoncées.
Les marchandises non périssables seront acceptées à compter du 5 janvier 1970 à:

Québec	Hangar 19	692-1711
Rimouski	Quai Fédéral	
Sept-Iles	Quai Mgr Blanche	962-5584

Marchandises périssables — sur appel téléphonique, à Québec.
Fret payable d'avance, à moins d'entente préalable.

Agent à tous les ports intermédiaires entre Sept-Iles et Blanc-Sablon.

AGENCE MARITIME INC.

Bureau principal:
Québec — (418) 692-1711
C.P. 156, Station B,
Québec.

Succursale:
Montréal — (514) 527-2448
C.P. 30, Station C,
Montréal 24.

Houle et Perreault se "moquent" des Russes

MONTREAL (PC)—Les Canadiens juniors de Montréal ont mis fin à la série de joutes hors-concours au Canada de l'équipe nationale de hockey de la Russie en les déclassant 9-3 lundi soir au Forum de Montréal devant 18,507 spectateurs.

Les petits canadiens, champions de la Ligue junior A de l'Ontario la saison dernière et meneurs à nouveau cette saison, étaient renforcés de huit pros des ligues mineures. Mais c'est néanmoins le noyau de juniors qui a été le grand responsable de la victoire.

Gilbert Perreault, avec deux buts et trois passes, Richard Guindon, avec deux buts et autant d'aides et Réjean Houle, emprunté des Voyageurs de Montréal, de la Ligue américaine, avec deux buts et trois assistances ont été les vedettes des petits canadiens.

Richard Martin, Robert Lalonde et le défenseur André Dupont ont complété le score, tandis que Alexander Maltsev, Sergei Solodukhin et Victor Polupanov ont riposté pour les Russes, sept fois champions amateurs du monde.

Les Montréalais menaient 4-2 après la première et 6-2 après 40 minutes de jeu.

Les petits Canadiens ont eu un avantage de 36-30 dans l'échange des lancers.

Le match a été rudement disputé, les arbitres Marcel Vaillancourt, de Sherbrooke et John McAvoy, d'Ottawa imposant neuf punitions mineures dont cinq aux juniors.

Les Russes retournent chez eux aujourd'hui.

Vladimir Shapovalov commença la rencontre dans les filets de l'équipe russe et accorda quatre buts à la première période avant d'être remplacé par Vladislav Tretjyak pour la balance de la partie.

Jim Rutherford des Red Wings de Fort Worth de la ligue Centrale commença le match dans les filets des vainqueurs et fut remplacé par Wayne Wood, un junior, avec sept minutes à jouer dans la troisième période.

Roger Bédard, instructeur des Canadiens juniors, a eu le meilleur sur le pilote Anatoli Tarasov de l'équipe russe en laissant ses juniors sur la glace pour des périodes d'une minute seulement au cours du deuxième engagement. Vers la fin de la rencontre, les jeunes Canadiens patinaient encore aussi rapidement qu'au début.

Les Canadiens ont forcé le jeu continuellement au lieu d'attendre leurs adversaires au centre de la glace ou dans leur zône.

Après le match, l'instructeur Tarasov a déclaré qu'il y aura des surprises quand les Russes reviendront au Canada en vue du tournoi mondial qui sera présenté à Montréal et à Winnipeg en mars.



LES RUSSES EN PERIL — Les Canadiens juniors n'ont pas fait la vie facile à l'équipe nationale russe hier soir au Forum, et les gardiens soviétiques n'ont pas eu beaucbup de répit. Ici ont voit le gardien Vladimir Shapovalov cidé d'un de ses coéquipiers pour tenter de mettre un frein à une attaque du jeune Tricolore. C'est un lancer de Réjean Houle que le cerbère russe vient d'arrêter. Vladimir Shadrin (19) surveillait Houle tandis que Vitaly Davidov (2) cssiste impuissant à la scène. Le capitaine du Canadien junior, qui se tient près de la cage prêt à prendre le retour est Gilbert Perreault.



Broda mérite de rester avec nous

Juste une semaine avant Noël, il y a eu un grand remue-ménage chez les Flyers de Philadelphie avec le congédiement du gérant général Norman "Bud" Poile. Quelques heures après cette nouvelle, il a été question d'une "ère nouvelle" pour nos As, de la ligue Américaine de hockey. Nous avons même pensé, durant un certain temps, que notre club de la ligue Américaine de hockey bénéficierait le plus de ce chambardement.

Devant tout ce brouhaha, on s'est même permis de penser que Turk Broda serait le prochain à prendre la porte. Quand les As ont reçu les Voyageurs, le 21 décembre, certains ont même pensé que l'on verrait Turk pour la dernière fois en arrière du banc de notre club de la ligue Américaine. Les As ne reviendront pas au Colisée avant le 6 janvier, selon le calendrier régulier du circuit Butterfield.

Nous sommes heureux à la pensée que Turk sera encore le chef de l'équipe à ce moment-là. Ce n'est pas le pilote qui a impressionné le plus au cours des dix dernières années. Malgré tout, nous croyons qu'il a une qualité sur tous les autres. Broda est le plus patient que nous avons eu. Ajoutons même qu'il est le plus populaire auprès des joueurs.

Il serait facile de blâmer Broda pour le classement actuel de l'équipe. En toute sincérité, ce serait manquer de justice. On peut se permettre de discuter ses méthodes, mais il y a un point où l'on ne peut faire autrement qu'être unanime. Oui, il n'y a pas un instructeur qui a été si peu choyé, surtout depuis notre admission dans la famille des Flyers de Philadelphie.

Il faut savoir partager les tracas

Depuis la grande nouvelle du 19 décembre, Broda se contente d'une équipe limitée à neuf joueurs d'avant et quatre joueurs de défense. Sur le groupe, il y en a quelques-uns qui ne sont pas en parfaite santé. Nous nous permettons de croire que nos "blessés" sont plus mal en point que ceux des Flyers de Philadelphie. Ils vont sur la glace parce qu'il n'y a personne pour prendre la relève.

Vic Stasiuk, un type que nous avons bien aimé et avec qui nous sommes de tout coeur, n'en est pas moins gâté avec son club de la ligue Nationale. Samedi soir, contre les Canadiens de Montréal, il s'est même permis de jouer à quatre lignes. Puis, il ne manquait pas de personnel pour la ligne bleue avec Terry Ball, Dick Cherry et Ed Van Impe en uniforme, en plus de Joe Watson, Larry Hale et les frères Larry et Wayne Hillman. Il était même en meilleure position que Claude Ruel.

Nous n'avons aucune objection à ce que les Flyers gardent 21 ou 22 joueurs, peu importe l'état de santé de Lew Morrison, Bill Sutherland et Gary Dornhoeffer. Mais si l'on considère que Broda doit garder comme spectateurs des types comme Roger Pelletier, Jim Mair, Guy Dufour et Bob Currier, il devrait y avoir un meilleur partage des richesses. Franchement, il n'est pas juste que les As aient à encaisser tous les coups.

Stasiuk peut garder tout son monde à Philadelphie, mais Broda mérite que l'on fasse quelque chose pour lui donner du monde. Si l'on ne veut pas faire un raid à Seattle, le seul recours est d'acheter des joueurs. C'est le message que nous laissons à notre bon ami Ed Snider, grand patron des Flyers, alors que les As attendent l'arrivée de 1970. Il y aura plus de justice quand les Flyers partageront leurs peines avec les nôtres.

Dans le carnet de notes du mardi...

Il nous a fait plaisir de voir Claude Chartré réussir deux buts à Cleveland, samedi soir... Voilà un jeune homme qui a travaillé fort depuis son arrivée ici... Claude n'est pas encore tout à fait prêt pour la compétition de la ligue Américaine, soutenons-nous, mais par la force des circonstances, il est appelé à être en uniforme... Il faut l'admirer par le seul fait qu'il est animé du désir d'apprendre...

Serge Bernier a eu des moments difficiles depuis le début de la présente saison... En toute sincérité, c'est le joueur envers lequel les amateurs ont été le plus cruels... Depuis quelques semaines, il est en train de prouver que Vic Stasiuk n'avait pas tort de croire qu'il était un des plus beaux espoirs de notre édition 1969-70... Nous sommes heureux de répéter nos félicitations à son égard...

Les Russes sont repartis vers leur pays avec une cinglante défaite contre les anciens Canadiens Juniors... Est-ce que ce voyage servira à les influencer sur la décision à savoir s'ils nous reviendront pour le tournoi mondial de hockey amateur ?... Nous avons toujours espoir qu'ils répondront dans l'affirmative... L'équipe qu'ils amèneront en mars sera probablement différente de celle que nous avons vue au cours des deux dernières semaines...

Les Canadiens de Montréal sont reconnus comme le club ayant la meilleure réserve de tout le hockey professionnel... Cependant, si la tenue du club est un exemple de ce que ce sera quand Henri Richard et Jean Béliveau auront pris définitivement leur retraite, Sammy Pollock et Claude Ruel ont raison de s'inquiéter... Il faut aussi penser que Claude Provost est un autre qui est à la veille de dire adieu au hockey...

Burns tente de plaire à Blair comme instructeur

MINNEAPOLIS (PA) — Charlie Burns fera ce soir ses débuts comme instructeur par intérim avec les North Stars du Minnesota, contre les Kings de Los Angeles, dans cette dernière ville.



Burns, un joueur d'avant de 33 ans, qui était surtout utilisé comme tueur de punitions chez les North Stars, a pris la relève hier pour une période d'au moins trois semaines.

Wren Blair, gérant général et instructeur des North Stars, a déclaré qu'il devait renoncer à son poste pour cause de santé et d'un surcroit de préoccupations à la direction du club.

"Je m'attendais déjà, depuis quelque temps, à poser un tel geste", a déclaré Blair, "à cause du temps que je dois consacrer aux fonctions de gérant général et à cause aussi des conseils de mon médecin."

Burns ne peut jouer tout en remplissant le poste d'instructeur, selon les règlements de la ligue Nationale de hockey. Les North Stars sont en deuxième place dans la division Ouest avec une fiche de 13-10, douze points derrière les Blues de Saint-Louis, et avec seulement deux points en avant des Flyers de Philadelphie.

Blair a déclaré que la nomination n'est pas faite pour le poste d'instructeur en chef, mais il n'a pas écarté Burns comme candidat possible à cette tâche.

"Je serais des plus heureux si je n'avais pas à retourner derrière le banc", a déclaré Blair. "Le poste est ouvert et Charlie est au courant."

Plus tôt, Blair avait déjà offert ce poste à Punch Imlach, ancien instructeur et gérant général des Maple Leafs de Toronto, et à Bernard Geoffrion, ancien instructeur des Rangers de New York. Ils avaient tous deux refusé.

John Muckler avait dirigé l'équipe pour une brève période de temps durant la saison de 1968-69, mais Blair avait commencé et terminé la saison au terme de laquelle les North Stars avaient fini avec la plus lamentable fiche dans la ligue Nationale.

Parker MacDonald et Pat Kelly, instructeurs des filiales des North Stars, ont été mentionnés comme candidats possibles au poste d'instructeur des North Stars.

Burns a déjà occupé le poste d'instructeur à deux reprises avec les Seals de San Francisco, de la ligue de l'Ouest, et les avait conduits aux séries éliminatoires.

Les Remparts en quête d'un 5e gain consécutif

(Par J.A.) — Les Remparts vont terminer l'année 1969 à Rosemont ce soir, en quête de leur cinquième joute consécutive sans défaite. C'est un match très important pour l'équipe de Maurice Filion puisque les Remparts partagent actuellement la deuxième place avec Drummondville qui reçoit Trois-Rivières ce soir.

Quatre joutes sont à l'affiche dans la ligue Junior "A" du Québec ce soir et une autre rencontre qui sera suivie de près sera celle opposant Shawinigan à Cornwall étant donné que les Bruins talonnent les Remparts et les Rangers par deux points seulement.

Maurice Filion n'a prévu aucun changement sur son équipe pour le match contre le National de Rosemont après l'exercice d'hier à l'aréna du parc Victoria. "Je m'en remets aux mêmes joueurs qui ont très bien fait jusqu'ici dans nos joutes précédentes" a-t-il dit.

A venir jusqu'à maintenant, les Remparts ont enregistré plus de victoires que d'échecs en décembre. Avec un match à jouer pour finir le mois, les Remparts ont remporté six gains, subi quatre revers et annulé une fois.

Les Remparts entameront l'an nouveau vendredi soir devant leurs partisans, contre les Saints de Laval, dans une joute prévue pour 8.15 heures, puis recevront ensuite Cornwall dimanche après-midi à 2.15 heures.

Voici les compteurs des Remparts et les meneurs de la ligue avant la joute d'hier:

	P	B	A	T
Guy Lafleur	34	60	36	96
Paul Larose (T.R.) (Avec Remparts)	34	33	40	73
Jacques Richard	2	2	5	7
André Savard	31	35	32	67
Réjean Giroux	34	13	35	48
Pierre Chouinard	35	21	24	45
Roland Goyette	19	12	20	32
Pierre Roy	34	4	9	13
Jean Landry	34	0	10	10
Michel Brière	34	3	6	9
Bill Landers	27	3	5	8
Paul Dion	34	2	5	7
Tom Pinder	29	1	6	7
Richard Bergeron	6	2	4	6
Raymond Morin	30	0	6	6
Yvon Blais	32	2	2	4
Alain Nantel	34	0	4	4
Bernard Letrançois	29	1	3	4
Robert Longo	18	0	3	3
Daniel Ready	33	0	1	1

Gardiens:

Reynald Fortier 12 buts 2 joutes
Jacques Duquette 7 buts 1 1-3 joute
Daniel Ready 119 buts 30 2-3 joutes

COMPTEURS JUNIOR "A"

	B	A	P
L. Renard, T.-Rivières	49	54	103
G. Lafleur, Québec	60	36	96
M. Archambeault, Drumm.	41	54	95
R. Leduc, T.-Rivières	39	53	92
Mike Morton, Shaw.	51	51	87
Doug Moyse, Sorel	34	44	78
P. Plante, Drumm.	39	34	73
Paul Larose, Québec	33	43	59
J. Richard, Québec	35	32	67

Orr et Tony Esposito continuent à dominer les chiffres de la LNH

MONTREAL (PC)—Il y a 10 ans cette semaine, Bobby Hull, du Chicago, dominait les compteurs dans la LNH à l'âge de 21 ans, soit à sa 3e saison sous la grande tente.

Bobby Orr, du Boston, répète présentement l'exploit au même âge, à sa 4e saison dans les majeures, mais avec cette différence qu'il est un joueur de défense, soit une innovation dans l'histoire de la LNH.

Lorsqu'il a mené les compteurs pour la première fois le 3 janvier à l'âge de 21 ans, Hull a remporté son premier championnat des compteurs.

De son côté, Orr est en voie d'établir facilement le record d'aides pour un défenseur, car il n'en a besoin que de huit pour améliorer le record de 50 établi par Pat Stapleton, du Chicago, l'an dernier. De plus, à pareille date, il compte huit points de plus que Phil Esposito, du Boston, quand celui-ci a établi le record de 126 points dans la LNH, l'an dernier.

A l'heure actuelle, Orr devance Phil Goyette, du St-Louis, en tête des compteurs, celui-ci possédant une priorité de sept points sur Esposito, de neuf sur Walt Tkaczuk, des Rangers, et de 10 sur son coéquipier Ab McDonald, du St-Louis, Dave Balon, des Rangers, et Frank St-Marseille, également du St-Louis.

Chez les gardiens de but, Tony Esposito, du Chicago, domine avec sept blanchissages, ce qui lui permet d'assurer à son club la meilleure moyenne défensive avec une fiche de 2:25.

Enfin, Carol Vadnais, du Oakland, demeure le vilain du circuit avec un total de 145 minutes au pénitencier.

LES MENEURS

	B	A	P	P
Orr, Boston	31	43	74	76
Goyette, St-L.	16	30	45	10
Esposito, Boston	14	25	39	21
Tkaczuk, N.Y.	14	20	37	14
McDonald, St-L.	18	18	36	8
St-Marseille, St-L.	15	23	38	8
Balon, New York	13	23	36	55
Ratelle, New York	13	22	35	10
Mikita, Chicago	16	18	34	21
Bucyk, Boston	17	16	33	0
Berenson, St-L.	16	17	33	24
Goldsworthy, Min.	19	13	32	44
Lemaire, Mtl.	18	14	32	8
McKenzie, Boston	14	18	32	40
Richard, Mtl.	11	21	32	29
Hadfield, New York	13	17	30	36
Stanfield, Boston	12	18	30	6
Parisé, Minn.	10	20	30	32
Walton, Toronto	9	21	30	45

GARDIENS DE BUT

	MJ	Ba	Bl	Moy
Esposito, Boston	1.603	57	7	2.13
DeJordy, Chicago	317	14	0	2.65
Giacomin, New York	1.920	72	7	2.25
Sawchuk, New York	1.948	75	3	2.31
Plante, Wakely	92	4	0	2.61
Hall, G. Edwards St-Louis	2.049	79	3	2.32
Worsley, Vachon Montréal	1.089	38	4	2.09
Crozier, R. Edwards Detroit	741	30	1	2.43
Cheevers, Johnston Boston	150	10	0	4.00
Parent, Favell Philadelphie	60	4	0	4.00
Gamble, M. Edwards Bower Toronto	2.040	83	5	2.44
Binkley, Daley, A. Smith Pittsburgh	360	14	0	2.33
Manago, Broderick, Rivard Minnesota	1.620	67	2	2.48
G. Smith, Hodge, Worthy Oakland	1.980	81	2	2.45
Desjardins, Rutledge Los Angeles	940	37	0	2.41
	1.040	51	0	2.86
	1.980	88	0	2.67
	1.020	46	2	2.71
	1.020	50	0	2.94
	2.040	96	2	2.82
	1.600	70	2	2.62
	320	21	0	3.94
	1.920	94	2	2.94
	1.120	42	3	2.25
	800	50	0	3.75
	60	5	0	5.00
	1.980	99	3	3.00
	820	39	2	2.88
	180	9	0	3.00
	920	47	0	3.07
	1.920	96	2	3.00
	1.320	77	1	3.25
	240	12	0	3.25
	360	20	0	3.33
	1.920	104	1	3.25
	1.320	72	1	3.27
	600	37	0	3.70
	60	5	0	5.00
	1.980	114	1	3.45
	1.740	132	2	3.81
	60	9	0	9.00
	1.800	122	2	4.07

Plessisville quitte les rangs de la Provinciale

Quelques jours à peine après la nouvelle du retrait des Cards de Granby de la ligue Provinciale de baseball, voilà qu'une autre équipe vient de faire part de son intention de ne pas évoluer dans ce circuit au cours de la prochaine saison.

Il s'agit des Braves de Plessisville qui ont annoncé leur retraite de la ligue Provinciale au cours de la journée d'hier.

Le départ des Braves signifie que la ligue Provinciale ne sera formée que de cinq clubs au cours de la saison 1970. "C'est un minimum", a commenté Hugues Beaudoin des Indiens de Québec qui a profité de la circonstance pour annoncer qu'une assemblée de la ligue aura lieu ce soir à Granby, assemblée au cours de laquelle on procédera au repêchage des joueurs des Cards et des Braves.

"Ce n'est certainement pas une bonne chose pour la ligue elle-même", a dit Beaudoin, "mais il est désormais certain que les cinq clubs qui restent seront encore plus puissants parce qu'on ira chercher les meilleurs joueurs qui étaient à Granby et à Plessisville".



LES DEUX ENNEMIS — Les champions boxeurs du monde Jimmy Ellis, à gauche, et Joe Frazier tiennent ici le contrat qu'ils ont signé lundi en acceptant de s'affronter dans un combat titulaire de dix rounds, afin de déterminer le vrai champion du monde. L'affrontement aura lieu au Madison Square Garden de New York le 16 février prochain.

On connaîtra enfin le vrai champion du monde

NEW YORK (AFP) — Le nouveau champion du monde de boxe sera connu le 16 février lorsque les deux Américains, Joe Frazier et Jimmy Ellis, se rencontreront en 10 rounds, ou moins, au Madison Square Garden de New York.

C'est Harry Markson, organisateur de combats du Garden, qui a annoncé la nouvelle au cours d'une conférence de presse tenue lundi et à laquelle assistaient de nombreux journalistes sportifs.

Il a précisé que chaque boxeur toucherait une bourse de $150,000, garantie par 30 pour cent de la recette, qui, si le Madison Square Garden fait salle comble ce soir-là, s'élèvera à $750,000.

Les prix des billets s'échelonnent de $10 à $100.

Ce combat est rendu possible par le fait que la Commission de boxe de l'Etat de New York a consenti à renoncer à revendiquer le titre pour Frazier qui est reconnu comme champion du monde par six Etats, dont celui de New York et par plusieurs pays étrangers, dont la Grande-Bretagne.

La World Boxing Association qui reconnait Ellis comme champion du monde en a fait autant pour ce dernier, si bien que les deux boxeurs monteront sur le ring le 16 février, chacun détenant un demi-titre de champion.

Le vainqueur du combat sera qualifié de "vrai champion du monde", sauf par ceux qui, par exemple, tel Nat Fleischer, directeur de la prestigieuse revue Ring Magazine continuent à reconnaitre Cassius Clay comme détenteur du titre mondial.

On rappelle que Clay a été déchu de son titre par les commissions de boxe des Etats de l'Union fédérale et par de nombreux pays étrangers.

Clay a été condamné à une peine de prison pour avoir refusé de porter l'uniforme. Il a fait appel.

Frazier qui, à 25 ans, a été reconnu champion par les autorités de boxe de l'Etat de New York en battant Buster Mathis le 4 mars 1968 par K.O.

Il a défendu son titre trois fois depuis: il a battu, en 2 rounds, le Mexicain Manuel Ramos par K.O. le 24 juin 1968, Dave Zyblewicz en un round, par K.O., le 22 avril dernier et, le 23 juin, il a battu Jerry Quarry par K.O. au septième round.

Ellis, qui, à 29 ans, a remporté le titre de la WBA en battant Quarry aux points en 15 rounds le 27 avril 1968.

Depuis lors, il n'a mis son titre en jeu qu'une seule fois: il a battu aux points l'ex-champion Floyd Patterson en Suède le 24 septembre 1968.

Une prise de bec entre Jimmy Ellis et Joe Frazier

NEW YORK (UPI) — Jimmy Ellis est persuadé qu'il deviendra le champion poids-lourd indiscutable du monde.

Il est convaincu qu'il vaincra Joe Frazier.

Pour l'auteur de cet article (Milton Richman), cette opinion n'est pas partagée.

Pour de bon, Jimmy Ellis doit mettre fin à ce nonsens à savoir qui est réellement le monarque dans cette catégorie, selon lui, quand il affrontera Joe Frazier dans leur match de championnat au Madison Squatre Garden le 16 février.

Comment Jimmy Ellis peut-il être aussi confiant d'arriver à ses fins ?

"Parce que", dit-il, "j'ai la tête pour le battre; j'ai les jambes pour le battre et j'ai la puissance pour le battre".

Jimmy Ellis possède effectivement deux de ses atouts. Je crois même qu'il sait qu'il ne peut rivaliser en puissance avec Joe Frazier. La seule chose dont je suis certain est qu'il ne peut rivaliser avec sur le même argument. Frazier est plus gueulard, beaucoup plus.

Ellis en est venu à quelques prises de bec hier avec Frazier quand ils se sont rencontrés dans un restaurant pour faire de la propagande sur leur match de quinze rondes et c'est finalement Frazier qui eut le dessus.

Prenant place si près de Ellis qu'il pouvait l'atteindre, Frazier a commencé le spectacle avec une improvisation personnelle.

"Free at last, free at last" a-t-il chanté, regardant le champion de la World Boxing Association, "j'ai finalement fait monter Jimmy Ellis dans le ring . . .".

"Il parle comme s'il était animé d'une très grande confiance" a fait remarquer quelqu'un à Ellis.

"Laissez-le parler" a répondu Ellis en parlant de Frazier, reconnu comme titulaire par l'Etat de New York et quelques autres ainsi que par le World Boxing Council. "Il ne tiendra pas les mêmes paroles après le 16 février".

"Risquons un pari entre nous" a proposé Frazier. "Ce que tu veux. Tu proposes le pari".

"Que penses-tu de ta motocyclette" a demandé Ellis.

Près d'eux, le gérant de Ellis, Angelo Dundee, qui avait également géré Cassius Clay auparavant, a conseillé à son protégé d'oublier les paris. Ellis a consenti et Frazier en a fait autant.

"Je ne suis pas payé pour parler" a dit Frazier. "Je suis payé pour me battre . . . Voyons, Jimmy, tu sais bien que tu n'es pas un boxeur et tu le sais aussi bien que moi".

Ellis répliqua: "Tu devras m'appeler le champion à la fin de la bataille".

Frazier riposta: "Je suis à la veille de partir pour mon camp d'entrainement et je deviens méchant et cruel à l'entrainement . . . je m'ennuie de ma famille et j'en veux à ceux qui me conduisent dans une telle situation".

"J'ai une plus grosse famille que la tienne" a dit Ellis.

"Crois-tu réellement que tu pourras le battre" a-t-on demandé à Ellis?

"Croyez-vous que je ne serai pas capable" a rétorqué Ellis.

"Tu sais bien que tu ne seras pas capable" a dit Frazier en riant.

"Tout le monde a droit à son opinion" a dit Ellis. "Tout le monde pense que Joe Frazier l'emportera contre Jimmy Ellis mais tous ceux qui parlent ainsi ont perdu la tête. On parlait de la même façon avant la bataille entre Clay et Liston. Je vous dis que je vais gagner contre Frazier et je ne suis pas ici pour me vanter. Je sais que je suis capable de le battre".

"Fais attention de ne pas trop t'énerver" déclara Frazier, "et de ne pas trop te fatiguer".

"Continue à parler" répliqua Ellis. "Moi aussi je suis capable de parler mais je ne veux pas te faire de peine".

"Que veux-tu dire?" demanda Frazier.

"Moi, je ne me suis jamais battu contre des types qui avaient de la misère à se tenir debout et je ne me suis jamais laissé faire quand quelqu'un s'est présenté devant moi en disant qu'il pouvait me battre".

Frazier ne comprit pas ou fit comme s'il n'avait pas compris. "Je veux me battre contre toi . . . pourquoi n'as-tu jamais voulu te battre contre moi avant?".

"Tout le monde affirme que j'ai cherché à t'éviter" a dit Ellis. "C'est une chose que je n'ai jamais faite. Je voulais me battre avant la fin de l'année mais Frazier parlait toujours de ses taxes . . . je n'ai jamais eu un tel problème parce que je n'ai jamais fait d'argent".

Ellis est un ancien partenaire d'entrainement de Cassius Clay. Les deux se sont rencontrés dernièrement à Louisville et Clay lui dit: "Joyeux Noël". Ce fut à peu près tout.

"Il ne me dit pas tout" a déclaré Ellis en parlant de Clay" et moi non plus je ne lui dis pas tout".

Une victoire pour Laval

LAVAL (PC) — Les Saints de Laval ont disposé des Alouettes de Saint - Jérome 7-6 lundi dans une joute de la Ligue junior A du Québec.

André Peloffy a marqué deux buts pour les Saints, les autres allant à Larry O'Connor, Pierre Archambault, Serge Gagnon, Patrick Bossy et Maurice Defossens.

Jacques Locas a enfilé deux buts pour Saint-Jérôme, cependant que Raymond Read, Robert Dufort, Gilles Bouchard et Denis Brisebois en réussissaient un chacun.

La nouvelle formule a plu

Nette revanche des skieurs français sur les Américains

MEGEVE (AFP) — Battus, l'an dernier, à Aspen, dans le Colorado, par l'équipe des Etats-Unis, les skieurs français ont pris, aujourd'hui, une nette revanche sur leurs adversaires, dans une compétition d'une formule originale dite slalom "parallèle", en l'emportant par 27 points à 13.

Menant, hier soir, après le slalom géant, par 14 points à 6, les skieurs français ont conservé sensiblement la même marge sur leurs adversaires, enlevant par 13 à 7 le slalom spécial, seconde et dernière épreuve de cette compétition.

Comme on l'avait prévu, les skieuses américaines furent plus dangereuses que leurs camarades de l'équipe masculine. En effet, le match féminin ne fut enlevé que par 12 points à 8 par la France (6 à 4 dans chaque épreuve), tandis que les skieurs français, après s'être largement imposés (8 à 2) en slalom géant, gagnèrent en slalom spécial par 7 à 3 pour finalement l'emporter par 15 à 5.

Tout comme la veille, cette rencontre offrit deux heures de spectacles suivi avec intérêt sous le soleil et un ciel sans nuage, par plus de trois mille personnes. Sur les mêmes pentes que le géant, 38 portes avaient été placées, et les deux tracés étaient très proches l'un de l'autre et sensiblement identiques, ce qui permit de suivre la progression des divers compétiteurs. Il y eut de nombreux matches très serrés disputés de bout en bout: ainsi l'on vit à plusieurs reprises les deux adversaires tomber, se relever, remonter la pente pour franchir là où les portes avaient été manquées et reprendre la course.

Trois Françaises, Michel Jacot, Annie Famose et Marie-France Jeangeorges, ainsi que les Américaines Barbara Cochran et Rosie Fortna réussirent le double, tandis que les Français Georges Mauduit, Henri Brechu, Michel Bozon, Henri Duvillard, Patrick Russel et Alain Penz en faisaient autant, alors que Jean-Noël Augert, récent vainqueur à Lienz, était battu dans les deux slaloms.

EXCELLENTE FORME

M. Maurice Martel, président de la Fédération française de ski, a déclaré qu'il s'agissait d'une excellente formule mais qui n'en était qu'au stade expérimental. Il faudra l'améliorer et en particulier revoir le problème du départ et adopter le système du "portillon" et non celui du "pistolet". M. Martel a confirmé qu'il y aurait pas d'autre expérience de ce genre au niveau des équipes nationales d'ici la fin de la saison, mais que dès le début de la prochaine, d'autres expériences seraient réalisées, à la même date et peut-être encore à Mégève. Il a précisé que la formule n'était pas encore définitivement établie, que ce genre de rencontre pouvait avoir lieu soit entre deux nations, soit trois ou quatre qui présenteraient des équipes moins importantes.

Les jugements portés par les différents compétiteurs étaient sensiblement les mêmes: "C'est une formule divertissante qui apporte à la compétition quelque chose de nouveau". Beaucoup ajoutaient "Nous manquons encore d'habitude de ce genre de course. En effet, nous sommes parfois tentés de regarder l'adversaire, ce qu'il faut éviter à tout prix, car c'est à ce moment que nous risquons de faire une faute. Il faut donc foncer du début jusqu'à la fin".

Une seule petite réserve fut faite par la plupart des skieurs au sujet des deux tracés. Dans ce court slalom géant (le même pour les garçons et les filles pour un maximum de 30 secondes de course), le tracé rouge présentait un léger handicap, une porte un peu décalée par rapport au parcours bleu qui freinait les skieurs. Ces petits inconvénients matériels pourront assez facilement être supprimés.

RESULTATS

DAMES

Britt Lafforgue, France, bat Debbi Flanders, E.-U. 2-0.
Jacqueline Rouvier, France, bat Ann Black 2-0.
Rosie Fortna, E.-U., bat Isabelle Mir, France 2-0.
Michele Jacot, France, bat Marilyn Cochran, E.-U. 2-0.
Judy Nagel, E.-U., bat Ingrid Lafforgue, France 2-0.
Christine Rolland, France, bat July Wescott, E.-U. 2-1.
Marie-France Jeangeorges, France, bat Susan Corroc, E.-U. 2-1.
Karen Budge, E.-U., bat Florence Steurer, France 2-1.
Barbara Cochran, E.-U., bat Françoise Macchi, France 2-1.
Annie Famose, France, bat Kiki Cutter, E.-U. 2-1.
France, 6 victoires; Etats-Unis, 4 victoires.

MESSIEURS

Georges Mauduit, France, bat Bob Cochran, E.-U. 2-0.
Henri Brechu, France, bat Tyler Palmer, E.-U. 2-0.
Michel Bozon, France, bat Rudy Fyles, E.-U. 2-0.
R. Rossat-Mignod, France, bat Ken Corroch, E.-U. 2-0.
Slibiar Sabich, E.-U., bat J.-P. Augert 2-0.
Alain Penz, France, bat Hank Kashikawa, E.-U. 2-0.
Bernard Orcel, France, bat Mike Lafferty, E.-U. 2-1.
J. McCoy, E.-U., bat J.-N. Augert 2-1.
Henri Duvillard, France, bat Rick Chaffee, E.-U. 2-1.
France, 8 victoires; Etats-Unis, 2 victoires.
Au total: France, 14 victoires contre 6 aux Etats-Unis.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior "A" du Québec

Saint-Jérôme 6, Laval 7

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Saint-Louis à Montréal
Minnesota à Los Angeles

Ligue Junior "A" du Québec

Québec à Rosemont
Trois-Rivières à Drummondville
Sorel à Verdun
Shawinigan à Cornwall

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	19	7	8	113	79	46
Boston	18	7	9	124	96	43
Montréal	16	7	10	116	81	42
Detroit	15	11	7	94	88	37
Chicago	15	12	5	91	72	35
Toronto	12	16	4	97	99	30

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Louis	17	11	6	110	83	40
Minnesota	9	13	10	97	104	28
Philadelphie	7	13	12	79	94	26
Pittsburgh	10	17	5	71	96	25
Oakland	9	20	4	73	114	22
Los Angeles	8	20	4	65	122	16

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	20	4	6	136	73	46
Springfield	17	11	1	107	99	35
Québec	13	19	3	114	137	29
Providence	10	15	7	94	117	27

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	21	7	6	128	76	52
Baltimore	9	10	7	79	86	25
Hershey	11	13	2	104	102	24
Rochester	8	18	6	101	141	22
Cleveland	6	18	6	86	118	18

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

Division Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sorel	36	24	12	0	185	132	48
Drummond.	34	20	13	1	186	146	41
Québec	34	20	13	1	173	138	41
Shawinigan	42	19	13	1	179	155	39
T.-Rivières	35	17	18	0	157	171	34
Sherbrooke	37	14	21	2	164	184	30

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	35	17	16	2	163	174	36
Rosemont	32	16	14	2	142	123	34
Cornwall	34	16	18	0	138	142	32
Verdun	35	13	21	1	141	178	27
Laval	37	10	27	0	120	211	20

Léonce JACQUES MONDE DU SPORT



Equipe qui ne cesse de s'améliorer

Au début d'une saison, il est toujours dangereux de s'aventurer dans le domaine des prédictions pour la bonne raison qu'il est pratiquement impossible de faire la part de l'imprévu comme les blessures, les renforts qui peuvent être ajoutés, etc., etc.

Dans la ligue Américaine de hockey, les Clippers de Baltimore en sont une excellente preuve. Lors de l'ouverture de la saison 1969-70 dans le circuit "Butterfield", les Clippers donnaient réellement l'impression d'être les p'tits cousins pauvres de la ligue. Ils avaient déjà encaissé deux revers sur la route quand les As allèrent gâcher leur ouverture locale au Civic Center en l'emportant par 3-2, le 14 octobre dernier.

Après leurs sept premières rencontres du calendrier régulier, les représentants de l'Etat du Maryland n'avaient qu'une victoire à leur crédit contre six revers et la situation était loin d'être rose.

Mais voilà que les Clippers peuvent maintenant se vanter d'une série de cinq matches consécutifs sans défaite et ils ont prouvé en dernière fin de semaine qu'ils ne peuvent plus être considérés comme une équipe facile à battre en allant vaincre les Bears par 6-2 à Hershey et en allant triompher des Americans par 5-3 à Rochester.

Cette poussée des Clippers leur a même permis de grimper jusqu'au deuxième rang de la division Ouest en avant des clubs Hershey, Rochester et Cleveland. Les Clippers, que l'on verra une première fois au Colisée dans une quinzaine de jours, possèdent sur leur alignement de l'expérience à revendre avec des types comme Wayne Hicks, Jean-Marie Cossette et Willie Marshall qui est en bonne voie d'égaliser et d'abaisser le record de buts de tous les temps dans l'Américaine qui est de 522 et qui appartient à Fred Glover, aujourd'hui pilote des Seals d'Oakland. Marshall a marqué son 500e but dernièrement et la saison est loin d'être finie.

Au cours des dernières semaines, les Clippers, qui sont pilotés par Rudy Migay, ont obtenu de l'aide très appréciable avec l'arrivée des joueurs de défense Mike McMahon et Bryan Watson (rappelé depuis), un athlète qui n'a besoin d'aucune présentation à Québec, et il est certain que l'addition de ces deux vedettes n'est pas étrangère aux succès que les Clippers ont connus dernièrement.

Après avoir imité l'exemple de la tortue de la fable, les Clippers sont devenus de véritables lièvres.

Ici et là dans le sport

Une page dans l'histoire du sport québécois sera écrite aujourd'hui alors que les membres de la Galerie Sportive de Québec procéderont au scrutin final en vue du choix de "L'Athlète de l'année à Québec" . . . On sait que celui ou celle qui sera choisi recevra le trophée "J.-Emile Dion" en l'honneur de cette figure sportive bien connue décédée au cours de l'été dernier . . .

Il y a quelques jours, à l'occasion d'une réunion qui groupait les joueurs des As à l'occasion de la fête de Noël, Claude Chartré devait dire à son coéquipier Serge Bernier: "Tu verras ce que je suis capable de faire quand je commencerai à marquer des buts" . . . Bernier, avec beaucoup d'ironie dans la voix, accepta ce commentaire avec un grain de sel, mais voilà que Chartré s'est payé le luxe de deux buts, samedi soir, à Cleveland, pour aider les As à terminer en beauté l'année 1969 avec une précieuse victoire de 5-4 aux dépens des Barons . . . Pour le plus grand bien de l'équipe locale, il reste à souhaiter que Chartré réalisera sa prédiction . . .

A Philadelphie, le joueur de défense Ed Van Impe a fait quelques apparitions au jeu lors du match de dimanche soir contre les Bruins de Boston et il y a lieu de croire que les As recevront du renfort à la ligne bleue quand Van Impe sera en mesure de jouer régulièrement . . .

Chez les Kings de Los Angeles, il n'est pas nécessaire d'être expert pour savoir que le nouvel instructeur Johnny Wilson aura du pain sur la planche s'il veut conduire son club jusqu'aux séries éliminatoires de la coupe Stanley . . . Espérons pour lui que ce n'est pas une condition en vue du renouvellement de son contrat pour la saison 1970-71 . . .

C'est le cas de dire que l'année se termine sur une mauvaise note en autant que la ligue Provinciale de baseball est concernée . . . Après le retrait des Cards de Granby, ce sont les Braves de Plessisville qui ont décidé d'accrocher leurs gants et le circuit se retrouve avec seulement cinq équipes . . . "un minimum" comme le disait hier Hugues Beaudoin, des Indiens de Québec . . .

Du train où vont les choses, il est certain que Vic Stasiuk ne doit pas regretter d'avoir réuni Simon Nolet à Jean-Guy Gendron et André Lacroix sur un même trio . . . Avant de quitter les As pour aller rejoindre les Flyers, Nolet avait déclaré qu'il ne ménagerait aucun effort pour se tailler un poste à Philadelphie et l'on doit en venir à la conclusion qu'il a tenu parole . . .

Il y a quelques jours, on annonçait que Dunc Wilson devrait être opéré au genou gauche, mais, selon une récente déclaration de Turk Broda, l'intervention chirurgicale ne serait plus nécessaire . . . Tant mieux pour Wilson et tant mieux pour les As . . . Les As seront inactifs au Jour de l'An, mais ils n'auront pas une fin de semaine trop facile sur les bras avec un match au Forum vendredi soir et une visite à Baltimore samedi.

Conditions de ski

		1	2	3	4	5	6	7	8
GATINEAU									
Camp Fortune	Poudreuse	27	8	18	24	Oui	8	Oui	
Mt Ste-Marie	Poudreuse	27	10	16	14	Oui	10	Oui	
Edelweiss Val	Poudreuse	27	10	10	20	Oui	10	Oui	
STE AGATHE									
Mt Ste-Agathe	Poudreuse	28	2	2	20	Oui	12	Oui	
Mt Castor	Poudreuse	28	2	2	28	Oui	12	Oui	
Gray Rocks	Poudreuse	28	2	2	30	Oui	12	Oui	
Petites Alpes	Poudreuse	28	2	2	28	Non	12	Oui	
Mt Gabriel	Poudreuse	28	2	2	26	Oui	16	Oui	
Belle Neige	Poudreuse	28	2	2	34	Oui	12	Oui	
Mt Plante	Poudreuse	28	2	2	24	Oui	14	Oui	
Sun Valley	Poudreuse	28	2	2	24	Oui	12	Oui	
SHERBROOKE									
Mt Orford	Poudreuse	29	2-5	37	30	Oui	6	Oui	
Mt Pinacle	Duvetée	27	16	52-5	30	Oui	10	Oui	
Mt Echo	Poudreuse	28	4	18	20	Oui	10	Oui	
Mt Sutton	Poudreuse	28	5	42	20	Oui	10	Oui	
Indian Valley	Poudreuse	29	2	39	28	Oui	14	Oui	
Mt Gleason	Duvetée	28	2	17	7-8	Oui	18	Oui	
East Angus	Duvetée	29	4	72	14	Oui	21	Oui	
LAC-BEAUPORT									
Le Manoir	Granuleuse	28	1	14	10	Oui	20	Partiel	
Le Relais	Artificielle	28	1	20	12	Oui	20	Partiel	
Bist Stoneham	Granuleuse	28	3	13	6	Oui	20	Partiel	
Mt Ste-Anne	Granuleuse	28	10/5	25/9	13	Oui	20	Oui	
Val-Jonction	Sol nu par endroits	27	10	13.5	5	Oui	20	Non	

LEGENDES

1) Qualité de la neige
2) Date de la dernière chute
3) Epaisseur de la dernière chute
4) Précipitation totale de la semaine
5) Epaisseur moyenne de la neige damée
6) Entretien mécanique des pistes
7) Température prévue
8) Remontées mécaniques fonctionnent



Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES
EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

Les skieurs de récréation pourront mettre leur habileté à l'épreuve

Pour la première fois, le skieur de récréation pourra subir un "test d'habileté". Une série de cinq "tests d'habileté" sera tenue par la brasserie O'Keefe et ces tests seront organisés par des clubs de ski locaux en collaboration avec la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent.

La popularité des épreuves de ski de récréation "Calcuta O'Keefe" groupant trois skieurs et une skieuse ainsi que les succès remportés par le concours "Sénateur", épreuve de slalom-géant pour skieurs vétérans, anciens membres de la Zone de la Vallée du Saint-Laurent, âgés de 35 ans et plus, ont permis de croire en la popularité du projet de ski récréation.

Ce projet pilote au Canada comprendra cinq épreuves de slalom - géant doubles. Il s'agit de tracés très faciles et à la portée de tout skieur intermédiaire. Deux skieurs du même âge prendront le départ simultanément. Les skieurs les plus âgés partant les premiers seront aussi avantagés par un système de handicap.

Dans l'ordre, ces trois groupes bien distincts prendront le départ: les dames âgées de 20 ans et plus avec système de handicap; les hommes âgés de 31 ans et plus avec système de handicap; les hommes âgés de 20 à 30 ans, sans système de handicap. Il est entendu que dans le but de faciliter l'épreuve aux skieurs plus âgés, dans chaque groupe, ces derniers prendront les premiers le départ.

Peuvent participer à ces tests d'habileté tous les skieurs et skieuses âgés de 20 ans et plus. Sont exclus tous les skieurs et skieuses ayant déjà possédé une carte de compétiteur émise par une zone et tous les professionnels ou moniteurs enseignant pour une école de ski professionnel.

Dans le but de permettre à plus de skieurs de récréation de participer à ces épreuves, un skieur ne peut s'inscrire qu'à une seule des cinq épreuves mais dans le centre de ski de son choix. Le coût d'inscription est de $1.00 et ce montant sera versé en entier aux fonds du club organisateur.

Voici la liste des épreuves:

Dimanche, le 25 janvier à 2.00 p.m. au Camp Valcartier, organisée par le club de ski Castor. Seulement les skieurs ayant accès au Camp Valcartier pourront s'inscrire à cette épreuve;

dimanche, le 1er février à 10.00 a.m. au Mont Sainte-Anne, organisée par le club de ski Mont Sainte-Anne; mercredi, le 4 février à 8.30 p.m. au Relais, organisée par le club de Ski Redskins; mercredi, le 11 février à 8.30 p.m. au Manoir Saint-Castin, organisée par le club-école Saint-Castin; dimanche, le 15 février à 11.00 a.m. au Centre Stoneham, organisée par le club de ski Stoneham.

En plus des prix et trophées distribués lors des épreuves, les gagnants de chaque groupe, c'est-à-dire deux hommes et une femme, soit un total après les cinq épreuves de dix hommes et cinq femmes, gagneront un voyage de ski à White - Face Mountain, N.Y. et seront logés au Lac Placide, New York.



SKI DE RECREATION — Ces nouveaux dossards identifieront ceux et celles qui participeront à la nouvelle série d'épreuves d'habileté lancée hier pour les adeptes du ski de récréation. Sur la photo, de gauche à droite, Marcel Daoust, madame Georges Labrecque et Jean Savary, qui sont parmi les organisateurs des nouvelles épreuves de ski.



Une de ces "anciennes" tempêtes...

Après la "sucrée" de tempête que nous avons essuyée au cours de la fin de semaine, je pense que la majorité des sportifs ont été bien plus vite à déchanter et à lui trouver un goût amer qu'à crier leur excitation et leur satisfaction. Et ça s'applique non seulement aux skieurs, mais aussi aux mordus des autos-neige, entre autres.

Et bien étonnant encore de constater qu'après un surprenant mois de décembre sans pratiquement de neige, voilà que la première tempête à nous tomber sur la tête n'a laissé que des monticules ici et là, tandis qu'à d'autres endroits, on remarque encore des étendues de gazon et de terrain complètement dénudées.

En somme, pour certains d'entre vous, il aurait été tout aussi facile de skier dans votre propre cour que de prendre la route vers l'un ou l'autre de nos nombreux centres qui, soit dit en passant, étaient fermés. En somme, il n'est pas du tout faux de croire qu'un tel bouleversement s'apparente bien plus à une tornade ou à un cyclone qu'à une simple poudrerie typique de nos hivers québécois.

Le pire, c'est qu'une pluie abondante n'a pas cessé de tomber toute la journée de samedi, rendant impraticables la plupart des routes et faisant "fondre" les espoirs des organisateurs du "Slalom de la Première Neige" qui durent contremander l'épreuve devant être disputée au centre Le Relais.

Enfin, il semble que cela ne doit pas nous surprendre démesurément, puisqu'il ne fait que commencer, ce fougueux hiver. Mais il ne faut pas se désoler, car nous aurons sûrement d'autres tempêtes de neige pour satisfaire les amateurs d'auto-neige et ceux qui veulent étrenner leur première paire de skis.

Du nouveau en ski de récréation

En parlant de ski, disons que c'est une heureuse idée que vient de lancer de l'avant une brasserie locale avec cette nouvelle série d'épreuves intéressant surtout les skieurs de récréation et exclusivement ceux-là.

Le tout avait commencé par le "Slalom Géant Calcutta" qui groupait des équipes de trois hommes et une femme et, par la suite, la formule a varié alors qu'on y appliqua un système de handicaps et qu'on y traça des "Slaloms Doubles ou parallèles", ce qui donnera l'occasion à des skieurs d'âge différent de rivaliser et de comparer leur temps.

Il y eut également ce très populaire "Slalom des Sénateurs" auquel ont participé avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme des skieurs âgés de plus de 35 ans. On en a même vu de 50 et 55 ans en pleine forme.

Cette nouvelle série vient donc agrandir, élargir les cadres des compétitions de vrai ski de récréation.

Il s'agit en fait de cinq "Slaloms Géants Doubles" basés sur un système de descentes jumelées avec, pour certaines catégories, un tableau de handicap. Un seul hic, toutefois; c'est que seules les personnes ayant accès au camp Valcartier pourront participer à l'épreuve qui y sera disputée le 25 janvier, au club de ski Castor.

Quant aux quatre autres courses, elles se succéderont au club de ski du mont Sainte-Anne le 1er février, au club de ski Redskins, au Relais, le 4 février; au club de ski du Manoir Saint-Castin le 11 février et enfin le dimanche 15 février au club de ski Stoneham.

Mais pour l'intérêt de tous, ceux qui voudront y prendre part, sachez que ces concours sont ouverts à tous les skieurs et skieuses de récréation âgés de 20 ans et plus. En fait, un skieur ne peut participer qu'à une seule épreuve par année.

Quant aux exclusions, ce sont tous les skieurs et skieuses qui ont déjà possédé une carte de compétition émise par la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent. Ne pourront non plus y participer tous les moniteurs professionnels ou tout moniteur enseignant présentement dans une école professionnelle à temps partiel.

Les plus vieux seront avantagés

Les règlements sont ceux de la FIS qui seront appliqués et seront passibles de disqualification tous les skieurs qui pratiqueront dans les tracés avant le moment du concours.

On procédera à la vente de cartes dans les différents clubs et il ne faut pas oublier que tout skieur et skieuse membre d'un club ou non a le droit de prendre part à ces concours nouveau genre.

Disons, afin de donner plus de détails, qu'il s'agit de deux tracés de Slalom Géant parallèles et que deux compétiteurs du même âge pourront prendre le départ simultanément, c'est-à-dire au même signal du "go". Les skieuses les plus âgées prendront les premières leurs positions de départ, suivies de toutes les autres concurrentes. La façon de procéder sera exactement la même chez les hommes.

Il faut également que chacun comprenne qu'il s'agit bien plus d'un test d'habileté que d'une compétition et le tracé sera aisément à la portée de tout skieur qui peut au moins contrôler ses skis.

Il y aura, chez les hommes, une classe de 20 à 30 ans, et une autre de 31 ans et plus avec système de handicap. Quant à la classe des dames, elle se situe de 20 ans et plus avec aussi un système de handicap.

Finalement, au terme de cette série de cinq courses, il y aura un gagnant dans chaque classe, c'est-à-dire entre 20 et 30 ans, temps brut, et entre 31 ans et plus, temps net avec système de handicap chez les hommes, et une seule classe chez les dames, temps net avec système de handicap. Ainsi, 3 personnes, dans chacun des cinq centres de ski où se dérouleront les concours, pourront gagner un voyage de ski à White Face, dans l'Etat de New York.

Comme idée de promouvoir le ski de récréation, c'est plus que valable, et là au moins, ce sont les skieurs adultes et plus âgés qui seront les premiers à en tirer profit surtout du point de vue amusement!

CURLING

LIGUE DU CENTENAIRE

La ligue de Curling du Centenaire a maintenant complété sa deuxième ronde et après 6 parties une seule équipe demeure invincible. Il s'agit de celle de Guy Germain qui a battu celle d'Ian Michaud 10-5 lundi dernier. Pendant ce temps, l'équipe de Gaston Delisle faisait subir une troisième défaite d'affilée à celle de Gerry Dempsey en la battant 8-7. L'équipe de Dempsey devra donc descendre dans la section II et sa place dans la section I sera occupée par l'équipe de Jean Boivin qui a battu celle de Ben Cantin 13-6.

Par ailleurs, l'équipe de Ray. Malenfant a réalisé un retour de 8 points dans les deux derniers bouts pour triompher de celle de Bruce Crutchfield 11-10. Tirant de l'arrière 10-3 après 8 bouts, Malenfant compta 5 points au neuvième et en "vola" 3 au dernier pour arracher une victoire inespérée. La place de Crutchfield dans la section II sera occupée par l'équipe de Roger St-Hilaire même si celle-ci a subi un revers de 12-11 en supplémentaire contre l'équipe de Georges Lafrance qui devra néanmoins descendre dans la section IV.

Dans les autres parties, Wally Shisko a triomphé de Marcel Normand 8-4, Guy Lavoie a vaincu Gerry Venne 11-8 et Tom Miller a eu raison de Guy Letarte 14-5.

Voici le classement des équipes pour le grand championnat "Pollack" au début de la troisième ronde:

Equipes	Clubs	Sect.	V.	D.	Pts
Germain,	C.C.C.	I	6	0	60
Boivin,	J.C.C.C.	I	5	1	45
Delisle,	C.C.C.	I	4	2	43
Michaud,	Q.C.C.	I	2	3	42
Malenfant,	V.C.C.	II	5	1	54
Dempsey,	C.C.C.	II	4	3	36
Cantin,	C.C.C.	II	1	5	26
St-Hilaire,	E.C.C.	II	4	2	24
Lafrance,	F/L	IV	2	4	24
Crutchfield,	C.C.C.	III	1	5	23
Shisko,	P.C.C.	III	3	3	20
Normand,	Q.C.C.	III	4	2	18
Lavoie,	B.G.C.	III	4	2	14
Miller,	V.C.C.	IV	3	3	11
Venne,	Q.W.C.	IV	1	5	10
Letarte,	C.C.C.	IV	1	5	8

Les prochaines rencontres auront lieu le 5 janvier au club Cambrai à 19.00 hres et 21.00 hres et au club Beaupré à 18.00 hres.

Alderman pense plus à gagner qu'à l'argent

MINNEAPOLIS (PA) — Les Vikings du Minnesota joueront pour la grosse somme, mais leur vétéran le plus régulier soutient que l'argent n'est pas aussi important que de remporter le championnat de la ligue Nationale de football.

Les Vikings joueront contre les Browns de Cleveland à 1 p.m. dimanche au stade Métropolitain du Minnesota pour mériter le droit de représenter la LNF dans la classique du Super Bowl le 11 janvier à la Nouvelle-Orléans.

"La différence entre gagner et perdre", de dire le bloqueur offensif Grandy Alderman", est $10,000. Mais le vrai but de la rencontre est de devenir les champions.

"L'argent est là et c'est certainement important, mais de gagner le match seulement, est en soi-même le plus important".

Alderman est le dernier des 36 joueurs repêchés des autres clubs en 1961 pour former la première équipe Viking.

Cleveland a battu les Cowboys de Dallas par 38-14 dimanche pour passer en finale du championnat de la LNF.

De leur côté les Vikings ont obtenu leur place avec une excitante victoire de 23-20 sur les Rams de Los Angeles.

Une autre foule comble de 47,900 est attendue pour la partie de dimanche. Les derniers 6,000 billets, à $12 chacun, ont été mis en vente hier.

Joe Kapp, qui a préparé deux touchés contre les Rans a passé pour trois touché avec es passes et a marqué le décisif dans la victoire de 51-3 du Minnesota aux dépens des Browns dans une joute régulière disputée le 9 novembre.

Dans le genre typique de Kapp pour l'inhabituel, la troisième passe de touché contre les Browns a été d'une verge à Gene Washington.

Le preneurs aux livres de Las Vegas ont établi les Vikings favoris par neuf points pour devenir le premier club de l'expansion à décrocher le titre de la Ligue Nationale de football.

Flood contestera la clause de réserve devant la Cour

NEW YORK (UPI) — Curt Flood, brillant voltigeur de centre qui a connu trois championnats de la ligue Nationale de baseball avec les Cards de Saint - Louis, a l'intention de contester la clause de réserve devant la Cour Fédérale. C'est la nouvelle apprise hier soir par l'United Press International.

Les intentions de Flood ont été confirmées à l'United Press International par Joe Torre, joueur de premier-but et receveur des Cardinals qui a été l'un des joueurs les plus actifs au sein de l'Association des Joueurs des Jaieures au cours des dernières années.

Torre a déclaré que l'Association des Joueurs appuiera Flood "parce que nous croyons que c'est notre devoir de l'appuyer".

"Nous croyons tout simplement que Curt est un joueur de baseball et qu'il fait partie de l'Association", a déclaré Torre de sa demeure à Long Island. "Nous croyons que c'est notre devoir de l'appuyer. La clause de réserve est l'un des points à l'étude sur la table de négociations entre l'association et les joueurs et c'est notre droit et notre devoir de l'appuyer".

Torre a déclaré que la décision de Flood avait été le sujet d'une discussion lors d'une récente réunion de l'Association des Joueurs à San Juan, Porto - Rico. La clause de baseball existe depuis plus de cinquante ans et elle a été protégée à maintes reprises par des décisions de la Cour Suprême.

Torre a ajouté que les membres de l'Association ont décidé d'appuyer financièrement Flood en marge de cette affaire.

Les départs du slalom des premières neiges

La première épreuve de la coupe de la zone de ski de la Vallée du Saint -Laurent qui devait avoir lieu dimanche a été remise à demain à la station de ski du Relais au lac Beauport.

Voici donc les départs du slalom des premières neiges, épreuve organisée par le club de ski Jean Talon à compter de 10h00 a.m. et 1h00 p.m.

DEPART

DAMES

1—Pouliot, Sylvie Jr Redskins
2—Giguère, Michelle, Sr Stoneham
5—Gagnon, Marie Jr Stoneham
4—Canuette, Hélène, Jr Redskins
5—Samson, Paule, Sr Stoneham
6—Bernier, Michelle Sr Stoneham
7—Girard, Danielle Sr M. Ste-Anne
8—Beaudet, Nancy Sr M. Ste-Anne
9—Castonguay, Hélène Jr Redskins
10—Mailloux, Francine Jr Redskins
11—Turcotte, Josée Jr Redskins
12—Castonguay, Marie Jr Redskins
13—Castonguay, Suzanne Jr Redskins
16—Reinhart, Nadia Jr St-Castin
17—Plamondon, Marie Jr St-Castin
18—Pouliot, Evelyne Jr St-Castin
19—DeBilly, M.-Claude, Jr M. Ste-Anne
20—Guay, Francine Jr Faucon
21—Grenier, Charlotte Jr M. Ste-Anne
22—Poirier, Claudette Sr Faucon
23—Reinhart, Pascale Jr St-Castin
24—Laflamme, Lucette Jr Faucon
25—Morissette, Hélène Sr Stoneham

HOMMES

31—Beaulieu, Jean Jr Redskins
32—Gagnon, François Sr U. Laval
33—Roy, François Jr M. St-Anne
34—Desrosiers, Alain Jr M. St-Anne
35—Mâieu, Marcel Sr U. Laval
36—Morrisette, Georges Jr M. St-Anne
37—Brousseau, Daniel Jr M. St-Anne
38—Bédard, Jacques Sr J. Talon
39—Giusti, M. André Sr J. Talon
40—Morrisette, Yvan Sr M. St-Anne
41—Savoie, Pierre Sr U. Laval
42—Bourbonnet, Georges Sr U. Laval
43—Girard, René Sr M. St-Anne
44—Dubin, Charles Jr Redskins
45—St-Arnaud, John Sr Loyola
48—Canuette, Pierre Jr Redskins
49—Desaurriers, Richard Jr J. Talon
50—Guay, Claude Sr M. St-Anne
51—Gagné, Jean Jr L. Beauport
52—Lépine, Claude Sr Stoneham
53—Bernier, Yves Jr Stoneham
54—Cogger, Denis Sr U. Laval
55—Brousseau, J.-François Jr Redskins
56—Renault, M.-André Jr M. St-Anne
57—Falardeau, Pierre Sr Stoneham
58—Sams, Findlay Jr Castor
59—Carbonneau, Denis Sr J. Talon
60—Fleury, Claude Jr M. St-Anne
61—Couet, Bernard Sr Stoneham
62—Beaulieu, Pierre Sr Stoneham
63—Beaulieu, Jacques Jr Redskins
66—Caron, Michel Jr Faucon
67—Desrosiers, Guy Jr M. St-Anne
68—Brunet, Louis Jr M. St-Anne
69—Létourneau, J.-La Sr M. St-Anne
70—Samson, Denis Sr Stoneham
71—Turcotte, Jean, Sr U. Laval
72—Fillon, Marc Sr U. Laval
73—Fleury, Yves Jr M. St-Anne
74—Fugère, Paul Jr L. Beauport
75—Morneau, Jean Sr M. St-Anne
76—Giguère, Richard Jr U. Commercia-
77—Raymond, François Jr L. Beauport
78—Sortin, Guy Jr L. Beauport
79—Leclerc, Jacques Jr Faucon
82—Giffard, Carol Sr L. Beauport
83—Montpetit, J.-G. Sr M. St-Anne
84—Ruel, François Sr Faucon
85—Desmeules, Martin Jr L. Beauport
86—Desmeules, Robert Jr L. Beauport
87—Déry, Jean Jr L. Beauport
88—Bernard, Pierre Jr L. Beauport
89—Talbot, Pierre Sr L. Beauport
90—Lesage, Raymond Jr L. Beauport
91—Carrier, Pierre Sr Faucon
92—Samson, Michel Sr Faucon

SPORT international

SPEER RAPPELE PAR LES BRUINS

BOSTON (UPI) — Le joueur de défense Bill Speer a été rappelé par les Bruins de Boston hier de leur filiale de Salt Lake City dans la ligue de l'Ouest. Les Bruins ont fait savoir que Speer se joindra à l'équipe à temps pour la joute de demain contre les Red Wings de Detroit.

PALMER ACHETE UN CLUB DE GOLF

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Le Florida Golf News a rapporté hier que Arnold Palmer avait acheté le club de golf de Bay Hill situé à treize milles au sud-ouest de Orlando.

La revue mensuelle a fait savoir que le fameux golfeur professionnel avait versé $1,200,000 pour l'acquisition du club.

FONTINATO DEMISSIONNE

GUELH, Ont. (PC) — Lou Fontinato a donné sa démission hier comme instructeur des Beef Kings de Guelph de la ligue Junior de l'Ouest de l'Ontario.

Fontinato, qui a joué avec les Rangers de New York et les Canadiens de Montréal avant de subir en 1963 une fracture du cou qui l'obligea à mettre fin à sa carrière, a déclaré: "Nous avons tout essayé pour faire du club Guelph un club gagnant et nous avons finalement décidé de tenter de changer l'instructeur et j'espère que l'équipe en profitera".

Les Kings gagnèrent quatre de leurs six premières parties de la saison mais encaissèrent par la suite douze revers consécutifs.

L'OMNIUM AU LONDON HUNT

TORONTO (PC) — L'omnium de la PGA canadienne 1970 aura lieu au club London Hunt du 2 au 5 juillet, soit une semaine plus tôt que prévue.

RED HAY HESITE

WINNIPEG (PC) — Red Hay, ancien centre-étoile du Chicago, sera peut-être le prochain ex-joueur professionnel à rejoindre les rangs de l'équipe nationale de hockey, mais il attendra les résultats de la réunion de la FIHG prévue en Suisse la semaine prochaine avant de prendre une décision.

RUSS JACKSON RECIDIVE

TORONTO (PC) — Russ Jackson, qui avait été choisi l'athlète de l'année par l'association ontarienne des chroniqueurs et commentateurs sportifs en 1960, a répété l'exploit à la fin de la décennie en récoltant 190 points contre 44 seulement par Phil Esposito et 42 par Bobby Orr.

MINNESOTA EST FAVORI

LAS VEGAS (PA) — Les preneurs aux livres ont établi, hier, les Vikings de Minnesota favoris par neuf points dans le match titulaire de la Ligue nationale de football aux dépens des Browns de Cleveland et les Raiders d'Oakland, favoris par quatre points aux dépens des Chifes de Kansas City en vue du championnat de la Ligue américaine de football.

LE CANADA EST BATTU

BERLIN-EST (AFP) — En match international de hockey sur glace disputé lundi à Berlin-Est, l'équipe nationale de la République démocratique allemande a battu le Canada Galt Hornets 4-3.

Les points pour les Canadiens ont été marqués par: Reier 2 et Kelcher 1.

GULFOILE AVEC LES PIRATES

PITTSBURGH (UPI) — William J. Guilfoile a été choisi par les Pirates de Pittsburgh pour occuper le poste d'assistant spécial au gérant général et directeur des relations publiques.

Joe L. Brown, gérant général, a déclaré que le club était "très heureux de voir l'un des meilleurs jeunes hommes d'affaires dans le baseball à se joindre à notre organisation".

Guilfoile a été assistant directeur des relations publiques des Yankees de New York depuis 1960.

Il prendra possession de son nouveau bureau avec les Pirates à la mi-janvier.

HUNDLEY SIGNE AVEC LES CUBS

CHICAGO (PA) — Le receveur Randy Hundley des Cubs de Chicago a signé son contrat pour 1970 et le club a maintenant six joueurs dans sa filière.

L'arrêt-court Don Kessinger a signé la semaine dernière. Ernie Banks, Ron Santo, Ferguson Jenkins de Chatham, Ontario, et Billy Williams ont signé des contrats de deux ans le printemps dernier.

LOCKHART SEVIT

NEW YORK (UPI) — Tom Lockhart, président de la ligue de hockey Eastern, a annoncé hier que les Devils de Jersey ont été condamnés à une amende de $2,500. parce qu'ils ne se sont pas présentés pour leur match de dimanche soir contre Johnstown.

"C'est la première amende du genre dans notre ligue" a dit Lockhart "et c'est la première fois qu'un club de notre ligue ne se présente pas pour une rencontre".

Selon Lockhart, le club Jersey a envoyé un télégramme au club Johnstown dimanche après-midi pour annoncer qu'il brillerait par son absence. "Le télégramme n'était pas signé et on ne donnait aucune raison" a dit Lockhart. "Je ne crois pas que ce soit à cause du mauvais temps que le club New-Haven joua à Johnstown samedi soir. Nous ignorons les raisons de cette absence. Nous avons le droit de condamner le club Jersey pour son absence mais nous cherchons à connaitre la cause de cette absence".

DELVECCHIO ET LES FEMMES

DETROIT (UPI) — Alex Delvecchio, capitaine des Red Wings de Detroit de la ligue Nationale qui n'a pas encore réussi à marquer un seul but en trente rencontres cette saison, possède un nouveau porte-bonheur, courtoisie de Mlle. America.

Delvecchio, qui a cependant récolté 22 assistances et qui a fait appel à de nombreux porte-bonheur dans l'espoir de marquer un premier but, a reçu de Pamela Anne Elddred de Bloomfield, Michigan, une broche en forme de couronne ornée de quatre pierres, Mlle America est une admiratrice des Red Wings.

Elle a déclaré qu'elle avait elle - même reçu cette broche avant d'être couronnée Mlle America.

Delvecchio la porte sur lui quand il joue au hockey et il a déclaré qu'il avait obtenu de meilleures chances de compter dès dimanche soir. Il n'a pas compté lors de la victoire de 5-3 par les Wings contre Oakland mais il a récolté une autre assistacnce.

Delvecchio est le septième meilleur compteur dans l'histoire de la Nationale avec un total de 375 buts.

LE GROS GIN
Bokma
...la soif de toi

Le magasin et les entrepôts de
325 de l'Espinay
VAL ROYAL LA SALLE
MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
Tél.: 524-2478
seront fermés
LES 2 ET 3 JANVIER
Nous profitons de l'occasion pour souhaiter nos meilleurs voeux de
BONNE ET HEUREUSE ANNEE
Divisions des entreprises P.-H. Desrosiers Ltée

SUPER-SPECIAUX
Présentement en cours
REDUCTIONS jusqu'à 50%
sur toute notre marchandise
qs québec sportif ltée
2570, rue Dalton, Ste-Foy - Tél.: 651-5442
(entrée par Parc Colbert)
Pour vous rendre à notre magasin de Ste-Foy en empruntant le boul. Charest vers l'est ou vers l'ouest, veuillez passer par la rue Colbert
1360-1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790
1050 rue St-Jean - Tél.: 522-4472
OUVERT LUNDI ET MARDI SOIR JUSQU'A 9H.30 P.M.

A la Chambre des Communes

Un complot du silence autour du règlement 75

OTTAWA (PC) — On ne peut qu'éprouver de la surprise devant cette sorte de complot du silence dont semble avoir été entouré, ces temps-ci, le règlement 75 de la Chambre des Communes.

On se souvient qu'en juillet dernier, à la veille des vacances parlementaires, on ne parlait que de ce règlement qui autorise le gouvernement à intervenir dans un débat pour en limiter la durée, quand il le juge nécessaire. Le sujet était fortement controversé, et M. George Hees, député conservateur de Prince-Edouard Hastings, avait prédit que le débat serait repris avec plus d'âpreté à la rentrée parlementaire du 22 octobre.

Les Communes ont repris leur session. Le sujet était bel et bien inscrit à l'ordre du jour, mais, ô surprise, on y a à peine fait allusion, et les choses semblaient reprendre normalement au point où elles en étaient avant l'adoption de ce règlement, dont le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, avait dit qu'il constituait "un vilain précédent et ne présageait rien de bon". Côté gouvernemental, on s'était contenté de dire que l'on n'envisageait le recours à cet article nouveau des procédures qu'en cas d'exception.

Mais, complot du silence ou pas, il n'en demeure pas moins certain que dès l'instant où le gouvernement envisagera de se prévaloir de cet article, la controverse reprendra de plus belle. M. Gerald W. Baldwin, député conservateur de Peace-River et leader parlementaire de l'Opposition aux Communes, avait dit, à l'époque, qu'à la première alerte, le combat reprendrait avec acharnement.

Fort heureusement, toutefois, rien à l'heure actuelle ne semble laisser prévoir que le gouvernement compte, dans un avenir plus ou moins proche, se servir de cette "guillotine".

Rappelons que le règlement 75, qui avait été âprement combattu, mais en vain, par les forces conjuguées de l'Opposition, comporte trois volets. Il prévoit d'abord la possibilité d'un accord entre tous les partis de limiter la durée d'un débat. A défaut d'une telle unanimité, l'article prévoit la limitation des débats en cas d'accord d'au moins trois des quatre partis représentés aux Communes. Ce n'est que si l'accord ne se faisait pas entre trois partis au moins, que le gouvernement serait autorisé à fixer lui-même la durée-limite du débat.

Pour les prochaines années

Les chefs ouvriers prévoient une attention plus marquée vis-à-vis de la législation sociale

OTTAWA (PC) — Les chefs des principales organisations ouvrières du Canada, à l'approche de la nouvelle décade, prédisent que les années qui viennent seront marquées par une attention plus marquée vis-à-vis de la législation sociale, par des relations plus étroites entre les principaux syndicats de la fonction publique et par un engagement politique plus profond.

M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, qui groupe 1,600,000 membres, a déclaré qu'il espère que "1970 marquera le début d'un véritable assaut contre la pauvreté".

"Le CTC portera une attention accrue à la législation sociale. Non seulement il y a un urgent besoin de mesures efficaces dans des domaines particuliers, comme medicare, mais il existe également un besoin criant de coordination dans l'ensemble de la structure de la législation sociale."

M. Claude Edwards, président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, et M. Stanley Little, président du Syndicat canadien des employés de la fonction publique prévoient tous deux une plus grande centralisation des fonctions communes à leurs syndicats respectifs.

UNE FUSION

Tous deux ont déclaré également qu'ils considéraient comme l'une des plus importantes réalisations des années '60, la création de l'alliance par la fusion de deux syndicats et l'obtention du droit aux négociations collectives pour les quelque 200,000 fonctionnaires fédéraux.

M. Edwards souhaite vivement certains changements dans la législation concernant les négociations, visant à rendre tous les litiges arbitrables "si les employés sont prêts à accepter l'arbitrage comme moyen de régler les conflits".

Le congrès de l'alliance, qui aura lieu en janvier, demandera sans doute des changements concernant "les négociations, l'engagement social, possiblement l'engagement politique, et une fusion possible avec d'autres organisations. . .".

M. Little a fait remarquer que les années '60 ont vu émerger le fonctionnaire en tant que "force indentifiable et influente, dans le monde syndical canadien".

Il a ajouté qu'il prévoyait la continuation d'un programme de centralisation parmi les syndicats de la fonction publique, afin de créer une voix commune pour les questions externes et de permettre certaines économies en prévision des services techniques désormais nécessaires.

M. Little prévoit également pour la prochaine décade des négociations plus étendues dans toute l'industrie. Il souhaite également que des études soient faites sur les relations entre les syndicats et la partie patronale.

PROBLEMES ECONOMIQUES

M. MacDonald, de son côté, prévoit que les questions économiques resteront de la plus grande importance.

"Les hausses dans les prix doivent être contrôlées. . . .Le chômage est déjà très répandu et augmentera probablement encore en 1970. Non seulement un trop grand nombre de Canadiens sont sans emploi, mais des centaines de milliers travaillent à des salaires qui frôlent le niveau de pauvreté."

Les organisations ouvrières, et de la même façon la partie patronale, attendent présentement de nouvelles lois fédérales. La Loi sur l'investigation des disputes et relations industrielles doit être remodelée au début de 1970. Le gouvernement a également promis d'augmenter le salaire minimum, actuellement de $1.25 l'heure.

En 1969, une grève de six semaines, par 3,200 débardeurs de la Colombie britannique, a pris fin en novembre. Quelque 6,300 employés d'Air Canada ont fait une grève d'un mois, au printemps.

Des grèves chez les travailleurs de l'acier ont frappé le Québec et l'Ontario, et ont duré presque tout l'été.

Un conflit impliquant le gouvernement fédéral et les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve a amené 570 employés de la Quebec North Shore and Labrador Railway à déclarer une grève qui a duré également presque tout l'été.

Le ministère fédéral du Travail a rapporté que 7,191,740 jours-hommes ont été perdus à cause de grèves ou de lock-out, dans tout le Canada, pendant les 10 premiers mois de 1969. En 1968, la perte totale avait été de 5,082,730 jours-hommes.



IL RASSURA LES ANGLAIS — Le grand et amical policier dont la photo avait paru sous le titre "Le policier et l'enfant" dans les journaux pendant la guerre de 1939-45 a été enterré vendredi dernier à Toronto. La photographie du policier Harry Warton jetant un regard protecteur sur le jeune Christopher Dew, âgé de deux ans, a rassuré bien des Anglais qui avaient envoyé leurs enfants au Canada pour les protéger des bombardements.

(Téléphoto PC)

Le plus célèbre policier de la 2e grande guerre est décédé

TORONTO (PC)—Le grand et aimable policier de la photo "The Cop and The Kid" (Le policier et l'enfant), dont la publication a été grandement répandue dans les journaux au cours de la deuxième guerre mondiale, a été inhumé, hier.

Il s'agit de Harry Warton, qui est décédé la veille de Noel, à l'âge de 65 ans.

La photo du constable Warton, qui regardait tendrement le petit Simon Christopher Dew, 2 ans, de Grande-Bretagne, avait été prise par feu Nels Quarrington, du Telegram de Toronto et elle apportait un réconfort aux parents britanniques qui avaient envoyé leurs enfants au Canada pour leur éviter les bombardements nazis.

La photo eut d'autres résultats. Elle frappa tellement les lecteurs du Telegram que le Fonds pour les victimes britanniques de la guerre, organisé par le journal, fit parvenir près de $3,000,000 aux Anglais ravagés par la guerre.

M. Warton, qui a pris sa retraite de la force policière en 1956, alors qu'il était sergent, travaillait depuis comme chauffeur privé. Vingt-neuf ans après que la photo fut prise, M. Dew, maintenant âgé de 31 ans, et un directeur commercial pour une entreprise cinématographique, a fait en sorte que des photos de son mariage soient envoyées à M. Warton alors qu'il prenait sa retraite après 30 années de service avec la force policière.

La contribution canadienne aux Nations unies en 1969 n'a pas eté spectaculaire

NATIONS UNIES (PC) — Ce qui a été le plus remarquable, en 1969, de la part du Canada, en ce qui concerne sa représentation à l'Assemblée générale des Nations unies, ce fut une exhortation à une plus grande efficacité et l'apport de personnalités nouvelles.

Le Canada était en effet représenté cette année par une délégation réduite quant au nombre, nouvelle quant à sa composition et dirigée par un ambassadeur d'un genre nouveau.

L'arrivée de l'ambassadeur Yvon Beaulne aux Nations unies constituait, aux yeux de beaucoup d'observateurs, un changement agréable. Mais même les meilleurs amis du Canada n'ont pas réussi à découvrir de grandes transformations politiques correspondant à cette nouvelle personnalité.

M. Beaulne, autrefois ambassadeur au Brésil, est un homme joviai, un Canadien d'expression française, dont le tempérament chaleureux produit un contraste frappant avec l'attitude hautaine et pragmatique de George Ignatieff, l'ancien ambassadeur canadien aux Nations unies, devenu négociateur du désarmement pour le Canada.

Peut-être en raison de la présence de M. Beaulne et peut-être aussi à cause de la politique gouvernementale du Canada, rien de spectaculaire ne peut être souligné comme contribution spéciale du Canada à la session de 1969.

DISCOURS BREFS

Il n'y a pas eu de discours remarquables. Ceux du Canada étaient volontairement brefs et précis. En fait, il n'y a pas eu non plus de changements spectaculaires dans les votes.

Et pourtant la contribution du Canada à l'assemblée n'a pas été insignifiante. Au contraire, en ce qui a trait à la tâche importante de préparer la Seconde décennie du développement, par exemple, le Canada s'est mérité des louanges enthousiastes.

Mais le rôle du Canada à l'assemblée a surtout été celui d'un technicien compétent qui, peut-on ajouter, souhaiterait faire partager un peu de son efficience à cette organisation assez mollement administrée.

POSITION SINGULIERE

La protection de ses intérêts nationaux place quelquefois le Canada en contradiction avec ses propres amis. Ainsi, il a été un énergique défenseur dans le cas d'un amendement au traité américo - soviétique sur l'abolition des armes sous-marines de destruction massive.

En ce qui concerne la pollution, qui est d'un intérêt vital pour le Canada, ce dernier a réclamé avec beaucoup de détermination d'être représenté dans un comité chargé de préparer une conférence mondiale sur la pollution et ses à-côtés, à Stockholm, en 1972.

L'initiative la plus remarquable du Canada a peut-être été la campagne, entreprise sur la recommandation de M. Beaulne, et visant à améliorer l'efficience des Nations unies.

On espère que la proposition faite par le Canada en vue de la création d'un comité de "trois hommes sages", chargés d'étudier cette amélioration, obtiendra l'appui nécessaire.

Le Canada a apporté une contribution importante au débat sur le désarmement. Mais le résultat de ces efforts et de ceux d'autres pays a été de renvoyer toute l'affaire à Genève pour consultation supplémentaire.

Lorsque cela était possible, le Canada a accordé son appui à la condamnation de la politique d'apartheid, et il a préconisé énergiquement l'auto - détermination.

50e ANNIVERSAIRE



Nous voyons ici les membres du Comité préparant le Gala du Cinquantième Anniversaire de la Corporation des Ingenieurs du Québec, qui aura lieu a la mi-avril 1970. De gauche à droite: R. Morisette; S. Pappius, président du Comité; R. Bertrand; J. Roy, Conseiller Liaisons; et J. Soucy, secretaire général.

AVIS A NOS ABONNES DESSERVIS PAR PORTEUR

Lorsque vous vous absentez et que vous voulez faire suspendre la livraison de votre journal, ou encore que vous changez d'adresse, nous demandons aux abonnés de la région métropolitaine de nous avertir une semaine à l'avance, en composant le numéro suivant 525-7131, poste 237. Le même règlement s'applique à nos abonnés de l'extérieur qui devront communiquer tout changement à leur représentant local.

De cette façon, vous coopérerez avec nous et nous aiderez à vous mieux servir.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS

LE SOLEIL

Au Canada

Les importations ont atteint $1,306,138,000 en octobre 1969

OTTAWA (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir, hier, que la valeur des importations au Canada s'est élevée à $1,306,138,000 en octobre dernier comparativement à $1,212,305,000 et $924,710,000 durant les mois d'octobre 1968 et 1967.

Par ailleurs, au cours de la période allant de janvier à octobre 1969, la valeur de ces importations a atteint $11,723,512,000. Durant la même période pour les années 1968 et 1967, elle avait été de $10,106,924,000 et de $9,220,920,000.

Les principaux pays qui exportent au Canada sont les suivants: Etats - Unis, Royaume - Uni, Japon, Venezuela, République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Australie, Suède, Suisse, Pays-Bas, Chine et Mexique.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMV-69-10308
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 janvier 1970
Région Montmorency

SERVICES D'EQUIPES POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ DANS LA VILLE DE QUEBEC.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 décembre 1969.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10290
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 février 1970
Institut de Recherche
de l'Hydro-Québec
Ste-Anne - de - Varennes
(Comté de Verchères)

FOURNITURE DE DISJONCTEURS A SOUFFLAGE D'AIR, 230 kV ET 80 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, Boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de DOUZE MILLE DOLLARS ($12,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 décembre 1969.

Molson vous offre un joyeux choix



Cette brochure de 32 pages, intitulée "On s'amuse dans l'temps des Fêtes", vous est offerte gratis chez l'épicier où vous achetez votre bière. Elle est remplie de recettes et de conseils pour vos réceptions.

A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peinture, sculpture, mobilier et orfèvrerie au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peinture et sculpture au Musée du Québec.

Galerie des Artisans: Peintures, sculptures, céramiques au 4605, 4ème avenue, Suite 1, Charlesbourg.

Michel Champagne: Encres et dessins à la Galerie d'Europe, 27 Ste - Angèle.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St - Jean, 1093 rue St - Jean.

Goodridge Roberts: Tableaux au Musée du Québec.

Georges Jardon et Jean Nault: Exposition de photographies au Chantauteuil, 1001 rue St - Jean.

Variétés

Ice Follies: Au Colisée de Québec, à 14h.00 et 20h.00.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio de l'Auberge, 7h. à 1h30.

Au complexe de la Porte Saint-Jean: Le Temple: Discothèque psychédélique - la Mousse Spathèque sons et lumières. La Licorne; Bar Disco-Club.

Bal Tabarin: De midi à 7h., danseuses à gogo. Ce soir: Danse, 10h30 à 12h30. Dalila Dan - Osmara - Roger Lachance.

Cabaret Bonne-Entente: "Club Barachois", 19h à 24h. — Danse. "Maurice Grondin", sauf lundi.

Cabaret Panorama: Ce soir: 5h30, 10h30 et 12h30 — Danseuses: Cathy — Adélard Thiboutot Jacques Côté à l'orgue.

Cabaret Victoria: Ce soir, danse avec les Gerdens et Fernand Dion.

Château Lac-Beauport: Ce soir: Danse.

Chez Gérard: Ce soir: "La Chasse-Galerie". Danse avec discothèque.

Club du Vieux Bardeau: Ce soir: Danse avec Richard Caze et ses musiciens.

Club Napoli: Danse avec orchestre. Tous les soirs sauf le lundi.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs: Au piano - bar à partir de 6h.: Lise Lévesque. A partir de 10h., Pierre Roche.

Hôtel Carol: Orchestre Les Blue Stars.

La Diligence au Nouveau Bar: Ce soir: Danse, de 9h. à la fermeture. Enzo Anthony et les Fantastics.

Le Barillet: Ce soir, danse; l'ensemble Jean Rousseau, de 8h. à 2h.

L'Italia: Groupe de Chanteurs et musiciens italiens. Ce soir et mardi: 8 heures à 2 heures.

Motel Carillon: Orchestre de danse — Marcel Robitaille.

Motel Le Voyageur: A la suite Rendez-vous, orchestre Bob Plante. Ce soir, de 9h30 à la fermeture.

Restaurant La Cloche d'Or: Ce soir, danse avec l'orchestre Les modernistes.

Restaurant Laurentien: Bar salon. Danse ce soir. Raymond Gagnon.

Restaurant Le Caillou: Danse avec Marc Drolet et son ensemble tous les soirs sauf lundi.

Restaurant Sam Wong: Ce soir, au salon-bar, de 9h. à 2h. Danse avec l'ensemble André Laforce.



CONSEIL D'ADMINISTRATION — Le Conseil d'administration de la Corporation du Grand Théâtre de Québec comprend onze membres dont, apparaissant sur la photo dans l'ordre habituel, M. Gaétan Picard, secrétaire-trésorier, madame Guy Dorion, directrice, M. Guy Beaulne, vice-président et Me Jacques Marquis, président; à l'extrême droite, Me Charles Cimon, président du Conseil d'administration de la Société d'Action culturelle.

Formation de la Corporation du Grand Théâtre de Québec

par Jean GARON

Me Jacques Marquis a été élu président du Conseil d'administration de la Corporation du Grand Théâtre de Québec lors d'une réunion tenue hier soir au ministère des Affaires culturelles.

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, la réunion de la Société d'Action culturelle afin d'établir le mandat et de procéder au choix des membres de la Corporation et celle, prévue pour aujourd'hui, des membres de cette dernière afin de se choisir un Conseil d'administration se sont toutes deux déroulées hier.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Guy Beaulne, directeur du Théâtre au ministère qui agira comme vice-président et Gaétan Picard, directeur adjoint à la Planification, autre service des Affaires culturelles, qui remplira les fonctions de secrétaire-trésorier.

Le Conseil comprend également huit directeurs soit Madame Guy Dorion et MM. André Giroux, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires culturelles; Victor Bouchard, directeur de la Musique; Pierre Lachapelle, directeur de la Diffusion de la culture; Yvon Dufour, directeur du Service du Théâtre de même que Me Hubert Reid, président du Conseil d'administration du regroupement des gens de théâtre de Québec. M. Laurent Lapierre, directeur général de la Société Artistique de l'Université Laval serait également nommé au poste de directeur et le dernier membre serait bientôt choisi, en accord avec la Société d'Action culturelle.

On se rappellera que le 16 décembre dernier, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, annonçait la mise sur pied de la Société d'Action culturelle du Québec "chargée de conseiller des corporations ou organismes s'occupant des arts au Québec et aussi de faire des recommandations quant à la façon de surveiller et de contrôler les affaires de ces corporations".

Cette société de gestion supervisera les activités de la Corporation du Grand Théâtre de Québec de même que celle de l'Expo-Théâtre.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Représentation continue de 1h. à 11h. "On Her Majesty's Secret Service" (—) (142 min.) Technicolor à 1h.00, 3h.30, 6h.00, 8h.30. FIN: 11h.00. Dernière représentation complète à 8h.30.

CANARDIERE: Matinée: "Astérix et Cléopâtre" (—) Couleur à 12h.00, 2h.00, 4h.00. FIN: 5h.45. Soirée: "Le gendarme se marie" (E-4) Couleur à 6h.40, 9h.35. "Capitaine Singrid" (6) Couleur à 8h.10. FIN: 11h.10.

CAPITOL: Représentation continue, 1h. à 11h. "L'étrangleur de Boston" (—) (109 min.) (6) (95 min.) Couleur 12h.30, 4h.05, 7h.35. Couleur à 2h.10, 5h.45, 9h.20. Dernier spectacle complet à 7h.35.

CARTIER: "Le petit baigneur" (E-4) Couleur à 6h.15; 9h.30. "Le jeu de la mort" (A-5) Couleur à 7h.45.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Les chemins de la puissance" (4) 6h.00; 9h.25. "Kid sentiment" (5) 7h.55.

CINEMA DE PARIS: En matinée: "Sablio le grand magicien" (—) Couleur à 12h.30, 3h.35. "Le trésor de la forêt noire" (A-6) Couleur à 1h.45. En soirée: "Furie du Missouri" (—) 5h.05, 8h.20. "Le magot de Josefa" (—) 6h.40, 10h. 10h.00.

EMPIRE: "La coqueluche" (—) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00. FIN: 11 h.

IMPERIAL: Fermé.

LAIRET: "Le petit baigneur" (E-4) Couleur à 6h.15; 9h.30. "Le jeu de la mort" (A-5) Couleur à 7h.45.

LIDO: "Un cerveau d'un milliard de dollars" (—) 7h.30. "Les tiens, les miens, le nôtre" (—) 9h.20.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "La fabuleuse aventure de Marco Polo" (—) Couleur à 12h.40, 4h.25, 8h.10. "Mic Mac au Montana" (—) Couleur à 2h.40, 6h.25, 10h.10.

ODEON — SALLE LE DAUPHIN: "Oliver" (—) Couleur à 2h.00; 8h.15.

PIGALLE: Actualités: 1h. "Bagarre à Bagdad" (—) (84 min.) 1h.10, 4h.30, 8h. "Cinq gars pour Singapour" (5) (103 min.) Couleur à 2h.35, 5h.55, 9h.25.

PRINCESSE: "Picnic" (—) 1h.00, 6h.18. "Serment de Robin des Bois" (—) 3h.00, 8h.18. "Hold-up en plein ciel" (—) 4h.25, 9h.43. FIN: 11h.31.

STE-FOY — SALLE ALOUETTE: "Krakatoa East of Java" (A-6) Couleur. En matinée à 2h.15. En soirée à 8h.15.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: "Destination Zebra Station Polaire" (—) Couleur. En matinée à 2h.30. En soirée à 8h.30.

ST-ROMUALD: "La jungle aux diamants" (—) 9h.10. "Le gang du dimanche" (5) Scope, Couleur à 7h.30.

SILLERY: Fermé.

Pablo Casals fête ses 93 ans

SAN JUAN (PA)—Les invités qui se sont rendus samedi soir à une réception pour célébrer le 93e anniversaire de naissance de Pablo Casals, étaient si nombreux que la fête a dû se dérouler dans la rue.

Cette réception était offerte par l'ex-mairesse Felisa Rindon de Gautier, à sa résidence de l'ancien quartier espagnol de San Juan, à Porto Rico.

Les 200 invités sont descendus dans la rue pour écouter les chanteurs folkloriques qui se trouvaient dans le parc, en face.

Le célèbre violoncelliste Pablo Casals est d'origine espagnole, mais il a élu domicile à Porto Rico.

Picasso apprécié en Afrique du Sud

LE CAP (PA) — Un acheteur non identifié a versé la plus grosse somme jamais encore donnée en Afrique du Sud, pour une toile de Picasso.

Ce tableau de la "période bleue" comptait parmi quatre oeuvres de l'artiste, mises en vente à l'enchère au Cap, par un médecin de cette ville, qui en avait fait l'acquisition aux Etats-Unis il y a une vingtaine d'années.

La toile a été vendue pour plus de 200,000 dollars.

Accueil chaleureux de la critique londonienne au film "Hello Dolly"

LONDRES — La première londonienne du film "Hello Dolly", tiré de la comédie musicale qui fait courir les foules depuis déjà plusieurs années a reçu un accueil chaleureux de la part des critiques de cinéma des grands journaux de la capitale britannique.

Le critique du Daily Mirror, Dic Richards, loue la production pour sa simplicité, sa joie de vivre... et l'absence de nudité. Pour le Daily Mail, il semble que le film devrait tenir l'affiche encore longtemps.

Au Daily Express, on souligne la présence de Barbara Streisand qui y est qualifiée de très grande comédienne. La seule restriction que le Guardian apporte vis-à-vis de la vedette du film est d'être trop jeune pour incarner le personnage de Dolly.


JAMES GARNER
GEORGE KENNEDY
EVA RENZI
COULEUR
LA JUNGLE AUX DIAMANTS
POUR TOUS
CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald 839-6553
LE GANG du DIMANCHE
Robert Wagner
EN COULEURS

POUR TOUTE LA FAMILLE
En matinée seulement de midi à 5 hres
CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
POUR TOUS
GRAND PRIX MIFED
LE PLUS GRAND FILM FRANÇAIS DE DESSINS ANIMÉS
LES FABLES DE LA FONTAINE
EN COULEURS

fablio le magicien
Egalement à l'affiche
LE TRESOR DE LA FORET NOIRE
Cinémascope - couleur

CINE-CLUB INTERNATIONAL PRESENTE
Les Chemins du Scandale et de la Volupté...

LES CHEMINS DE LA PUISSANCE
ILS SE HAÏSSENT SANS PITIÉ... ILS S'AIMENT SANS HONTE!
LAURENCE HARVEY JEAN SIMMONS HONOR BLACKMAN MICHAEL CRAIG
Aussi
Un film de gogo-vérité
kid sentiment
18 ANS
CINEMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy Québec - Tél.: 522-7956

EN SOIREE SEULEMENT A COMPTER DE 5 HRES
CINEMA DE PARIS TEL.: 522-7811
A l'affiche jusqu'à MERCREDI inclus
14 ANS
ANNA MAGNANI ET BOURVIL

LE MAGOT DE JOSEFA
Aussi
FURIE AU MISSOURI
SCOPE-COULEURS

PRINCESSE IMPERIAL
Jour .75 - 14 ans - Soir $1.00
$1.00 - 14 ANS
● PICNIC
● SERMENT DE ROBIN DES BOIS
● HOLD-UP EN PLEIN CIEL
● CHARADE
● PIEGES DE L'AMOUR
● A BOUT PORTANT
Vend., Sam., Dim., 2, 3 et 4 janvier

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rand-Point, Lévis Tél.: 837-2272
14 ANS
La nuit de noces la plus cocasse!
En couleurs
Henry Fonda-Lucille Ball
"LES TIENS LES MIENS LE NOTRE"
2e film:
UN CERVEAU DE MILLIARDS DE DOLLARS
Couleurs
Michael Caine

CINEMA DE PARIS et PIGALLE
Commençant jeudi le 1er janvier 1970
AU PARIS SEULEMENT
GRANDE PREMIERE A MINUIT
LE 31 DECEMBRE
UNE FOLLE RANDONNÉE D'AMOUR ET DE PERIPÉTIES AU PAYS DES PASSIONS ENFLAMMÉES!
DONALD LAUTREC
POUR TOUS
EN COULEUR
avec MICHELE TORR MICK MICHEYL

le diable aime les bijoux
VENEZ RENCONTRER DONALD LAUTREC EN PERSONNE

TEL.: 525-9724
LE PIGALLE
A L'AFFICHE
14 ANS
FILM D'AVENTURES
Sean FLYNN
Marika GREEN
EASTMANCOLOR
CINQ GARS POUR SINGAPOUR
ROGER HANIN JEAN GAVEN RORY CALHOUN LÉA PADOVANI
EN COULEURS
BAGARRE A BAGDAD
POUR X-27

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS
ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

Tony Curtis
L'ETRANGLEUR DE BOSTON
2e SEMAINE!
18 ANS
CHE!
JACK PALANCE
EN COULEUR
SPECTACLE COMPLET: 12h.30 - 4h.05 - 7h.35
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300

LES CINEMAS ODEON
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Gagnant de 6 Oscars
OLIVER!
VERSION FRANCAISE
2h.00 - 8h.00
ENFANTS admis en tout temps $1.25
POUR TOUS
LE DAUPHIN
ELVIS dans "MIC-MAC AU MONTANA"
Les Aventures de MARCO POLO
ENFANTS enfants admis en tout temps 75¢
FRONTENAC
DU PONT & BOUL. CHAREST INF.: 529-9745 • STATIONNEMENT INTERIEUR • Parc-Autos Paquet & Laliberté

EN SOIREE A PARTIR DE 6H.40 P.M.
LOUIS DE FUNÈS
14 ANS
4e SEMAINE
Le GENDARME SE MARIE
UN TORRENT DE RIRE...
EN COULEURS
SECOND FILM EN COULEURS: "CAPITAINE SINGRID"
CANARDIERE
STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575

DESTINATION ZEBRA STATION POLAIRE
EN COULEUR
POUR TOUS
Rock Hudson Ernest Borgnine
CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592
2 représentations 2.30 et 8.30. Matinée $1.50 Soirée $2.00. Enfants moins de 14 ans $1.00

VENEZ EN FOULE ... DE MINUIT A L'AUBE!
5 FILMS A CHAQUE CINÉ!
DEMAIN SOIR A MINUIT

HORRORAMA
1- MASQUE DU DEMON
2- MANOIR MAUDIT
3- CONGA
4- MORT DANS LE FILET
5- NUIT DE L'EPOUVANTE
18 ANS ADULTES
CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300
RIRORAMA
1- BOEING BOEING
2- LES TONTONS FARCEURS
3- UNE FILLE DANS LE VENT
4- L'OR DES PISTOLEROS
14 ANS
CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592
ADMISSION: $2.00

A L'OCCASION DES FÊTES, POUR TOUTE LA FAMILLE
MATINÉES SEULEMENT
Astérix ET CLEOPATRE
POUR TOUS
EN COULEURS
JUSQU'AU 4 JANVIER à 12h., 2h. et 4h. p.m.
(Jour de l'An: 2h. et 4h. p.m.)
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE - 661-8575
CANARDIERE
STATIONNEMENT GRATUIT

JAMES BOND 007 REVIENT
Albert R. Broccoli et Harry Saltzman présentent Ian Fleming's
"ON HER MAJESTY'S SECRET SERVICE"
POUR TOUS
PANAVISION* TECHNICOLOR*
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922
1h.-3h.30-6h. 8h.30. Enfants moins de 14 ans 75¢

KRAKATOA EAST OF JAVA
POUR TOUS
70MM STEREO COULEUR
ALOUETTE
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592
Spec. comp. 2.15 - 8.15
Matinée $1.50
Soirée $2.00
Enfants moins de 14 ..... 75¢

LOUIS DE FUNES
Le Petit Baigneur
EN COULEURS
POUR TOUS
dans "LE JEU DE LA MORT"
EN COULEUR avec TONI SAILER
CARTIER
1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET
1044, 3e AVENUE, 523-5050
Depuis 6.15
Der. spec. comp. 7.45
Enfants moins de 14 ans ..... 75¢

Ces dames ont fait la manchette en 1969

Par la PRESSE CANADIENNE

(PC) — Parmi les femmes qui ont fait la manchette en 1969, dans le domaine du spectacle, on cite notamment Katharine Hepburn, 59 ans, gagnante de l'Oscar de la meilleure interprète féminine, pour son rôle dans le film "The Lion In Winter", qu'elle a remporté exeaquo avec Barbra Streisand, 26 ans, vedette de "Funny Girl".

En décembre, Katharine Hepburn a fait ses débuts à Broadway dans "Coco", pendant que le nouveau film de Barbra Streisand, "Hello Dolly", a également attiré un grand nombre de spectateurs sur le "Great White Way" de New York.

Janis Joplin a tenu la vedette parmi les amateurs de la musique rock, comme elle avait attiré l'attention l'année précédente au Festival international Pop de Monterey.

Joni Mitchell et Laura Nyro ont également obtenu des succès sur la scène de musique populaire.

Beverly Sills, inconnue il y a deux ans, en dehors du New York City Opera, a débuté à La Scala de Milan et y a remporté un succès éclatant.

MARIAGES

Au nombre des mariages qui ont donné lieu à une grande publicité, on mentionne celui de Jackie Hyde, 24 ans, avec Arlo Gurthrie, 22 ans, célébré sur une colline au domaine que possède Arlo Gurthrie, à Washington, Massachusetts.

Parmi les nouveaux parents 1969, se trouvent Cheryl Lapiere et Salvatore Bono, mieux connus comme l'équipe de chanteurs Sonny et Cher, qui ont maintenant une fille.

Joan Baez, 28 ans, chanteuse dont le répertoire comporte pludonné naissance à un fils, Gabriel Earl. Son mari, David Harris, purge une sentence pour sieurs thèmes de contestation, a avoir refusé de faire son service militaire.

La vedette de cinéma Sophia Loren, de renommée internationale, a mis au monde un fils prénommé Carlo, commé son père le cinéaste italien Carlo Ponti.



KATHARINE HEPBURN

Un Oscar pour son interprétation dans "The Lion in Winter"



BEVERLY SILLS

Triomphe à La Scala et reine du New York City Opera

"Une passion", le trentième film d'Ingmar Bergman

STOCKHOLM (AFP) — Le trentième film du metteur en scène suédois Ingmar Bergman est une nouvelle variation sur un thème qu'il a déjà traité à loisir dans nombre de ses précédents films, celui de la soliture de l'homme, de son impuissance à "communiquer". Mais si le thème peut évidemment commencer à paraître un peu ressassé, on doit reconnaître que le développement qu'en fait Bergman est, une fois de plus, une réussite du point de vue cinématographique.

La petite île de Faaroe, dans la Baltique, sert à nouveau de cadre à un film de Bergman: il l'avait déjà choisie pour "Persona", pour "L'heure du loup" et pour "La Honte", ses trois précédents films, et il y a d'ailleurs personnellement élu domicile. La nature austère et tourmentée de l'île, son espace limité, servent naturellement à la perfection le metteur en scène pour les débats intérieurs de ses personnages et les conflits qui les opposent, dans leur univers resserré.

LE THEME DE LA SOLITUDE

Dans cette île s'est retiré loin du monde, un "solitaire", Andreas Winkelman (Max von Sydow), dont on apprend en passant qu'il fut un délinquant: mais cela ne fait pas partie du film. La seule chose qui compte, c'est sa solitude volontaire dont il va tenter de sortir. Et le rapprochement s'impose avec les héros des deux précédents films de Bergman, incarnés d'ailleurs par le même acteur, et avec l'héroine de "Persona".

C'est Liv Ullman qui interprétait ce dernier rôle: c'est la même actrice qui est maintenant l'un des protagonistes de "Une Passion", Anna Fromm. Elle aussi est enfermée dans sa solitude: jeune veuve, elle se plaît à évoquer sans cesse les heures d'un bonheur immense qu'elle partagea avec son mari: du moins en est-elle venue à le croire, ou bien a-t-elle voulu l'inventer, car ce bonheur n'était qu'un mensonge. Le public le découvre en lisant avec Andreas — peu délicat d'ailleurs — la lettre de rupture qu'écrivit à Anna son mari, à la veille de l'accident d'automobile où il trouva la mort. Et Anna n'a-t-elle pas provoqué délibérément cet accident?

Ces deux étrangers — au sens de celui de Camus, auquel ils font un peu penser — vont tenter d'unir leur solitude, de mettre leur vie en commun, mais ils n'arrivent qu'à vivre ensemble pendant quelques mois, sans jamais parvenir à une vraie union, car Bergman affirme une fois de plus que l'être humain est condamné à vivre seul sa propre vie, sans jamais pouvoir compter sur les autres — pas plus que sur Dieu, avait-il déjà voulu démontrer dans ses films de la trilogie du "Silence".

EN ARRIERE-PLAN: LE MAL

En regard de ce couple passionné et tourmenté, Bergman présente un autre couple (Elis et Eva Vergerus) qui, lui, vit dans le monde pourrait-on dire, mais dans un monde vide et cynique: lui (Erland Josephson), un architecte froid et désillusionné, au comportement diabolique — on trouve toujours une incarnation du "Malin" dans les films de Bergman—; sa femme (Bibi Andersson), une insomniaque, une déracinée qui s'efforce constamment de trouver le contact humain.

En toile de fond, les agissements d'un maniaque qui se complaît dans le massacre cruel des animaux, sauvages ou domestiques de l'île: il ne sera pas découvert, mais il provoquera le meurtre d'un innocent, victime de la vindicte publique. Les méfaits du sadique anonyme correspondent, semble-t-il, à la guerre "non localisée" que Bergman faisait se dérouler en arrière-plan de l'action de "La Honte": c'est par les réactions que ces méfaits, ou cette guerre, provoquent chez les protagonistes du film, qu'ils contribuent à l'action, sans en faire partie directement.

Car ce que paraît vouloir montrer le metteur en scène, bien plus que le "mal absolu" qu'ils incarnent — en même temps que le diabolique architecte qui lui aussi reste à la périphérie — ce sont le comportement de ses personnages, le cheminement de leurs pensées et de leurs sentiments, lorsqu'une action extérieue les oblige à se dévoiler et à agir tels qu'ils sont et non plus sous la dissimulation d'attitude de convenance.

L'EQUIPE DE BERGMAN

Une fois de plus, Ingmar Bergman a confié les deux principaux rôles de son film à ses deux vedettes préférées, Max von Sydow et Liv Ullmann, auxquelles il a adjoint deux autres acteurs qui ont déjà souvent tourné avec lui, Bibi Andersson et Erland Josephson. Bergman est resté fidèle à sa méthode de travail en équipe, s'attachant non pas uniquement à imposer sa "direction" à ses interprètes, mais à essayer d'obtenir qu'ils pénètrent par eux-mêmes, les sentiments qui doivent animer leurs personnages. Et ils y réussissent incontestablement — mais les sortes d'intermèdes au cours desquels chacun d'eux vient à son tour expliquer au public comment il conçoit son rôle, n'apportent rien de particulier au film.

Liv Ullmann, qui tient dans "Une Passion" le quatrième rôle que lui a confié Bergman, confirme qu'elle est sans doute l'une des meilleures actrices du cinéma suédois — bien qu'elle soit norvégienne. Le metteur en scène Fred Zinnemann lui a offert un rôle pour l'interprétation qu'il prépare de "La condition humaine": il sera intéressant de voir ce quelle peut réaliser sous une direction autre que celle d'Ingmar Bergman.

RETOUR A LA COULEUR

Avec "Une Passion", Bergman revient à la couleur, à laquelle il s'était déjà essayé il y a quelques années dans une comédie, qui ne fut pas un succès. Cette fois, c'est incontestablement une réussite: son photographe habituel, Sven Nykvist, s'est gardé de donner à sa photographie, excellente, une trop grande place. Il n'en a pas moins réussi nombre de séquences remarquables, où la couleur, si elle ne retient pas inutilement l'attention, reste souvent très captivante — notamment une scène, en teintes rougeâtres ou une autre, en gris métallique, figurant, et donnant bien l'impression, d'un cauchemar.

D'aucuns reprocheront peut-être à Bergman de s'être une fois de plus cantonné dans un univers clos, dans le cadre étroit d'une sorte de théâtre filmé. Mais le metteur en scène suédois semble bien décidé à s'en tenir toujours au même thème, qui ne demande évidemment pas un déploiement de mise en scène trop vaste. Bergman d'ailleurs reste insensible aux critiques de ce genre — après tout c'est son style propre: qu'on l'aime ou non, force est de reconnaître qu'il y excelle. Cependant il n'est pas interdit de souhaiter que dans ses oeuvres futures, il se renouvelle un peu: son empreinte personnelle ressortira toujours, quels que soient le genre ou le thème choisis. Bergman envisage maintenant de tourner un film avec le metteur en scène italien Federico Fellini: là aussi il sera intéressant de voir le résultat de cette collaboration entre deux cinéastes de cette classe.

Jacques C. LACOTTE



Ingmar Bergman en compagnie de sa femme, Liv Ullmann, qui est aussi la principale interprète féminine de ses derniers films.



LE MOULIN DE SAINT-LAURENT
ILE D'ORLEANS
Mercredi 31 décembre,
à 8h.45 p.m.
GRANDE SOIREE
à l'occasion de la
VEILLE DU JOUR DE L'AN
avec l'orchestre
BAVAROIS
Menu gastronomique
SURPRISES
Entrée: $2
Réservations: 828-2688

31 décembre, soirée spéciale
VEILLE DU JOUR DE L'AN
avec
ENZO ANTHONY et les FANTASTICS
Comme prix de présence: CHAMPAGNE
● chapeaux ● ballons ● serpentins ●



MOTEL La diligence
$2. par personne
Réservations: 653-8721
2955 BOUL. LAURIER, STE-FOY



LE PLUS BEAU SPECTACLE AU MONDE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN 2.00 p.m.
et 8.00 p.m. et DEUX spectacles par jour jusqu'au 1er janv. incl.
AU COLISEE
DE QUEBEC
SHIPSTADS & JOHNSON
ICE FOLLIES
INTERNATIONAL
SPECTACLE POUR LA FAMILLE ENTIERE...
Une production d'un million de dollars... des costumes somptueux... des jeunes filles ravissantes... de la belle musique... de la comédie... des champions patineurs. Chorégraphie de Fran Claudet... ancien champion du Club de patinage Minto. Une production de San Francisco à laquelle participe une troupe de près de 100 figurants.
REPRESENTATIONS! 8.00 p.m. 29 et 30 Déc. - 2.00 p.m. du 26 au 31 Déc. - 6.00 p.m. 1er Jan. - 10.30 p.m. (Spectacle de Nuit) Mer. 31 Déc. - et 1.00 p.m. Jeu. 1er Jan.
ENFANTS (16 et moins) A MOITIE PRIX:
A TOUTES LES REPRESENTATIONS
Un spectacle ENLEVANT - EBLOUISSANT DE COULEURS ET DE SPLENDEUR en PREMIERE QUEBECOISE.
34 années d'existence
le PLUS VIEUX du genre au monde
et le PLUS BEAU!
Parterre & Loges $4.00 — LOGES (bouts) — Mezzanine $3.50 — Mezzanine (bouts) & Balcon (centre) $2.50 — Enfants en bas de 16 ans TOUJOURS à moitié prix du prix régulier.
LES BILLETS SONT EN VENTE AU CONTROLE DU COLISEE SEULEMENT, TOUS LES JOURS AUX HEURES REGULIERES et à TOUTES LES REPRESENTATIONS
Faites plaisir aux vôtres... Achetez-leur des billets de "Ice Follies" pour le Jour de l'AN!

Réservez dès maintenant...
pour la plus belle soirée de
"VEILLE DU JOUR DE L'AN"
... de votre vie en composant: 522-3584
"La Chasse-Galerie"
Le PLUS NOUVEAU et le PLUS SELECT
"DISCO-CLUB AU CANADA"
(A L'HOTEL JEAN-TALON - CHEZ GERARD)



situé au 50 St-Nicolas face aux Voûtes Talon
(Le plus fameux système de musique au Canada)
● Chapeaux ● Ballons ● Serpentins

HORAIRE DE TELEVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	(c) Emission couleur

LE MARDI 30 DECEMBRE 1969

P.M.
6.00 (3) World of Sports
(5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) Six O'Clock Movie: "Northwest Stampde"
(10) Studio 10 c
(11) Teleidoscope
(12) Pulse
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (13) Sur la scène du monde
(11) Le téléjournal
(4) Panoramonde
(5) After Six: "The brass bottle
(7) Avec André Guy c
6.40 (11) Nouvelles du sport
6.45 (11) 24 heures
7.00 (4) Les découvertes de Jen Roger
(3) News
(13) Jeunesse d'aujourd'hui
(10) Le 10 vous informe
(11) Format 30
(7) Télé-cinéma: "De la bouche du cheval"
(12) The courtship of Eddie's father"
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand
7.30 (12) It takes a thief c
(3) Lancer
(11) Cinéma du mardi "Mona"
(10) (4) Hawaii 5-0
(8) The mod squad c
8.00 (5) The Red Skelton hour
(13) Cher oncle Bill
8.30 (8) Movie of the week c "Gidget grows up"
(13) (4) (10) Cr.' Basile
(3) The Red Skelton show c
(12) Trini Lopez Show c
9.00 (7) (11) (13) Rue des Pignons c
(10) Brigade criminelle c
(4) Cherchez le magot c
(5) McQueen c
9.30 (3) The governor and J.J. c
(4) Vaudeville
(12) "Department S"
(7) (11) (13) Moi et l'autre c
(10) Les détectives
(5) The bold ones c
(12) The Strange report c
10.00 (8) Marcus Welby, M.D. c
(4) Toute la ville en parle
(7) (11) (13) Format 60
(3) CBS news hour c
(10) Cherchez le magot c
10.30 (10) Le 10 vous informe c
(5) Man at the Center c
(3) A communiquer
(4) Panoramonde
(12) A conversation with the Prime Minister
11.00 (3) (5) (8) (12) News
(10) En pantoufles: "Le plus heureux des hommes"
(7) (11) (13) Le point
(4) Heure exquise : "Le renard des océans"
11.18 (12) Pulse c
11.19 (5) Viewpoint
11.20 (11) Nouvelles du sport
(13) Sur la scène du monde
11.25 (5) Editorial and late scores
11.30 (3) The Merv Griffin Show
(8) The Joey Bishop Show
(7) (11) Ciné-club : "Une femme est une femme"
(11) Nouvelles du sport
(5) After 11: "Cape fear"
11.40 (13) Ciné-soir: "Une étoile est née"
11.45 (12) Pajama playhouse : "Bullet For a Bad Man"
A.M.
12.30 (10) Dernière édition
12.45 (10) Nouvelles
1.00 (4) Musique Marc Legrand
1.15 (13) (12) Nouvelles

LE MERCREDI 31 DECEMBRE 1969

7.00 (3) News c
7.30 (7) INFO — Matin
(10) Les petits bonshommes
(13) Super Car
(12) Montreal Bulletin board c
7.35 (4) Musique Marc Legrand
7.45 (3) Morning Report
(8) News
(4) Dessins animés
(10) C'est parti !
7.50 (3) Morning News
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(8) Farm and Home c
(4) Yé, Yé, quelle heure ?
(12) University of the air
8.15 (13) Caméra 13: "La captive aux yeux clairs"
8.30 (8) Fantastic Hour
(4) Madame est servie
(12) Ed Allen time c
8.45 (10) 36-24-36 c
9.00 (3) The Mike Douglas show
(8) Morning Movie : "The Baby and the Battleship"
(12) Romper room c
(7) Variétés
(10) Madame est servie c
9.30 (4) L'actualité
(11) Zéro, un, Londres
(12) Magic Tom c
9.33 (4) En matinée: "Dallas, ville frontière"
10.00 (3) The Lucy Show c
(10) Bonheur du Jour
(12) Hercules
(5) Children's cinema: "Boy with the grey horse"
(7) (11) (13) Le roman de la science
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(11) (7) (13) Chansons de Paris
(5) Friendly Giant
(12) Bewitched
(8) The Movie Game
(10) Leçon de beauté c
10.45 (5) Chez Hélène
(7) (11) (13) Monsieur Surprise présente c
(10) La santé dans votre assiette c
11.00 (7) (11) (13) La souris verte
(3) The Andy Griffith Show
(8) Of lands and seas c
(10) Réponse à tout c
(12) The Mike Douglas Show c
(4) Bonheur du jour c
(5) Mr. Dress-up
(12) The Mike Douglas show c
11.15 (11) Cinéma: "Casse-noisettes"
(7) Théâtre des petits c
(13) Phebus et Colombine
11.30 (10) Eternel amour "Les premiers outrages"
(3) Love of life c
(7) La famille Stone
(4) Palmarès
11.45 (13) Jeunes à la page
11.55 (13) Sur la scène du monde
P. M.
12.00 (3) Where the heart is c
(7) Minirama
(8) Bewitched
(12) The flint stones c
(10) Les p'tits bonshommes
12.05 (13) Sur la scène du monde
12.10 (10) Première édition
12.15 (4) L'actualité
(10) Ciné-mercredi "Le roi du village"
(13) Les plus beaux films: "Les cadets de west-point"
12.25 (3) News
12.28 (4) Editorial
12.30 (3) Search for Tomorrow c
(4) De tout, de tous
(7) Deuxième édition
(8) That Girl c
(12) In town
12.45 (7) C'est mon opinion
12.50 (7) Midi-sport
1.00 (4) Epelle-o-4
(3) One O'Clock Weather
(11) Cinéma: "Le grand restaurant"
(8) Dream House
(12) John Manolesco c
(7) Cousins - cousines c
1.03 (3) Across the Fence
1.15 (3) Channel 3 Presents
1.30 (4) Au bout du fil
(3) As the World Turns c
(12) Magistrate's court c
(8) Let's make a deal c
1.50 (5) Marc Legrand
2.00 (3) Love Is A Many Splendored Thing c
(12) Peyton Place
(10) M. Belvédère fait sa cure"
(7) Sur deux notes
(5) Strange Paradise
(8) The Newlywed Game c
2.30 (12) People in conflict c
(8) The Dating Game
(5) Double exposure c
(7) Avec un grain de sel
(4) Entre nous
(3) The Guilding Light c
(11) Oui ou non
(13) A vous la parole
3.00 (3) The Secret Storm
(8) General Hospital
(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
(12) A doctor's diary c
(5) Take thirty
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(10) Madame s'amuse c
(8) One Life To Live c
(12) The moneymakers c
(4) L'actualité
3.33 (4) Hé, les gars!
4.00 (10) La cabane à Midas c
(3) Gomer Pyle USMC c
(4) Le commodore Semaphore
(12) Batman
(7) (11) (13) Bobino c
(10) La cabane à Midas
(8) Dark Shadows
(5) The galloping gourmet c
4.30 (3) Perry Mason
(10) (5) Banana split c
(7) (11) (13) Fanfreluche c
(8) The Munsters
(12) Star Trek c
5.00 (5) Marvel super heroes c
(11) (7) Walt Disney présente c
(8) Gilligan's Island c
(4) La famille Stone
(10) Le 5 à 6
(13) Cinéma : "La folle ingénue"
5.30 (3) Have gun will travel
(5) The Beverly Hillbillies
(12) The Pierre Berton Show
(4) Le 5 à 6 c
(8) The 5.30 Report
6.00 (5) Dateline
(8) Movie : "Let's live a little"
(10) Studio 10
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Les 2 D
(7) Troisième édition
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(11) Le téléjournal
(5) Judd for the defense c
(7) Jinny c
(13) Sur la scène du monde
6.40 (11) Nouvelles du sport
6.45 (11) 24 heures
7.00 (4) L'extravagante Lucie
(3) News
(8) Mr. Deeds goes to town c
(7) La soeur volante c
(11) Format 30
(12) The oral Roberts Christmas show c
(10) Le 10 vous informe
(13) Hawaii 5-0
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand
7.30 (4) Les grandes productions: "Milliardaire pour un jour"
(11) La Bohème c
(5) Occasional wife c
(3) Hee Haw c
(12) (8) The Flying nun c
(10) Les grandes productions: "Ti-coq"
(7) Faites comme chez vous
8.00 (8) The Court ship of Eddie's Father c
(12) (7) (11) (13) Hockey c
(5) Green Acres c
8.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(5) And that's the news? Good Night! c
(8) Room 222 c
9.00 (3) Medical Center
(8) Wednesday Movie: "Koroshi"
9.30 (4) (10) Bonne Année c
(5) Spatzizi c
10.00 (3) Hawaii five-o c
10.15 (12) Punch and Johnny
10.30 (4) Panoramonde
(10) Le 10 vous informe c
(5) The World Tomorrow c
(12) Le caf Conc c
(7) (11) (13) La paire gagne
11.00 (3) Channel 3 night beat
(7) (11) (13) Le point
(10) (4) Bonne année c
(8) (12) (5) News

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

Du froid . . . et un peu de neige

La précipitation totale de neige sur la région de Québec, depuis le début de l'hiver, est estimée à 39 pouces par le bureau de la météo de l'Ancienne - Lorette. Mais il n'en restait, hier, que huit pouces au sol.

La dernière tempête a laissé une couche d'environ 18 pouces de neige. La pluie qui a suivi, samedi, aurait pu se traduire par un autre quatre pouces.

La météo prévoit que la température va se maintenir froide encore aujourd'hui et qu'un peu de neige est prévu pour demain et après - demain.

Presque toute la Côte-Nord a été épargnée par la tempête qui a soufflé sur le reste de la Province. A Baie - Comeau comme à Sept - Iles, il est tombé moins de deux pouces de neige. Par contre, il a plu considérablement.

Le caporal Poulin, en charge du poste de la Sûreté du Québec à Hâvre Saint - Pierre, sur la basse Côte - Nord, laissait entendre, hier soir, qu'il y a très peu de neige sur cette région qui jouit à peu près de la même température que sur l'Ile de Terre - Neuve.

Dans le Bas du fleuve et la Gaspésie, la chute de neige de samedi dernier a été d'environ huit pouces. Les vents étaient moins violents qu'ici et les routes sont demeurées ouvertes. Mais il a commencé à neiger sur cette région, hier soir. La précipitation avait déjà atteint deux pouces à 11 h.

Dans les Maritimes

Méfaits de la pluie et du vent

HALIFAX (PC)—Les services des traversiers de la côte Atlantique ont repris normalement, hier, après une interruption de deux jours attribuable à la tempête de la fin de semaine qui a recouvert de neige la plus grande partie de l'est de l'Amérique du Nord.

Dans les Maritimes, il y a surtout eu de la pluie et des vents. Les dégâts se limitent à quelques arbres déracinés, quelques fenêtres endommagées ainsi que des haies, des toits et des poteaux arrachés. On a également enregistré des pannes de courant, ici et là.

Balayée par des vents du sud-est qui soufflaient à 65 milles à l'heure, Halifax a connu une température de 50 degrés.

A l'île du Cap Sable, à la pointe de la Nouvelle - Ecosse, les pêcheurs ont perdu près de 75 p.c. de leurs filets de langoustes tendus dans les eaux, à l'est de l'île. Les dégâts occasionnés au matériel de pêche dans les autres régions n'ont pas encore été établis.

Un ferry-boat du port de Halifax, endommagé par la tempête, a été mis en cale sèche aux fins de réparation. Le service a été maintenu avec un autre ferry-boat.

Le Colbert, ancien traversier qui assurait le service Québec-Lévis, a rompu ses amarres dans le port, mais aucun dégât sérieux n'a été signalé. Ce bâtiment doit être transformé en restaurant flottant, à Halifax.

Certaines routes le long de la côte de l'Atlantique étaient bloquées par des rocs et autres débris entraînés par les lames de fonds qui s'abattaient sur la région. Cependant, la plupart étaient rapidement rouvertes à la circulation par les services de la voirie.

Les chemins de fer navaux annonçaient hier que le service a repris normalement dans le détroit de Cabot, celui de Northumberland et la Baie de Fundy. Les services du Canadien Pacifique entre Digby, N.-E. et St-Jean, N.-B., ont repris hier.

Aucun accident mortel sur les autoroutes à péage du Québec

En dépit de la pire tempête de neige qu'ait connue le Québec, en fin de semaine, on n'a signalé aucun accident mortel ou grave sur les trois autoroutes à péage du Québec au cours du long congé de la Fête de Noël.

Les autorités de l'Office des autoroutes tiennent à profiter de l'occasion pour remercier tous les automobilistes qui ont fait preuve de prudence au cours des quatre jours de congé.

Malgré la violente tempête de vendredi et de samedi, les trois autoroutes à péage sont constamment demeurées ouvertes à la circulation. Plusieurs employés de l'Office ont travaillé jusqu'à 30 heures d'affilée pour assurer la sécurité des usagers.

Lundi matin, toutes les travées étaient dégagées et sèches.

Les autorités recommandent aux automobilistes d'user de la même prudence au cours du prochain long congé du Premier de l'An.

La police met le grappin sur une partie de la somme volée à la Caisse des fonctionnaires provinciaux

L'inspecteur-chef Georges Buteau, de la brigade judiciaire de Québec, a fait savoir qu'une somme d'environ $56,000 considérée positivement comme ayant fait partie des $168,000 dérobés à la Caisse des fonctionnaires provinciaux, a été retrouvée entre les mains des suspects.

Actuellement, deux arrestations ont été effectuées: celles de Léo-Victor Vézeau et de Jean-Claude Marcoux. Un mandat d'arrestation a aussi été émis contre un criminel bien connu de la Métropole. Le commandant de la brigade criminelle a ajouté que l'enquête menée jusqu'à maintenant a démontré que cinq individus ont participé au vol.

Pendant que Jean-Claude Marcoux est détenu à la centrale de la police municipale pour interrogatoire, Léo Vézeau est toujours entre les mains de la Sûreté du Québec, à Montréal. Il sera ramené, d'ici quelques jours, à Québec. Vézeau est l'auteur présumé du meurtre de Roland "Tarzan" Huard, et un mandat de détention a été émis contre lui par le coroner du district.

Lors de l'arrestation de Vézeau et de Marcoux, au motel "Métropole", à Saint-Léonard, en banlieue de la Métropole, un troisième homme a été appréhendé; il s'agit de Michel Pilon. Ce dernier a été accusé de vol d'auto et a obtenu un cautionnement. Le trio a été retracé peu de temps après un présumé règlement de compte. Robert "Montmo" Montmorency venait d'être atteint de deux balles. A la police il a déclaré qu'il avait été "tiré" par deux inconnus. Les enquêteurs ne croient cependant pas sa version.

Drame à Baie-Comeau

L'épouse d'un professionnel de Baie-Comeau a été blessée de cinq coups de feu, hier, à son domicile de cette ville de la Côte-Nord. Elle est hospitalisée à Baie-Comeau et son état est jugé satisfaisant malgré la gravité de quelques-unes des blessures.

La Sûreté du Québec précise que l'époux de la victime serait l'auteur de cette tentative de meurtre et qu'il était sous les soins d'un médecin pour dépression.

Une accusation de tentative de meurtre doit être portée contre le suspect, aujourd'hui. Une demande sera faite au juge pour l'émission d'une ordonnance afin que l'accusé soit soumis à un examen psychiatrique.

Le drame s'est déroulé dans la chambre des époux, hier matin, alors que leurs enfants étaient à l'extérieur de la maison. Une carabine de calibre 22 a été utilisée.

La victime a été transpercée par les cinq balles dont une seule aurait atteint un point vital, l'un des poumons. Les quatre autres n'auraient transpercé que de la chair ou des muscles.

Une indemnité de $69,307

TORONTO (PC) —Un épileptique âgé de 33 ans, qui a été blessé grièvement au corps et à la tête après avoir été frappé par une automobile, en 1967, a reçu hier une indemnité de $69,307 par la Cour suprême de l'Ontario.

Le juge Neil Fraser a décidé que la voiture conduite par Margaret Elizabeth Bell, de Thornhill, Ont., avait frappé George Stevenson Wilson, de Canton Vaughan.

Mme Bell a dit dans son témoignage qu'elle croyait avoir vu une boîte de carton au milieu du chemin et que ce n'est qu'à quelques pieds qu'elle a réalisé qu'il s'agissait d'un homme.

M. Wilson est demeuré inconscient durant deux mois et a séjourné 11 mois à l'hôpital et dans des cliniques de réhabilitation.

Il doit prendre sa retraite forcée à la fin du mois.

Sutton recouvre sa liberté provisoire

Raymond Sutton, de Montréal, a pu reprendre sa liberté après avoir souscrit un cautionnement de $10,000 sur immeuble, cautionnement qui lui a été accordé par le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix.

Sutton est accusé d'avoir volé la collection de tableaux de Maurice Duplessis au Musée provincial au cours d'un vol à main armée spectaculaire commis il y a plusieurs années et qui avait eu des retentissements dans toute l'Amérique.

Un autre individu, Maurice Labadie, qui est également inculpé du même crime est également en liberté provisoire sous un cautionnement similaire. Le seul autre accusé dans cette affaire, Léo Tremblay, ancien chef du Parti nationaliste chrétien, jouit lui aussi d'une liberté provisoire en attendant que les procédures se poursuivent. Tremblay avait été admis à caution après qu'un médecin eut fait remarquer que s'il demeurait en prison, il risquait d'y mourir.

Le Soleil avait publié par erreur qu'un dénommé René Blanchette avait obtenu un cautionnement dans cette affaire mais ledit René Blanchette n'était aucunement impliqué dans l'affaire des vols de tableaux et de collection de monnaie au musée du Québec.

Piètre performance

TORONTO (PC) — Deux étudiants d'école secondaire, qui s'étaient engagés comme marins occasionnels pour la période de Noël, à bord d'un remorqueur, en ont eu pour leur rhume. . .

Lloyd Lamb et Wayne Dyok, tous deux âgés de 18 ans, avaient été engagés par le capitaine de bord, Gilbert Harris, dont le remorqueur, le G. W. Rogers, devait, pendant les fêtes, servir de brise-glace sur le lac Ontario.

Mais, nos deux marins en herbe n'ont pas été d'une grande utilité. Le vent soufflait à une vitesse de 50 milles à l'heure. Ils ont, dès le début, souffert du mal de mer et aucune couverture ne réussit à les réchauffer pendant toute la durée où l'embarcation s'est trouvée enlisée dans la glace jusqu'à mi-coque.

Effets néfastes de la tempête dans la métropole

Six victimes du travail "à la pelle"

MONTREAL (PC)—Au moins six personnes sont mortes de crises cardiaques après s'être attaquées à la pelle aux immenses amas de neige qui encombraient les rues, après la chute record de 29.9 pouces tombée en fin de semaine, ont déclaré hier les porte-parole des hôpitaux de la métropole.

Les ambulances de la police de Montréal ont été appelées à transporter à l'hôpital 21 personnes souffrant d'une attaque cardiaque et sur ce nombre six sont décédés. Les médecins croient que les efforts fournis pour pelleter les monceaux de neige avaient provoqué ces crises cardiaques.

La police de Ville d'Anjou, en banlieue, a rapporté qu'elle avait conduit environ 100 personnes à l'hôpital au cours d'une période de 24 heures. Toutes avaient été affectées par cet effort inhabituel.

Dans d'autres parties de la ville, un citoyen de Verdun âgé de 67 ans est mort samedi après avoir débarrassé le devant de sa maison de la neige qui s'y était accumulée.

Dans une tentative pour éviter de telles tragédies, les postes de radio de Montréal ont lancé des appels à intervalles réguliers au cours des trois derniers jours afin de mettre leurs auditeurs en garde contre le danger pelleter la neige.

La mort de cinq autres personnes a été attribuée également à cette tempête.

Lloyd McEwen, huit ans, de Pointe - aux - Trembles, en banlieue de Montréal, et Dollard Boissinot, 56 ans, de St-Emile, près de Québec, ont été tués par des charrues à neige. Un enfant a été enseveli sous la neige à Thetford.

Lucie Côté, de Joly, et France Desruisseaux, de Ste-Croix de Lotbinière, toutes deux âgées de 14 ans, sont mortes gelées sur une petite île dans le St-Laurent. Elles étaient aller à la pêche sur cette île en moto-neige, et, quand celle-ci tomba en panne, les deux adolescentes tentèrent de rentrer à pied.

Au cours d'une période de sept heures dans la nuit de vendredi à samedi, six autres personnes, dont trois enfants, ont péri dans quatre incendies survenus à Montréal.

VOIRIE

Entre - temps plusieurs Montréalais qui avaient abandonné leurs voitures dans les rues transversales de la ville, sont retournés hier pour commencer à les débarrasser de la neige qui les recouvrait. Dans certains cas, les automobilistes ne pouvaient reconnaître leur véhicule que grâce à un bout d'antenne qui dépassait de l'amas de neige.

LE GROS GIN
Bokma
...la soif de toi

ATTENTION!

LA LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX
ENTRE EN VIGUEUR
LE 1ER JANVIER 1970

HEURES D'OUVERTURE:
8h.30 a.m. du lundi au samedi

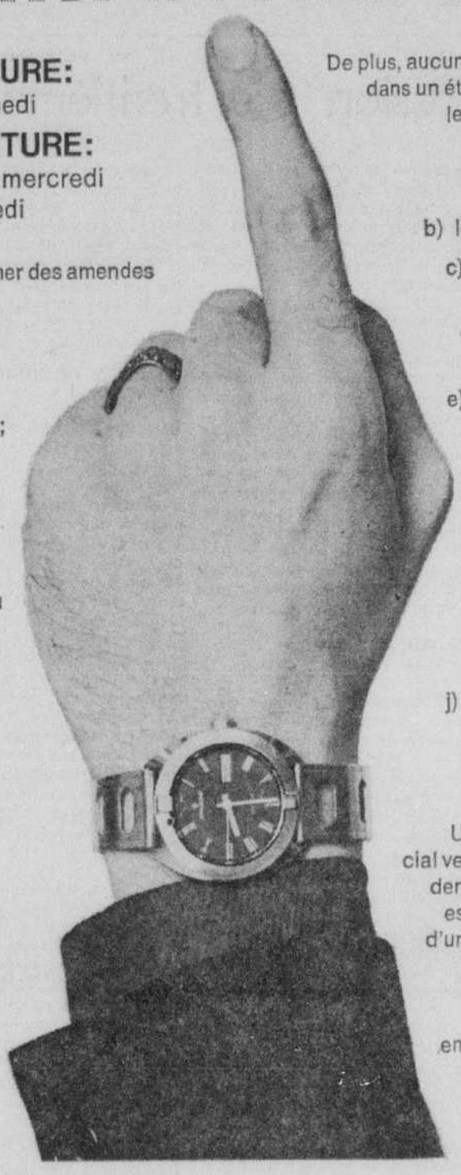
HEURES DE FERMETURE:
6h. p.m. les lundi, mardi et mercredi
9h. p.m. les jeudi et vendredi
5h. p.m. le samedi

Une contravention peut entraîner des amendes allant jusqu'à $1000.

Cette loi ne s'applique pas aux établissements dont l'activité exclusive est la vente de:

a) journaux ou périodiques;
b) tabac ou articles connexes;
c) repas;
d) denrées pour consommation sur place;
e) pâtisseries ou confiseries;
f) produits pharmaceutiques ou sanitaires;
g) automobiles, remorques ou embarcations;
h) essence, huile à moteur ou huile à chauffage;
i) machines agricoles;
j) fleurs.

Pour tout renseignement, adressez-vous à:
M. Grégoire Lincourt, administrateur de la Loi
Me Gabriel Lassonde, conseiller juridique
Ministère de l'Industrie et du Commerce
1, Place Ville-Marie
Montréal 113
ou encore à:
Monsieur Léopold Jobin
Service de l'Information
Ministère de l'Industrie et du Commerce
710, Place d'Youville
Québec 4



De plus, aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial les jours ou parties de jour suivants:

a) le 1er janvier;
b) le 2 janvier, avant 1h. p.m.
c) le lendemain du jour de Pâques;
d) le 24 juin, ou le 25 si le 24 tombe un dimanche;
e) le 1er juillet, ou le 2 si le 1er tombe un dimanche;
f) le premier lundi de septembre;
g) le deuxième lundi d'octobre;
h) le 25 décembre;
i) le 26 décembre, avant 1h. p.m.
j) tout autre jour déterminé par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Un établissement commercial vendant principalement des denrées et dont l'exploitation est assurée du début à la fin d'une journée de vingt-quatre (24) heures par un effectif d'au plus trois personnes comprenant patrons et employés n'est pas assujetti à la loi. Cependant, un tel commerce ne doit pas être associé à d'autres établissements.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 28-036

JUSQU'A MERCREDI INCLUSIVEMENT

Jours records

RABAIS de 25% à 50%

sur un assortiment de vêtements et d'articles divers pour toute la famille. Surveillez les étiquettes en jaune et noir vous indiquant les épargnes à nos magasins de Centre-Ville et Place Laurier

LE Syndicat DE QUÉBEC

CENTRE-VILLE: 9h. à 5h.30 mardi, mercredi. PLACE LAURIER: 9h.30 à 9h.30 mardi, 9h.30 à 5h.30 mercredi.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

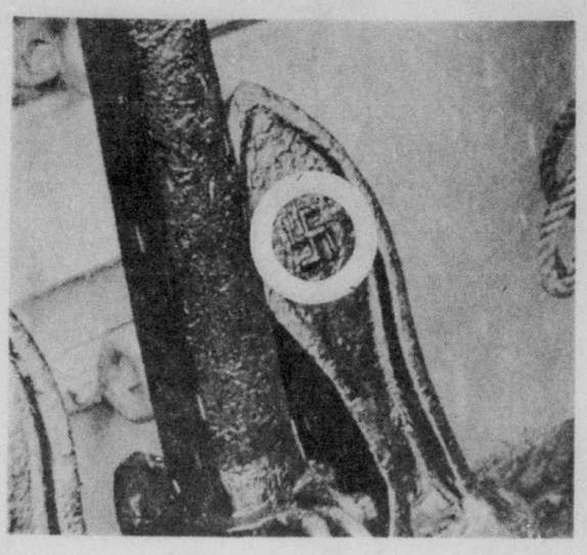
Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★ 73e ANNEE — No 2 QUEBEC, MARDI 30 DECEMBRE 1969 PAGE DIX-SEPT

17

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD



CROIX GAMMEE SUR LE TRAVERSIER "LEVIS"...

La croix gammée nazie fut coulée dans la fonte des ancres du traversier "Cité de Lévis" comme le montre l'illustration ci-dessus ... Comment expliquer cette anomalie ? Cela établit d'abord de toute évidence que la construction du bateau-passeur remonte avant l'historique "pèlerinage" du premier ministre britannique Neuville Chamberland à Munich qui précéda d'une année le déclenchement du dernier cataclysme mondial. Les ancres du bateau furent en effet fabriqués en Allemagne. La compagnie écossaise McKie & Baxter construisit pour sa part les bateaux-passeurs "Cité de Lévis" et "Cité de Québec" dans les années 1929-1930, c'est-à-dire trois ans même avant la prise du pouvoir en Allemagne par le sinistre Adolf Hitler. Rien ne répugnait donc à l'époque que cette compagnie écossaise importât des pièces d'Allemagne. Le coulage de la croix gammée dans ces pièces prouve cependant que déjà le parti nazi s'affirmait audacieusement en Allemagne. Ces vestiges offrent un certain intérêt aujourd'hui avec un recul d'une quarantaine d'années ...

L'EPICIER DU COIN DEVIENT UNE "PROVIDENCE"

La tempête qui s'est abattue férocement sur la région vendredi et samedi, a mis en pleine lumière les services que rendent à la population les petits marchands de produits alimentaires. Plusieurs témoignages nous parviennent à ce sujet. Un citoyen qui a l'habitude de faire son marché après le travail, le vendredi, se présenta à la porte d'un grand magasin à chaîne pour la trouver close. L'établissement était d'ailleurs resté fermé toute la journée de vendredi, lendemain de Noël. L'homme appela samedi matin pour s'assurer que l'activité était reprise. Le magasin était ouvert jusqu'à midi mais on ne faisait pas de livraison à cause de la tempête ... Le citoyen s'adressa alors à un plus petit marchand qui prit sa commande consciencieusement et s'engagea à le pourvoir de viande, de beurre, de lait et d'autres victuailles au cours de l'après-midi. Le boulanger et le laitier ne s'étaient pas encore présentés. Le premier ne put venir que le samedi soir au lieu du matin. Quant au laitier, il eut la vaillance de passer le dimanche matin. L'épicier secourable dépêcha fidèlement un livreur samedi après-midi avec tout ce qu'il fallait pour combler les voeux du client. Grâce aux bons offices du petit marchand, cette famille comme bien d'autres sûrement, put oublier les méfaits de la tempête. Et les prix ? Ils étaient sensiblement ceux exigés par le magasin à chaîne, dit-on, sauf peut-être pour certains articles que l'épicier du coin vendait même un peu moins cher ...

LA "VISITE" DES SOUFFLEUSES LA NUIT ...

Un citoyen d'un quartier résidentiel se plaint d'avoir été tiré de son sommeil pendant plus d'une heure dans la nuit de dimanche par le bruit "infernal" d'une souffleuse à neige. Il se demande avec mauvaise humeur si la ville échapperait aux règlements municipaux pour assurer le repos des citoyens la nuit . . Il faut bien convenir toutefois que les préposés à l'enlèvement de la neige ont dû accomplir une tache formidable avec cette "avalanche" qui a enseveli notre ville et toute la région comme jamais depuis trente ans. Et la pluie, comme le gel qui suivit, n'ont guère facilité les choses. Il fallut mettre à l'épreuve toute la puissance de l'équipement pour s'en tirer. On sait d'autre part que ce travail est moins gênant et plus rapide durant la nuit. On prévient de la sorte les pannes de la circulation, inévitables le jour. En tout cas, la plupart des citoyens se flattaient le matin, malgré la visite tapageuse des souffleuses durant la nuit, de trouver les trottoirs et les rues enfin libérés.

Le maire Casault est optimiste

Investissements de près de $20,000,000 en 1970

par André-A. BELLEMARE

Le maire Henri Casault, de Charlebourg, est convaincu que des permis de construction d'une valeur de $15,000,000 à $20,000,000 seront émis au cours de 1970.

C'est ce qu'il a affirmé, hier soir, au moment de l'adoption des prévisions budgétaires pour la prochaine année fiscale de sa ville.

M. Cassault n'a pas précisé les raisons de son optimisme, mais des sources d'information nous ont confié que la réalisation de deux projets de construction exigeraient, à eux seuls, des investissements de près de $10,000,000.

L'un de ces ensembles domiciliaires, dont le coût de construction est actuellement évalué à $6,000,000, serait situé au sud-ouest de Charlesbourg, dans l'angle formé par les boulevard Métropolitain et Laurentien. Il serait sonctitué par plusieurs centaines d'appartements disséminés dans des habitations à loyers multiples.

L'autre ensemble domiciliaire, dont la réalisation coûterait quelque $3,000,000 serait situé entre la 1ère Avenue et l'avenue Isaac-Bédard. Il s'agirait d'une conciergerie de luxe de plus de 250 appartements, dans deux tours de 13 étages chacune. Le sous-sol et le rez-de-chaussée de cette conciergerie renfermeraient des boutiques et des établissements commerciaux utiles.

Le maire Casault s'est dit convaincu que les efforts des autorités municipales de Charlesbourg, pour attirer des constructeurs d'habitations à logements multiples et d'établissements commerciaux, commencent à porter fruits.

On sait que les membres du conseil municipal actuel de Charlesbourg favorisent majoritairement la construction de ces imposantes habitations, parce qu'elles rapportent plus de taxes que les maisons unifamiliales, parce qu'elles exigent moins d'investissements en services publics pour la même superficie de terrain.

En 1969, des permis de construction d'une valeur de $12,000,000 ont été émis à Charlesbourg, ce qui représente une augmentation de 12% par rapport à la valeur des permis de construction émis en 1968. Durant l'année 1968, la valeur des permis de construction émis avait été de 8% supérieure à celle des permis émis en 1967.

Quelque 900 nouvelles unités de logement ont été construites à Charlesbourg, en 1969, et la population de la ville sera de 32,000 habitants, après demain.

La valeur actuelle des biens immobiliers dans Charlesbourg est de $97,000,000, dont une valeur de $94,000,000 en biens immobiliers imposables. C'est donc en 1970 que la valeur des biens immobiliers imposables dépassera le cap du $100,000,000 à Charlesbourg.

La CECQ veut faire amender sa charte

La Commission des écoles catholiques de Québec entend faire amender sa charte à la prochaine session de l'Assemblée nationale.

Les amendements souhaités portent sur trois points. La CECQ veut être autorisée à verser une pension au président et aux commissaires à leur retraite. Elle souhaite que la remise de la taxe scolaire par la ville de Québec se fasse selon de nouvelles modalités. Enfin, elle demande que les restrictions concernant la vente de l'ancienne école commerciale soient levées.

Le montant de la pension à verser au président et aux commissaires ne saurait toutefois être déterminé dans la charte elle-même. La CECQ demande qu'il en soit de la pension comme pour le traitement des commissaires, c'est-à-dire que l'on souhaite introduire une clause spécifiant que la pension sera déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le secrétaire-trésorier de la CECQ, M. Jules Frémont, a tenu à spécifier que la commission scolaire de Sherbrooke a l'intention de demander un amendement identique lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale.

Pour ce qui est de l'amendement concernant la taxe scolaire, il ne change rien au montant de la taxe payée par les contribuables puisque c'est la CECQ elle-même qui, à chaque année, détermine le montant de cette taxe. Il s'agit simplement de modifier le mode de redistribution de cette taxe par la ville de Québec.

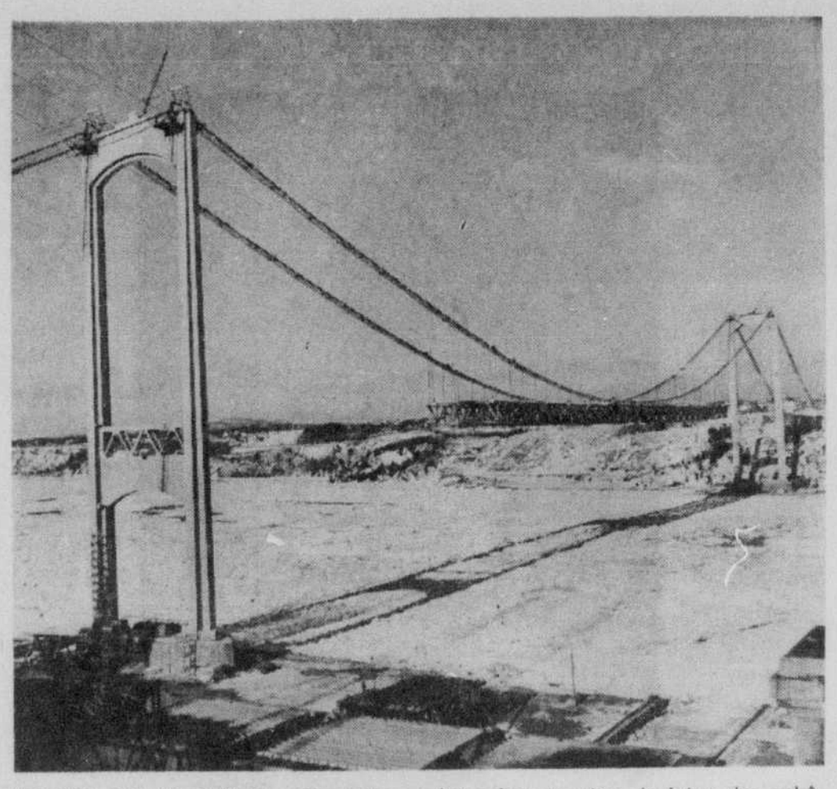
Cette demande s'appuie sur le fait que la ville de Québec perçoit les taxes le 1er août au lieu du 1er novembre comme avant. "On veut établir une concordance entre la perception et la redistribution", a expliqué M. Frémont.

La façon dont la taxe sera redistribuée par la ville n'est cependant pas encore déterminée. La CECQ souhaite s'entendre avec la ville avant de soumettre l'amendement à l'Assemblée nationale.

Le dernier amendement souhaité porte sur l'autorisation de vendre l'ancienne école commerciale, située dans la paroisse de Saint-Roch.

Cette école avait été léguée par Mgr Plessis à la fabrique Notre-Dame de Québec. La CECQ l'a acquise au début du siècle. Mais, conformément au testament de Mgr Plessis, elle a "charge d'y maintenir une école".

Le problème est que, depuis deux ans, l'école est devenue complètement inutile. Le cours secondaire commercial qu'on y donnait est intégré maintenant aux écoles secondaires polyvalentes.



EMBACLES SUR LE FLEUVE — Comme le laisse voir cette photo, le fleuve est devenu un immense champ de glaces à la suite de la dernière tempête. Aux abords du pont de Québec, quatre cargos ont éprouvé de la difficulté, hier, pour s'extirper d'un embâcle qui s'y était formé. Hier soir, des brise-glace tentaient de briser des embâcles qui empêchaient la navigation entre Trois-Rivières et Montréal. La navigation en aval de Québec s'effectue normalement, la glace étant surtout dense entre le pont de Québec et l'île d'Orléans seulement.

A Charlesbourg

Pas de hausse de taxe

(Par A.-A. B.) — Même si les autorités municipales de Charlesbourg prévoient dépenser 17.6% de plus en 1970 qu'en 1969, les contribuables de cette ville paieront cependant exactement le même montant de taxes municipales en 1970 que l'an dernier, étant donné que l'on imposera les mêmes taux de taxes sans modifier l'évaluation.

C'est ce qui a été dévoilé, hier soir, au moment où les édiles adoptaient les prévisions budgétaires pour la prochaine année fiscale.

Le conseiller Armand Desrosiers, président du Comité de finances du conseil municipal, a déposé un budget équilibré de $2,891,919, prévoyant des dépenses supérieures de $433,054 à celles de l'an dernier.

Cette stabilité dans la taxation a été expliquée par un surplus budgétaire accumulé d'environ $235,000 (au 31 décembre 1969), dont la presque totalité sera appliquée au budget de 1970, ainsi que par une augmentation de la valeur des biens immobiliers imposables par rapport à 1968.

PLUS QUE PREVU

En 1969, a souligné le conseiller Desrosiers, le conseil municipal de Charlesbourg avait prévu percevoir $2,458,865. Or, c'est un montant de $2,715,947 qui a été perçu, ce qui donne un excédent brut des revenus de $257,082, soit 10.4% du total des revenus anticipés.

Ce surplus de revenus provient de trois sources principales, dont la plus importante fut la redistribution des revenus de la taxe de vente provinciale. Le gouvernement québécois remit $528,950 à Charlesbourg, soit $176,950 de plus que ce que les édiles de cette ville n'avaient espéré recevoir.

Une autre source de revenus a été les intérêts sur les placements faits par le trésorier de la ville, M. Légaré. L'argent des taxes perçues par la ville est placé sur certificats de dépôts; Charlesbourg a ainsi retiré $42,000 en intérêts, soit $27,000 de plus que prévu. Deux facteurs ont contribué à l'atteinte de ce résultat: d'abord la hausse du taux d'intérêt, puis la rapidité avec la quelle les contribuables de Charlesbourg paient leurs taxes.

Enfin, la dernière des principales sources de l'augmentation des revenus de la ville a été le service de la construction, qui a procuré $20,000 de plus que prévu.

D'un autre côté, la ville a dépensé $68,351 de plus que prévu, soit $2,527,216 au lieu de $2,458,865. Il a fallu absorber, à même le budget, des frais d'émissions d'obligations de $31,750. Si Charlesbourg n'avait pas eu en main les disponibilités budgétaires, elle aurait été obligée d'ajouter ces frais au montant des obligations vendues, ce qui aurait augmenté la dette.

Du côté des loisirs, on a dépensé $20,000 de plus que prévu, pour la réparation et l'entretien des bâtisses.

COMME DES "GRANDS"

Tous les membres du conseil municipal ont qualifié les prévisions budgétaires du Comité de finances de "très réalistes", parce qu'on y aurait évalué au maximum les revenus et les dépenses.

Le conseiller Desrosiers, un comptable, qui préside ce Comité de finances composé aussi des conseillers Maurice Dorion et Claude Thibeault, a dit que la situation financière de Charlesbourg est l'une des meilleures, sinon la meilleure de toutes les municipalités du Québec métropolitain.

Faisant l'éloge de l'honnêteté, de la compétence et du dévouement de ses collègues du conseil municipal ainsi que du trésorier Légaré, M. Desrosiers a dit que ce sont ces qualités des édiles de Charlesbourg qui encouragent les investisseurs à acheter les obligations de sa ville et à conserver la réputation du crédit.

La façon dont les prévisions budgétaires ont été présentées aux moyens d'information et à la population a d'ailleurs étonné les observateurs, puisque les édiles de Charlesbourg ont procédé comme des "grands", c'est-à-dire comme le feraient les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux.

Avant la réunion du conseil municipal, le "ministre des Finances" Desrosiers avait convoqué les représentants des moyens d'information à une session d'étude intensive, dans la salle des comités du conseil, pour disséquer les prévisions budgétaires et répondre à une multitude de questions. Une abondante documentation de 18 pages avait été préalablement remise (...le "discours du budget"), tout comme le ferait le ministre des Finances du gouvernement du Québec, à l'égard des courriéristes parlementaires "prisonniers" dans la salle du conseil des ministres avant la déposition du budget à l'Assemblée nationale.

Cela contraste étrangement avec ce qui survient dans la plupart des municipalités du Québec métropolitain, où l'on craint presque de donner une copie des prévisions budgétaires aux représentants des moyens d'information, les accusant ensuite d'avoir mal interprété les ... renseignements fournis.

Combien de fois n'a-t-on pas vu aussi le secrétaire-trésorier d'une municipalité s'excuser de ne pouvoir donner de copie des prévisions budgétaires aux représentants des organismes socio-économiques de sa ville ou aux journalistes, expliquant qu'il n'avait qu'une seule copie (une feuille où il avait aligné des colonnes de chiffres ... au stylo-bille). D'ailleurs, il promettait en même temps aux membres de son conseil municipal de leur fournir une copie des prévisions budgétaires ... "au propre", le lendemain ...

A l'Ancienne-Lorette

Hausse de la taxe foncière générale

par Normand FRECHETTE

Les contribuables de l'Ancienne-Lorette seront appelés, en 1970, à manifester un plus grand effort pour supporter l'administration de leur municipalité, car le taux de la taxe foncière générale sera haussé de $0.10 environ du $100 d'évaluation.

Par ailleurs, la liste des taux de taxes de pavage à être imposés pour la même période laisse voir que, sur les vingt secteurs inscrits, au moins la moitié connaîtront un léger adoucissement à cet impôt, tandis que les autres payeront les mêmes redevances que l'an dernier.

Les prévisions budgétaires, adoptées hier soir par les membres du conseil municipal, tracent la perspective que l'année 1970 pourrait se terminer avec un surplus de $299.25, alors que les revenus sont envisagés pour $383,779.46, comparativement à des dépenses pour un montant de $383,480.21.

La fusion avec la ville de Québec

Presque tous les employés de Ville Les Saules ont déjà obtenu un poste correspondant à leur ancien emploi

par Vianney DUCHESNE

"Ville les Saules est morte", pourront proclamer dans quelques heures à peine, les citoyens des Saules. En attendant, presque tous les employés de cette municipalité ont déjà obtenu un poste correspondant à leur ancien emploi, au sein de la famille des fonctionnaires de la Vieille Capitale.

Les employés conserveront tous les bénéfices marginaux qu'ils ont accumulés à Ville Les Saules jusqu'au 31 décembre. Ils seront soumis aux conditions d'emploi et au contenu de la convention collective des fonctionnaires de la ville de Québec à partir du premier janvier.

D'ailleurs, un projet d'entente est intervenu relativement aux conditions de travail dans le cas des fonctionnaires à l'emploi de Ville Les Saules, entre le Syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux de Québec Inc., le Syndicat des employés municipaux de ville Les Saules et la ville de Québec. Il y aura deux autres ententes semblables, l'une pour les policiers et l'autre pour les ouvriers.

Ces ententes ont pour but de rendre compatibles les clauses de la convention collective de travail des employés de ville Les Saules avec celle des fonctionnaires de Québec. Dans cette entente, on stipule que Mlle Irène Fiset et MM. Robert Beaulieu, Omer Breton, Claude Brown et Raymond-Marie Robitaille deviennent employés permanents de la ville de Québec.

L'employé qui le désire peut demander à ajouter ses années de service à ville Les Saules à ses années de service à la ville de Québec. Dans ce cas, il pourra bénéficier du même fonds de pension que les autres en payant la part qu'il aurait versée naturellement, s'il avait été à l'emploi de la vieille capitale.

Par ailleurs, les employés de ville Les Saues ne perdront pas les jours de congé-maladie accumulés. Ils pourront se les faire rembourser par versements annuels ou faire verser cet argent à la caisse de retraite du régime de rentes et de prestations en cas d'invalidité ou de décès.

L'ancienneté acquise à ville Les Saules est considérée acquise à la ville de Québec.

Quant à M. Georges-Henri Légaré, il occupera la fonction d'officier en administration et il sera provisoirement attaché à la gérance de la ville.

Sous réserve d'un avis médical satisfaisant du médecin de la ville, dès le premier janvier, MM. Jean-Charles Delisle, Patrick Goupil, Richard Gourgues, Claude Racine et Hugues Roy feront temporairement partie de la force constabulaire de Québec. Un rapport plus élaboré sera bientôt soumis une fois les discussions avec les associations concernées conduites à bonne fin et l'appréciation des qualifications de ces nouveaux employés et des besoins des services terminés.

Le chef de police H. Perreault a reçu une offre des autorités pour faire partie de la force constabulaire de Québec. Les deux parties doivent se rencontrer de nouveau, le 6 janvier, et c'est à l'issue de cette réunion que l'on saura si M. Perreault fait partie ou non de la police de Québec.

Quant aux brigadiers scolaires, MM. Arthur Boivin et Jacques Vézina, ils continueront leur travail aux conditions de ceux de Québec.

En attendant qu'un nouveau rapport soit soumis à ce sujet, M. Arthur Robitaille, surintendant municipal de ville Les Saules, occupera le même poste. La ville de Québec respectera les clauses du contrat intervenu entre ce dernier et ville Les Saules. Cette entente prend fin le 31 janvier 1970.

Par ailleurs, les quatre employés sur une base horaire seront au service de la Capitale, dans chacun des secteurs où ils pourront exercer leur métier. Ce sont MM. Gérard Robitaille, Omer Robitaille, Philippe Sanschagrin et Raymond Savard. Ils seront soumis aux mêmes conditions de travail que les employés réguliers des services extérieurs de la ville de Québec.

L'expropriation est déjà commencée le long de la rivière Saint-Charles

Moins d'une semaine après l'adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement à la charte de la ville de Québec, le comité exécutif a décidé de profiter de la mesure pour exproprier des terrains le long de la rivière Saint-Charles. Dès hier après-midi, les avocats de la ville devaient entreprendre les procédures auprès des propriétaires concernés.

Ces propriétaires riverains sont dans le secteur de la 1ère Rue et de la rue du Pont et ce sont: Bilodeau et Doré, F.-X. Drolet, Jean-Marc Baronet et Peterqueen Realty. Les terrains ainsi récupérés permettront de poursuivre les travaux d'aménagement de la rivière Saint-Charles.

Par cette première expropriation, la ville récupérera une superficie globale de 42,969 pieds carrés. Les propriétaires se verront offrir, comme compensation, la valeur du terrain concerné, au rôle d'évaluation municipale.

Chacun des quatre propriétaires est touché pour la superficie suivante: Bilodeau et Doré, 3,150 pieds carrés; F.-X. Drolet, 6,212 pieds carrés; Peterqueen Realty, 10,007 pieds carrés, et J.-M. Bilodeau, 23,600 pieds carrés.

On se rappellera que c'est mardi dernier que l'Assemblée nationale a approuvé un amendement à la charte de la ville de Québec pour que cette municipalité devienne propriétaire des rives de la rivière Saint-Charles. Cette mesure a été prise à la suite d'une entente entre les trois paliers de gouvernement, entente par laquelle la ville de Québec devait devenir propriétaire des rives dans le cadre du vaste programme d'aménagement de la rivière.

Réserver à des fins de loisirs une partie du parc Cartier-Brébeuf

par Monique GIGUERE

Plus de 400 citoyens de Stadacona ont signé une pétition, pressant le gouvernement fédéral de réviser sa position, afin qu'une partie du parc Cartier-Brébeuf soit réservée à des fins récréatives.

Cette pétition, en date du 17 décembre 1969, adressée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, à Ottawa, M. Jean Chrétien, fait suite à une réunion d'information tenue sous la présidence de M. Gérard Duquet, député fédéral de Québec-Est, le 4 décembre dernier.

On sait que le gouvernement fédéral, qui s'est porté acquéreur de l'emplacement du futur parc Cartier-Brébeuf, a des vues bien précises quant au caractère uniquement historique qu'il veut donner à son projet.

Les citoyens de Stadacona, dans leur pétition, expriment au ministre Chrétien leur désaccord avec cette vocation uniquement historique du parc et exigent qu'une entente soit conclue, dans les plus brefs délais, avec la ville de Québec, pour qu'une partie du parc, plus précisément l'endroit où un terrain de balle-molle a déjà été aménagé, soit utilisée pour des jeux de plein air.

Cette base de plein air, selon les voeux des pétitionnaires, comprendrait un terrain de jeux pour enfants et adultes, des jeux mécanique, une piscine, des jeux de croquet, de fers et de pétanque, un terrain de balle-molle, une patinoire et une glissade.

La responsabilité des loisirs étant de juridiction minicipale, le terrain de jeux serait administré par la ville de Québec. Le maire Gilles Lamontagne, dans une lettre au ministre Chrétien, en date du 6 juin 1969, a déjà exprimé son appui aux citoyens de Stadacona pour que soit conservé le terrain de balle-molle.

Les pétitionnaires font valoir qu'à l'aube d'une civilisation de loisirs, les responsables du projet ne devraient pas dédaigner l'aspect récréatif du futur parc.

De plus, ils soulignent que cet investissement de $2,500,000 favorisera la vie touristique de Québec aux dépens de la population de Stadacona et de St-François d'Assise, en quête de facilités pour des loisirs extérieurs à proximité de leurs résidences.

La pétition des citoyens de Stadacona stipulait qu'ils considéreraient comme une preuve de bonne foi à répondre aux besoins de la population, une réponse dans les dix jours, sur réception de leur requête.

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

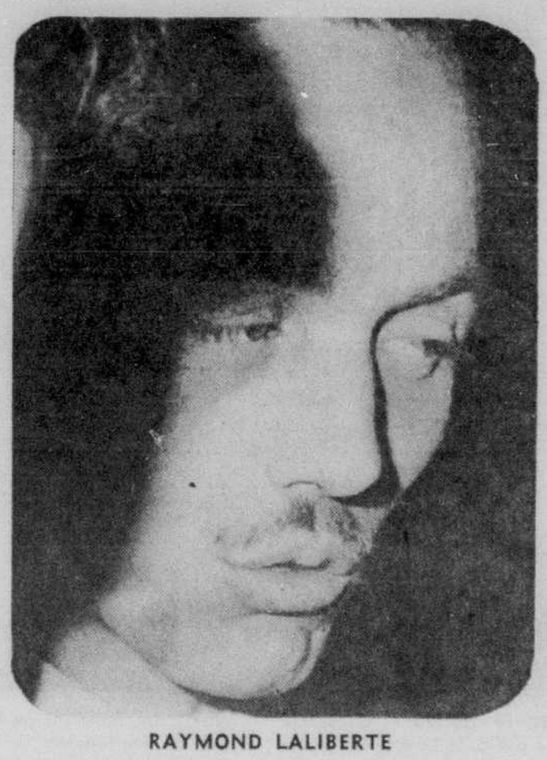
AVIS à nos LECTEURS

Nos bureaux fermeront à midi le 31 décembre. Le Soleil ne sera pas publié le 1er et le 2 janvier et nos bureaux seront fermés.

LE SOLEIL

Par François MAILHOT

AU FOND DES CHOSES



RAYMOND LALIBERTE



LOUIS LABERGE



MARCEL PEPIN

1969: l'année des consultations dans le monde du travail

1969, qui marque à toute fin pratique la fin de la deuxième ronde de négociations dans les secteurs publics et parapublics, aura été également riche en discussions et consultations de toute sorte, qui ont conduit entre autre à l'adoption d'une série de nouvelles lois ouvrières d'importance.

Si l'année qui vient de s'écouler a été particulièrement fructueuse à ce niveau, elle n'en a pas moins été marquée par une série de conflits, qui n'ont pas été sans alarmer l'opinion publique. La série de grèves qui a précédé la signature de nouvelles conventions collectives de travail dans les mines de la Côte-Nord, ainsi que le conflit dans l'industrie de la construction, qui découlait de la mise en force du bill 290 (instituant un nouveau régime de relations du travail dans cette industrie) ont longtemps défrayé la manchette des journeaux et mobilisé de part et d'autre, des efforts considérables.

On peut dire cependant que le bilan des relations du travail en 1969, est somme toute des plus positifs. Citons à l'appui de cette affirmation, la signature des deux plus importantes conventions collectives dans le secteur para-public: celles des enseignants et des employés d'hôpitaux, qui ajoutées au règlement intervenu à l'Hydro-Québec, vient pratiquement mettre un point final aux négociations de l'Etat avec ses employés.

La plus significative de ces négociations, celle des enseignants, a conduit au bout de 28 mois de pourparlers à la signature d'un contrat de travail à l'échelle provinciale pour plus de 65,000 enseignants et abolissait quelque 300 conventions collectives locales, pour les fondre en une seule.

En même temps se déroulaient les négociations de l'Etat avec les employés d'hôpitaux. Dix-huit mois de pourparlers, impliquant six organismes syndicaux différents et touchant directement 85,000 employés, ont conduit à la ratification d'une entente le 13 novembre dernier.

Législation

Sur le plan législatif, la mise en application du bill 290 et l'adoption de six nouvelles lois, dont certaines revêtent une grande importance pour l'avenir des relations patronales - ouvrières au Québec, coincident avec les efforts du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre pour se donner un nouveau visage, efforts qui ne sont pas étrangers à l'accession au poste de sous-ministre, de l'ancien secrétaire général de la CSN, Me Robert Sauvé.

L'adoption des bills 50 et 65 est d'ailleurs très significative du "new look" du ministère et de la volonté de ses responsables de rafraîchir des structures, qui avaient contribué jusqu'ici à le reléguer dans l'ombre.

Le bill 50 fait disparaître la Commission des relations du travail, organisme vertement critiqué par les centrales syndicales québécoises au cours des dernières années et rend universel et obligatoire le régime de l'accréditation syndicale. Pour remplacer cette commission, on a créé un tribunal du travail et de nouveaux postes: enquêteurs, commissaires-enquêteurs et commissaire-enquêteur - en - chef, qui contribueront sans doute à accélérer et à assouplir la procédure d'accréditation d'un syndicat. Le bill 65 est venu par la suite, préciser certaines prescriptions du bill 50 et modifier plusieurs autres articles du Code du Travail.

On ne peut non plus passer sous silence le travail de consultation de la mission OPES (opération participation - employeur salarié) qui voit à l'élaboration des modalités d'application du bill 49, traitant de la formation et de la qualification de la main-d'oeuvre.

Le changement de vocation des centres d'apprentissage, dont 90 pour cent des activités étaient jusqu'ici axées uniquement sur les métiers de la construction, comblera sans doute une lacune qui ne manquait pas de se faire sentir au Québec à ce niveau.

Le bill 49 rendra possible une utilisation plus rationnelle des ressources physiques, financières et humaines, pour répondre aux besoins croissants de formation professionnelle de la main-d'oeuvre québécoise.

Action des syndicats

L'action des syndicats en 1969, a dû être articulée aux diverses structures de consultation mises de l'avant par le gouvernement, notamment dans le processus de préparation de la nouvelle législation et dans l'application de celle adoptée à la toute fin de 1968.

Si elles ont eu à supporter d'une part un plus grand nombre de grèves en 1969 (environ 150 en 1969 pour 137 en 1968) les deux grandes centrales syndicales du Québec, la Fédération des travailleurs et la Confédération des syndicats nationaux, ont dû se résoudre d'autre part à mettre l'épaule à la roue.

Six nouvelles lois ouvrières, six autres législations en préparation et l'application du nouveau régime de relation du travail dans l'industrie de la construction, ont nécessité de la part des syndicats la mobilisation d'effectifs considérables, non pas tellement par le nombre, mais plutôt par leur représentativité au sein du mouvement.

Cette consultation, amorcée en 1968 autour du bill 290, s'est donc poursuivie et a été considérablement accentuée en 1969, pour amener la mise en place de structures, qui tout en étant provisoires contribueront sans doute à jeter les bases de mécanismes plus durables.

Si cette prise de contact ne peut que contribuer à améliorer le climat des relations du travail au Québec, elle pose d'autre part un défi des plus sérieux aux centrales syndicales, dont les effectifs professionnels (permanents, conseillers techniques, membres de l'exécutif) sont limités.

A la consultation, qui a pris place dans l'élaboration des nouvelles lois et qui ira en s'accentuant, il faut relier les négociations, qui se dérouleront de plus en plus de façon sectorielle et à l'échelle provinciale et qui obligeront les syndicats à un revirement, qui ne sera pas sans affecter, du moins dans la période transitoire, leur efficacité au niveau des membres.

La limitation observée au niveau des effectifs professionnels, jointe à la situation financière des grandes centrales (CSN et CEQ), qui n'est pas des plus reluisante, laisse présager une modification de l'action revendicatrice de celles-ci, qui, à la lumière de consultations pré - négociations, devront favoriser la conclusion d'accords rapides.

Pour ne citer qu'un exemple: les négociations dans le secteur hospitalier, qui ont coûté à la CSN plus de $600,000, on peut s'interroger à savoir si cette centrale aurait pu supporter longtemps financièrement, une grève dans un secteur où elle compte 48,000 syndiqués.

Pour la FTQ, qui dispose d'un fonds de grève international, la question se pose sans doute avec moins d'acuité, mais pour la CSN, qui ne peut compter sur l'appui du fonds de grèves des grandes centrales américaines, la situation est tout autre.

La rapidité avec laquelle les deux parties en présence en arrivent à un accord, dépend en grande partie des mécanismes mis en place conjointement avant et pendant les négociations et la consultation permanente, prônée par plusieurs syndicalistes et gouvernementaux, est le noeud d'une solution efficace à ce niveau.



Rejoindre la base

A mesure qu'elles prennent conscience de leur rôle dans la vie économique et sociale, les centrales syndicales en viennent à vouloir orienter le militantisme de la base vers des préoccupations autres que celles issues de la revendication pure et simple.

Le travail amorcé à ce niveau par la CSN, à l'issue de son congrès d'octobre 1968 et poursuivi tant bien que mal en 1969, via les comités d'action politique, aura sans doute servi de moteur aux délibérations du 11e congrès biennal de la FTQ, qui ont pris place à Québec fin novembre.

La fédération québécoise du Congrès du travail du Canada, a procédé à une réforme quasi complète de ses structures de base en vue de régionaliser son action. Elle a fait siennes les préoccupations sociales de la CSN, avec cette différence qu'elle entend recruter au sein de ses membres, des candidats qui brigueront éventuellement les suffrages dans des élections municipales et scolaires.

Ces préoccupations d'un ordre nouveau pour la FTQ s'articuleront à un programme de réforme des conseils du travail, auxquels elle entend donner des structures et des moyens d'action nouveaux.

Il demeurera cependant difficile encore pour un certain temps, de mesurer la portée de ces réformes, dont la mise en branle et la concrétisation dans des réalisations pratiques, demande beaucoup de temps et de patience.

Au niveau national

Sur le plan national, la tenue à Ottawa d'une conférence tripartite sur les relations du travail, qui réunissait plusieurs sommités mondiales, a marqué d'une façon particulière l'année qui vient de s'écouler.

Cette conférence de quatre jours, organisée pour souligner le 50e anniversaire de l'Organisation internationale du travail, a donné lieu à des échanges de vues, où toutes les provinces ont pu, dans un climat particulièrement propice faire état de leurs difficultés respectives.

La publication du rapport de la Commission Woods en mars et l'accueil mitigé réservé par les syndicalistes et le patronat aux recommandations qu'il contient, a également retenu l'attention du public. Le gouvernement canadien doit s'inspirer de ce rapport pour rafraîchir la législation ouvrière du pays, qui n'a pas subi de transformation majeure depuis la dernière guerre mondiale.

Le document de 272 pages, recommande entre autres que le droit de grève soit maintenu, mais mieux défini pour y inclure les ralentissements de travail et autres tactiques équivalant à la grève. Il rejette d'autre part l'arbitrage obligatoire comme formule de paix dans le monde ouvrier.

Ce rapport, qui donnera sans doute lieu à la relance des consultations des gouvernements fédéral et provinciaux, des syndicats et du patronat, prône de plus, une redéfinition du rôle du Conseil canadien des relations ouvrières et la création d'une commission chargée de résoudre les conflits d'intérêt public.

D'autre part, on ne peut ignorer la série de grèves particulièrement coûteuses, qui ont secoué l'industrie de l'acier et du nickel en Ontario, grèves que le premier ministre Trudeau rend en grande partie responsables de la baisse de l'indice de production du Canada en 1969.

Et 1970

Qu'attendre de 1970? Au Québec, préparation fébrile de la prochaine ronde de négociations dans le secteurs publics et para-publics et reprise des pourparlers dans l'industrie de la construction, pour le renouvellement des contrats de travail en vertu du bill 290.

Au niveau national, il est permis de se demander si l'attitude de défi des grandes centrales syndicales vis-à-vis des recommandations de la Commission des prix et revenus, donnera lieu à un affrontement majeur.

On peut également s'interroger sur le climat qui prévaudra lors de la reprise des négociations dans l'industrie des pâtes et papiers, dans les compagnies ferroviaires et chez les fabricants d'automobiles.

Rétablissement de relations normales entre Ottawa et Libreville

LIBREVILLE (AFP) — Les relations entre le Canada et le Gabon viennent d'être définitivement normalisées avec l'agrément à la nomination d'un nouvel ambassadeur du Canada au Gabon donné samedi par un conseil des ministres tenu sous la présidence de M. Albert Bernard Bongo, indique-t-on de source autorisée.

On sait qu'à la suite de la participation, sur l'invitation du gouvernement gabonais, du ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, à la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones, qui a eu lieu en février 1968 à Libreville, les relations entre le Canada et le Gabon avaient été "gelées" sur décision du gouvernement d'Ottawa.

Cette situation a été clarifiée lors de la visite effectuée en octobre dernier à Ottawa par M. Jean-Remy Ayoune, ministre gabonais des Affaires étrangères, qui a donné aux responsables canadiens tous apaisements sur la position du Gabon à l'égard des problèmes intérieurs du Canada.

La présentation des lettres de créance du nouvel ambassadeur canadien qui, comme le précédent, résidera à Yaounde, mettra le point final à une affaire qui aura duré près de deux ans.

Impossible de rattacher M. "X" à l'incendie de Notre-Dame-du-Lac

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ne peuvent apparemment rattacher, en aucune façon, M. "X" à l'incendie qui a causé la mort d'une quarantaine de pensionnaires au début du mois courant, lors de l'incendie du "Repos du Vieillard", à Notre-Dame-du-Lac. Un officier supérieur de la Sûreté a clairement laissé entendre que l'homme qui a été condamné pour incendie criminel, il y a huit ans, ne peut être impliqué.

"A la suite des rumeurs qui ont été lancées et des soupçons qui ont existé, les limiers provinciaux poursuivent encore activement leurs recherches. Il importe de détruire tout doute possible", a-t-il dit," en expliquant que l'enquête du commissaire - coroner, Me Cyrille Delage, n.p., pourrait peut-être apporter des éclaircissements additionnels.

Le lieutenant Léo Caron, en charge de la brigade judiciaire de la Sûreté du Québec est sur les lieux, et poursuit activement les recherches avec l'agent Claude Quinn, de la même brigade, et l'agent Gaston Haerink, de l'escouade des incendies criminels. Leur travail est d'autant plus compliqué qu'il leur faut rejoindre à plusieurs endroits les employés et pensionnaires si tragiquement délogés.

Le commissaire Cyrille Delage, qui présidera l'enquête, à compter du 13 janvier prochain, a dit ce matin, que les séances seront tenues à Notre-Dame-du-Lac même. Une salle appropriée a été trouvée par les agents de la SQ. Me Delage a été nommé, il y a une dizaine de jours, coroner "ad hoc" par le ministère de la Justice du Québec.

Le soupirant "soupire" à l'hôpital...

Un gaillard mesurant plus de six pieds a été accusé, hier, de voies de fait avec lésions corporelles sur la personne d'un soupirant de son épouse. Il a plaidé non coupable et sa cause a été reportée à huit jours.

L'incident s'est déroulé au domicile du suspect à Québec en dernière fin de semaine. La victime a eu les deux jambes et un bras fracturés à coups de barre de fer.

L'enquête de la police a révélé que c'était la troisième fois que le suspect surprenait ainsi la victime à son domicile. La première fois, des paroles lui ont été adressées. La seconde fois, le suspect lui avait noirci les deux yeux.

La troisième fois, le suspect a raconté qu'il avait vu rouge et qu'il avait attrapé une barre de fer qui se trouvait dans le tambour de son logis et qu'il s'en était servi.

La police laisse entendre que l'incident aurait pu se terminer par un meurtre. La victime qui est de taille plutôt frêle comme l'épouse du suspect est hospitalisée pour un certain temps.

Trois ans à un voleur à longue feuille de route

Jean-Claude Lacouline, 37 ans, sans adresse fixe, a écopé, hier, en Cour des sessions de la paix à Québec de trois peines concurrentes de trois ans de pénitencier après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol de télévision et à deux accusations de fraude aux dépens du magasin Simpson's Sears de la Vieille Capitale.

Lacouline avait plaidé coupable, la semaine dernière, devant le juge Cyrille Potvin, de la Cour des sessions, et ce dernier lui a imposé sa sentence hier. La gravité de la sentence s'explique par le fait que Lacouline possède une feuille de route longuement chargée et qu'il a déjà fait du pénitencier à cinq reprises.

"Ma sentence pourrait être plus lourde, mais je vois quand même une très faible lueur de réahabilitation et c'est la raison pour laquelle je ne vous impose pas une peine plus sévère", a dit le juge Potvin.

Blessé dans un accident routier

Un citoyen de Loretteville, repose dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. M. Walter McKinley, de la rue Jeanne D'Arc, a été heurté par une auto, vers 4h.15, hier après-midi, en face du 2637 boulevard Hamel, à Ville Les Saules. L'ambulance Marceau a effectué son transport pendant que la police de Ville Les Saules procédait aux constatations d'usage.

Le prochain objectif de la CSN sera l'abolition du capitalisme (M. Chartrand)

WATERLOO, Ont. (PC) — Le séparatiste québecois Michel Chartrand a affirmé hier que le prochain objectif de la Confédération des syndicats nationaux sera l'abolition du capitalisme.

"Nous voulons nous débarrasser du capitalisme le plus tôt possible," a déclaré M. Chartrand qui est président du Conseil central de Montréal de la CSN. Cet organisme syndical compte 200,000 membres.

La lutte armée pour détruire le capitalisme et créer un Québec indépendant "pourrait être nécessaire", a affirmé le leader syndical qui portait la parole devant quelque 100 étudiants réunis à l'Université de Waterloo, à l'occasion de la conférence annuelle de la Canadian University Press.

Interviewé par la suite, M. Chartrand a cependant déclaré qu'il ne prônait pas la violence.

Charles Prévost

De son côté, M. Charles Prévost, porte-parole du Front de libération populaire, une formation militante montréalaise, a souligné que la révolte armée pourrait être nécessaire pour libérer le Québec parce que des mesures pourraient être prises pour empêcher la province d'accéder à l'indépendance, y compris l'intervention des troupes canadiennes.

Capitalisme anglo-saxon

Les troupes se porteraient à la défense des intérêts américains, a-t-il dit.

Lorsqu'on lui a demandé si ces remarques signifiaient que le FLP stockait des armes, il a répondu: "Elles veulent tout dire".

M. Chartrand a par ailleurs dit qu'il pensait que les "syndicats pouvaient apporter leur contribution à la révolution qui abattra le capitalisme le plus tôt possible, avec l'aide de la nouvelle génération".

Il a expliqué que, pour lui, le capitalisme et la libération du Québec constituaient un seul et même problème parce que "le capitalisme québecois est anglo-saxon".

"Nous ne voulons pas simplement une part du gâteau, mais nous voulons notre propre gâteau, et si certaines personnes ne sont pas d'accord, on s'en balance éperdument."

M. Chartrand a ajouté qu'il ne craignait pas l'abaissement du niveau de vie qui pourrait résulter de la séparation du Québec "et que la situation ne saurait être pire que celle qui prévaut actuellement" alors que 250,000 travailleurs sont sans emploi et qu'on n'a pas d'argent pour construire des logements.

LE GROS GIN
Bokma
de bouche en bouche

AVIS
PERSONNEL DE FABRIQUE DE CHEMISES
EMPLOIS PERMANENTS OFFERTS
L'expansion de notre fabrique de chemises a suscité des emplois permanents pour un grand nombre de personnes qualifiées. Nous avons des situations pour
CONTREMAITRESSES
POSEUSES DE COLLETS
COUPEUSES AU COUTEAU ELECTRIQUE
POSEUSES DE POIGNETS
POSEUSES DE POCHES
et un nombre limité d'opératrices. Nous offrons à chacune du travail permanent à l'année longue. Absolument pas de congédiement.
VEUILLEZ ECRIRE A M. WAYNE, a/s A. GOLD & SONS, 388 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 111
Québec ou téléphoner au (514) 861-2451

Les voleurs reprennent leur activité de plus belle

par Jos.-L. HARDY

Après un Noël plutôt paisible les voleurs ont repris de plus belle leurs activités. Plusieurs vols avec effraction ont été signalés hier et aujourd'hui. Un assaut grave a été commis dans la rue Sainte-Ursule. Deux jeunes femmes ont été abordées par des voyous et se sont fait enlever leurs sacs à main. Deux des voleurs se déplacent dans une automobile.

Les bureaux du garage Denis Pépin Automobiles, à Sainte-Foy, ont été littéralement pillés, en fin de semaine. Toutes les pièces de l'établissement ont été bouleversées, les tiroirs renversés, des distributrices automatiques ont été brisées. En plus des $2,000 qu'ils ont trouvés sur les lieux, les intrus ont causé des dommages évalués à plusieurs centaines de dollars. Des portes ont été fracassées et des poignées ont été arrachées. La police de Sainte-Foy posséderait de sérieux indices sur les voleurs. La protection civile de cette ville rapporte aussi que les bureaux de l'Industrielle, de la Canada Life et de Jobin & Trudel ont été visités et qu'il y a eu vol.

Pour sa part, la Sûreté municipale de Québec rapporte plusieurs vols dans des logis ainsi que dans des établissements industriels et commerciaux. Au magasin Paul Robitaille, chemin de la Canardière, il y a eu vol de trois télévisions d'une valeur de $900; à Olympic Woodcraft, rue Vincent-Massey, de la marchandise évaluée à $75 a disparu; au chalet du parc St-Mathieu, les intrus ont dérobé une enregistreuse de $300 qui servait de porte-musique; à la quincaillerie Maxime Hudon, rue du Pont, il y a eu vol d'outils d'une valeur de $250; à la bijouterie Bernard, rue St-Joseph, une grande vitrine a été fracassée et un rasoir électrique a été dérobé; à l'imprimerie Commerciale, rue du Pont, des machines à écrire et à additionner ont été enlevées; au restaurant Chez Line, rue Saint-Luc, il y a eu vol de $240 en argent et du contenu d'une distributrice.

Deux vols de sacs à main ont été perpétrés, en soirée, hier. Un premier a eu lieu sur la rue Jean Dequen, à Sainte-Foy, où une jeune femme a été attaquée par deux jeunes voyous et l'autre, sur la rue Cardinal Villeneuve, à Québec, où deux individus voyageant en automobile ont dépouillé une promeneuse.

La brigade judiciaire de Québec fait aussi enquête, ce matin, sur un vol avec violence commis dans la rue Sainte-Ursule. Un homme a été assommé d'un coup de bouteille puis ses assaillants l'ont traîné dans une cour où ils lui ont enlevé son porte-monnaie renfermant une somme de $100.

La police de Loretteville signale aussi le vol de $500 en argent et en valeur à la demeure de M. Gérard Maheux, rue Garnier, et de $117 en argent au garage Donat Savard, à Neufchâtel.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT —
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
Tél.: 525-7131, local 237
Du lundi au vendredi

SPECIAL FIN DE SEMAINE
TILDEN

A PARTIR DE 15.95
Plus léger supplément par mille. Modèle 1970, Chevrolet, Chevelle.
ESSENCE FOURNIE
Réservez immédiatement chez
ROMPRE & FRERE LTEE
DRIVE YOURSELF
8 rue MacWilliam
Tél.: 529-9978
1303 rue Maguire
Tél.: 527-8634

Trois incendies à Sillery

Trois débuts d'incendie ont causé pour environ $10,000 de dégâts, en fin de semaine, à Sillery. Les dommages les plus lourds ont eu lieu à la demeure de M. Eudore Vaillancourt, au 1027 Mont Saint-Louis. Ils sont de l'ordre de $6,000 environ. Des dégâts ont aussi été causés à la maison de M. Adrien Villeneuve, au 1469 rue Roger Lemelin et à celle de Mme A. Boivin, au 1938 Chemin Saint-Louis. Les pompiers de Sillery, dirigés par le chef Léo Grenon, ont maîtrisé à temps les flammes. L'incendie le plus grave, chez M. Vaillancourt, s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi, au cours de la violente tempête de neige.

ERRATA
ON AURAIT DU LIRE DANS LE SOLEIL DU 29 DEC.
HEURES D'AFFAIRES
Lundi 29 Déc. 8.30 - 5.30
Mardi 30 Déc. 8.30 - 9.00
Mercredi 31 Déc. 8.30 - 5.30
Jeudi 1 Janv. Fermé
Vendredi 2 Janv. Fermé
Samedi 3 Janv. 8.30 - 12.00
DOMINION

LE QUADRILLÉ DANSE LE QUADRILLE

Le quadrillé du Carnaval de Québec en ORLON sans souci.

Rutilant et plein de gaieté, le tissu quadrillé en ORLON* brillera dans toutes les fêtes du Carnaval de Québec. Monsieur en veston sport, madame en joli costume: et en place pour le quadrille.



Ce quadrillé sur fond rouge en ORLON pratique, conçu spécialement pour le Carnaval de Québec par PIK MILLS LTÉE de Québec, se lave à la main, ne rétrécit pas, est à l'épreuve des faux plis et d'entretien facile. Ayez l'esprit du Carnaval jusqu'au bout des doigts. Enfilez l'aiguille et confectionnez votre toilette . . . et son veston. Ce quadrillé en ORLON de couleur vive: en exclusivité au rayon des tissus chez:

SIMPSONS-SEARS
LE Syndicat DE QUÉBEC
Pollack QUEBEC SAINTE-FOY
Paquet
et autres bons magasins

Orlon DU PONT CANADA

*Marque déposée de Du Pont pour sa fibre acrylique

A l'aube de '70

Optimisme prudent des hommes d'affaires

par la Presse Canadienne

Une autre année de croissance lente sans être spectaculaire... une augmentation lente du produit national brut... une hausse nominale de l'activité de la construction... un gain possible du côté de l'exportation: telles sont les prévisions des hommes d'affaires canadiens pour 1970, que rapporte la Presse Canadienne, dans une revue financière.

La plupart des experts financiers ont formulé leurs prédictions avec prudence, à cause surtout de l'incertitude entourant la campagne anti-inflationniste du gouvernement et ses conséquences.

En 1970, 200,000 unités de logement devraient être mises en chantier, soit à peu près le même chiffre qu'en 1969. Le chômage risque de grimper et mener à un dégagement des approvisionnements monétaires.

Les exportations, qui constituent un facteur clé de la croissance nationale, ont presque atteint $15 milliards en 1969 et pourraient demeurer à ce palier ou grimper de 10 pour cent, selon les facteurs économiques.

Voici les commentaires de certains grands hommes d'affaires sur la question économique :

Le produit national brut

M. Karl Scott, président de Ford Motor du Canada: le produit national brut devrait augmenter d'environ deux pour cent en devises réelles pendant le premier semestre et plus rapidement pendant le second.

Cette tendance subira surtout les influences des efforts anti-inflationnistes du gouvernement et de la Banque centrale.

M. Mark Stein, président de l'Association canadienne de la Construction: 1970 devrait apporter un programme de construction de $14 milliards, c'est-à-dire une hausse nominale par rapport à 1969. L'inflation qui a durement frappé l'industrie en 1969 persistera en 1970.

M. E.G. Schafer, président de l'Association canadienne de l'Assurance-Vie: le défi de 1970 sera d'atteindre une croissance réelle sans subir l'inflation des cinq dernières années . . . l'industrie attend l'époque où disparaîtra le préjugé selon lequel une légère inflation annuelle est bonne pour l'économie.

Le gaz naturel

M. W.H. Dalton, directeur administratif de l'Association canadienne du Gaz naturel: l'expansion devrait se poursuivre, puisque l'industrie s'efforce de respecter des exigences sans cesse croissantes dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Il faut encore chercher des réserves additionnelles susceptibles de servir à la fois le marché intérieur et l'exportation.

M. A.G. Sinclair, président de Canadian Johns-Manville: l'économie est saine, mais les gains ne seront peut-être pas aussi forts en 1970. L'inflation persistante peut s'avérer difficile à combattre et l'économie sera sans doute conséquemment restreinte une bonne partie de l'année 1970.

M. J.M. McAvity, président de l'Association canadienne d'Exportation: les prédictions sur les réalisations de l'exportation pour 1970 vont de zéro à un gain de 10 pour cent sur 1960, selon plusieurs facteurs. A long terme, l'objectif de la politique économique nationale doit être d'accorder une meilleure priorité à la promotion de l'exportation.

Nominations à la Banque du Canada



L. F. Mundy — B. J. Drabble — Grey Hamilton

M. Louis Rasminsky, Gouverneur de la Banque du Canada, vient d'annoncer les nominations suivantes: M. L. F. Mundy, Directeur des opérations administratives, M. B. J. Drabble, Conseiller, et M. Grey Hamilton, Secrétaire de la Banque. M. Mundy est entré au service de la Banque dès sa création en 1935. Il a été nommé Sous-secrétaire en 1943, puis Secrétaire en 1953. M. Drabble a obtenu son diplôme en sciences économiques et politiques de l'Université McGill. Il est entré au service de la Banque en 1947 au Département des recherches, dont il est devenu le Sous-chef en 1962. Il a été nommé au poste de Conseiller associé en 1965. Avant d'entrer au service de la Banque en 1965 au poste de Sous-secrétaire, M. Hamilton a été Secrétaire de l'Office national de l'énergie. Il vient d'être nommé aussi Secrétaire de la Banque d'expansion industrielle.

Repli modéré de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La tendance s'est alourdie, hier, à la Bourse de New York. Les baisses des commandes de machines, d'outillage et de nouveaux bâtiments, annoncées au cours de la fin de semaine, ont pesé sur la tendance. Les affaires ont été assez actives et la cote s'est repliée régulièrement tout au long de la séance pour finalement clôturer en baisse sensible. Les valeurs de caoutchouc se sont améliorées par endroits et les compagnies de produits pharmaceutiques, celles de produits alimentaires et les titres sidérurgiques ont fait preuve de résistance mais ailleurs, les baisses l'ont très largement emporté. Parmi les valeurs les plus touchées ont figuré RCA, United Airlines, American Airlines, Boeing, McDonnell Douglas et Atlantic Richfield. En clôture, l'indice des valeurs industrielles s'inscrivait à 792.37, en baisse de 5.28 et les pertes l'emportaient sur les gains par 890 contre 509. Un total de 12,490,000 actions ont changé de main.

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, sauf les banques, ont avancé, au cours d'une séance peu animée, hier, à la Bourse de Montréal, alors que l'indice composé a avancé de .36 à 176.95. Les pertes ont surpassé les gains par 103 à 89. Chez les banques, la Banque de Montréal a perdu 1-8 à 16 3-8; la Banque de Nouvelle-Ecosse 1-8 à 22 1-4, et la Banque Canadienne Nationale 1-8 à 11 1-2. Parmi les valeurs industrielles, Velcro a gagné 3 points à 36; International Nickel 1 1-8 à 45 5-8, et Greyhound 50 cents à 4.50, tandis que Falconbridge perdait 2 1-2 à 167; Canada Cement 2 points à 32 1-2, Alcan 5-8 à 26 7-8; Du Pont 1-2 à 24 3-4, et Charter Industries 1-2 à 6 3-4. Dans les services publics, Brascan a gagné 3-4 à 15 7-8; Canadien Pacifique 3-4 à 71 1-2. Un total de 930,200 actions ont été transigées, comparativement à 863,900, le 23 décembre, la plus récente journée d'ouverture.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a enregistré un léger gain hier dans des échanges légers. Le marché a ouvert avec un gain modéré pour ensuite en perdre la moitié, après avoir subi l'influence de Wall Street, avant de reprendre un peu du terrain perdu. L'indice des valeurs industrielles a gagné .40 a 183.90, et un total de 2,046,000 actions ont été transigées au regard de 1,135,000 mercredi dernier. Dome Pete a acquis 6 à 93, Asamera 1 1-2 à 19 3-4, Canadian Superior Oil 1 1-2 à 31 et Home A 1 à 28 5-8, parmi les pétroles de l'Ouest. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 283 contre 207. Maple Leaf Mills a perdu 5 à 17 3-4, tandis que Neonex demeurait inchangé à 9 3-4 et Molson A à 21.

NOMINATION A MARATHON REALTY



S. E. EAGLES

Le président du Conseil et chef de la direction de Canadian Pacific Investments Limited, M. N. R. Crump, annonce la nomination de M. S. E. Eagles au poste de président de Marathon Realty Company Limited. M. Eagles est au service du Canadien Pacifique depuis 20 ans et assumait jusqu'à récemment les fonctions de vice-président, Est du Canada, Marathon Realty, et adjoint au président, CPI, Montréal. Sa nomination entre en vigueur le 16 janvier 1970. Il succède à M. H. M. Pickard qui a été nommé vice-président exécutif de CPI.

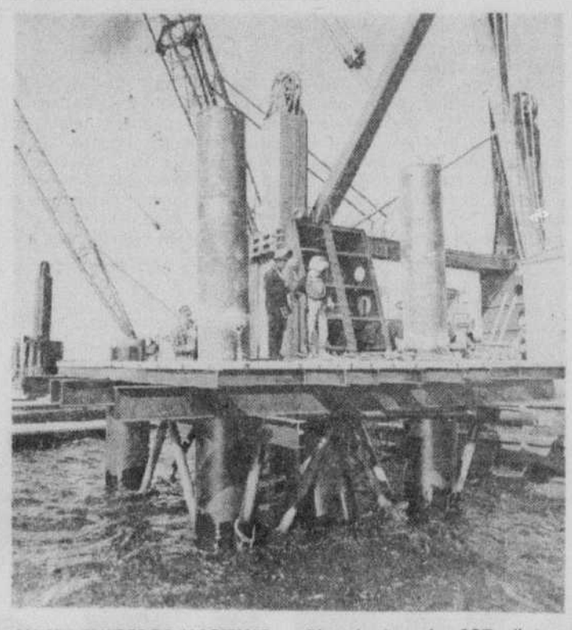
Disparition d'une revue économique

La revue économique la plus sérieuse et la plus spécialisée, publiée au Canada français, "Conjoncture économique canadienne", cesse de paraître avec le numéro de décembre. Elle était particulièrement destinée aux grandes entreprises publiques et privées et aux milieux universitaires.

"Conjoncture économique canadienne", publiée onze fois l'an (sauf août), était dirigée par M. Otto E. Thur, professeur du département des sciences économiques de l'Université de Montréal. M. Thur a été nommé vice-président du Conseil économique du Canada.

Au cours d'une entrevue, M. Thur a dit que le sort de la revue était intimement lié à sa nomination à Ottawa. La revue avait vu le jour en 1963. Comme personne n'assume la relève de M. Thur qui consacrait une partie de ses soirées et de ses fins de semaine à la préparation de la revue, "Conjoncture économique canadienne" cesse de paraître.

(C. T.)



VASTE ENTREPOT MARITIME — Plus du tiers des 337 pilots sont déjà en place pour l'énorme entrepôt maritime que l'on construit actuellement afin de desservir la raffinerie de Gulf Oil Canada, d'une capacité de 60,000 barils par jour, laquelle est en voie de construction à Point Tupper, en Nouvelle-Ecosse. Le bassin dont Gulf Canada fera l'acquisition, est présentement en train d'être construit par la firme C. A. Pitts Construction (Ontario) Ltd., sous la surveillance du ministère fédéral des Travaux publics. Ce bassin, dont le parachèvement est prévu pour l'automne 1970, sera le premier de l'hémisphère occidental qui pourra recevoir les plus gros bateaux du monde, soit les pétroliers de 326,000 tonnes qui sont en service pour la Gulf Oil Corporation. Il aura un tirant d'eau de près de 100 pieds à environ 750 pieds de la côte.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Can Brew	23375	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Jamaica P	21000	58	58	58	—2
Domtar	7190	$15½	15½	15½	— ⅛
Int Nickel	6280	$46	45¾	45⅝	+1⅛
Bank Mont	5750	$16⅝	16⅝	16⅞	— ⅛
Gulf Oil C	5300	$16⅝	16½	16½	
Superior Bl	5250	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Rio Algom	5157	$18½	18	18	— ⅛
Steel Can	4152	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Noranda	4080	$36⅛	35½	36	— ⅛

MINES

Menorah	124335	16	13	15	+3½
Monteagle	50400	120	110	115	+6
Cons Man	40000	43	38½	40	—2
Crusade	35000	225	185	220	+25
Sapawe	33000	6½	6½	6½	— ⅛

Volume des transactions: 930,200 actions comprenant 243,500 industriels et 686,700 minières et pétrolières.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chang.
Home A	18422	$29½	28½	28⅝	+ ⅛
M LI Mills	14285	$19½	17	17⅛	—5
Int Pipe	12285	$23⅞	23¼	23⅝	+ ⅛
Int Nickel	12207	$46	45¾	45½	+1
Imp Oil	9688	$16½	16⅜	16½	

MINES

Norlex	242380	73	63	71	+10
Discry	188300	122	120	120	—15
Con Nich	22000	19	17¾	18	+1⅛
El Hawk	21100	31	16	31	+2
Cadillac	20500	13	12	13	+3

HUILES

Permo	81695	115	100	113	+15
Dynamic	54020	205	179	195	+16
Spooner	31830	238	220	224	+3
Am Leduc	27066	15½	14	15½	
N Davies	26500	18	16½	17	+ ½

Volume des transactions: 2,046,000 actions.

COURS MOYENS DE DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30 Ind.	789.30	803.19	787.62	792.37	—5.28
20 C.F.	176.84	178.35	174.20	175.55	—1.35
15 Ut.	109.66	110.56	108.54	109.28	—0.54
60 Tit.	282.85	284.55	280.15	280.88	—1.78

Volume des transactions: 12,500,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté hier de 2.3 points à 402.9.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Titres	Ventes	Ferm.	Chang.
Kroger Co	130500	28⅝	—1⅛
Occiden Pet	123100	24⅝	— ⅛
Pan Am	108100	12	— ⅛
Am Tel Tel	87400	49	— ⅛
Phila Pet	82900	24⅜	— ⅛
Tex Gulf Sul	80300	21¼	+ ¼
Gulf Wn In	78400	19¼	
City Invest	77600	26⅝	— ⅛
Parke Davis	75000	35	+ ⅛
Polaroid	74800	120⅞	—1⅛
Texaco	74100	30⅝	+ ⅛
Gulf Oil	72900	21	— ⅛
Gen Motors	71100	68⅝	— ⅛
Rexcor	70400	31½	— ⅛
McDonn D	70000	26⅝	—3¼

Fermeté des prix du grain

WINNIPEG (PC) — Les prix des graines oléagineuses se sont améliorés par suite d'un nouvel intérêt de la part des exportateurs, hier, au marché des céréales de Winnipeg.

A la fermeture, les prix du lin de la graine de colza et du seigle étaient en hausse, tandis que ceux du blé, de l'avoine et de l'orge restaient inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	haut	bas	ferm.	fer. pr.
LIN				
Dec.	278½	279	279	276¾
Mai	287¾	288	288	287¼
Juil.	287¼	286	287¼	286½
Oct.	—	—	289¼	289¼
GRAINE DE COLZA				
Jan.	294½	286	294½	286½
Mars	280½	273¾	280	274¾
Mai	270	266	270	266¼
Juil.	266	262¼	266	262
AVOINE				
Dec.	—	—	71¾	71¾
Mai	73¼	73	73½	73⅝
Juil.	—	—	74¼	74¼
Oct.	—	—	74¼	74¼
ORGE				
Dec.	—	—	103½	103½
Mai	106¾	106¼	106¼	106¼
Juil.	—	—	106¾	106¾
SEIGLE				
Dec.	—	—	108	107½
Mai	—	—	115	114¾
Juil.	114¾	114¼	114½	114⅝

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

	haut	bas	ferm.	fr. pr.
BLE				
Mars	145	147⅛	147½	148
Mai	147	146	146¼	146¾
Juil.	141⅜	140⅛	140⅝	141⅛
Sept.	143¼	142¼	142⅝	142⅝
MAIS				
Mars	121⅜	120⅝	121	121¼
Mai	124⅜	124¼	124½	124⅜
Juil.	126⅝	126¼	126½	126½
Sept.	123⅝	123¼	123⅜	123⅝
Dec.	118⅝	118½	118½	118⅝
AVOINE				
Mars	64¾	63¾	63¾	64¼
Mai	66¼	65⅝	65⅝	66¼
Juil.	68⅝	66¼	66¼	67¼
Sept.	68¼	67½	67½	68¼
SEIGLE				
Mars	113½	113	113	112⅝
Mai	116	115⅝	115⅝	115⅝
Juil.	116	115¾	115¾	115⅝
Sept.	—	—	115⅜	115¼
SOYA				
Janv.	247½	246⅜	247	246⅜
Mars	253⅜	252½	253	252⅜
Mai	257⅜	256⅝	257⅛	256½
Juil.	259¾	259	259⅜	258⅝
Août	256⅞	256¼	256⅜	256¼
Sept.	250½	249⅞	250	249⅝
Nov.	245⅝	245	245¼	244⅝

Les géants de l'auto engagent la bataille des petites voitures

DETROIT (PA) — La petite voiture semble devoir entrer dans les moeurs américaines au cours des années 70, et les principaux fabricants américains, se préparent à lancer sur le marché nord - américain des véhicules dont le prix se situera aux environs des $2,000, et dont l'entretien et la consommation d'essence seront économiques. Elles pourront faire jusqu'à 25 milles au gallon d'essence.

Cette tendance nouvelle s'inspire de considérations nombreuses, notamment la baisse du pouvoir d'achat due aux mesures anti-inflationnistes, et la concurrence des petites voitures européennes et japonaises pour lesquelles les Américains prennent un goût de plus en plus marqué.

La longueur des petites voitures américaines se situera entre 161 et 180 pouces. Leur prix ne sera peut-être pas inférieur à celui de la concurrence européenne, mais elles compôrteront des avantages supérieurs: plus de puissance, plus de vitesse, plus d'espace habitable et un service de meilleure qualité.

Ford a déjà lancé la Maverick qui a une longueur de 179 pouces. Il en préparerait une autre, de moindre envergure, bien que pour le moment on n'en parle pas encore officiellement.

Avec la Hornet, déjà en vente, et la Gremlin, dont on annonce le lancement pour le printemps prochain, American Motors se met lui aussi dans la course. Il promet d'ailleurs de sortir, pendant les trois prochaines années, un nouveau modèle tous les six mois. La Gremlin n'aura que 161 pouces de long, soit deux pouces de plus que la petite Volkswagen.

GENERAL MOTORS

Chevrolet aussi se prépare, avec la XP887 qui sera assemblée dans la nouvelle usine de Lordstown, Ohio. Grâce à une automation poussée, GM espère pouvoir en fabriquer une centaine par heure.

Chrysler n'a pas encore terminé la mise au point de ses plans. La petite voiture Chrysler ne serait prête qu'en 1971.

Les E.-U. relèvent le plafond de leurs importations pétrolières

WASHINGTON (AFP) — Les Etats - Unis ont légèrement relevé le plafond de leurs importations pétrolières pour 1970, mais ne vont accorder de licences que pour le premier semestre étant donné que le programme de contingentement risque d'être éliminé d'ici quelques mois.

Le département de l'Intérieur a annoncé que le plafond des importations était relevé de 143,000 barils par jour, pour atteindre le total de 1,7 million de barils par jour, mais cette augmentation profite surtout au Canada et à Porto Rico.

Pour les Etats situés à l'est des Montagnes Rocheuses, le programme d'importation porte sur 1,205,238 barils par jour contre 1,152,412 en 1969. La part du Canada est fixée à 362,000 barils par jour soit 56,000 de plus que cette année, et celle du Mexique à 30,500 barils soit 500 barils de p. is.

Pour les Etats situés à l'ouest des Rocheuses, le plafond passe de 392,000 à 482,000 barils par jour, la part du Canada passant de 181,000 à 235,000 barils.

L'allocation de Porto Rico est également relevée de 34,800 barils à 44,800 barils par jour.

Au total le contingentement pour toutes les autres sources d'approvisionnement (à l'exclusion du Canada, du Mexique et de Porto Rico) demeure à peu près stationnaire: 1,014,513 barils par jour contre 1,002,612 barils en 1969. Pour la Côte ouest, le contingentement subit même une réduction de 781,612 à 767,-938 barils par jour.

Le fait que les licences d'importation ne seront attribuées que pour six mois confirme que le président Nixon prendra au cours de l'année une décision sur la réforme du système de contingentement des importations pétrolières imposé il y a dix ans par le gouvernement Eisenhower. La Commission interministérielle chargée d'étudier la révision du programme doit transmettre incessamment au président un rapport recommandant le remplacement du système des quotas par un système de tarifs douaniers préférentiels.

Nouvelles brèves des sociétés

General Foods hausse le prix de gros du café

TORONTO (PC) — General Foods Ltd., l'un des plus importants acheteurs en gros de café au Canada, a annoncé une augmentation de 4 cents la livre, du prix de gros de son café moulu, en raison "d'augmentations rapides soutenues des coûts du café vert de par le monde".

Cette hausse porte le prix de gros que devront payer la plupart des chaines d'épiceries de l'Est du Canada, à un niveau allant de 89 à 91 cents la livre.

Un responsable des achats pour une grande chaine de supermarchés, a dit que la hausse décrétée par GF se répercutera fort probablement au niveau du détail, ce qui portera le prix au consommateur à environ $1.03 la livre.

Atlas Steels Co. hausse ses prix

WELLAND, ONT (PC) — Atlas Steels Co., de Welland, une division de Rio Algom Mines Ltd., de Toronto, a annoncé qu'elle haussait les prix de tous ses produits d'acier inoxydable, à compter d'hier.

La compagnie a dit que cette décision reflète en premier lieu les récentes augmentations des prix du nickel et d'autres matières premières. Les hausses par Atlas Steels toucheront l'acier en feuilles, l'acier plat, les barres, les tiges, les fils et autres produits.

Examen du projet d'une fusion géante

HARTFORD, CONN. (UPI) — Le commissaire de l'assurance de l'Etat du Connecticut, M. William R. Cotter examine présentement les détails d'un second projet soumis par "The International Telephone and Telegraph Co". (ITT), visant à une fusion avec "The Hartford Fire Insurance Co".

La firme ITT a présenté son projet au début de la semaine dernière. Il s'agit d'une offre faite aux actionnaires de "Hartford Fire" d'acquérir des actions de ITT. Un accord de fusion antérieur a été rejeté par le commissaire Cotter, même si les termes de l'accord avaient été acceptés par l'administration et les actionnaires des deux compagnies.

Prime accrue sur la monnaie américaine

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné 1-32 de cent, hier, et cotait à $1.07 3-8 en devises canadiennes.

La livre sterling a gagné 1-16 de cent et cotait à $2.57 9-16

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien est demeuré inchangé et à 93 5-32 cents en devises américaines, au regard de 93 1-8 cents, une semaine auparavant.

La livre sterling était en hausse de 1-32 de cent et cotait à $2.39 15-16.

Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Abbey Nth Am Fund	1.21	1.21
A.G.F. Special	3.82	
All Cdn Com	7.79	8.51
All Cdn Div	9.21	10.07
All Cdn Ven	4.30	4.70
American Growth	6.15	6.76
Andreae Equity	3.93	4.30
Associate Investors	5.38	5.42
Beacon Growth	6.56	7.17
Canada Growth	6.73	7.40
Canagex	10.21	10.65
Cdn Channing Ven	6.97	7.64
Cdn Gas Energy	15.09	4.23
Cdn Investment Fund	4.42	4.83
Cdn Scudder Fund	20.33	20.33
Cdn Sec Growth	4.92	5.39
Cdn S.A. Gold Fund	4.18	4.57
Cdn Trusteed	4.64	5.07
Canafund	62.38	65.50
Capital Growth	8.79	9.02
xChase Fund	11.33	12.38
Collective Mutual	7.17	7.87
Commonwealth Intl	13.73	15.03
Commonwealth Intl Lever	4.00	4.38
xCompetitive Capital	7.94	8.70
Corporate Investors	5.95	6.51
Corporate Investors Stock Fd	6.13	6.70
Dividend Shares	5.37	5.91
Dominion Compound	4.82	5.24
xDreyfus	12.83	14.06
Entarea Investment	5.80	6.39
Federated Financial	4.85	5.33
Federated Growth	5.42	5.96
xFidelity Trend	24.62	26.91
First Participating	18.60	19.67
Fraser Growth	3.37	3.91
Gia Compound	9.59	10.48
Gia Income	3.85	4.21
Growth Equity	7.20	7.91
Guardian Growth	8.12	
Harvard	7.39	8.08
IOS Venture	4.71	5.15
Industrial Growth	5.38	5.90
International Growth	6.83	7.47
xKeystone Cust S-1	18.00	19.64
xKeystone Cust S-4	5.19	5.67
xKeystone Cust K-2	5.37	5.65
xLexington Research	15.70	17.16
Magna Carta	2.56	2.78
Maritime Equity	3.37	3.67
Marlborough	9.48	10.28
Mutual Accumulating	5.43	5.94
Mutual Bond	8.27	8.64
Mutual Bond Income	4.50	4.70
Mutual Growth	4.08	6.65
Mutual Income	5.53	6.05
Natrusco	12.67	14.27
Natural Resources	7.92	8.66
xOne William Street	16.01	16.01
xOppenheimer Fund	7.57	8.27
Pension Mutual	7.74	8.46
Performance Plus	7.59	8.30
Planned Resources	5.99	6.58
Prêt et Revenu Mutuel	7.15	7.88
Prêt et Revenu Amér.	10.87	11.95
Principal Growth	5.36	5.82
xPutnam Growth	9.97	10.90
Regent Fund	9.33	10.20
Royfund	5.58	5.73
Taurus	5.50	6.04
xTechnol	7.23	7.88
Timed Investment Fund	6.34	6.57
United Accumulative	5.05	5.53
United Horizon	3.67	4.03
United American	2.78	5.05
United Venture	4.86	5.24
Universal Savings Equity	6.95	7.60
Western Growth	6.04	6.64
Winfield Growth	5.53	6.04
Xanadu	4.01	4.38
York Fund of Canada	5.40	5.87

(x) En monnaie américaine.

COURS DE MERCREDI DERNIER

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.45	2.68
Beaubrân	42.07	45.68
Champion Mutual	7.60	8.30
Executive Fund of Cdn	7.31	7.67
Exec Inv Intl Ltd	5.49	5.78
Fonds Collectif A	6.57	7.18
Fonds Collectif B	4.78	4.92
Fonds Collectif C	9.02	9.86
Fonds Desjardins B	4.34	
Growth Oil and Gas	19.92	
Investors Growth	11.25	12.30
Investors Intl Mutual	7.95	8.69
Investors Mutual	5.35	5.84
Keystone Canada	6.91	7.55
Keystone Polaris	4.07	4.46
Le Fonds P.E.P.	3.05	3.31
Provident Mutual	6.84	7.48
Prov Stock Fund	6.36	6.95
Radisson	7.94	
Spec	8.06	9.90

Titres	Off.	Dem.
Afil Fund	7.10	7.68
American Bus	3.01	3.26
Boston Fund	7.99	8.73
Mass Inv Growth	12.19	13.32
Wellington Fund	11.19	12.23

FONDS AMERICAINS

Les marchés des produits agricoles

Voici les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants selon le service fédéral des marchés: A-Extra-Gros, 69 à 70 cents; A-Gros, 67 à 68; A-Moyens 65 à 66; A-Petits, 52 à 53. Les prix aux détaillants sont les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX PRODUCTEURS

Poids vivants (no 1)

POULETS

Poulets de moins de 5 livres	17
Poulets 5 à 6 livres	18
6 à 7 livres	20 -22
7 livres et plus	23 -24

POULES

Moins de 5 livres	9 -10
5 à 6 livres	10 -14
6 à 7 livres	15 -17
7 livres et plus	18 -20

DINDONS

Jeunes dindons de moins de 12 livres	25
12 à 20 livres	26
20 livres et plus	25

PRIX DE GROS ET DE DETAIL

POULETS

Poids éviscérés, en vrac

Poulets à griller et à frire (sous glace) moins de 4 livres	29 -29½
Poulets de 4 à 5 livres	36
5 à 6 livres	44 -44½
6 livres et plus	46 -46½

POULES

Moins de 4 livres	26 -29
de 4 à 5 livres	37 -38
5 à 6 livres	38 -40
6 livres et plus	40

DINDONS

10 livres	42 -43
10 à 16 livres	43 -45
16 livres et plus	39 -40

N. B.: Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 16 décembre. Pour les volailles éviscérées en vrac: soustraire 2 à 4 cents.

PRIX DES POMMES DE TERRE payés par les marchands de gros aux producteurs

QUEBEC No 1, $1.00 à $1.05 les 50 lbs; No 2, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: prix moyens des grossistes en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.698; A-Gros, $0.681; A-Moyens, $0.66; A-Petits, $0.524.

BEURRE: Arrivages courants, prix admissibles 92 points, 64 cents; 93 points, 65½ cents. Prix de vente de la commission canadienne des produits laitiers, 65 cents.

FROMAGE: Prix courants au niveau du grossiste, F.A.B. Montréal: coloré du Québec, 47 4-5, blanc du Québec, 47 1-2.

POMMES DE TERRE: Prix de vente au gros: Québec blanches, nouvelle récolte, $1.30 à $1.50 les 50 lbs; $0.35 à $0.37 les 10 livres; N.-B., $1.45 à $1.50 les 50 lbs; $0.35 à $0.37 les 10 lbs; I.P.E., $1.60 à $1.65 les 50 lbs; $0.44 à $0.46 les 10 lbs.

POUDRE DE LAIT ECREME: Procédé de vaporisation no 1 en sacs, $0.20 à $0.22 la livre; procédé au rouleau et en sacs, $0.19 à $0.19 1-2 la livre; autre catégorie pour nourrissage $0.16 3-4; $0.17 la livre; poudre de lait de beurre pour nourrissage, $0.14 à $0.14 1-2; poudre de lait clair, $0.03 3-4 à $0.04 1-4.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs étaient à la hausse hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. Les pommes de terre se vendaient à des prix plus élevés. Les arrivages par voie ferrée s'élevaient à 20 wagons et l'on en comptait 24 wagons par voie. Un wagon a été dirigé vers un point de l'extérieur.

Les marchés des produits agricoles

Voici les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants selon le service fédéral des marchés: A-Extra-Gros, 69 à 70 cents; A-Gros, 67 à 68; A-Moyens 65 à 66; A-Petits, 52 à 53. Les prix aux détaillants sont les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES PRIX AUX PRODUCTEURS

Poids vivants (no 1)

POULETS

Poulets de moins de 5 livres	17
Poulets 5 à 6 livres	18
6 à 7 livres	20 -22
7 livres et plus	23 -24

POULES

Moins de 5 livres	9 -10
5 à 6 livres	10 -14
6 à 7 livres	15 -17
7 livres et plus	18 -20

DINDONS

Jeunes dindons de moins de 12 livres	25
12 à 20 livres	26
20 livres et plus	25

PRIX DE GROS ET DE DETAIL

POULETS

Poids éviscérés, en vrac

Poulets à griller et à frire (sous glace) moins de 4 livres	29 -29½
Poulets de 4 à 5 livres	36
5 à 6 livres	44 -44½
6 livres et plus	46 -46½

POULES

Moins de 4 livres	26 -29
de 4 à 5 livres	37 -38
5 à 6 livres	38 -40
6 livres et plus	40

DINDONS

10 livres	42 -43
10 à 16 livres	43 -45
16 livres et plus	39 -40

N. B.: Les prix des volailles sont ceux de la semaine finissant le 16 décembre. Pour les volailles éviscérées en vrac: soustraire 2 à 4 cents.

PRIX DES POMMES DE TERRE payés par les marchands de gros aux producteurs

QUEBEC No 1, $1.00 à $1.05 les 50 lbs; No 1, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: prix moyens des grossistes en cartons d'une douzaine: A-Extra-Gros, $0.698; A-Gros, $0.681; A-Moyens, $0.66; A-Petits, $0.524.

BEURRE: Arrivages courants, prix admissibles 92 points, 64 cents; 93 points, 65½ cents. Prix de vente de la commission canadienne des produits laitiers, 65 cents.

FROMAGE: Prix courants au niveau du grossiste, F.A.B. Montréal: coloré du Québec, 47 4-5, blanc du Québec, 47 1-2.

POMMES DE TERRE: Prix de vente au gros: Québec blanches, nouvelle récolte, $1.30 à $1.50 les 50 lbs; $0.35 à $0.37 les 10 livres; N.-B., $1.45 à $1.50 les 50 lbs; $0.35 à $0.37 les 10 lbs; I.P.E., $1.60 à $1.65 les 50 lbs; $0.44 à $0.46 les 10 lbs.

POUDRE DE LAIT ECREME: Procédé de vaporisation no 1 en sacs, $0.20 à $0.22 la livre; procédé au rouleau et en sacs, $0.19 à $0.19 1-2 la livre; autre catégorie pour nourrissage $0.16 3-4; $0.17 la livre; poudre de lait de beurre pour nourrissage, $0.14 à $0.14 1-2; poudre de lait clair, $0.03 3-4 à $0.04 1-4.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs étaient à la hausse hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. Les pommes de terre se vendaient à des prix plus élevés. Les arrivages par voie ferrée s'élevaient à 20 wagons et l'on en comptait 24 wagons par voie. Un wagon a été dirigé vers un point de l'extérieur.

Prix canadiens des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix nominaux du marché des métaux exprimés en monnaie canadienne à la livre, F.A.B. Montréal.

Lots d'une tonne: — Etain $2.0275; plomb, $0.18; cuivre en lingots $0.70.

Lots de cinq tonnes: — Etain, $1.9725; antimoine: prix non disponible.

Lots d'un wagon: — Plomb $0.165; zinc prime western, $0.15 1-2; de haute teneur, $0.161; d'une teneur spéciale, $0.1650; cuivre en lingots, $0.56.

Dividendes décl

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Accra	2500	12	11½	11½	— ½
Acme Gas	2000	17	12	12	+ ½
Advocate	100	235	235	235	+ 5
Aetna In	200	115	110	110	— 5
Agnico	2600	94	87	90	
Akaitcho	500	57	57	57	+ 1
Alfied Mng	1078	100	100	100	
Am Larder	1000	71	71	71	
Ang Ruyn	1200	82	82	82	+ 1
Ang UD	18200	90	81	88	+10
Area A	100	320	302	320	+15
Argosy	1320	85	85	85	— 5
Armore	3833	17½	17	17	
Asso Pore	293	27	27	27	
Atl C Cop	x250	57	53	57	
Auner	2000	243	243	243	— 2
Avoca M	200	129	129	129	
Bankeno	3260	500	480	490	— 15
Bankfield	500	8½	8½	8½	+ ½
Barex	500	45	45	45	
Barnat	x100	48	48	48	
B-Dqu	900	15½	13½	13½	— ½
Belcher	2000	46	46	46	— 2
Bethlm	2835	$19¼	18	19¼	+ ¼
Black Bay	7000	10	10	10	
Bl Hawk	21100	51	48	51	+ 2
Bral Can F	200	340	325	325	— 10
Brameda	220	975	950	975	
Broul Reef	x600	33	33	33	
Brunswk	675	880	865	875	+ 5
Bunker H	8560	10	9	10	+ 1
Cadlac	29500	15	12	13	+ 1
Cam Mine	7625	35½	33	34	+ 2
Camflo	2900	305	290	295	+ 5
Camp RL	x35	$17¼	17	17	
C Tung	2600	162	161	161	— 2
C Jamieson	8900	194	189	193	+ 3
Cdn Keely	1575	5	4½	5	
Cn Lnert	10300	20½	20	20½	+1½
C Malart	2300	43	43	43	+ 1
Cdn Nisto	6000	25	23	25	+ 1
Candor	10000	11½	11	11	
Casslar	x50	18⅝	18⅜	18⅝	
C Pac	16400	280	267	270	— 5
Chemalloy	5860	240	230	230	— 3
Chestville	4500	26	24½	26	+2½
Chib M	2000	71	71	71	— 8
Chimo	1400	180	156	160	+ 4
Coch W	10600	66	63	66	— 3
Coin Lake	500	18	18	18	— 2
Coniagas	3000	41	37	41	+5½
Conigo	3020	29½	27	29½	— ½
C Callinan	1000	10	10	10	
Con Fardy	100	300	300	300	—20
C Marben	8760	630	610	616	
C Morlen	2200	410	410	410	+15
Con Negus	430	16½	16	16	— ½
C Nichl	23000	19	13½	18	+4½
C Red Pop	6000	11	10½	11	+ ½
C Rexspar	3500	122	115	115	— 9
Conwest	5643	$15½	14½	14⅝	— ⅜
Cop Fields	3800	163	160	160	+ 1
Cop Man	4000	13	12½	13	— ½
Coulee	5473	37	35	36	+ 2
Courvan	4000	20	19	20	+ 2
Craigmt	585	$14	14	14	— ½
Calland	3000	20	20	20	+ ½
Crowbank	1000	18½	18	18	— ½
D'Arq	15000	27½	25½	26½	+ 1
Deer Horn	8400	10	9	10	+ 1
D'Eldona	3200	86	85	86	+ 1
Denison	3050	$42¼	41	41	
Dicknsn	1950	235	230	230	
Discov	386300	132	120	120	— 15
Dome	x90	$56	50	50	
D Explor	5800	215	201	215	+ 9
Donalda	3500	35	32	32	
Dynasty	11230	$16	13½	14½	+ ½
East Sull	7050	645	630	645	
Endako	4800	$15⅝	13¼	15⅝	+ ⅝
Farwest	2000	11½	11	11½	— ½
F Nat Uran	500	75	75	75	— 15
Fort Rel	13300	92	77	90	+12
Frobex	500	142	142	142	+ 2
Gnt Mascot	2400	310	300	310	+10
Giant K	200	800	800	800	
Gldrz	11350	165	160	16	+10
Goldcrim	3500	38	38	38	+ 6
Gortdrm	1850	455	455	455	+ 5
Grandroy	4500	39	39	39	
Granduc	790	$10¾	10½	10¾	— ⅛
Green Pnt	2000	22	21	21	
Gulch	7000	17	17	17	
Gulf L	1000	9¼	9½	9½	+ ⅛
Gunnar	3290	155	150	154	+ 4
Headway	3000	11	10½	11	
High-Bl	500	58	450	450	
Hollinger	710	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
Huds Bay	108	$81	81	81	+ ¼
Hydra Ex	3520	27	26	26½	+1½
Int Bibis T	3000	30	26	26	— 4
Int Mogul	775	$17	16⅝	16⅝	— ⅛
Iron Bay T	2000	305	300	305	+ 5
Iso	9100	217	210	210	
Jelex	4000	28	27	28	— ½
Joliet	1500	30½	30½	30½	+ 2
Jonsmith	500	14	14	14	+ ½
Jorex Ltd	200	140	140	140	+ 4
Joutel	4025	153	150	150	
Jowsey	4720	49	48	48	
Kam Kotia	600	335	330	335	—10
Kenn Hold	4000	34	32½	33	+ ½
Kerr Add	8252	$12¾	11	11¾	+ ¾
K Anacon	2600	65	63	65	+ 2
Kld Cooper	500	31	31	31	—1½
Kirk Min	x100	9	9	9	
Kirk Twns	8000	42	41	42	+ 3
Lab Min	1650	$23¾	23½	23⅝	
Lacanex	400	115	115	115	+ 5
Lacanex w	x100	50	50	50	
L Dufault	4775	$18	17¾	17¾	+ ⅛
Lakehead	500	26	26	26	+ 1
L Ore	2500	12½	12½	12½	— ½
L Shore	208	310	310	310	— 6
La Luz	550	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Langis	2000	10¾	9½	10¾	+ ¼
Leitch	2700	245	241	241	— 8
Liberian	100	$11	11	11	
LL Lac	100	250	250	250	—10
Louvicrt	4500	18	18	18	— 1
Lytton M	3750	425	415	420	— 1
Macassa	2200	150	140	140	+ 4
Madeline	1190	600	580	585	+ 5
Madsen	500	130	125	130	— 3
Malartic	x14	81	81	81	
Man Bar	1000	90	90	90	+ 4
Marchant	1000	60	60	60	+ 4
Martin	1000	24	23	23	+ 1
Match	5000	15	14	15	+ 1
Matgmt	8655	$25¾	25¾	25¾	
Mayburn	3000	16½	16	16½	+ ½
Mc Adam	4100	97	96	97	
Mc Intyre	x5	$150¼	150½	150½	
McWat	1009	62	62	62	+ 1
Midrim	4000	48	47	48	+ 1
Min-Ore	2500	12	11	11	— 1
Moneta P	100	104	104	104	+ 1
Mt Wrt	13938	30	28	29	+ 1
Multi	14800	97	94	94	
New Ath	2800	23	23	23	+ 1
New Bld	1000	5	5	5	
Newconx	400	665	660	665	+15
N Goldvue	500	6½	6½	6½	
N Harri	2025	9½	9½	9½	+ ⅛
N Imperal	3800	305	300	305	+ 6
N Kelore	2500	6½	6	6	
Newlund	3000	21	21	21	
N QRagl	11350	21	15⅞	21	+1¼
N Senator	2200	22	22	22	— 2
N Rim	10000	12½	12	12	— ½
Norbaska	900	24½	24½	24½	
Norgold	2700	7½	7	7	— ½
Norlex	242380	73	63	73	+10
Northcal	5000	12	12	12	+ ½
N Coldstm	3000	180	176	180	
Northgat	3175	$15⅝	15½	15½	+ ¼
N Rank	x200	43	43	43	
N Rock	900	40	40	40	+ 4
Nudul	1500	11¼	11½	11½	+ ⅛
Obazka	8200	14	12	12½	+ ½
Opemska	1375	$13⅝	12½	13⅝	— ⅛
Orchan	1200	390	385	385	
Osisk	17500	55	49	54	+ 5
Paramaq	4000	8	7½	8	
Patino	781	$48	46½	46½	—1¼
Pce Expl	2500	88	88	88	
Pick Crow	1000	40	40	40	
Pine Point	275	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Placer	900	$43¼	43	43	— ¼
Prado Exp	200	335	335	335	—15
Preston	5110	$10½	10¼	10¼	
Pure Silv	1800	290	245	290	+45
Pyramid	3000	50	48	50	+2½
Q Mattgmi	x250	103	94	103	
Radiore	x200	40	40	40	
Rayrock	1250	173	167	173	+ 6
Reeves	1000	420	400	400	—20
Rio Algom	4811	$18⅜	18	18⅜	— ⅛
Rio Alg c w	300	550	545	550	+25
Roman	1965	$11½	11	11¼	+ ⅛
Ryanor	4500	16	16	16	
St Fabien	2583	22	22	22	— ½
Satellite	1000	20½	20½	20½	+ ½
Sherr	44420	$18⅝	18⅜	18⅝	— ⅛
Sigma	224	405	405	405	
Silvrfids	8500	255	255	255	
Sil Miller	x40	5½	5½	5½	
Silvmq	9300	29½	28½	29½	+ ½
Sisco	500	275	265	265	—18
Steep R	3700	425	415	425	+ 5
Sud Cont	1500	32	32	32	+ 1
Sullivan	1400	735	725	730	— 3
Teck Cor A	435	800	785	800	+15
Teck Cor B	200	650	630	650	—25
Texmont	6500	72	68	70	+ 2
Texore	2500	24	23½	23½	—1½
Tex-Sol	1800	37	36	36	— 1
Thom L	1500	26½	26	26½	—1½
Tombill	1029	131	131	131	
Tormont	x285	4	4	4	
Tribag	1000	124	123	124	+ 3
Trin Chib	2000	27	27	27	
U Mining	620	29½	29½	29½	
Un Keno	2750	680	675	675	
U Mindam	x6	22½	22½	22½	
Upp Can	3700	198	188	188	+ 3
Urban Q	5000	14	12½	14	+ 1
Vespar	6300	43	44	45	+1½
West Mine	2400	365	355	355	—10
Wilco	4100	35	34	35	+ 2
Windfall	x300	15½	15½	15½	
Wr Harg	x5	175	175	175	
Yk Hear	105	650	650	650	—10
Young HG	560	7	7	7	+ ½
Yukon C	2200	220	200	220	+25
Zenmac	4725	13	13	13	
Zulapa	3000	13	13	13	

HUILES

Alt East G	400	585	560	585	+20
Alminex	660	520	515	515	—15
A Led	27066	15½	14	15½	
A Quasar P	7730	280	255	280	+20
Asamera	6225	$20⅝	18½	19⅝	+ ⅛
Banff	1510	$12	11½	11⅝	— ⅛
Bralma	250	340	340	340	+40
CS Pete	3400	490	470	480	+20
CS Pete w	700	295	290	295	+ 5
C Dehi	500	435	420	420	—15
C Ex Gas	5650	480	450	455	+ 5
C Gridoll	197	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
C Gridoll p	x25	325	25	25	
C Homestd	400	$14¼	14¼	14¼	— ¼
C Lt Pete	536	108	108	108	+ 16
Cdn Sup O	1321	$31	29½	31	+1½
Cdn Trient	500	810	800	800	—112
Cent Del	1000	$11⅝	11¼	11⅝	+ ⅜
Charter Ol	5780	810	800	800	
Chieftan D	215	$10⅝	10⅝	10⅝	
Clark Can	2100	270	260	265	+ 5
C East Cr	1700	400	370	385	+35
Dynam	54030	205	179	195	+16
Ensign Oil	100	300	300	300	
French Pt	8850	630	610	615	—20
Gr Plains	175	$24½	24½	24½	
Gt COllens	200	480	480	480	
Int Heli	10900	42	39	39	— 4
Midcon	1000	57	57	57	+ 3
Mill City	9600	275	227	250	+31
Nat Pete	6100	345	335	340	+10
N Cont	12500	190	135	184	+50
N Dav	26500	18	16½	17	+ ½
Northld	1000	32	32	32	— 2
Numac	1200	680	665	670	+20
Okalta	1000	33	33	33	+ ½
Permo	81695	115	100	113	+15
Peruv	3000	43	42	43	+ 2
Petrol	3900	140	135	135	+ 2
Pinn P	16360	160	148	150	+ 2
Place G	4800	160	152	160	+ 2
Ranger	3115	920	825	910	+85
Scurry Rn	142	$21¼	21¼	21¼	—1¼
Spoon	31850	236	225	224	+ 1
Syracuse	7200q	260	250	260	+10
Triad Oil	3170	390	385	390	
U Canso	600	475	475	475	+ 5
Un Reef P	2400	23	23	23	— 1
Ulster Pet	1500	190	185	188	+ 2
Vandoo	3000	16	16	16	+ 1
Voyager P	1500	515	475	475	+ 5
Weoast P	500	900	850	850	—25
W Decalta	3230	710	690	690	—10
W Decit w	900	335	325	325	
World Wde	400	325	325	325	

DISTRIBUTION PRIMAIRE

F Play w e	200	220	220	220	+10
Fed Farm	200	345	345	345	—15
IHall e	830	395	380	380	—25
Win-Eld e	3000	14	14	14	— 1

INDUSTRIES

Abel Black	105	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Abitibi	9490	$12¾	12	12¾	
Abitbi 7½p	450	850	82	82½	— ⅜
Acklands	x20	$10⅜	10⅛	10⅜	
Acres Ltd	125	$20	20	20	
A G E M	260	$9	9	9	— ½
Agra Vest	600	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Agratec L	175	$9¼	9¼	9⅛	— ⅛
Aimco Ind	1300	$12¾	13¼	13⅜	+1⅛
Alta Gas T	740	$38½	38	38½	+ ½
Alta Gas p	155	$37	35	37	—11
Alta Nat p	21	$110	110	110	
Alta Nat	365	$23¾	23½	23¾	+ ⅜
Algo Cent	200	$6½	6¼	6½	
Algoma St	4327	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
Algon	100	400	400	400	+75
Alcan	3580	$27⅝	27	27	— ⅝
Alcan pr	175	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Allarer Dv	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Alumin pr	x85	$16½	16½	16½	
Alumin 2p	165	$24¼	24¼	24¼	— ¾
Anglo-cn	700	$8⅝	6⅝	6¾	
Aquitaine	8400	$20¼	19⅝	20	+ ⅜
Argus	x15	$18	18	18	
Args 260 p	x15	$35	35	35	
Argus C pr	644	$11¾	11	11⅜	+ ⅜
Asbestos	300	28	26	28	— 2
Atco Ind	700	$15	14⅜	15	— ⅛
Atl Sugar	890	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
Atl Sug pr	50	$60	60	60	
Atl Sug w	600	240	240	240	— 5
Auto Hard	x50	$9	9	9	
Avco pr	200	$35	36½	35	—21
BACM Ind	200	$70¼	70	70	— ½
Bahama	5000	55	53	55	+ 2
Bank Mtl	3109	$16⅝	16⅝	16½	— ⅛
Bank N S	5859	$22¾	22	22¾	
Bk NS r	53752	42	40	41	— 2
Barb-Ell	x10	$14	14	14	
Beavr Eng	125	$7	7	7	— ¼
Beaver L	1100	$16¼	16	16	
Becker B p	620	$12	11¾	12	+ ¼
Belding w	350	280	280	280	— 3
Bell Canad	4437	$42¾	42¾	42½	— ¼
Biltmore p	100	$17	11	11	— ¾
Block Bros	1650	$7¼	7	7	— ¼
Bombrier	1250	$21	20¾	21	+ ¼
Bramalea	235	495	490	490	+ 5
Bramal w	100	225	225	225	— 5
Brascan	1892	$16	15⅝	15¾	+ ⅜
Brig Tok p	x35	$22	22	22	
BC Forest	210	$22	22	22	— ½
BC Sugar	x50	$15¾	15¾	15¾	
BC Sugar p	100	$15¼	15¼	15¼	
BC Phone	610	$70	69¾	70	+ ⅜
BCPh 1956	30	$81	81	81	— 1
BCPh 4.84	150	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
BCPh 6.80	200	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Brinco	3751	$5	4.85	5	+10
Bruck B	x10	$11¼	11¼	11¼	
Budd Auto	250	$5	5	5	
Burns Fds	580	$14½	14¾	14⅝	
Burard A p	x50	$5¾	5¾	5¾	
Cad Dev	125	$6⅜	6⅜	6⅜	
CAE Ind	104	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Calgary P	1934	$22¾	22	22	— ¾
Cambridg	100	$7	7	7	— ¼
Campeau	225	$5	5	5	
CD Sugar	x50	$35⅝	35⅝	35⅝	
Can Cem	210	$33	33	33	—1¾
Can Malt	150	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Can Malt p	x75	90	90	90	
C Packrs	775	$20	20	20	— ⅛
Can Perm	1010	$11¼	11¼	11½	+ ⅛
CBL	40	$27½	27½	27½	
Cdn Brew	6645	$8¾	8¾	8¾	
C Brew Bp	35	$18	18	18	
CB Alum A	100	$19½	19½	19½	
Cdn Can A	x25	$5¾	5¾	5¾	
C Chem w	550	70	70	70	+ 1
CC Manag	125	$50⅜	50¼	50⅜	+ ⅜
Cdn Equip	100	$7	7	7	+ ¼
C Curtis	200	94	94	94	+ 4
CG Invest	125	$5⅞	6	6	
C Goldfie	2900	$7	6¾	6¾	— ⅛
C Hydro	1350	$16	16	16	
C Imp Bank	3002	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
C Ind Gas	3418	$10¾	10¼	10¼	— ¼
CIL	x25	$13¾	13⅜	13⅜	
CP Inve pr	2070	$33¼	30½	30½	— ½
CP Inve w	2500	770	740	760	+20
CPR	2935	$7¼	7	7	— ⅛
CPR Sl pr	200	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Cdn Salt	200	$16	16	16	— ¼
Cdn Tire A	373	$69	68½	68½	— ¼
C Utlties	475	$34¼	34¼	34¼	
C Util w	100	800	800	800	
C Workers	x70	$5¾	5¾	5¾	
Canron	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Capit Div	2050	215	200	205	+10
Cara	x50	$8	8	8	
Cassidy L	100	450	450	450	
Cassidy A p	100	$8¾	8¼	8¼	
CDRY Ltd	375	$8¾	8¼	8¾	+ ¼
CenGas	100	$12½	12	12	— ½
Chemcell	220	$9¾	9¼	9¼	— ¼
Chemel 1 p	x25	$14¼	14½	14½	
Chem 175 p	100	$22¾	22¾	22¾	—1¼
Clairton	2376	125	115	125	+ 5
Clairton w	1500	50	50	50	— 1
Colville A	1400	405	405	405	— 5
Columbia	x20	$7¾	7¾	7¾	
Columbi p	x50	$18	18	18	
Cominco	5660	$32¾	31¾	32¼	+ ⅜
C Holiday I	916	$14	12¾	14	
Computel	2760	$9	8¾	9	+ ¼
Comtech	6900	370	350	370	+20
Con Bath	955	$22	22¼	22	
Con Bath p	x25	$19¾	19¾	19¾	
Con Bath w	1027	260	260	260	+10
Con Bldg	210	140	140	140	
Con Distrb	2185	$19¼	19¾	19½	+ ¼
Cons Ga	1486	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Con Gas B	x10	$80	80	80	
Con Glass	50	$29	29	29	+ ½
Control F	700	490	485	485	+ 5
Corbys vt	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Corby B	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Coronatn	1200	185	320	150	—10
Corp Food	750	$10½	9¾	10¼	+ ¼
Cosmos	x30	485	485	485	
Couvret P	101	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Crain R L	400	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Crestbrk	145	$10½	10½	10½	+ ¼
Crow Nest	100	$14	14	14	— 2
Crush Intl	1201	$14¾	14¼	14¾	— ⅛
Cummngs	200	$11	11	11	— ¼
Cunnihain	100	$12	12	12	
Cygnus A	4773	$7¾	6¾	7¾	+ ¼
Cygnus B	2600	$7¼	7	7¼	+ ¼
DaleE pr	100	$6½	6½	6½	
Dalen Elec	1400	270	260	265	+10
Distl Seag	1543	$52¾	50	52¾	+ ¾
Dome Pete	1207	$94½	93	93	— 6
D Bridge	x95	$14¾	14	14¾	
Dofasco	2930	$24	23¾	24	+ ⅛
D Magnes	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Dom Store	3100	$14¾	14¼	14¼	
Domtar	3723	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
D Textile	1350	$15½	15¼	15½	— ⅛
Douglas L	700	220	200	220	+ 15
Dupont	325	$25	24¾	24¾	— ¼
Dylex D A	345	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Econ Inv	166	$15	15	15	
Econ Inv p	25	$30¾	30¾	30¾	—1¼
E L Fin	x100	$9	9	9	
E-L Fin w	1000	260	250	260	— 15
Electro Rd	873	$40	39	39	— ½
Erie D	300	$12½	12½	12½	+ ½
Erie D A	750	$14¾	12½	14¾	+1½
Exquisite	400	$7	6¾	6¾	+ ¼
Falcon	2008	$16⅞	166	166	— 1
Farm Play	500	$12½	12½	12½	+ ¼
Fed Grain	600	$5¾	5¾	5¾	
Finning T	100	$11¾	11½	11½	
Fleet Mfg	4800	170	165	165	—15
Ford USA	x20	$44	44	44	
Ford Cnda	157	$59	59	59	— ½
F Seasons	460	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
Fraser	500	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Gaz 5.40 p	890	$64¼	64¼	64¼	
Gaz M $2w	100	210	210	210	— 5
Gen Distrb	1153	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
GMC	187	$7¾	7½	7½	
G Sil Ware	100	$14½	14½	14½	— ½
Genstar L	123	$12¾	12½	12⅝	
Gnstar L w	650	420	415	420	+ 5
Geaco Dia	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Glendale	x75	$8¾	8¾	8¾	
Greb Ind	200	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
GL Paper	x50	$25	25	25	
GN Capital	125	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Gt W Life	515	$131	130	130	— 1
Gt WSadd	600	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Greyhnd	1160	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Guar Trst	1250	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Gulf Can	2858	$16¾	16½	16½	— ⅛
Hand Com	x70	$14	14	14	
Hardee	1500	95	84	94	— 1
Hard Crp A	500	$16	16	16	— ¼
Harveys F	1650	$5½	5½	5½	— ⅛
Hawker S	800	280	275	275	— 5
Hawker pr	25	$55	55	55	
Hays Dna	167	$10½	10½	10½	+ ¼
Ho OA	18232	$29½	28¾	28¾	+ ⅜
Home B	770	$28¾	28	28¾	+ ¼
Horne Pit	400	300	295	300	
H Smith pr	50	$26½	26¾	26¾	+ ⅛
H Bay Co	x50	$19¼	19½	19½	
HB Oil Gas	1580	$13	11	13	+ 1
HB Oil C pr	75	$37⅜	37⅜	37⅜	
Huron Erl	2712	$16⅞	16⅝	16⅞	
Husky Oil	3105	$13½	11⅞	12	— ½
Husky B pr	50	$40	40	40	
Husky D w	150	740	740	740	+ 35
Imp Gen	1500	355	350	355	+15
Imp Oil	9678	$16½	16¾	16¾	
Imp Teb	985	$12	11⅝	12	
Inc Dis w	700	185	185	185	—15
Indusmin	x24	$15⅜	15½	15½	
Ind Accept	1748	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
In Ace	120	475	475	475	— 25
Ind Adhes	570	$11½	11¾	11¾	— ¼
Ingilis	250	$14	14	14	+ ⅛
Inland Gas	900	$10¼	10	10¼	— ⅛
Inland G p	200	$12¾	12	12¾	+ ¼
Inspiralin	500	50	50	50	
Inter-City	100	$15¾	15¾	15¾	
Intr City w	100	425	425	425	
Intrmeteo	400	480	465	480	+20
IBM	80	$383	383	383	— 2
I Nickel	13207	$46	45¼	45½	+ ⅛
Int Util	4276	$26¾	26	26¾	+ ⅛
Int Util A	25	$27	27	27	— ¼
Int Util pr	200	$24¼	24	24¼	+ ¼
Int Div	250	190	190	190	+ 5
I PL	12785	$23¾	23¼	23⅜	+ ⅛
Int Pipe w	710	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛

LES ANNONCES CLASSÉES — LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h. sera publiée le lendemain — **Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30** — **529-9231**

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Vente au numéro. 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Baie-Comeau, Baie St-Catherine, Beauport, Béauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Chute-aux-Ourdes, Courville, Forestville, Giffard, Grandes-Bergeronnes, Hauterive, Lac St-Charles, Laval, Les Escoumins, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Moulin Vallière, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Rivière-Portneuf, Sept-Îles, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Shawinigan-Falls, Sillery, St-David, St-Paul-du-Nord, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Ste-Thérèse, Sacré-Coeur, Sag., Sault-au-Mouton, Tadoussac, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier, 65c par semaine ou $32.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur, 50c par semaine ou $25.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Les abonnés demeurant dans ces centres et qui préfèrent recevoir leur journal par la poste, doivent payer le tarif de la poste en force dans leur région.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

Dans les comtés suivants du Québec: Bonaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $25.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.00. (Edition Bas-St-Laurent)

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada: 1 an: $50.00; 6 mois: $27.50; 3 mois: $15.00; 1 mois: $5.00.

Pays étrangers: 1 an: $60.00; 6 mois: $32.50; 3 mois: $17.50; 1 mois: $6.00.

Index des rubriques des annonces classées

Accessoires d'autos et camions	640
Activités diverses	175
Agences	228
Agences matrimoniales	160
Agents	206
Ambulances	111
Animaux	248
Antiquités	221
Appareils électriques	201
Arbres et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Articles de sport	233
Associés (Commerce)	539
Assurances	107
Autos à louer	620
Autos à vendre	619
Autos demandées	621
Bicyclettes-Motocyclettes	253
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	520
Camions à louer	631
Camions à vendre	630
Camions demandés	632
Camping	238
Cartes professionnelles	155
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	480
Chalets demandés	490
Chambres à louer (Par quartier)	430 à 441
Chambres demandées	492
Chambres et pensions	444
Chambres et pensions demandées	491
Chasse-neige	266
Chauffage	144
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	550
Couples demandés	344
Couples demandant emploi	367
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Directeurs de funérailles	175
Divers	275
Divers à louer	290
Divers demandé	291
Ecoles de conduite	185
Encadrement	222
Encans	590
Enseignement-Cours	135
Entreposage	166
Entrepôts à louer	512
Entrepôts à vendre	513
Entrepôts demandés	526
Equipement de ferme	672
Extermination vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandant emploi	366
Fleuristes	114
Garages-Stationnement à louer	636
Garages-Stationnement demandés	637
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandant emploi	365
Hommes de métier demandés	315
Hommes et femmes demandés	340
Hôpitaux	112
Immeubles	540
Infirmières-Gardes-Malades	353
Instruments de musique	239
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements appartement à louer (Par quartier)	410 à 427
Logement appartements à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machinerie à louer	664
Machineries à vendre	660
Maisons à louer	445
Maisons à vendre (Par quartier)	460 à 485
Maisons demandées	498
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	260
Médecins	110
Meubles	202
Motos-neige	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	450
Pensions pour enfants	452
Perdus-trouvés	123
Personnels-Non responsabilité	133
Photographes	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	310
Propriétés commerciales	515
Radios-TV Stéréos	210
Rembourreurs	169
Réparations-Entretien	143
Restaurants-Réceptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	163
Service automobile	644
Service de garderie	359
Service domestique	358
Service 24 heures	137
Soumissions	134
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	580
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Tondeuses	263
Vacances-Voyages	122
Véhicules tout-terrain	683
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerces)	235
Volailles	242
Yachts-Moteurs	687

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

Sécurité totale

De nos jours, on dit avec raison, que la peur du lendemain fait plus de victimes que toutes les maladies réunies.

Cette insécurité du lendemain se traduit par tous les imprévus nombreux de la vie qui sont le mot de la majorité d'entre nous.

Il semble que dans ces pénibles circonstances, l'échéance de nos obligations vient plus vite encore et nos créanciers, malgré leur bon vouloir, ne peuvent attendre bien longtemps, et malgré que ce ne soit pas de notre faute, il faut payer...

Jusqu'à ce jour, aucune organisation n'avait pensé à vous aider, à rencontrer vos obligations en cas d'imprévus de toutes sortes, dans le but de vous éviter de tout perdre ou de vous endetter davantage.

Notre compagnie a soigneusement étudié et mis à point une formule qui se résume comme suit :

"QUOI QU'IL ARRIVE NOUS PAYONS A VOTRE PLACE"

Ce plan est accessible à tout propriétaire, locataire, marchand, homme d'affaires, cultivateur, etc.

Il ne s'agit pas d'une formule d'assurance, mais bien d'un plan qui en plus de la sécurité, vous offre la possibilité d'obtenir l'argent dont vous pouvez avoir besoin sans grever votre budget.

Sans aucune obligation de votre part, écrivez ou téléphonez

THIBEAULT & ASSOCIES INC.
285, ST-JOSEPH EST - QUEBEC
BUR. TEL.: 522-6464 - SOIR: 623-0508
LA SEULE COMPAGNIE DU GENRE AU CANADA
dis-30

POUR toutes demandes hypothécaires, quels que soient vos problèmes, consultez-nous. Prêts P.M. du Québec, courtiers. 683-4394 soir: 626-7133. quo-31

COMPAGNIE privée, argent à prêter sur hypothèque tél. 683-3793. quo-20

SUR 1ère et 2e hypothèques, Québec et banlieue, seulement. 681-3269. quo-9

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue, Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins, 525-4037. quo-12J

PREMIERE, deuxième hypothèque. Gaston Barrette, courtier licencié. 683-3255 soir, 683-0614. quo-11

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps. 626-4198. quo-21

2e HYPOTHEQUE, taux du marché, déroulant, à tous les 6 mois, fonds illimités, service rapide, S.I.F. courtier licencié. 681-2802. quo-22

PREMIERE, deuxième hypothèques, Québec, banlieue, notaire Bernard Landry, Tél. 525-4917. quo-28

107 ASSURANCES

ASSURANCE AUTO, toute personne est maintenant assurable, 17 à 99 ans, licence suspendue, 1ère licence, bons ou mauvais dossiers, V-2-C, V-30-C, B-15 immédiat. Pierre Bolduc & Associés, 653-2888 (aucun cas refusé). quo-9

ECONOMISEZ en me téléphonant. Aucun cas refusé. Permis suspendus. Jeunes ou vieux, bons ou mauvais dossiers. V2C, V30C, immédiat. 529-4277. quo-14

110 MEDECINS

DR CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 est, St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-28

122 VACANCES-VOYAGES

DIANA APTS 17900 West Dixie Hwy. (175e rue près Biscayne Blvd), Miami, Floride. 945-5154 ou 377-8321. Appartements 1 et 2 chambres coucher, $2-700.00 pour saison. Aussi grandes cuisinettes, $1,700.00 quo-9

123 PERDU-TROUVE

J'AI perdu mon caniche blanc dans le Parc Horizon à Ste-Foy. Si vous le trouvez, je vous donnerai tout l'argent de ma banque, Claude 8 ans. Tél. 656-6431. quo-3

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire: Case Postale 1861 Québec. 524-6108. quo-20J

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS DE SECRETARIAT MEDICAL

1) SYSTEME DE L'ORGANISME HUMAIN; (ANATOMIE, PATHOLOGIE, ETC).
2) THERAPIE
3) ROLE, TRAVAIL ET COMPORTEMENT DE LA SECRETAIRE MEDICALE
4) TERMINOLOGIE ANGLAISE
5) ETUDE DES MACHINES DE BUREAU

COURS DU JOUR ET DU SOIR COMMENCANT PROCHAINEMENT

POUR INFORMATIONS
INSTITUT DE QUEBEC
785 DE SALABERRY
522-6624
quo-30

ECOLE Commerciale Bluteau. Cours jours, soirs. 7e à 13e années, certificat ministère de l'Education ou Commercial abrégé, 473 Canardière, 524-3215. quo-14

135 ENSEIGNEMENT-COURS

LANGUE anglaise, cours intensifs, une personne à la fois. 524-4726. quo-31

140 ARBRES ET PARTERRES

ARBRES de Noël à vendre, livraison gratuite, 872-1060. quo-3

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et services lessiveuses et sécheuses. Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue. 529-8479. quo-12J

BLIER & FRERES

REPARATIONS GENERALES, ESTIMATION GRATUITE. TELEPHONEZ A 832-2203 quo-6J

SERVICE Limoilou, réparation laveuses, sécheuses, vente laveuses, sécheuses reconditionnées, 523-4976. quo-13J

POUR rénovation, en menuiserie, et meuble sur commande, etc., 832-0268. quo-12J

144 CHAUFFAGE

NETTOYAGE poêle, pot, M. Dubois, Tél. 626-6366. quo-21

NETTOYAGE de brûleurs, pots et boules de feu. Pièces assorties, réparation carburateur. Parent, 158, 3e Avenue. 524-4990. quo-5J

SYSTEMES chauffage eau chaude, air chaud, chaudières à vapeur, 872-2455. quo-14

NETTOYAGE poêle, pot, M. Dubois, Tél. 626-6366. quo-20J

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr., spécialiste exterminateur insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15e Rue, Québec, 522-1661. quo-22

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e rue, 523-7458. quo-19J

160 AGENCES MATRIMONIALES

SEPARES, veufs, célibataires, consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue, 522-6523. quo-30

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls. Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner, 523-7458. quo-11

Pour faire rencontre, Consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue. 525-9810. quo-24

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie, M. et Mme Devault, 225, 3e Avenue, tél. 523-6943, 522-5261. quo-21

ORDINATEUR astrologie, rencontres amour, mariage réussi, bonheur garanti. Institut d'Orientation Matrimoniale, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-22

162 PHOTOGRAPHES

MARIAGE couleur 8 photos, $75., album compris. Studio Paquet 626-3411. quo-24

163 SALONS DE BEAUTE

POUR un maquillage soigné, contactez Madame Hedwige à 651-6962. quo-13J

169 REMBOURREURS

REMBOURRAGE tous genres, réparation, transformation, Style capitonnage, choix tissus, 626-6190. quo-9J

DIVERS À VENDRE

201 APPAREILS ELECTRIQUES

BALAYEUSES Electrolux, $20. Polisseuses, laveuses planchers. Garantie 6 mois. Tél. 681-8628. quo-16

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE
JOURS D'AUBAINES

RABAIS de janvier sur meubles et appareils ménagers neufs, mobiliers chambre, chesterfields et divans-lits, fauteuils de repos, mobiliers cuisine et dinette, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, essoreuses, sécheuses, congélateurs, radios, stéréos, téléviseurs en noir et blanc ou en couleur, lampes de table et plancher, bas prix garanti, facilité paiement, peut convenir à votre budget. Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec, 529-8155. quo-3

CROTEAU LTEE

CENTRE d'économie de meubles appareils électriques, plus grand choix à Québec, achetons vos meubles, comptant, vendons meubles sans comptant, prix spéciaux aux fiancés, ameublements complets neufs ou usagés, payable $5 par mois, 175 St-Joseph est, ou 77 St-Vallier est. 525-8155. quo-8

FOYER DU MEUBLE

VENTE, meubles, jour, soir, prix et conditions défiant toute compétition, fiancés ameublement complet, 21 morceaux, $648. 144 St-Vallier Ouest. 529-9648. quo-24

ACHETEZ vos meubles à bon prix, plusieurs reprises de finance à vendre pour balance de contrats, vendons aussi meubles neufs, pour information 842-8101. N. B. aussi des trousseaux de 189 morceaux. quo-3

CONTINUEZ par termes, bel ameublement style espagnol, logement à louer, Grégoire, 529-9640. quo-13J

ENCORE entreposé, ménage 3 appartements, Balance, termes, M. Lavoie, 529-9640. quo-13J

MENAGE neuf, 3 pièces, pour aussi peu que $30 par mois, 626-1108 demander M. Harvey. quo-20J

MEUBLES plus bas prix de la région, ouvert soir, 839-9441. quo-20J

203 TAPIS-TUILES

ARMAND Bergeron Enr. tapis, tuiles, prélarts, tapisserie, bas prix. 849-3827. quo-31

SABLAGE, vernissage planchers bois franc, travail sans poussière garanti. 623-4176. quo-31

TAPIS, gros et détails, nylon Dupont Royaloon, plastifautre, etc., partir de $3.95, la verge, 524-3078. quo-12J

TAPIS balance rouleaux, toutes grandeurs, moitié prix Oxyte, pomage. 525-9146. quo-19J

TAPIS gros et détail, nylon Dupont, marques Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $1.95 la verge. 623-2285. quo-16

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre, usagées Singer. Pour réparation et location, s'adresser 324, est, St-Joseph, 522-8128. quo-16

209 PIANOS-ORGUES

ORGANISTE Juliette Meloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-20J

PAUL Bégin Meubles, vendons pianos Heintzman, achetons pianos usagés, 839-8557. quo-20J

ORGUE électronique console, Orcana, 37 touches, grand format, 40 boutons d'accord, 5 tons, valeur $548, vente fêtes $449. Aussi violons neufs avec boîte, 524-95, 837-0816. quo-30

BONS gros pianos 52" hauteur, reconditionnés, accordés, livraison incluse. 837-0816. quo-17

PETITS pianos neufs, marque Schumann, à prix réduit, financement. 837-0816. quo-17

210 RADIOS-TV-STEREOS

LOCATION Télévisions, semaines ou mois, Royal TV, Tél. 527-1291. quo-8

TV $25 et plus, avec garantie, service domicile. 1217, 3e Avenue, Tél. 524-6487 ou 525-6878. quo-7

REPRISE finance, stéréo complètement neuf, gros rabais, venez voir. 837-0816. quo-7

215 MACHINES A ECRIRE

I.B.M. OLYMPIA

Où toutes autres marques louer ou acheter. Machine écrire, calculer. Jacques Couturier Inc., 500 côte d'Abraham, 529-9293. quo-13J

CLEMENT & CLEMENT Inc., exclusif, Underwood, $7.50 mois, $18, 555 Charest Est. 529-9244. quo-15

221 ANTIQUITES

HORLOGE MURALE EN BOIS STYLE LOUIS XV, 663-7345. quo-7

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 est St-Vallier, tél. 525-6402. quo-30

ACHETONS monnaie, pièces d'or, timbres de tous pays. 653-8213. quo-13J

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries dames et enfants, robes, marteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est St-Joseph, Québec. quo-8J

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour hommes, dames et enfants. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-5J

248 ANIMAUX

CHATS, chiens, toutes races, restaurant Goulet, Quatre Chemins, Charny. 839-9184 quo-31

BOUVIER, des Flandres, Puppies, taille, inoculé, enregistré, lignée internationale, $250, termes si désiré, 844-3375. quo-8J

LE Guide Canin. Nous pouvons vous procurer toutes races de chiens, avec certificat d'enregistrement du cercle canadien du Chenil et certificat de santé du vétérinaire. Documentation complète sur toutes races, 681-8143. quo-8

TRES beaux serins assortis de couleur, 573 Bayard. quo-16

VENDONS, achetons, Caniches, Pomeraniens, Chihuahua, Cockers, Braques allemand, Dobermans, 661-6668. quo-16

PETITS chiens Berger Allemand, à vendre, jaune et noir, nous en avons 10, 822-2355. quo-5

CANICHE MINIATURE, POMERANIEN MALE ET FEMELLE, ENREGISTRE, 683-4287. quo-7

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéons, 302 Durocher, 525-8601. quo-30

GUITARE 3 pick-up, 12 pouces, neufs, amplificateur Vox, 653-8236. quo-30

GUITARE électrique, avec amplificateur, 626-7963. quo-7

LIQUIDATION, finale, basses, caisses, stéréo, magnétophone, radios, microphones, etc. 626-6916. quo-7

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

ARMOIRES DE CUISINE, FERMES DE TOIT (TRUSSES), CHARPENTES DE MAISONS PREFABRIQUEES, GARAGES, REMISES POUR AUTOS-NEIGE, MEUBLES SUR MESURE. quo-12J

MENUISERIE STE-FOY Enr. 872-1322 quo-12J

QUEBEC Démolition Ltée, 1587 route 2, Champigny, système chauffage eau chaude, air chaud, chaudières à vapeur, plomberie, tuyaux, portes et fenêtres, bois, tél. 872-9520. quo-14

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, prix d'aubaine, 842-1911. quo-16

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS, 7 H.P. neuves, usagées. Vente, service. Rousseau & Frères, 2325, du Colisée, 529-5711. quo-7

SOUFFLEUSES neige, usagées, Lachance & Fils, 505, 17e rue, 529-0631. quo-12J

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: Evitez les abréviations et les devinettes. Ne sacrifiez rien d'important.

MERCREDI 31 DECEMBRE
NOS BUREAUX
seront fermés à partir de midi

LE SOLEIL ne sera pas publié les 1er et 2 janvier

275 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes. 110 rue St-Paul, 692-0817. quo-11

BOUTIQUE JULIEN

POUR les Fêtes "Confection pour dame" 5 à 17 ans, beau choix, moitié prix. 651-9303. quo-30

R. CHABOT MEUBLES

FAUTEUILS berçants, $28.95. Sets cuisine, $29.95, chambre, salon, 30% réduction. 402, 3e Rue. 529-3866. quo-16

ROBES mariée, à vendre, toutes grandeurs $25. Neufchâtel l'Ormière, 842-6339. quo-15

SET de salle, réfrigérateur, chesterfield, divan, téléviseur, poêle, bain. 524-9904. quo-15J

REFRIGERATEUR commercial, 8' longueur, pour épicier, boucher, prix d'aubaine. 529-9051. quo-15

FOAM isolant, première qualité un pouce, $39.00, 1,000 pieds, 842-1911. quo-15

MOBILIER de chambres neufs, avec légers défauts, moitié prix, 839-9441. quo-15

REFRIGERATEURS, poêles, téléviseurs, laveuses, prix raisonnable et garantie terme si désiré. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-11

BALAYEUSES, polisseuses, toutes marques, aubaine, accessoires, réparation, 683-0263. quo-19J

MACHINE à photocopier, état neuf. Tél. 663-4111 ou 663-3792. quo-20J

CONTINUEZ par versements $26 par mois, ménage complet, bloc ou séparément, Grégoire, 529-9640. quo-19J

MENAGE neuf 3 pièces, nous meilleur prix défions toutes compétitions Tremblay et Bergeron Meubles, 626-1102. quo-20J

AUCUNE offre raisonnable refusée, mobilier magasin pour dîner, caisse électrique, supports, (racks), mannequins, etc., état neuf, robes, manteaux, costumes, vêtements sport, sacrifier gros ou détail. Raymond Cie, 525-8445, 651-3047. quo-20J

TELEVISIONS couleur, set chambres, échantillons de plancher à sacrifier 651-1134. quo-20J

PORTES extérieures et châssis neufs, provenant de faillite, aubaine, 842-1913. quo-1

TABLE de billard à vendre, 4' x 8', 61", $40. 661-9127. quo-30

275 DIVERS

MACHINE coudre, White, comme neuve, zig-zag, boutonnières, reprisage, garantie 5 ans, $25 (meubles), 667-0258. quo-30

GROS réfrigérateur, état neuf, prix raisonnable, 656-0878. quo-30

MEUBLES neufs à vendre, salon, cuisine, lits, poêle, 842-4115. quo-5

TAPE-deck, Roberts, neuf, 4 pistes stéréo, 623-2123. quo-30

PATIN garçon, pointure 6, presque neuf, valeur $24.00, $9.00. 523-5090. quo-31

LIQUIDATION à très bas prix de tous les appareils électriques et meubles, modèles 1969 de marques renommées. Gen. Elec. Frigidaire, Bélanger, Gibson, Emerson, Indesit, Hoover, Royal Chesterfield, Exclusive Upholstering, Singer, Cascade Furniture, Ouellet, Duvieuville, Carrier, Samton Metal, B & E, Jean Bergeron, etc. Aussi matelas, lampes, lit continental, fauteuils, Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-23

LAVEUSE essoreuse Hoover, servi 3 mois, $189 pour $100. 837-0816. quo-31

PETIT orgue Manis, bonne condition, aussi, réfrigérateur, sécheuse usagée. 837-0816. quo-31

CHARPENTES métal, pour bâtisse 140 x 40 et 140 x 30. 842-1911. quo-26

MIROIRS 30 x 60, $20. 28 x 48, $10. Tél. 623-0924. quo-24

PRIX du gros, outils mécanicien, équipement garage, neufs, usagés. 527-5725. quo-24

2 CHAUFFRETTES bonne condition, marque Kelley 300,000 B.T.U. Master 320,000 B.T.U. René Andrews, 651-2111. quo-3

275 DIVERS

LIQUIDATION télévisions, réfrigérateurs, poêles, laveuses, meubles, 430 ouest, St-Vallier, 529-3522. quo-30

BATTERIE de cuisine, 17 morceaux, 18-8, 3 plis, acier inoxydable, valeur $139.50. 524-5158. quo-31

MACHINES à coudre, Singer, électriques, reconditionnées, $19.95 avec garantie. 661-9685. quo-3

BALAYEUSES toutes marques, laveuses de tapis, à bas prix. 626-2270. quo-6J

VOUS pouvez nous aider à la réhabilitation des ex-détenus en nous donnant vos vieux meubles, poêles, réfrigérateurs, etc. 529-6223. quo-3

MOBILIER salon et dinette, ayant servi exposition. Tél. 523-3852. quo-12J

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, accessoires électriques. Massé & Monfet, 5 Hermine, coin St-Joseph, ouest, 523-0804. quo-12J

MENAGE 21 morceaux, encore entreposé, par versements, si désiré, Grégoire, 529-9640. quo-12J

SYSTEMES chauffage air chaud, eau chaude, chaudières à vapeur, portes de voûte, tél. 872-2455. quo-14

BATTERIES d'autos reconditionnées, $10. 70, ouest, St-Vallier, 529-1853. quo-15

12 COUVERTS de vaisselle (Arcorac) verre trempé, incassable, $59.95 pour $22.95. Aussi vaisselle de toutes sortes. Tél. 839-8060. quo-24

EQUIPEMENT pour commerce de viande au détail, au complet, ou séparément. 849-3230. quo-24

MACHINE écrire, additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre. Gaston Lirette, 842-4425. quo-24

FEUILLES préfinis sur bois, $3.15 tuiles blanches, $0.10. 842-1911. quo-26

ARBORITE et autres feuilles 3 x 8 et 4 x 8, à partir $6.75. 842-1912. quo-26

ABANDON commerce, comptoirs à viande, fermés, laitier, fruits, légumes, tablettes, tranche-jambon, moulins à viande, balance, caisses enregistreuses, chambres froides, très propres, termes faciles, 656-0038. quo-27

POLISSEUSE, aspirateur Hoover, set à dîner, télévision, poêle électrique automatique, tondeuse Lawn-boy, une peinture, photos couleur 16 x 20, équipement photos caméra, 653-7923. quo-6

A vendre, remorque pour auto-neige, bonne condition, $45. 527-7744. quo-3

REFRIGERATEUR marque Frigidaire, cuisinière marque Gibson. 653-2592. quo-31

BUREAU GENRE SECRETAIRE, AVEC CHAISE, PRESQUE NEUF. 681-3260. quo-3

CABINET verrerie à vendre, manteau court, fourrure, bonne condition. 683-1657. quo-30

PROJECTEUR Kodak, pour diapositives, aussi réfrigérateur état neuf, divan. 837-0816. quo-7

FOUR à Pizza, à vendre, 2 étages, marque Blodget. 623-7232. quo-7

POELE, réfrigérateur, lessiveuse, set chambre coucher, bureau, télévision Tél: 661-7105. quo-28

ENREGISTREUSE marque "Sony", 500, état neuf, 661-9037, après 6 heures. quo-7

DACTYLOGRAPHES $35.70, additionneuses, $35.70, 3 projecteurs 8.16 parlants, 3 caisses enregistreuses National, chaufferette, duplicateurs. 527-4139. quo-7

TELEVISEUR, usagé, cabinet, 21 pouces, 527-4801. quo-3

290 DIVERS A LOUER

Création et réparation

CONFIEZ vos problèmes de confection à La Boutique Art Sport, costumes Enr., Centre d'Achats Laurier, rue Du Vieux Québec, 651-6811. quo-12J

LEA Nadeau Enr., robes mariées, demoiselles d'honneur, bal, manteaux, vente, louer. 2017, 1ère Avenue, 524-3724. quo-5J

CHAISES roulantes, neuves, usagées, vente location, réparation prothèses orthopédiques, 522-8850. quo-19

MICHEL Boily, location chaises roulantes, marchettes, béquilles, cannes. 683-1729, 527-2435. quo-26

CREATIONS Carmen Québec Enrg., robes mariées, locations, vente, L'Ormière, 842-6339. quo-27

291 DIVERS DEMANDES

ACHETERAIS meuble en chêne, cadres, lustres, vaisselle, argenterie. 527-0566, 683-0254. quo-20

ACHETERAIT télévision usagée, 19 pouces, 623,0900, 529-3179. quo-8

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR DE PNEUS

EXPERIENCE nécessaire, envoyer résumé à The Mohawk Rubber Co., 46 Belfield Rd., Rexdale, Ont. quo-30

JEUNES HOMMES

REVENU, $8,000, plus participation, au profit, promotion automatique, bonne éducation, travailliant, honnête, et pouvant prendre des responsabilités. Présentez-vous 330 Boul Charest Est, suite 412, mardi, 2 heures précises ou mercredi, 10 heures précises. quo-30

MAITRE-BOUCHER

DEMANDE avec expérience, pour magasin de détail, dans région Montmagny. Ecrire dépt 143, Le Soleil. quo-16

GERANT d'expérience demandé dans département des bijoux et cadeaux, pour rayon des sports, des caméras, s'adresser Magasin Woolco, 2960, boul. Ste-Anne, Giffard. quo-30

JEUNE homme 20 à 25 ans, désirant obtenir gérance, compagnie jeune et prometteuse, pouvant disposer de $4,000. Tél. 525-4321 ou écrire C.P. 635, Québec 4. quo-23

ON a besoin d'un homme qui serait libre tous les lundis. Automobile requise. Travail facile. Ecrire dépt 158 Le Soleil. quo-5

BAS-culottes, de haute qualité, marque très connue, prix du gros, voyageur demandé. 681-6851. quo-7

300 HOMMES DEMANDES

CUISINIER avec expérience demandé pour travail le soir. S'adresser Restaurant Crown Smoked, 276 Couronne, 529-0161. quo-3

307 VENDEURS DEMANDES

VENDEUR

POUR compagnie renommée, expérience de vente directe, auto non fournie, $6,000 à $8,500, tél. 522-2031. quo-15

RECHERCHONS vendeur-démonstrateur pour antivol automobile dans centre d'achats. Bonne présentation et expérience de la vente directe exigée, salaire fixe plus commissions. Téléphonez pour rendez-vous les 2-3 ou 4 janvier au 623-0945. quo-31

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

Possibilité de travailler chez-vous
sur appareil à tricot
automatique
entraînement complet
Revenu appréciable
Pour renseignements
TEL.: 651-6135
quo-23

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

IMMEDIATEMENT

DAME ou monsieur, sachant faire cuisine, Lac Beauport, Dame, Monsieur, sachant faire cuisine, entretien de maison en général, expérience exigée, $60 par semaine, s'adresser 100, Quai du Louvre. quo-30

HOMMES et femmes demandés comme représentants publicitaires. Temps plein ou partiel. Auto nécessaire. $100 et plus par semaine. Téléphonez 842-5705. quo-5

URGENT besoin hommes et femmes avec voiture, gros revenus, compagnie internationale. Rendez-vous appelez entre 3 et 6 heures, 681-2063. quo-31

HOMME et femme de ménage, demandé, temps plein ou partiel, pour Trois Pistoles, Cabano, Squatteck, pour travail dans les écoles, écrire dépt 152, Le Soleil. quo-30

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

Nous offrons la beauté... faites comme nous !
Une manière agréable de gagner de l'argent.
COSMETIQUES AVON
COMPOSEZ 523-7706
Territoires: St-Albert - le - Grand, Ste-Odile, St-Pascal, Giffard, Courville, Château-Richer, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy.
dis-31

CAISSIERE

TRUST Royal, Place Laurier, requiert les services d'une caissière de banque pour son service d'épargne. Appelez M. Michel Langevin, 656-0660. quo-3

SERVEUSES de table demandées, avec expérience dans mets chinois. S'adresser 651-1848 ou 653-9281. quo-15

JEUNE fille demandée, possédant une 11e année, pouvant occuper un poste de secrétaire; s'adresser à St-Cyr & Frère, 754 St-Joseph Est. quo-30

SERVEUSE avec expérience demandée, s'adresser en personne, seulement, demander Mlle Deschênes, entre 5 et 8 p.m. 16 rue Ste-Anne. quo-30

SERVEUSES de tables demandées, avec expérience dans les Mets chinois, s'adresser 4560, 1ère Avenue. quo-30

VENDEUSES d'expérience demandées. S'adresser chez Gazebo, Place Laurier. quo-7

HOTESSE et hôtesse caissière demandées s'adresser à Mme Racine, entre 2 et 5 heures, 656-1632. quo-31

SERVEUSES de table demandées, s'adresser: Restaurant Grenada, 1192 rue St-Jean. quo-7

BAS-CULOTTES de haute qualité, marque très connue, prix du gros, vendeuses demandées. 681-6851. quo-17

SECRETAIRE bilingue demandée, expérience non requise, mais préférable, demandez Mlle Arsenault, 529-1737, Banque Nouvelle-Ecosse, 924 St-Jean, Québec. quo-7

TELEPHONISTE (switchboard) de nuit, expérience exigée, parfaite bilingue, travail à l'année, se présenter 640 St-Jean, suite: 307 demander Mlle

411 QUARTIER LIMOILOU

HABITEZ immédiatement, payez en 70, 4 1-2 grandes pièces, neuf, insonorisé, salle réception, stationnement, près autobus, $120 jour, 681-0221, soir 626-0397. quo-15

4 1-2 PIECES, chauffé, 1er étage, libre 1er février, $87, par mois, après 6 heures, 667-0962. quo-17

3 PIECES, meublé, neuf, stationnement, buanderie, près autobus et électricité eau chaude incluse, $125 jour, 681-0221 soir 522-6040. quo-19J

STE-ODILE, des Frênes, 4 1-2 pièces, neuf, moderne, $135, chauffé, 653-8176. quo-16

TRES grand 3 pièces, près école, église, autobus, $90 mois, 480 est des Chênes, 653-4275. quo-20J

4 PIECES, salle bains, chauffé, 8115-2105, 1ère Avenue, 529-0500. quo-20J

4 PIECES, meublé, libre 1er janvier, 661-2110 ou 663-3614. quo-22

LOGEMENT 5 pièces, chauffé, demi-sous-sol, libre immédiatement, 663-9232. quo-30

ST-PIE X, 4 pièces, façade, stationnement, libre 14 janvier, près autobus, $115, meublé $160. 529-5550. quo-9

RUE de Léry, 4 pièces, $70. S'adresser 1395 Bardy. quo-31

ST-ALBERT, 4e Avenue, logement 4 pièces, chauffé, libre immédiatement, 626-4451. quo-24

LIBRES immédiatement, immeuble neuf, 3, 4 ou 5 pièces, meublés ou non, s'adresser: jour 524-9226. quo-24

ST-PIE X, 7 pièces, moderne, 1er plancher, entrée laveuse, sécheuse, $125 par mois, libre 1er février, 661-7841. quo-7

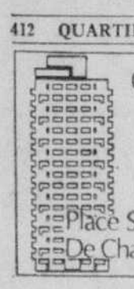
2 PIECES, meublé, près hôpital Enfant-Jésus, libre immédiatement, 529-9515. quo-3

ST-PAUL, Apôtre, 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, pour couple, 522-5544. quo-5

3 PIECES, bain, chauffé, 2245 Cardinal Villeneuve, Tél. 522-2829, 523-2002. quo-3

4 PIECES moderne, chauffé, eau chaude, stationnement, Lilas Ouest, 623-9220. quo-7

412 QUARTIER MONTCALM



Quelques logements disponibles pour mai 70.

350 CHEMIN STE-FOY QUEBEC 6

Place Samuel De Champlain

dis-31

7 PIECES, ascenseur, concierge, portier stationnement, 681-8930. quo-6J

938 SALABERRY, 3 1-2, plus bain, dame sérieuse, libre, 529-3325. quo-19J

1105 BELVEDERE, 3 pièces, moderne, chauffé, garage, buanderie automatique, équipée, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, libre immédiatement et 1er mars, 527-5126, 527-9088. quo-27

321 JACKSON, 4 pièces, non chauffé, $35, 525-5427, 683-7474. quo-28

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

PLAT meublé, chauffé, électricité, et toute taxe payée, près Carré D'Youville, 751 Ste-Marie, 525-7034, 663-0882. quo-9

TURNBULL, 2 pièces, bains, chauffé, eau chaude, incinérateur, poêle, réfrigérateur, très propre, immédiatement, $75, Rés., 525-9776, bureau, 522-8569. quo-7

LOGEMENT 5 pièces, pas chauffé, 220, salle bains, réservoir eau chaude, $60 mois, 209 Richelieu, Visite 9 à 12 heures. quo-3

414 QUARTIER ST-ROCH

3 PIECES, chauffé, meublé, éclairé, libre immédiatement, 626-3764. quo-3

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

481, ST-MATHIAS, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, meublés, 2 1-2, 4 1-2 non meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, conciergerie, buanderie, service, s'adresser 484, St-Mathias, 2 heures p.m. à 10 p.m., 522-1777. quo-6J

2 PIECES, meublé, salle de bains, stationnement, 683-8045, 529-3020. quo-3

416 CHARLESBOURG

ST-RODRIGUE

4 1-2 PIECES, PRES CENTRE D'ACHATS CHARLESBOURG, TAPIS SALON, BOIS NATUREL, ESPACE LAVEUSE AUTOMATIQUE, BALCON INDIVIDUEL, AVANT, ARRIERE, 455, 46e RUE EST.

IMMEUBLE REGENCE Ltée

TEL. 529-5586 quo-28

LOGEMENTS NEUFS

4 1-2, NON meublé, mois gratuit, 2 1-2 meublé, moderne, 46e Rue Est, location immédiate, 529-5586. quo-30

RUE DE GAULLE

LOGEMENTS, neufs, 4 grandes pièces, chauffage, eau chaude, tapis, stationnement, 623-5112, 4630, de Gaulle, 623-2954. quo-16

LE D'AUVERGNE

3e AVENUE est et 65e Rue, 2 1-2 pièces, construction neuve, meublés, style colonial, tapis, chauffé électricité, stationnement privé, buanderie, vue sur ville. Tél. 623-7982. quo-12J

2 MOIS GRATUITS

GRAND 4 1-2 tout à l'électricité, stationnement, prise personne solvable, 529-5395. quo-15

NEUFS, 4 pièces, $110, à $125, 626-6886, 8260, 5e Avenue. quo-31

LOGEMENT à louer, 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé, libre 1er janvier, $110 mois, Tél. 626-0481. quo-30

35e RUE et 3e Avenue Est, grand 4 pièces, neufs, modernes, remise, stationnement, eau chaude, neige, vidanges inclus, prêts immédiatement, $130, 529-4472. quo-15

4 PIECES, chauffé, 3e plancher, libre immédiatement, $100. Tél. 529-2424. quo-17

GRAND 4 1-2, chauffé à l'électricité, services inclus, meublé désiré, 1029 de Nemours, 651-4272, location s'adresser 1025 de Chauvigny, appt 3. quo-23

2, 3 PIECES, neufs, meublés, chauffés, éclairés, 4 pièces, 529-2424. quo-17

ST-RODRIGUE, logement neuf, 4 1-2 pièces, moderne, non meublé, près centre d'achats et autobus, eau chaude, chauffage et toutes taxes incluses, prise d'auto, stationnement, placard, balcon, prêt immédiatement, 626-1364. quo-23

ST-RODRIGUE, 4 pièces, neuf, tapis, chauffé, eau chaude fournie, incinérateur, buanderie, terrasse sur le toit, $120 à $125, libre immédiatement, 623-1561, commençant à payer en février, autre 3 pièces, $100. quo-28

3 1-2 PIECES, prix réduit, incluant toutes charges, départ, 626-0653, 623-4812. quo-7

417 RIVE-SUD

APPTS A LOUER

ST-ROMUALD, 2 1-2, 3 1-2, chauffés, meublés ou non, électricité, eau chaude, tapis, stationnement, 839-6230, ou 839-6753. quo-12J

ST-DAVID, 3 appartements neufs, 5 pièces, entrée laveuse, sécheuse, $57-0463. quo-30

CHARNY, libre, 1er mars, 5 1-2 pièces, neuf, chauffé, éclairé, tapis, abri auto, $145 mois, 832-4480. quo-30

ST-ROMUALD, 4 1-2, 5 1-2 pièces, neufs, chauffés, stationnement. Tél. 839-8437. quo-5J

CHARNY, 2 1-2 meublé, chauffé, eau chaude, près polyvalente, libre, 832-0362. quo-5J

A sous-louer, 5 grandes pièces, moderne, non chauffé, $65 par mois, Beaumont, 837-0544. quo-6J

LEVIS, 4 pièces, meublé, belle vue fleuve, libre immédiatement, 833-2877. quo-15J

LEVIS, 3 1-2 pièces, meublé, stationnement avec prise courant, disponible 1er janvier ou avant, jour: 837-3992, soir: 837-3607. quo-12J

ST-ROMUALD, 6 pièces, entrée 220, grande cour, acceptons enfants, 839-6039. quo-13J

4 PIECES, neuf, près Hôtel-Dieu, 41 St-Omer, Gingras, 527-0220. quo-17

ST-DAVID, 5 pièces, chauffé, 1er janvier, près église, 837-0400. quo-23

LEVIS, 5 1-2 pièces, moderne, premier étage, 837-5715. quo-30

15 rue Chateauguay, Lévis, 4 pièces, non meublé, concierge, 837-9484, bureau, 681-7124. quo-3

50 DES Intendants, St-Romuald, 3 pièces, meublé et non meublé, conciergé, 839-4384, bureau, 651-7124. quo-3

418 SILLERY

LOGEMENT à louer, moderne, 7 1-2 pièces, 1285 Maguire, 681-9278. quo-7

3 GRANDES pièces, 2 personnes, février, 2039 Boul. Laurier, 527-1563. quo-28

Pour placer votre annonce dans cette rubrique, téléphonez à 529-9231.

419 STE-FOY

PLACE DE LA CONCORDE

3, 4 OU 5 pièces, très modernes, meublés si désiré. Salon de 12 x 21, grande chambre principale, spacieuses garde-robes, ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bains sauna, terrasse, balcon, garages, télécâble, intercom à l'entrée principale, excellente insonorisation, buanderie chaque étage, service de concierge, à quelques pas du centre d'achats, école, église, autobus. Information, Raymond De Rosa, 3180 Boul. Neilson, appt 100. Direction: Chemin St-Louis, tournez rue Beaupré, voisin viaduc Pont Québec, jusqu'au Boul. Neilson ou Chemin Ste-Foy, tournez Duplessis vers Pont Québec jusqu'au Boul. Neilson.

651-4643

quo-27

"PLACE CHATEAUGUAY"

5½ - 4½ - 3½ - 2½, NEUFS

TERRASSE panoramique, sur le toit, balcons privés, piscine chauffée, bains sauna, ascenseur, buanderie, garage intérieur, meublé si désiré, conciergerie, tout à l'électricité, à l'épreuve du feu, angle Duchesneau et France-Prime. Location immédiatement, 651-0793. quo-7

1½, 2½, 3, 4, NEUFS

PISCINE INTERIEURE

TAPIS mur à mur dans toutes les pièces, près de centre d'achats, service de conciergerie, stationnement avec prise électricité fournie buanderie sous-sol, occupation premier février, 3333 Lamonnerie, angle Quatre-Bourgeois, et rue Bourgogne, 651-0771. quo-19J

LE MARICOURT

5 PIECES, 2 chambres à coucher, garage et piscine intérieure, buanderie, service conciergerie, 651-1618. quo-5J

4½, NEUFS

PRES école, université, centre d'achats, Division très attrayantes, piscine, Stationnement, télé-câble, Grand balcon, Bureau de location, 940 ave de Bourgogne, Coin Quatre-Bourgeois, 651-5455, 653-4945, W. Légaré Inc., quo-31

4½ PIECES, NEUF, 651-5455

AVENUE de Bourgogne, près Quatre-Bourgeois, près école université, Bureau de location 940 ave De Bourgogne, 651-5455, 653-4945, W. Légaré Inc., quo-31

LES PLUS GRANDS

4 1-2 PIECES neufs, pour visiter, 940 ave Bourgogne, 651-5455, 653-4945, W. Légaré Inc., quo-31

4½ NEUF

LIBRE immédiatement, chauffé, eau chaude fournie, stationnement gratuit, proximité tout, 2829 Chemin St-Louis, 633-7332. quo-10

4½ PIECES

ENTIEREMENT rénové, $133 concierge. Tél. 651-7619 quo-15

590 NORVEGE

4 PIECES, neufs, luxueux, vastes, insonorisés, voisin Boul. Duplessis, intercom, buanderie, tapis dans corridor, eau chaude fournie, stationnement, avec prise électrique, sortie sécheuse, laveuse arrêt d'autobus, poêle réfrigérateur, si désirés, libres immédiatement, $135, 842-4082. quo-15

CARREFOUR 4-BOURGEOIS

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré, services électriques, angle Boul. Duplessis, Quatre-Bourgeois, 653-8291. quo-15

IMMEUBLES DES SEIGNEURS

6, 5, 4, 3, 1 1-2, ELEVATEUR, piscine, garage, services électriques, angle Boul. Laurier, Henri IV, 651-3653, 653-5291. quo-15

PLACE DE BOURGOGNE

3 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Duplessis, 653-8291. quo-15

JARDINS DES SEIGNEURS

6, 5, 2 1-2, 1 1-2 MEUBLES si désiré, piscine, tennis, garage, 1186 Lavigerie, appt 2, 653-5291. quo-15

COMPLEXE DOMICILIAIRE

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, MEUBLES, ou non, Carrefour des Quatre-Bourgeois, services électricité, piscine extérieure, conciergerie, 930 Bégon, appt. 4, 653-8902. quo-21

419 STE-FOY

VUE SUR LE FLEUVE

HAUT de la Falaise, rue de la Gare, près voies d'accès, luxueux 3 et 4 pièces, neufs, insonorisés, libre immédiatement et en janvier, meublés ou non, eau chaude fournie, buanderie, stationnement, télécâble, $120 à $150. Tél. 683-9186 ou 842-4671. quo-20J

CHEMIN ST-LOUIS

6 et 7 PIECES, dans jumelée, neuf, occupation immédiate, 653-4334. quo-22

LIBRE IMMEDIATEMENT

GRAND 4 1-2 pièces, neuf, 626, 630 de Norvège, $135, électricité, eau chaude incluses, 651-3662, 656-6192. quo-23

DEVELOPPEMENT PASTEUR

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désire, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, 653-3291. quo-15

5 PIECES, non meublé. S'adresser 654 de Norvège, appt 2, concierge, 651-6772, bur., 651-7124 quo-31

GRAND 5 1-2, moderne, chauffé, stationnement, 651-1234 quo-16

1086 DIJON, Parc Neilson, 4 1-2 pièces, piscine intérieure, stationnement, près autobus, centre d'achats, 651-5667. quo-3

NORVEGE, près Chemin Ste-Foy, 5 1-2 pièces, libre immédiatement, stationnement, $145, tél. 527-1055, ou 527-6469. quo-9

QUATRE-Bourgeoys, 3, 4 pièces, neuf, moderne, stationnement, buanderie, 653-2434. quo-31

4 PIECES, neuf, libre, 3490, Maricourt, électricité, confort parfait, 651-9443. quo-3

PRES centre d'achats de la Colline, 5 pièces, $130, stationnement, piscine, buanderie 653-2304, 656-1289. quo-5J

2 LOGEMENTS 5 pièces, route de l'Eglise, Ste-Foy, près centres d'achats, $90, $110 mois, libres immédiatement, 651-0457. quo-3

5 GRANDES pièces, neuf, libre, proximité Boul. Duplessis, 651-7490. quo-31

LARGE Bachelor, meublé, libre 16 janvier, nouveau développement piscine intérieure, jour, 527-2545, soir, 656-9716. quo-10

4 PIECES, neuf, meublé, luxueux, tout électrique, 3475, Maricourt, 651-9443. quo-6

5 PIECES, 2 chambres à coucher, libre stationnement, Antoine Couillard, 651-3231, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-31

5 1-2 PIECES, 3 chambres, Place Philippe moderne, chauffé $180, 683-5418. quo-15

661 RUE Norvège, 4 1-2 3 1-2, connection laveuse, sécheuse, buanderie sous-sol, arrêt d'autobus, à porte, 656-9485, 837-5677. quo-20J

NORVEGE, 4, 4 1-2, neuf, buanderie, intercom, stationnement, eau chaude fournie, $135, libre, 683-9186. quo-19J

PLACE Philippe 6 1-2 pièces stationnement, libre immédiatement, 527-8447. quo-16

MAISON jumelée, 7 pièces, chauffé, 2 salles bains, foyer, beau terrain, libre janvier, 651-5794, 651-7760. quo-22

5 PIECES, sous-louer, piscine intérieure, stationnement, avec prise courant, buanderie, tél. 656-1495. quo-3

MYRAND, sous-louer, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, 1er février, très propre, $90, 683-4340. quo-31

4 PIECES, neuf, tout électrique, ciblerie visiteurs, 3475 Maricourt, 653-8069. quo-23

STE-FOY, 1 1-2 pièce, libre, entrée privée, 2009 Hocquart, 527-4743. quo-7

4 1-2, NEUF, libre, proximité boul. Duplessis, centre d'achats, 651-3282. quo-17

Vendez votre automobile usagée en plaçant une annonce de 10 mots ou 2 lignes durant 6 jour pour seulement $3.84

420 BANLIEUE

"PLACE VANIER"

100 rue Beaucage

Appartements luxueux 2, 3½, 4½, 5½

buanderie, piscine extérieure

Chauffage à l'électricité

Près école, église, centre d'achats et autobus.

681-6257, après 6 hres – 527-7309

dis-236-31

GIFFARD 4½ GRANDES PIECES

$110

1 MOIS GRATUIT

COMPLETEMENT, neufs, chauffés, eau chaude fournie, sortie, laveuse sécheuse, tapis, salon, concierge, stationnement, 2430 Petticlerc appt 4, 681-8771, 681-4506. quo-20J

VILLENEUVE 2 MOIS GRATUITS

NEUFS, modernes, 2 1-2, 4 1-2 pièces, chauffés, eau chaude, tapis, service laveuse, sécheuse, stationnement, près centre d'achats, 623-3963, 683-8227. quo-23

ANGERS & PARENT

683-3134, 683-3272, 527-2024

DUBERGER, 3, 4, 5 pièces, neufs, de $120 à $135, chauffés, eau chaude, fournie, sortie laveuse et sécheuse, buanderie, remise, tapis mur à mur, stationnement, près centre d'achats, Boul. Père Lelièvre. quo-15

LORETTEVILLE

683-9109 683-3927

2 PIECES, neufs, modernes, chauffés, meublés, électricité gratuite, situation centrale, libre. quo-28

GIFFARD

Chic appartement neuf

4 et 5 pièces

3 pièces, meublé

Tapis mur à mur

Tous services inclus: chauffage électrique, eau chaude, électricité, stationnement, concierge. Décembre gratuit, s'adresser 2745, St-David, appt 9, 663-9029, 661-5266. quo-8

LOGEMENTS NEUFS

ORSAINVILLE, 2 1-2, 4 pièces, tapis mur à mur, électricité, chauffage inclus, grand stationnement, prise d'auto, prix à partir $95. Jour: 681-6227, soir: 623-7353. quo-30

VUE MAGNIFIQUE

COIN boulevard Henri-Bourassa et 53e rue est, Le Bel-Air, logements à louer, 3 et 4 grandes pièces, luxueux, chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, stationnement, placards, tapis salon, meublés sur demande, eau chaude et électricité incluses, 661-5764, 626-3256. quo-19J

UN SEUL LOGEMENT

BEAUPORT, 4 1-2 pièces, très moderne, construction 1969, cause départ, 1er plancher, $115, 663-6992. quo-30

PLACE VANIER

2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, LUXUEUX tous les services inclus, chauffés à l'électricité, près école, église, autobus, centre d'achats, 681-6257. Après 9 heures, 527-7309. quo-22

VILLE LES SAULES

PLACE Apollo, logements neufs, 4 1-2 pièces, chauffés, ultra-modernes, tapis mur à mur, stationnement, 626-7081. quo-31

4 GRANDES PIECES

NEUFCHATEL, chauffé et éclairé, eau chaude, tapis, ventilateur, buanderie, balcon, insonorisation, stationnement, autobus, 524-8712, 681-2684. quo-31

GIFFARD 2 MOIS GRATUIT

4 PIECES, chauffé, eau chaude, près centre d'achats la Canardière, tapis, stationnement, jour: 661-9205, soir: 661-2110. quo-3

VILLE LES SAULES

LOGEMENTS à louer, 6 pièces, prêts immédiatement. Tél. 681-3391. quo-17

2 MOIS GRATUIT

GIFFARD, grand 4 pièces, près sortie Boul. Métropolitain, école, 661-2889. quo-24

4 1-2 PIECES, neuf, eau chaude fournie, stationnement, près hôpital St-Michel Archange, $125 mois, meublé si désiré, $160. Libre immédiatement, aucun renseignement après 10 soir, 661-6864. quo-9

BEAUPORT, 2 pièces, neufs, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement, 529-2424. quo-12J

VILLE Vanier, 5 pièces, chauffé, eau chaude, libre immédiatement, 683-3097. quo-13J

ORSAINVILLE, Lorette ville, 2 et 3 pièces, meublé, neuf, chauffé, éclairé, 4 pièces, non meublé, 829-2424. quo-15J

ORSAINVILLE, Rue des Martinets, 2 1-2 pièces, meublées, stationnement avec prise, près église, écoles, centre d'Achats Tél. 623-1039 ou 832-8533. quo-15

NEUFCHATEL, 4 1-2 pièces, insonorisé, tapis, chauffage électrique, éclairé, 842-6896, 842-1789. quo-15

ANCIENNE-Lorette, 3 et 4 pièces, neufs, tapis, 872-2172. quo-9

NEUFCHATEL, 1er février, 4 pièces, et 5 pièces, chauffés, éclairés, tapis $130 $140. 842-6896, 842-1789. quo-15

GIFFARD, 2 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, libre immédiatement. Tél. 663-7744. quo-6

4 PIECES, neuf, tout électrique, habitez maintenant, payez mars, 651-9443. quo-16

4 PIECES, neuf, 2325, rue de Lisieux, Giffard, 824-4227. quo-16

5 PIECES, modernes, Ancienne-Lorette, $130, Tél. 872-3416, 651-3042. quo-16

LORETTEVILLE, 2, 3 pièces, neufs, meublés, chauffés, 4 pièces, 829-2424. quo-17

DUBERGER, demi sous-sol, neuf, libre février, 5 pièces, $130, eau chaude fournie, 623-5866. quo-19J

GIFFARD, 1 1-2, meublé, stationnement privé, service laveuse, sécheuse, 663-7968. quo-19J

PLACE Neuviale, Duberger, 5 pièces, moderne, libre immédiatement. S'adresser Co-Op Habitat, Tél. 681-9552. quo-19J

LORETTEVILLE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule, 842-4115. quo-20

BEAUPORT, 4 pièces, chauffé, très propre, libre immédiatement, 6 à 7 heures soir, 683-0587. quo-30

ORSAINVILLE, 2 1-2 meublé, et 4 1-2 neufs, chauffé, eau chaude, appartement attrayant moderne, pour décembre, 661-9738. quo-23

LORETTEVILLE, 2 1-2, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $100. 842-7526. quo-31

VILLE Vanier, 5 pièces, chauffé, eau chaude, libre immédiatement, 683-3097. quo-13J

ORSAINVILLE, Loretteville, 2 et 3 pièces, meublé, neuf, chauffé, éclairé, 4 pièces, non meublé, 829-2424. quo-15J

ORSAINVILLE, Rue des Martinets, 2 1-2 pièces, meublées, stationnement avec prise, près église, écoles, centre d'Achats Tél. 623-1039 ou 832-8533. quo-15

NEUFCHATEL, 4 1-2 pièces, insonorisé, tapis, chauffage électrique, éclairé, 842-6896, 842-1789. quo-15

ANCIENNE-Lorette, 3 et 4 pièces, neufs, tapis, 872-2172. quo-9

NEUFCHATEL, 1er février, 4 pièces, et 5 pièces, chauffés, éclairés, tapis $130 $140. 842-6896, 842-1789. quo-15

GIFFARD, 2 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, libre immédiatement. Tél. 663-7744. quo-6

4 PIECES, neuf, tout électrique, habitez maintenant, payez mars, 651-9443. quo-16

4 PIECES, neuf, 2325, rue de Lisieux, Giffard, 824-4227. quo-16

5 PIECES, modernes, Ancienne-Lorette, $130, Tél. 872-3416, 651-3042. quo-16

LORETTEVILLE, 2, 3 pièces, neufs, meublés, chauffés, 4 pièces, 829-2424. quo-17

DUBERGER, demi sous-sol, neuf, libre février, 5 pièces, $130, eau chaude fournie, 623-5866. quo-19J

GIFFARD, 1 1-2, meublé, stationnement privé, service laveuse, sécheuse, 663-7968. quo-19J

PLACE Neuviale, Duberger, 5 pièces, moderne, libre immédiatement. S'adresser Co-Op Habitat, Tél. 681-9552. quo-19J

LORETTEVILLE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée seule, 842-4115. quo-20

BEAUPORT, 4 pièces, chauffé, très propre, libre immédiatement, 6 à 7 heures soir, 683-0587. quo-30

ORSAINVILLE, 2 1-2 meublé, et 4 1-2 neufs, chauffé, eau chaude, appartement attrayant moderne, pour décembre, 661-9738. quo-23

LORETTEVILLE, 2 1-2, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $100. 842-7526. quo-31

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

421 Meublés

LE COLOMBIER

APPARTEMENTS à louer, 1 1-2 pièce, complètement meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, s'adresser 125 rue Ste-Anne, apt 43 ou 529-0519. quo-3

EDIFICE HETRINGTON

1 1-2 PIECE, entièrement meublé, tapis mur à mur, divan-lit, fauteuil, poêle, réfrigérateur, table, draperies, lampes, 840 St-Jean, 525-9103, 529-0519. quo-6J

HAUTE-ville, St-Pascal, appartement, meublé, stationnement, buanderie, entrée privée, 623-5115. quo-31

2 PIECES, meublé, cuisine commune, stationnement, 524-8862, 1177 la Canardière. quo-30

2 1-2 MEUBLE, chauffé, près Portes St-Jean, 17 Ste-Ursule, appt 1. quo-30

1 1-2 PIECE, neuf, entièrement meublé, tapis au mur, ascenseur, stationnement, chauffé, électricité, payé, buanderie, libre immédiatement $140. 1640 Chemin Ste-Foy, appt 108. Tél. 527-8551. quo-31

ST-THOMAS d'Aquin, rue Pierre-Maufay, 3 pièces, meublé, chauffé, plus salle bains, $125, stationnement, 683-4780. quo-9

GIFFARD, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, $115, 663-9059. quo-3

STE-ODILE, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, immédiatement, janvier, février, mai, 626-6692, 653-7458. quo-9

ST-THOMAS d'Aquin, 3 pièces, meublé, chauffé, tapis, stationnement, $125, 683-4002. quo-10

3 PIECES, non meublé, chauffé, libre 1er janvier, Duberger, 681-1580. quo-12J

1-2, MEUBLE, 2225, 2e Ave, 663-3614, 661-2110. quo-12J

APPARTEMENT, 3 1-2, neuf, meublé, Colonial, stationnement, intercom, buanderie, concierge, grand balcon, eau chaude fournie, libre décembre et janvier, 1645, rue D'Assise, $140, 622-5743, 529-2836. quo-13J

2 ET 4 PIECES, St-Pascal, St-Pie X, St-Charles Limoilou, 681-9818. quo-15

LIMOILOU, 3 pièces, meublé ou non, occupation immédiate, neuf, 524-9226. quo-16

BOULEVARD Benoit XV, 3 grandes pièces, meublé moderne, chauffé, stationnement, libre immédiatement, $120 mois, 522-8142. quo-16

BOULEVARD Benoit XV, 3 grandes pièces, meublé moderne, chauffé, stationnement, libre immédiatement $120 mois, 522-8142. quo-16

LIMOILOU, 2 pièces, près Hôpital St-François, et du Collège, 529-1405. quo-16

LIMOILOU, 2 1-2 moderne, salon, bains, cuisinette, chambre, stationnement, 626-9868, 522-1813. quo-17

2 PIECES, meublé, neuf, stationnement, buanderie, près autobus et électricité eau chaude, incluse, $135, Jour 681-0221, soir, 522-6040. quo-19J

280 SANDERS, 4 pièces, meublé, chauffé, balcon, $160, 525-5427, 683-7474. quo-22

CHARLESBOURG, 2 1-2 pièces, meublé, neuf, tapis, stationnement, chauffé, éclairé, 623-1301. quo-22

PRES Collège, église, Jato, boudoir, cuisine, douche, réfrigérateur, téléviseur, tranquille, 38 Boulevard des Alliés, 527-6518. quo-22J

SOUS-louer, 2 1-2 pièces, près hôpital Laval, 1er février, 651-5773. quo-23

2 PIECES, meublé, lavabo, réfrigérateur, lessiveuse, 630 Latourelle, 823-4922. quo-31

FLAT, 2 1-2 pièces, meublé, voisin Galerie Charlesbourg, 626-8268. quo-23

ST-SAUVEUR, 2 pièces, plus bain, meublé, chauffé, éclairé, 527-2267. quo-31

DEUX 1 1-2 pièce, près Plaines d'Abraham, $25, $27, 681-9266. quo-23

2 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, refait à neuf, $80 par mois, 1970, 22e Rue, apt 4. quo-31

ST-ALBERT, près 1ère Avenue, 1 1-2 pièce, neuf, meublé, tél.: 628-0711. quo-3

GIFFARD, grand 4 pièces, près sortie Boul. Métropolitain, école, 661-2889. quo-24

3 PIECES, libre 1er janvier, $95 mois, stationnement, 667-1707. quo-30

ST-PASCAL, 3 1-2 pièces, moderne, tapis, draperies, chauffage électrique, $125, 529-4383. quo-30

2 PIECES, meublé, éclairé, chauffé, 363, 8e Avenue, 522-4828. quo-30

ST-ALBERT, neuf, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, prêt pour janvier, 29 rue des Ormes, 623-3416. quo-30

LORETTEVILLE, 2 pièces, plus salle bains, chauffé, éclairé, 626-6788. quo-30

ST-PASCAL, 2 grandes pièces, plus salle de bain, meublé neuf, chauffé électricité, eau chaude fournie, libre. S'adresser 1330 Maurice, 683-6052. quo-24

STE-FOY, semi-bachelor, luxueux, chauffé, pour fille, libre $65 mois, 653-7788 soir. quo-30

3 PIECES, meublé, tapis, tenture, balcon, stationnement, 1er janvier, $115 par mois, 623-7922. quo-7

410 des Oblats, 2 pièces, plus salle bains, chauffé, 2 entrées, références exigées. quo-28

PRES Cité universitaire, chambre-boudoir, dinette, salle de bains, meublé, libre immédiatement, 683-7406, $100. quo-17

ST-RODRIGUE, tout neuf, style colonial, chauffé, eau chaude fournie, incinérateur, buanderie, terrasse toit, libre immédiatement 1 1-2, $100, 2 1-2, $125, 4, $160, 623-1561. quo-28

BEAU 3 pièces, chauffé très propre, libre, entrée seule, 667-3456. quo-3

1 1-2 PIECE, poêle, réfrigérateur, $70 mois. Tél. 523-8619. quo-3

ST-PIE X, 2 pièces, neuf, stationnement, près hôpitaux, autobus, 661-1272. quo-28

COTE d'Abraham, 2 pièces, propre, tranquille 522-2347. quo-28

GIFFARD, Ave Robert, 2 1-2, meublé, éclairé, chauffé, stationnement, libre, 683-9417. quo-28

PLAT 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, 525 semaine, 527-5995. quo-3

HAUTE-VILLE, 1, 2 pièces, laveuse, sécheuse, $70, $90, 651-2546. quo-3

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

CHAMBRES A LOUER

430 QUARTIER CHAMPLAIN

PRES Château Frontenac, chambre tranquille, lavabo, permis cuisine, 524-0104, 661-4929. quo-4

CHAMBRES confortables, eau courant, tranquilité, permis cuisine, 30 Ste-Anne. quo-30

PRES D'Auteuil, réfrigérateur, poêle, propre, personne distinguée, 529-4781, 138 Ste-Anne. quo-3

5 HAMEL, près Hôtel Dieu, chambre-boudoir, 522-0282, André. quo-6J

PLAINES d'Abraham, vue sur parc, 3ième étage, salle bains, tél. 529-6304. quo-30

71 ST-LOUIS, belles chambres, libres immédiatement, Tél. 522-6596. quo-30

CHAMBRE très propre, avec poêle, réfrigérateur, 4e étage, tranquille, 667-0207. quo-30

431 QUARTIER LIMOILOU

CHAMBRE, accès cuisine, poêle, stationnement, meublée 1177 la Canardière. 524-8862 quo-30

LUXUEUSE chambre-boudoir, meublée colonial, tapis, lavabo, près hôpital, 661-9362. quo-10

PRES Canardière, pour homme, St-Pie X, accès cuisine, 681-9818. quo-12

1010 BENOIT XV chambre meublée, libre immédiatement 527-2330. quo-30

PRES de hôpital, permis cuisine, meuble style colonial, 626-2711, 626-0085. quo-22

ENTREE seule, salle de bains, douche, dans famille privée, 623-5473. quo-31

CHAMBRE à louer, 1er plancher, S'adresser 1303, 3e Avenue. quo-3

AVEC accès salle bains, lavage, $15 semaine, face église St-Pie X, 661-7421. quo-3

RUE Choquette, chambre, bien éclairée, entrée seule, permis cuisine, 523-8242. quo-28

ST-PIE X, lavabo, permis cuisine, entrée seule, 2445, Avenue Bardy. quo-3

ENTREE privée, près hôpitaux, monsieur seulement, permis cuisine. Tél. 663-0380. quo-7

432 QUARTIER MONTCALM

ST-SACREMENT, grande chambre meublée, maison tranquille, pour monsieur, 683-9554. quo-3

ST-SACREMENT, grande chambre avec eau courante, déjeuner si désiré, rue de Repentigny, 683-5086. quo-28

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

CHAMBRE, références exigées, s'adresser 88 St-Ollivier. quo-10

D'AIGUILLON, tranquille, près Carré d'Youville, propre, aussi flat, 524-6812. quo-5J

CHAMBRE meublée, réfrigérateur, dame, jeune fille, 754, Côte Ste-Geneviève. quo-8

CHAMBRE meublée, chauffée, permis cuisine, 479, rue St-Réal, 524-4445. quo-17

762 DELIGNY, grande chambre, tranquilité, frais peinturée, lavabo, 529-5415. quo-20J

GRANDE chambre ensoleillée, propre, 1 ou 2 personnes sérieuses 529-2869. quo-31

GRANDE chambre, permis cuisine, libre. S'adresser: 845 Richelieu. quo-30

614 ST-JEAN, chambres, réfrigérateur, téléviseur, poêle, $10, $15, 525-9063. quo-26

434 QUARTIER ST-ROCH

40 CHAMBRES refaites ameublement neuf, monsieur distingué, 82 est, St-Praxède. quo-5J

CHAMBRE meublée, poêle réfrigérateur, homme seulement, 75 Lasalle, 525-1676. quo-13J

PRES Gare centrale d'autobus, boul. Charest, 2 lits pour monsieur, 52 St-Vallier est. quo-19J

GRANDE chambre, poêle, réfrigérateur, table etc. $15 semaine, 527-9267. quo-30

CHAMBRE propre, permis cuisine, meublée, désire personne distinguée, 523-8280. quo-24

PERMIS cuisine, maison tranquille, voisin Pigalle, 317 est St-Joseph. quo-5

438 SILLERY

BOUL. Laurier, près autobus, Université, stationnement. Tél. 527-7061. quo-28

439 STE-FOY

CHAMBRE à louer, avec permis cuisine, pour fille seulement. 651-1506. quo-5J

JOLIES chambres, tapis, lavabo, face hôpital Laval, 651-4042, soir: 651-3195. quo-6J

DEMOISELLE, face hôpital Laval, laveuse, sécheuse, permis cuisine, 651-1857, 651-1154. quo-8

CHAMBRES simples, lavabo, permis cuisine, près Hôpital Laval, monsieur, 653-3669. quo-8

PRES elite Universitaire, chambre avec permis cuisine, entrée seule, 683-8595. quo-12J

CHAMBRE boudoir, demoiselle, face hôpital Laval, permis cuisine, réfrigérateur, entrée privée, tél. 653-9143, 527-3714. quo-10

GRANDE chambre à louer, bon chez-soi, avec stationnement, 656-9737. quo-22

CHAMBRE, près Chemin Ste-Foy, nombreuses, commodités, stationnement. Tél. 656-1754. quo-16

CHAMBRE près centre achats, entrée privée, usage salon, télévision, téléphone, stationnement, endroit tranquille, déjeuner, 651-8877. quo-17

CHAMBRES de motel, louer au mois, saison d'hiver, Motel Fleur de Lys, rond-point pont de Québec, 653-9861, ou 656-9871. quo-22

PRES centre d'achats Laurier, chambre simple pour monsieur, lavabo, 653-5898. quo-20

PRES centre d'achats, lavabo, tapis, stationnement, entrée privée, 653-2434. quo-30

2915 CHEMIN St-Louis, simple double, accès cuisine, vivoir, télévision, 651-1

478 STE-FOY MAISONS SEULES

$27,300

PARC Neilson, split level, 8 pièces, salle à manger, 3 chambres coucher, abri d'auto, piscine, comptant à discuter. Possession immédiate. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-5

PARC HORIZON

BUNGALOW, 6 pièces, salon avec foyer, patio, garage, construction pierre et brique. Toute offre sérieuse sera considérée, Léo Bernier, agent, rés. 661-8104. Trust Royal courtier, 656-9660. quo-31

Hypothèque intéressante

SUR joli bungalow, pierre, 6 pièces, occupation à discuter, prix demandé $22,900. Mme Jean Castonguay, 527-7325. Immeubles Guay, courtiers, 651-9033. quo-7

6 CHAMBRES - $21,500

GRAND bungalow, 45 x 26, salle jeux, Mme Letellier, 656-9590, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-30

6 PIÈCES, plus salle bains, directement propriétaire, visiter entre 5 et 9 heures, 2797 Montarville. quo-15

DU PROPRIÉTAIRE, rue Rouville, 5 pièces, abri d'auto, paysagé, hypothèque $15,700, taux 7 3-4%, comptant à discuter, agent d'immeubles s'abstenir, 653-4685. quo-17

3181 DE GALAIS, près de Boulevard Neilson, 4 chambres, salle à dîner, construction 1964, prêt 6 1-2%, information Roger Lacroix 653-4845, 681-1237 W. Légaré, courtier. quo-31

ST-LOUIS de France, 6 pièces, intérêt 7 1-4%, abri d'auto. Royer, courtiers, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-30

MAISON sous-sol fini très propre, acompte $5,000. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Armand Morand, 653-3337. quo-3

1253 RICHARD Turner, maison directement propriétaire, 6 grandes pièces, salle bains. 653-5987. quo-28

JOLI bungalow de cinq pièces, comprenant salon, cuisine, 3 chambres plus salle de jeux au sous-sol de 10' x 37', abri-d'auto, terrain paysagé. Hypothèque transférable à 6%. Claude Caron, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 651-8620. quo-31

RUE St-Cyrille, 5 pièces, plus 4 chambres, louées, sous-sol, entrée privée, Théo Genest, courtier, 522-1533, 651-7504. quo-5

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS

OFFRE EXCEPTIONNELLE

DUPLEX jumelé, style contemporain avec garage double, secteur paisible et comptant minime. Ouvert au public le dimanche après-midi, rue Brabant et la Martinière, Ste-Foy, Faucher, Parent, 651-1360, 653-3168. quo-31

DERNIÈRE CHANCE 69

48, 25, 18, 15, 10 logements, placement formidable, peu de comptant, pensez à votre impôt. Fernand Bollard 661-2403. Claude Chaillour courtier. quo-31

PARC NEILSON

JUMELÉE, 2-6 pièces, près école, centres d'achats, location facile, comptant $3,000. Informations, Mme Itha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtiers, 653-4945. quo-7

ST-LOUIS-DE-FRANCE

BUNGALOW, brique, 8 pièces. Quatre pièces au sous-sol louées $125, garage. Mme Bernadette St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-5

PSST-PSST. Notre-Dame de Foy, cause départ, Vente très rapide, 2 logis, 6-4 pièces, hypothèques environ $20,000 6%-7%, Charlie Blouin, 527-7138, J.A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-5

DIRECTEMENT propriétaire, 8 logements loués, intérêt 7%, comptant $20,000. 651-2133. quo-30

29 LOGEMENTS, revenu net, $36,000, neuf, tout loué, direct du propriétaire, 527-3627. quo-8

6, 8, 10, 12, 20 ET 30 logements, construction neuve, hypothèque 7%, 8 1-2%, 9 1-2% comptant à partir de $12,000. Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-12

CHAMPS Laval, maison jumelée, comptant discutable, Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-17

12 LOGEMENTS, comptant requis, $35,000, intérêt 7 1-2%, revenu $20,000 par année, propriété récente, Robert Bruneau courtiers, 653-4275. quo-17

18 LOGEMENTS neufs, près Université Laval, revenu $23,000, intérêt 9 1-2, comptant $40,000, Robert Bruneau, courtiers, 653-4275. quo-17

PSST-PSST. Notre-Dame de Foy, cause départ, vente très rapide, 2 logis, 6-4 pièces, hypothèque environ 6% terme 1984, Charlie Blouin, 527-7138, J. A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-30

PARC Neilson, 10 logements, construction récente, bon revenu brut: $15,120.00 Roger Turmel, 529-4314, J. A Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-30

DE Brabant, 4 logis, 4-5 pièces, hypothèque $32,000.00 mensualité $294.00 Charlie Blouin, 527-7138, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-30

STE-GENEVIÈVE, bungalow, pierre, brique, 6 pièces, 4 chambres, foyer, abri auto, ordre parfait. Alexandre Harmel 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

ST-BENOIT, 6 pièces, 46 x 28, construction 1961. Mme Edgar Lemieux 651-6728, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

BOIS BOULOGNE, vue fleuve, magnifique maison ultra moderne, 10 pièces, fenêtres panoramiques. Mme Jean Garneau 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

BUNGALOW 5 pièces, sous-sol aménagé, salle jeux, chambre, buanderie, cuisinette, $21,000. Mme Robert Moreau, 656-6988, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

BOIS DE BOULOGNE, 8 pièces, garage, $38,000. Mme Robert Moreau, 656-6988, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

DIX PIÈCES, pierre naturelle, construction 1964, foyer, garage double, excellente finance. Mme Jean-Paul Hardy 827-7662, Antoine Morin Associés courtiers. quo-31

7 LOGEMENTS, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2 pièces, meublées. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 842-6497, 529-0047. quo-30

AUBAINE, près Chemin Ste-Foy, 2 logements, terrain 15,300 pieds, prix $14,500. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Armand Morand, 653-3337. quo-3

RUE de Longpré, 4 logements (4-6), 15-4), acompte 10,000. Théo Genest, courtier, 522-1533, 651-7504. quo-5

ST-THOMAS d'Aquin, 9 pièces, plus deux pièces, Françoise Roy, 681-3916 Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

HYPOTHÈQUE 7 3-4, cottage, 8 pièces, foyer, 2 1-2 salles bains, Françoise Roy, 681-3916, Cartier, courtiers, 681-6389. quo-6

FRÈS Centre d'Achats Laurier, bungalow, pierre et brique, 5 pièces plus revenu, 4 pièces, $125, terrain 60 x 100. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-5

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

ORSAINVILLE

FACE école Chabot, maison 5 pièces, habitable mai 1970, comptant $700. Mensuellement $175, Capital, intérêt, taxes. Bacque & Lizotte courtier, 842-1533, 851-5711. quo-5J

BOUL. L'ORMIERE

PLAIN-pied, façade pierre, $300 comptant. Robar Construction, 842-7862. Vachon, 523-1377. quo-24

STE-PETRONILLE

TRÈS belle propriété, 9 pièces, 2 étages, 2 salles bains et cuisine moderne, habitable année, grand terrain jusqu'au fleuve. Mme Yahne Bray, 527-4777, Fiducie Prêts & Revenus, courtiers, 529-0751. quo-5

ST-ROMUALD

PLACE des Paysans, bungalow, brique, 1969, 5 pièces, sous-sol fini, abri d'auto. Mme Bernadette St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-5

CAP-ROUGE

LIMITE Ste-Foy, belle propriété, construction récente, 4 chambres coucher, grand terrain boisé, Mme Métivier, 653-4584, Immeubles Guay, courtier, 651-6033. quo-7

TEWKESBURY

3 MAISONS ENTIEREMENT RESTAURÉES, CHAUFFAGE CENTRAL, GRAND TERRAIN, SITUÉES SUR LE BORD RIVIERE JACQUES-CARTIER. 651-7985 OU 681-6215. quo-16J

POUR L'ANNEE 1970

GRAND bungalow, 40 x 28, tout brique, abri d'auto, 7 1-2. Mme Letellier, 656-9590, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-30

ANCIENNE-LORETTE

COTTAGE, pierre, 5 chambres coucher, garage double, paysagé. Mme Cloutier, 527-2986. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-31

STYLE CANADIEN

COTTAGE 8 pièces, revenu sous-sol, hypothèque 6 3-4%. Mme Cloutier, 527-2986. Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-31

A construire, Orsainville, maisons rue des Eperviers, 681-3495, 623-5235, 842-1647. quo-30

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

A construire, maison Loretteville, Les Saules, Ancienne-Lorette, 842-1647, 872-2994. quo-30

$300 COMPTANT et devenez propriétaire à L'Ecluse pour mal. 623-9332. quo-3J

GIFFARD, 3158 Abbé Beauchemin, maison modèle à visiter, Tél. 661-3141. quo-8J

COTTAGE, 6 pièces, 4 chambres à coucher, bien situé, Mme Bernadette St-Pierre, 651-6652, Fiducie, Prêt & Revenu, courtier, 529-0751. quo-11

NEUF, bungalow, 25 x 29, bien situé, rue Morelle, Orsainville, libre, léger comptant, Raymond Turgeon, Ltée, 623-5654. quo-15J

SEIGNEURIE Cap-Rouge, plusieurs modèles 1970, sur terrain boisé, aussi terrains à vendre, 651-3722, 872-9447. quo-21

BEAUPORT, directement propriétaire, 5 1-2 pièces, terrain 110 x 125. Tél: 661-2556. quo-12J

DIRECTEMENT propriétaire, Duberger, bungalow, 28 x 40, sous-sol fini, 681-1932. quo-16

DECA, Ancienne-Lorette, construction neuve, maison, terrain, $15,669, 872-9447, 872-1717. quo-21

ORSAINVILLE, maison neuve, 5 pièces, près écoles, $500 comptant, 623-0406, 626-2017. quo-30

LORETTEVILLE, 5 pièces, neuf, libre. Royer, courtiers, 653-0122, Adrienne Cardinal. quo-30

BEAUPORT, neuve, près écoles, Boulevard Métropolitain, libre, peu de comptant. 661-6414, 623-4168. quo-30

LAC Beauport, vue accès sur lac, 5 pièces, près golf, Royer, courtiers, 623-0406, Maiseville. quo-30

LORETTEVILLE, 5 pièces, abri d'auto, près hôpital. Maison neuve, intérêt 8 1-2, acompte, $4,500. J.E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-30

MAISON économique, toute finie, prix à partir de $9,500. 626-8958, Bob Blondeau, Laurenno Gagné, 849-8102. quo-22

VILLENEUVE, site splendide, maisons neuves, modernes, 8 1-2%, prix abordable, 661-9738. quo-22

LORETTEVILLE, 8 pièces, 1 1-2 étage, chauffage central, acompte $5,000, prix $15,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-2815. quo-31

LAC BEAUPORT, cottage, style chalet suisse, 10 pièces, 4 chambres, chauffage eau chaude. Alexandre Hamel 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

GRAND 10 pièces, 2 étages, bonne construction. Mme Edgar Lemieux, 651-6728, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

BEAUPORT, $16,000, bungalow, cèdre, 5 pièces, fenêtres aluminium, près église, écoles, autobus. Mme Jean Garneau 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

NEUFCHATEL, construction neuve, libre immédiatement, 6 grandes pièces, Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 842-6497, 525-0047. quo-30

NEUFCHATEL, maison neuve, $2,300, terme $117 par mois. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-30

NEUFCHATEL, 5 pièces, construction 1966, hypothèque 6 3-4%, $17,500, comptant $5,000. Immeubles Canadiens Enr., courtiers, 529-1156. quo-6

BEAUPORT, 2 étages, brique, 10 pièces, terrain boisé, endroit idéal près école, église, autobus, 21 St-Edmond, 663-4035. quo-16

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

VILLE LES SAULES

PLACE Apollo, directement propriétaire, maison 16 logements, 4 pièces, rapportant brut, $25,080 par année, 626-7081. quo-31

TRES GROS RETOUR

9 LOGEMENTS, près sortie boul. Métropolitain, hypothèque 7%, 21 ans, sans terme, directement propriétaire, 522-2925. quo-30

BEAUPORT, propriété 52 x 32, 11 appartements, plus très bon commerce, terrain 115 x 100, s'adresser 103 Seigneuriale. quo-9

GIFFARD, Wilbrod, deux 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, 663-0674. quo-12J

8 LOGEMENTS, rue Pépin, Duberger, 4 logements de 5 pièces, 4 logements 4 pièces, 527-6262. quo-20J

NOTRE-Dame Laurentides, 3 logements, 6 pièces, grand terrain. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-30

BUNGALOW, 7 pièces, chauffé, sacrifié, départ. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-30

485 CHALETS A LOUER

CHALET Lac Beauport, meublé, 4 pièces, libre, près centre ski doo, 623-4124. quo-6J

486 CHALETS A VENDRE

CHALET Suisse à louer, habitable à l'année, état neuf, Mont Sirort, Lac Beauport 872-3221, 527-3834. quo-30

VILLE Bélair, 5 pièces, terrain 60 x 100, comptant $2,000, balance $50 mois. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-3

RESIDENCE suisse, habitable à l'année, à vendre ou louer, située au golfe, Lac Beauport. 872-2221, 524-7661. quo-28

498 MAISONS DEMANDEES

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des Caisses Populaires, confie-nous la vente de vos propriétés, dans Québec, et banlieue. Nos clients sont sérieux, et ont la finance nécessaire, J.-H. Paquet, 529-0537. quo-21

CONSULTEZ toujours Immeubles Canadiens Enr., pour la vente ou l'achat des propriétés, commerces, terrains, etc. Gilles Therriault, courtier, 529-1156. quo-3

J'ACHETERAIS directement du propriétaire maison seule, Québec et Banlieue, J.E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-15

BESOIN urgent de maisons seules dans Neufchatel, Société Immobilière Québec-Métropolitain courtier 842-6497, 529-0047. quo-22

ATTENTION, Attention, Avons urgent besoin propriétés résidentielles, commerciales. Forte demande dans plusieurs cas, nous payons comptant. Roger Turmel, 529-4314, J.A. Turmel Inc., 522-8142 quo-30

BESOIN urgent de maisons seules dans Neufchatel, Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 842-6497, 529-0047. quo-50

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

COMMERCE ET INDUSTRIE

511 BUREAUX A LOUER

RUE DORCHESTER

PROXIMITE du centre d'achats Fleur de Lys. 2ième étage complet, 800 pieds carrés de plancher comprenant 2 bureaux et salle de réception, pouvant être divisée en deux pour former 4 bureaux. Construction moderne, façade en verre thermo. Tentures. Eclairés, chauffés, avec stationnement. Prix: $175 par mois. Avec option d'achat si désiré. Tél. 525-4769, 522-2324. quo-12J

20,000 PIEDS CARRES

HAUTE-VILLE, peut être loué en partie ou en totalité, location idéale, pour professionnels. 681-6544. quo-16

6,000 PIEDS plancher à bureaux, centre St-Roch, 529-9051, occupation immédiate. quo-15

AVE TURNBULL, 700 pieds, de bureau, entrée privée, stationnement, 524-9004. quo-15

RUE St-Joseph, 125 pieds carrés, pour occupation immédiate, 651-9836, 651-2525. quo-16

ROUTE de l'Eglise, Ste-Foy, 900 pieds carrés pour occupation immédiate, 651-9836, 651-2525. quo-16

COMPAGNIE nationale recherche partenaire pour partager un bureau. Téléphonez 522-2783. quo-30

ULTRA-moderne, édifice 100 d'Youville et 580 est Grande-Allée, différentes grandeurs, ascenseurs automatiques, ménage journalier, stationnement privé, 529-9077. quo-22

ST-JOSEPH, cinviendrait salon barbier, 3 chaises, meublé ou non, centre commercial St-Roch, 522-4609 soir 527-1969. quo-22

BUREAUX à louer, 350 Est Boulevard Charest. Tél. 529-3777. quo-28

512 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS bureaux, magasins, salle d'échantillons, garages, entreposage, divers. Beauport, 667-0191. quo-15

CHAUFFE, salle d'échantillon, 2 planchers, 6,000 pieds carrés, ascenseur à marchandises, situé à Basse-Ville, 529-9631. quo-8

ENTREPOT chauffé, 3750 pieds carrés, peut servir salle d'échantillons, avec système glaceurs automatiques. Tél: 681-6261 quo-24

ST-SACREMENT, 600 pieds carrés, chauffé, éprouve du feu, $80, libre immédiatement. 683-7406. quo-28

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU OU COMMERCE

10,000 p. c. peut-être subdivisés, vitrines, planchers, terrazzo et tuiles, moderne, grand stationnement privé, asphalté, voisin Simpsons et Fleur de Lys, possession immédiate, 683-3491. quo-6

LOCAL commercial, chauffé, éclairé, 2 étages, 326 rue Caron, 623-0900. quo-7

LOCAL commercial, ou bureaux, stationnements, près Centres d'achats, libres, 656-0163. quo-30

867 EST, St-Joseph, 400 pieds carrés, chauffé, directement sur la rue, idéal pour tout genre commerce, sauf restaurant, $150 mois, disponible immédiatement, Trust Royal, 529-0171. quo-3

LIBRE immédiatement, 185, 22e Rue, 1400 pieds carrés, sous-sol chauffé, prix discutable, 524-3078. quo-6J

LOCAL à louer, avec vitrine sur 3e avenue, 1,000 pieds de plancher, 529-0234. quo-8J

LOCAL 900 pieds carrés, chauffé, Carré Jacques-Cartier, prix à discuter, 529-5311. quo-12J

PLACE Samuel de Champlain, atelier de réparations avec espace pour une automobile, chauffé, à l'épreuve du feu, environ 400 pieds, carrés. S'adresser au 350 Chemin Ste-Foy. quo-10

EDIFICE Ste-Foy, 969, route de l'Eglise, locaux 26 X 30, conviendrait bureaux, occupation immédiate. J.G. Lacombe, 681-6311, soir, 527-9170. quo-17

292, 2e AVENUE, 1,000 pieds carrés, 2e étage, atelier ou entrepot $475 mois, 529-3311. quo-19

GRAND local à louer, rue d'Auteuil, Tél. 523-6167. quo-19J

31 RUE McMahon, coin d'Auteuil, 2,000 pieds carrés, rez-de-chaussée, grande salle, bureau etc., libre mai 1970, M. Gilbert, 681-6151, 527-2814 soir. quo-20J

2 SALLES 800 pieds carrés, chacune, pouvant servir bureaux, salle d'échantillons, etc., $75 mois, 681-0221. quo-20J

EDIFICES à bureaux, 288 pieds carrés, $90 mois, 2 entrées avant, arrière, complètement neuf, 651-7124. quo-22

LOCAL présentement occupé par salon coiffure, Ville Vanier. 661-6339. quo-24

LOCAL à louer, concession. Institut technique. Pour informations s'adresser, 529-9566. quo-30

MAGASIN 21 x 55, Boul. Charest Est, centre St-Roch, chauffé. 529-8356. quo-28

$65, 178 AVE Lamontagne, chauffé, 950 pieds carrés, conviendrait tous genres commerce, central, libre, 523-3496. quo-28

530 COMMERCES A VENDRE

SOYEZ VOTRE PATRON

MAGNIFIQUE restaurant, deux lovers, très bas prix, Allan Lévesque, 667-1344, Québec Land, courtiers, 529-8456. quo-30

BANLIEUE

MAGASIN général, près Ste-Germaine, chiffre d'affaire de $400,000. Bonne construction, grand terrain. Charles Berube, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 653-9452. quo-31

SALON coiffure, situé rue St-Joseph bonne clientèle, 667-1519, 524-8138. quo-2

AUBAINE, salon coiffure, situé Ste-Foy. Tél. 653-4789. quo-8J

MANUFACTURE TUILE, BOIS ET PLANCHER BOIS FRANC, TRES BONNE PRODUCTION, 529-5814. quo-30

SALON de barbier, 2 chaises, et accessoires complet cause de maladie, à sacrifier. 524-1530. quo-31

COMMERCE, avec camion, beaucoup de marchandises, à bon prix, 524-7108. quo-3

COMMERCE vendre ou louer, les Saules, pour tous genres commerces, cause santé, arrangements. 681-9293. quo-2

FONDS de commerce, alimentaire en gros, Mark Cantin, 681-2364, Jean Dion & Associés, courtiers, 651-6447. quo-11

TAVERNE bien située, bonnes affaires, acompte $15,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. quo-2

COMMERCE, d'autos usagées, bien centré Québec, établi depuis 20 ans, une aubaine, cause santé. Ecrire Dept 128 Le Soleil. quo-10

AUBAINE. Salon coiffure à vendre, offre raisonnable acceptée, Vente, cause maladie. Tel: 653-5581, après 7h. P.M. quo-16

COMMERCE d'entretien des arbres de paysagiste, bonne renommée, clientèle établie, 653-8653. quo-16

AUBAINE, salon coiffure dans Ste-Foy, ameublement neuf, $2000., Tél. 527-1162. quo-16

COUPE Dorchester, centre loisir, équipement moderne avec plain-pied récent. Vente cause santé aubaine bon revenu. Brian Roger Turmel, 529-4314, J.A. Turmel Inc., courtiers. quo-30

BUANDERIE automatique, moderne, propre, bon revenu, bien situé. Prix $4,900.00 Roger Turmel, 529-4314, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-30

HAUTE-VILLE, restaurant, Bar salon, achalandé, moderne spécialité, stationnement, bon revenu. Roger Turmel, 529-4314, J.A. Turmel Inc., courtiers, 522-8142. quo-30

POSTE de commerce et logements, 145 Rue Père Arnaud, directement du propriétaire. Caisse Populaire Notre-Dame de Québec, 19 rue Desjardins, Heures de bureau, 529-4129. quo-30

BUANDERIE automatique, McClary, laveuse sécheuse, spécial $175, 3 ans, 837-0816. quo-30

EPICERIE-boucherie licenciée, affaires intéressantes, comptant à discuter. Royer, courtiers, 837-8671, Gérard Carrier. quo-30

BOUTIQUE d'artisanat à vendre, 692-1147. quo-31

MAGASIN de seconde main, à vendre, valeur $2,000, pour $500, cause maladie 523-9217, 525-6744. quo-24

A la recherche d'un commerce? Voyez E. Roy, de Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 321 St-Paul, Québec. quo-3

QUEBEC Haute-Ville, maison de chambres avec immeuble. Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Mme Simard, 842-6620. quo-30

PERMIS DE TRANSPORT, AVEC CAMION. 628-0672. quo-7

GIFFARD, Laundromat, nettoyage à sec, grosse clientèle, gros profit confirmé par bilan audité, prix raisonnable. Ph. Méthot, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 623-4392. quo-30

TAVERNE, 200 places volume, 125,000. Théo Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-5

SALON de coiffure pour dame, haute-ville, 8 sécheoirs, excellente aubaine, pour maître-coiffeur, 663-0412 après 8 heures. quo-28

531 COMMERCES A LOUER

MAGASIN 50 x 50, libre 1er mai, 526 boul. Hamel, Vanier, 681-7804. quo-16

PETIT magasin, grande vitrine, conviendrait petit commerce, s'adresser 586 St-Jean. quo-24

532 ASSOCIES (Commerce)

HOMME d'affaires, demande associé sérieux, avec capital minimum $10,000, intérêt garanti 11%. Ecrire Dépt. 154, Le Soleil. quo-23

545 PROPRIETES COMMERCIALES

TROISIEME avenue, près deuxième rue, édifice deux étages, bureaux modernes, magasins, entrepôt, grand stationnement, toute offre considérée. Ph. Méthot, Trust Royal, courtier, 656-9660, rés. 623-4392. quo-30

564 TERRAINS A VENDRE

PROJET 48 LOGEMENTS

BOUL. L'Ormière, terrain boisé, pour informations, J.-E. Lamothe, 2 Gabriel-Lalemant, Loretteville. Appointement: 842-3615. quo-3

TERRAIN 63 x 100, rue Salonge, près de polyvalente, 623-2432. quo-9J

ORSAINVILLE, prêt construire, grand terrain, proximité église, centre d'achats, écoles, très beau développement, prix à partir de $1,900, conditions faciles. 626-8334. quo-5J

$70 PAR mois, devenez propriétaire, Orsainville, Roch Doré, courtier, 651-4583. quo-7

TERRAINS situés lac Beauport, entre manoir St-Castin et Château, grandeur minimum 10,000 pieds, 45 pied carré, 683-4632, 849-5161. quo-16

LORETTEVILLE, proximité golf, église, écoles, prêt construire, conditions, 527-5309, 653-9740. quo-15

SILLERY, terrains résidentiels de choix, ave de Godefroy, ave de Lantagnac, rue de Lino, appelez Roger Lacroix 653-4945, 681-1237. W. Légaré Inc. quo-15

LAC St-Charles, $300 boisés, ou près lac privé, $25 comptant, $25 par mois, 842-2841, 839-9374. quo-17

JARDINS Laurentiens, Charlesbourg, prêt à construire, près école, église, développement de choix, conditions faciles, 527-6823 ou 681-3527. quo-10

TERRAINS résidentiels, avec services, St-David, St-Romuald, conditions Royer, courtiers, 837-8671, Gérard Carrier. quo-30

PRES du Jardin Zoologique, 9,000 pieds carrés, prix $1,800. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-31

DERNIER terrain avenue Marie-Victorin, $12,500. Mme Jean-Paul Hardy 527-7662, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-31

65,000 PIEDS terrain commercial dans Charlesbourg, côté Est, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 529-8121, Raymond Jobin, 623-7465. quo-8

LAC Beauport, près chalet des skieurs, Manoir, 100 x 170, boisé, prix $5,000. Mme Françoise Villeneuve, 527-0420, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-5

TERRAIN commercial, en face descente ski de Stoneham, s'adresser 837-5640. quo-28

565 TERRES A VENDRE

BEAUMONT, 7 arpents, borné fleuve, $6,000, comptant $3,000, 523-6875. quo-30

BEAUMONT 23 arpents, $5000 comptant $2,500, directement du propriétaire, 523-6758. quo-30

LAC Beauport, terre environ 36 arpents, 1,400,000 pieds, bordée rivière Tourbillon et boul. Ste-Brigitte, aubaine, échange accepté. 623-3172. quo-4

LAC St-Charles, terre 2 x 28 arpents, 1-2 cent le pied carré, sur un plan cadastré. 849-4028. quo-28

ANCIENNE-Lorette, Chemin St-Denis, terrain 70 x 95, prix d'aubaine. Raymond Bélanger, notaire, 523-5352. quo-24

584 TERRES DEMANDEES

SERAIS acheteur de terres à culture ou boisées, banlieue de Québec, 626-0813. quo-9

TERRES et terrains, ville et campagne, $100,000 à disposer, particulier, 523-6758. quo-17

DANS un rayon de 20 milles Québec, avec ou sans roulant. Répondre par lettre avec détail à Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, attention E. Roy, 321 St-Paul, Québec. quo-3

Ne perdez pas des dollars en résultats. Rédigez bien votre annonce classée.

VÉHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE

619 AUTOS A VENDRE

PRIX SPECIAUX DES FETES

FALCON 69
Sedan, 6 cylindres.
$2095

CHEVROLET 66
Panel ½ tonne.
$795

CHEVROLET 67
Sedan, 6 cylindres, automatique.
$1495

1968 CHEVROLET
Sedan, V-8, auto., radio
$1995

Spécial 2 pneus d'hiver ou d'été additionnels.
Premier paiement en février.
Choix de 110 voitures 1964-69.

ROGER BARRE Automobiles Ltée
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic

1095 de la Canardière. Tél.: 529-3331

dis-362-30

VENTE ET SERVICE DATSUN

DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis. Tél 837-8895. quo-21

CARILLON AUTO INC.

AUCUN comptant, choix de 50 voitures de qualité, 1962, à 1968, 1ère Avenue, 529-1333. quo-30

AUCUN COMPTANT

TAXE et licence 1970 incius, 1963 à 1968 Chevrolet, Pontiac, Ford, Chrysler, Dodge, Oldsmobile, etc. 1050 Boul. Capucins, 529-9012, 626-2946. quo-3

TURMEL AUTO

1967 FIREBIRD, 1969 Volvo, 1428-1448, 1967 Volkswagen $795, 1966 Impala S.S. hard-top, 1966-1965-1964 Volvo Canadienne, 1966 Volkswagen 1966, Thunderbird, 1585 Dorchester, 522-2793. quo-3

RENAULT 16

GRAND luxe, 1968, aubaine, cause départ, 651-1699, 656-7770. quo-31

CENTRE RAMBLER JEEP AUSTIN, M.G., TRIUMPH, FIAT

VOITURES neuves, et usagées, sans aucun comptant, échanges acceptés, 1.5 Rte Kennedy, Lévis, 833-2135. quo-19J

PEUGEOT FAMILIALE

STATION Wagon, moteur reconditionné parfait état, hivérisée, chaussée hiver, été, propre, housse, plus banquette arrière pliante, aubaine réelle $470. Tél. 653-4422. quo-3

AUBAINE, Mercury, Meteor, 1963, hard-top, 8 automatique, propres, 42,000 milles, un seul propriétaire, 527-7744. quo-4

METEOR, 1965, décapotable, V8, servo freins servo direction, sièges baquets, finance si désirée, 623-2698 demandez Guy. quo-16

FORD Fairlane 1966, très propre, bonne condition, 822-1247. quo-21

JAVELIN, SST, 1968, 343" cubes, tout équipée, après 6, 651-6647. quo-9

PONTIAC, 1963, très propre, $450, ou meilleure offre, 527-4734. quo-12J

FORD 1967, décapotable, très propre, 681-6744. quo-19

CHEVROLET Impala, 1966, marine, moteur 283, 4 portes, hard-top, 842-6675. quo-26

PONTIAC 1959, Station-wagon, servo-freins, prêt hiver, $160, 529-1139. quo-22

MARQUIS, Browhan 1969, à sacrifier, cause auto fournie, 667-2157. quo-5J

FORD, 1965, Galaxie, peinture neuve, prêt hiver, bonne mécanique 651-7356. quo-26J

1965 COMET, station wagon, 8 automatique très propre, Conditions, 661-9203. quo-30

1967 CHEVY II, 6, automatique, parfait ordre, Terme échange, 661-9203. quo-30

1966 Valiant Hard-Top, très propre, Prix raisonnable, 661-9203. quo-30

AUBAINE, Acadian, 1963, hard top, automatique, bien chaussée, mécaniquement parfaite, de particulier, $350, 667-1229. quo-26

1965 CHEVELLE sedan, 6, très bonne condition, Terme échange, 661-9204. quo-30

CHEVROLET 1962, Impala, 6, automatique, 2 portes, hard-top, cause pas de stationnement. 524-2810. quo-31

68 DODGE, sedan, 8 cylindres, automatique, 36,000 milles, $1,350. 833-2133. quo-31

67 CHEVROLET, 4 portes, 6 cylindres, $350. 833-2133. quo-31

69 VOLKSWAGEN de luxe 9,000 milles, balance de garantie. 833-2133. quo-31

ATTENTION, décapotable, Méteor Montcalm, 1965, 8, automatique, radio, 30,000 milles, très propre, vrai bijoux, sacrifierait $1,125, 626-5828. quo-26

66 TURBO chargeur, 4 vitesses au plancher, Corvair, 833-2133. quo-31

5 AUTOS Honda, une neuve, une démonstrateur, aussi Dunebuggie. 663-4111. quo-24

CHEVROLET 1965, décapotable, V-8, très bonne condition. 833-2133. quo-3

CHRYSLER 1964, 4 portes, très bonne condition, aucune offre raisonnable refusée. 833-2133. quo-3

CONSUL 315, 1962, $150, Volkswagen 1969, 7,000 milles de luxe, $1,900. Tél. 524-5751. quo-30

RENAULT R 10 1967, parfait état, Tél. 681-9089. quo-30

MERCURY Parklane, 1967, servo-freins, servo-direction, hard-top, 2 portes, 8, automatique, vitres électriques, $1,750. 628-1797. quo-31

1964 AUTOBUS Volkswagen, aubaine finance si désiré 833-2133. quo-30

1969 VOLKSWAGEN de luxe, 5,000 milles, balance de garantie, 833-2133. quo-30

VIVA 1965, très propre, 1 seul propriétaire, conditions paiement, 833-2133. quo-30

CORVETTE, décapotable, 1968, moteur 427 pouces cubes, 524-0958 entre 6 et 8 heures. Demandez Jacques. quo-30

1966 VOLKSWAGEN, 6 mois ou 6,000 milles, garantie, 100%. 833-2133. quo-31

1966 VOLKSWAGEN, 6 mois ou 6,000 milles, garantie 100%. 833-2133. quo-5

STATION-wagon, Pontiac, 1961, reconditionnée, bonne condition, cause départ. 681-3755. quo-30

BUICK, décapotable, 1966, très propre, moteur 427, automatique, radio, 842-5688. quo-30

CHRYSLER 1962, hard-top, 2 portes, servo-direction, servo-freins, moteur 383, parfait ordre, très propre. 842-3108. quo-5

VOLKSWAGEN 1964, radio, pneus neufs, mécanique parfaite, chaufferette, $400. 663-0452. quo-3

PLYMOUTH Fury II, 1966, sedan, 4 portes, V-8, équipée, en bas du prix de liste, cause voiture fournie. 832-0002. quo-2

GRANDE Parisienne, 1966, 4 portes, hard-top, parfaite condition, bas millage, prix inférieur au prix de liste. 681-0237. quo-5

JEEP Willis, 1966, état neuf, cause succession. 663-4111 ou 525-6503. quo-28

CADILLAC coupé de ville, décapotable 1966, parfait état, vitres et sièges électriques, tout équipé, directement propriétaire, paiements faciles, 663-7243. quo-7

AUBAINE du jour de l'an, petite automobile, à vendre, à prix offert, 842-3165. quo-3

AUBAINE Austin, 1963, très propre, 4 pneus neufs, $175. 527-7744. quo-3

621 AUTOS DEMANDEES

HUDON Autos, achetons, tous modèles, 1400 Dorchester, coin l'Espinay, 525-4769. quo-9

ACHETONS autos, argent comptant. Turmel Automobile, 1385 Dorchester. Tél: 522-2793. quo-5J

ACHAT, vente autos usagées. Roy Automobile, 4165, 1ère Avenue, 626-6321. quo-6

ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Autorama, 1880 D'Estimauville, 681-9204. quo-28

ACHETONS autos, argent comptant, Carillon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1333. quo-28

630 CAMIONS A VENDRE

CAMION 5 TONNES

CHEVROLET, SERIE 60, CAPACITE 25,000 LIVRES, AVEC DOMPEUSE EQUIPEMEN

La police a pris d'assaut l'université d'Addis-Abéba

ADDIS-ABEBA (AFP) — La capitale éthiopienne a été hier après-midi le théâtre d'une confrontation dramatique entre étudiants et forces de l'ordre et il y a eu trois morts et cinq blessés parmi les jeunes universitaires, selon un communiqué officiel du ministère de l'Information.

La fusillade a éclaté alors que la police montait à l'assaut des locaux principaux de l'université d'Addis-Abéba, occupés depuis le début de la matinée par des milliers d'étudiants, à la suite de l'assassinat du président de leur association, Tilahun Gizaw.

Le communiqué du ministère dit que les étudiants ont ouvert le feu sur les forces de l'ordre, contraignant celles-ci à faire usage de leurs armes.

Les locaux de l'université étaient évacués peu après l'incident et l'ordre semblait hier soir rétabli. Un certain nombre d'étudiants auraient été appréhendés par la police pour interrogatoire.

ATMOSPHERE TENDUE

La reconstitution officielle des faits, telle qu'elle a été fournie par le ministère, lie l'assassinat de Tilahun Gizaw, dimanche soir, à un autre incident qui s'était produit quelques instants plus tôt, au cours duquel un étudiant du nom de Tesfaye Wolde-Gebrel, était grièvement blessé à coups de couteau.

Le communiqué attribue, en effet, ce double attentat à un groupe d'agitateurs "qui tentent de créer une situation propre à perturber l'ordre public et la sécurité". Il laisse entendre également qu'il pourrait s'agir, à l'origine, d'un règlement de comptes entre organisations estudiantines rivales, puisqu'il déclare également que la police possède des preuves qu'une rixe avait éclaté entre étudiants peu avant les attentats.

SERVICE DE AIR CANADA

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS

VOYAGES LAURIER Inc.

MAGASIN POLLACK
2600 BOUL. LAURIER
TEL.: 653-9277

RESERVATIONS ET CONFIRMATIONS IMMEDIATEMENT PAR SERVICE TELEX

québec-monde

225 est, BOUL. CHAREST
529-2547
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

quebec travel bureau

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.

100 D'YOUVILLE
QUEBEC
TEL.: 529-8981

400 EST, RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 549-8874

EFFICACITE - SECURITE COMPETENCE

VOYAGES FRONTENAC INC.

2800 boul. Laurier - C.P. 96
(édifice Motel Carillon)
Ste-Foy - Tél.: 651-9610

TOUS NOS SERVICES GRATUITS AUX VOYAGEURS

Soyez parmi les '80' qui vont à Paris pour $171 aller-retour.



À compter du 15 janvier, 80 personnes, membres d'un club ou d'un organisme accrédité depuis au moins six mois, pourront se prévaloir des nouveaux tarifs aller-retour classe économique d'Air Canada. Les enfants de 2 à 12 ans ne paient que la moitié du tarif, mais ils comptent quand même pour un adulte dans la formation de vos "80". Les moins de 2 ans ne paient que 10% du tarif, mais ils ne comptent pas parmi les "80".
Vous partez et revenez en groupe, généralement n'importe quel jour de la semaine, la période maximum du séjour étant d'un an. Le choix de départs est fantastique, car vous voyagez à bord de nos vols réguliers.
Prenez une bonne résolution pour l'année nouvelle: celle d'organiser un groupe de "80" qui ira en Europe cette année.

Les tarifs "80" d'Air Canada vons sont offerts vers un grand nombre de destinations européennes.

Par exemple: De Montréal à:	15 jan. — 31 mars 70 1 nov. — 31 mars 71	1 avril — 31 mai 10 août — 31 oct.	1 juin — 9 août
Paris ou Bruxelles	$171	$194	$246
Londres	$165	$189	$236

Votre agent de voyage vous donnera tous les détails sur les nouveaux tarifs pour groupes de "80", '40" et "25". Ou communiquez avec Air Canada à 692-0770.

Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. "Pour les tarifs au départ de Québec, ajouter $30."

AIR CANADA

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES

VOYAGES KUEHNE & NAGEL

1075, rue St-Jean (coin St-Stanislas)
Québec 4. Tél.: 529-9366
RESERVATIONS sans frais TELEX: 011-37-10
AUTRES AGENCES DE VOYAGES KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG - TORONTO - MONTREAL et OUTRE-MER

RESERVATIONS SANS FRAIS - SERVICE ET COURTOISIE

VOYAGES BEL-AIR INC.

42, COTE DE LA FABRIQUE - QUEBEC - TEL.: 529-3747

Sciences

L'homme pourrait prévoir et contrôler son évolution

PROVIDENCE (d'après UPI) — Un groupe de scientifiques de Providence est en train d'établir des statistiques sur les gènes, afin de permettre à l'homme de prévoir et de contrôler son évolution pour les quatre milliards d'années à venir.

Les chercheurs de l'Université Brown croient pouvoir déterminer la fréquence avec laquelle un gène donné apparaît dans la population, et à partir de là, espèrent découvrir les lois qui régissent la variation des gènes. Ce qui leur permettrait de prévoir les caractères génétiques futurs de l'homme et d'autres organismes.

Le groupe de recherche, sous l'égide de l'Institut national de la Santé, est dirigé par le Dr Masatoshei Nei et par le Dr James Kidwell, professeurs associés en biologie, ainsi que par M. Bruce Levin, assistant - professeur en biologie.

"Notre travail est théoriquement d'une vaste étendue", déclare M. Nei, un homme de science japonais. "Nous aimerions développer une théorie générale applicable à de nombreux cas de mutations génétiques".

M. Nei étudie comment la structure génétique d'une population peut changer à travers les sélections et les mutations, en tenant compte de divers facteurs, comme l'interaction génétique et l'importance des croisements de population. Il décrit une mutation comme un changement brusque dans la structure chimique d'un gène, ce qui cause l'apparition de nouveaux types d'individus.

Il ajoute que "si l'homme devient capable de prévoir et de diriger son évolution future, il est essentiel qu'il assimile le mécanisme de son évolution passée".

"L'évolution se fait à un rythme extrêmement lent", dit-il, "et il semble que les organismes supérieurs aient évolué durant plus de trois milliards d'années, alors que l'homme n'existe que depuis quelques millions d'années".

M. Nei se dit optimiste quant aux futurs rejetons de la race humaine et quant aux possibilités de vie sur la Terre, qui serait habitable pour encore quatre milliards d'années.

L'anneau de Saturne serait composé de cristaux d'ammoniac

TUCSON, Arizona (AFP) — L'anneau de Saturne serait constitué de cristaux d'ammoniac. Telle est la dernière découverte faite à la suite d'observations spectographiques de l'anneau de la planète par les astronomes du laboratoire de l'université de l'Arizona.

Les dernières observations spectographiques de Saturne effectuées à l'observatoire de Santa Catalina à l'aide d'un téléscope de 61 pouces de diamètre, datent des 19 et 21 novembre. Ces jours-là, les savants ont noté que huit longueurs d'ondes lumineuses de la lumière solaire étaient absorbées par l'anneau de Saturne. Des tests en laboratoire ont prouvé que ces absorptions sont caractéristiques de l'ammoniac.

Les savants espèrent pouvoir confirmer leurs conclusions précédentes en faisant d'autres observations du 15 au 19 décembre.

L'Urss s'intéresse d'abord à la partie du cosmos entourant la Terre

MOSCOU (AFP) — "Le programme spatial soviétique prévoit en premier lieu le lancement de vaisseaux spatiaux pilotés par des hommes dans la partie du cosmos entourant notre planète", a déclaré l'académicien Boris Petrov dans une interview accordée au correspondant de la Pravda et que publie l'agence Tass.

"Ceci n'exclut nullement le lancement de vaisseaux cosmiques pilotés vers la Lune, ajoute M. Petrov, mais on peut penser que, dans le domaine des recherches lunaires la préférence sera accordée aux vaisseaux automatiques".

Après avoir estimé que le programme spatial doit être souple et permettre des recherches dans des domaines encore insuffisamment étudiés, l'académicien met l'accent sur la coopération internationale dans les recherches spatiales, qui s'est traduite par le lancement, au mois d'octobre, d'Intercosmos - 1, résultat de travaux exécutés en commun par des savants des pays socialistes pour l'étude du rayonnement ultra-violet lointain du Soleil et d'Intercosmos - II, lancé tout récemment pour des recherches sur l'ionosphère. Il a brièvement fait état de la coopération avec la France selon un programme élaboré au cours de ces dernières années en vue de recherches communes dans l'espace ainsi qu'avec certains autres pays.

LE GROS GIN
Bok...
de ville
en ville...

L'univers serait plus grand qu'on ne le pense

WASHINGTON (AFP) — L'univers pourrait être beaucoup plus vaste qu'on ne le pensait, estiment les astronomes américains, après avoir étudié les informations transmises depuis un an par l'observatoire astronomique sur orbite Orbiting Astronomical Observatory, lancé le 7 décembre 1968 et placé sur orbite circulaire de 480 milles d'altitude, soit bien assez haut pour que l'atmosphère ne lui obscurcisse pas la vue des cieux. l'OAO2 est le plus perfectionné des satellites automatiques jamais lancés par la NASA.

Selon un rapport que l'agence spatiale vient de rendre public, le satellite, qui est chargé d'étudier les radiations ultravioletes émanant des étoiles et galaxies et ne pénétrant pas dans l'atmosphère, a pris 5,844 photos de 2,265 différents endroits du ciel.

L'étude de ces photos montre que:

— De nombreuses galaxies émettent des radiations ultraviolettes extrêmement brillantes ce qui prouve que ce sont des objets intrinsèquement brillants qui paraissent de faible intensité lumineuse parce qu'ils sont très éloignés, peut-être, pensent les experts de la NASA, trois à quatre fois plus éloignés qu'on ne le croyait.

— Les étoiles chaudes sont considérablement plus chaudes qu'on ne l'avait estimé en les observant depuis la Terre. D'autre part, les étoiles froides sont plus froides qu'on ne le croyait.

— Les étoiles chaudes perdent en un an une masse équivalente à la totalité de celle de la Terre et en 100,000 ans une masse équivalente à celle du Soleil.

— Les cartes de l'univers établies d'après les observations faites au télescope laissent une grande quantité de matière non identifiée. Or, les photos de l'OAO2 montrent que cette matière supplémentaire, si elle existe, n'émet pas de radiations ultraviolettes. Les experts en concluent qu'il se pourrait que l'univers ne soit pas un système clos comme le présidait la théorie de la relativité.

Ray veut sortir de sa cellule à sécurité maximum

NASHVILLE, Tenn. (UPI) — James Earl Ray, se plaignant que l'isolement ruine sa santé mentale, a demandé hier à un juge fédéral, de le retirer de sa petite cellule de la prison d'Etat à sécurité maximum.

Un psychiatre a donné l'avertissement que si l'on permettait à l'assassin du pasteur Martin Luther King de se mêler à d'autres prisonniers, sa vie pourrait être en danger, mais Ray a prétendu qu'il ne s'en souciait aucunement.

"Je préférerais affronter ce risque que de passer 99 ans dans l'isolement", a-t-il dit.

Ray a ajouté devant le juge de district William E. Miller que la période de 10 mois qu'il a passée jusqu'ici dans une cellule de six pieds par neuf avait quelque peu réduit sa capacité mentale. Le prisonnier de 41 ans a perdu 12 livres depuis sa détention. Il ne quitte sa cellule qu'à 7h. le matin pour prendre de l'exercice pendant une heure, mais il est trop tôt pour goûter au soleil.

Le juge a rejeté la requête de Ray, mais ordonné qu'on dresse un programme de travaux et d'exercices pour le prisonnier afin qu'il passe moins de temps confiné dans sa cellule.

Le Dr Myron Hutton, médecin de la prison, considère comme normale la perte de 12 livres dans le poids du prisonnier; il a examiné Ray en octobre et constaté qu'il jouissait d'un bon état physique.

Paquet

Actuellement en cours

VENTE de RECONNAISSANCE

EN REMERCIEMENT A NOTRE CLIENTELE QUI NOUS A ACCORDE SON PATRONAGE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 1969

SAMEDI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
les
27-29
30-31
décembre

RABAIS DE
20%
À
60%

Ventes finales au comptoir seulement

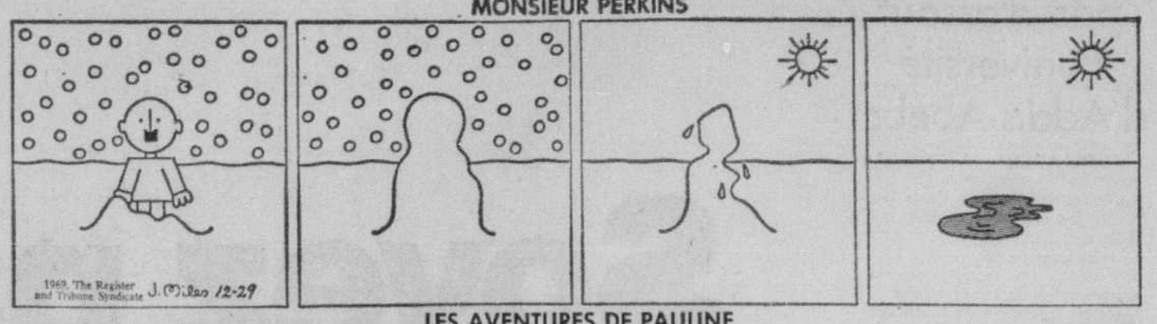
EXCEPTION FAITE DE CERTAINES LIGNES ET MODES NOUVELLES

Derniers jours pour participer à notre concours
GAGNEZ un Voyage aller-retour
Montréal-Madrid
pour deux personnes par CP Air
avec allocation de voyage de $300.00

Paquet
RECHERCHEZ LES ITEM IDENTIFIES PAR NOS PANCARTES ORANGE

Egalement en cours
VENTE à 1¢
à notre Bouthèque
angle de l'Eglise et Boul. Charest
Vente de blanc
Vente de meubles
Vente d'appareils électriques
Ouvert ce soir jusqu'à 5h.30 p.m.

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Europe

Paul VI défend le concept de l'école catholique

CITE DU VATICAN (AFP) — "L'école catholique est nécessaire, aujourd'hui encore", a déclaré, hier, Paul VI en recevant 500 membres de l'assemblée générale de la Fédération des institutions dépendant de l'autorité ecclésiastique, réunie pour le 25e anniversaire de sa fondation.

Elle est nécessaire, a poursuivi le Pape, "bien que son importance ait diminué sur le plan de la statistique et que nous devions reconnaître les mérites, sous certains aspects réellement remarquables, de l'école publique".

Mais une école confessionnelle est encore nécessaire "pour qui veut une formation dans le contexte de la société moderne", a conclu le Souverain Pontife. "Elle est, plus que jamais, nécessaire quand on manque d'écoles. Elle est nécessaire, nous tenons à le dire, pour l'usage interne de l'Eglise, afin que celle-ci trouve la force et la capacité d'exercer le ministère fondamental qui lui a été assigné".

BIDONVILLE

Par ailleurs, Paul VI a demandé hier à la municipalité de Rome d'entreprendre une opération "anti-bidonville" à l'occasion du centenaire en septembre prochain de la proclamation de Rome comme capitale de l'Italie.

Le pape, qui est évêque de Rome et qui traitait de ce sujet pour la troisième fois en cinq jours recevait en audience de fin d'année le conseil municipal de Rome.

Evoquant sa visite le jour de Noël "a l'un des quartiers les plus désolés de la capitale", le Saint-Père a souligné l'urgence de trouver "une solution à l'immense problème" de l'aide à apporter "à une population pauvre et nécessiteuse", et suggéré une opération d'assistance et d'urbanisme dans la banlieue romaine pour les fêtes du centenaire de la capitale italienne.

De son côté, le quotidien de tendance communiste "Paese Sera" a poursuivi sa campagne contre les bidonvilles en publiant hier un reportage sur la "zone" de Prenestina visitée par le Souverain Pontife le 25 décembre. "Ce jour-là, écrit notamment le journal, les rues avaient été nettoyées pour la première fois".

M. A. Gauthier

M. Alexis Gauthier, ex-employé de la Canadian Pulp & Paper, époux d'Ezélia Langevin, est décédé le 28 décembre



1969, à Québec, à l'âge de 66 ans. Il demeurait au 262, rue Bagot.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Patrick Gauthier (Madeleine Boivin), M. et Mme Roland Gauthier (Pauline Tremblay), M. et Mme Alexis Gauthier Jr (Janine Blouin), M. et Mme Jacques Simard (Yvonne Gauthier), M. Gaston Noël, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Alice Gauthier, Mme Joseph Gauthier, Mme Albert Gauthier, Mme Alfred Loiselle (Rosalina Gauthier), Mlle Rosalia Gauthier, M. et Mme Lucien Lagacé (Aurore Gauthier), M. et Mme Patrick Langevin, ses petits-enfants: Patrick jr, Andrée, Alain, Pierre et Jean Gauthier, Marc et Diane Simard, Carole, Richard et Michel Noël.

La dépouille mortelle est exposée au 6450, Boul. Henri Bourassa, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église de St-Sauveur et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec. —

SERVICE ANNIVERSAIRE



MME ARTHUR BEAUDRY

Samedi le 3 janvier 1970, à 8 heures a.m., en l'église St-Charles - de - Limoilou, sera chanté le service anniversaire de Mme Arthur Beaudry. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

Mme Albert Fréchette-Huot

Mme Albert Fréchette-Huot, née Blanche Huot, épouse en 1ères noces de feu Albert Fréchette et en 2es noces de feu Louis Huot, est décédée le 29 décembre, à Québec, à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil ses filles et son gendre: Sr Berthe des RR SS de la C.N.-D., M. et Mme Alcide Thibodeau (Germaine), M. et Mme Gaston Côté (Hélène Plamondon-Fréchette), ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Louis-David Fréchette, Mme C. Smith de Thetford Mines, Mme Hector Fréchette, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy. Le service sera chanté vendredi le 2 janvier en l'église du Saint-Sacrement. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. —

Les décès

BEDARD (Evélina) — A Québec, le 27 décembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Evélina Dion épouse de Jérémie Bédard, mère de Mme veuve Gérard Gagnon (Estelle), Mme André Brodrigue (Noëla) Mme Jocelyn Hawey (Monique), Maurice, Charles-Eugène, Georges-Edouard, Gérard, Gilles, Jean-Claude, soeur de Mme Alexandre Boutet (Bernadette) Mme veuve Joseph Martel (Marie Anna). Elle demeurait à 702 6e Rue. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2h. Départ de la résidence funéraire
Paul-H Tremblay
698 5e Rue
à 1h 45 pour l'église St-Charles Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

BELANGER (Aurore) — A Québec, le 30 décembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Aurore Gagnon, épouse de Joseph Bélanger, mère de Cécile (Mme Alfred Bernard), Jean-Paul, Thérèse (Mme Omer E. Couture), Robert. Elle demeurait au 915, 8e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 janvier, à 10 heures. Départ du
Funérarium Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foy,
à 9.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

BERNIER (Paul-Henri) — A St-Eugène de L'Islet, le 26 décembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé Paul-Henri Bernier époux de Thérèse Normand père de Diane, Ginette, Nicole, Lise et Richard. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Kirouac &Fils
à 9h55 pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière paroissial.

BERRIGEAN (Gérard) — A St-Henri de Lévis, le 27 décembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Gérard Berrigean, époux de Jeanne Demers père de Daniel, Ronald, Harold, Dorothy (Mme P.-H. Rochette) Murielle et Brigitte. Il demeurait à St-Henri. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Gilbert & Turgeon Ltée
203 St-Joseph
à 9h45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière Mont-Marie.

CARON (Willie) — A Lévis, le 28 décembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Willie Caron employé du CNR à sa retraite époux de Marie-Jeanne Boisvert père de Madeleine (Mme Percy Jenkins), Jeannine (Mme Clément Rochon), Denise et Yvan. Il demeurait à 62 Carrier Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h. Départ de la résidence funéraire
Gilbert & Turgeon Ltée,
58 avenue Bégin
à 9h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

CASTONGUAY (Lucien) — A l'hôpital Laval, le 29 décembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Lucien Castonguay, arpenteur-géomètre et ingénieur forestier, fils de feu Joseph Castonguay et de feu Antoinette Hudon, père adoptif de Fernand Lafontaine, frère de Joseph-Auguste, Soeur Louise, S.N. J.M. Jeanne, J.-Philippe, Etiennette (Mme Joseph-E. Pelletier), Augustine, J.-Gérard. Il demeurait au 1954 Champigny Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
J.-Léo Bédard,
1547 rue Notre-Dame,
Ancienne-Lorette,
à 9.50 heures pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière St-Roch des Aulnaies où un libéra sera chanté.

Mme J.-Raoul Lachance

Mme J. Raoul Lachance, née Yvonne Giroux, épouse de M. J. Raoul Lachance est décédée le 28 décembre 1969, à Québec. Elle demeurait au 925, ave Myrand Sud.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belle-fille : M. et Madame Guy Lachance (Liliane Beaulé), Dr. et Madame Igor Gumowski (Hélène Lachance), ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edouard Giroux, M. et Mme Louis Giroux, M. et Mme Henri Giroux, M. et Mme Jean-Robert Giroux, Mademoiselle Dorilla Giroux, de Montréal, Mme veuve Annie Guy, Mme veuve Laura Gosselin, M. et Mme Philémon Paré, M. et Mme Alexandre Lachance, M. et Mme Louis-Léon Hudon, Mme veuve Dollard Lachance, Mme veuve Jean-Baptiste Lachance, ses petits-enfants: Denis, Louis, Julie Lachance, Pierre, André, Yves Gumowski.

La dépouille mortelle est exposée au 945, rue Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures en l'église de St-Thomas d'Aquin et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Limitée de Québec. —

Scène de jalousie

BRUXELLES (AFP) — Treize jours après son mariage, un jeune Belge a tenté de tuer sa femme au cours d'une scène de jalousie, puis il l'a transportée à l'hôpital.

Jacques Liégeois s'en prit à sa jeune femme, âgée de 21 ans, au retour du réveillon de Noël. Il s'empara de son fusil et tira sur son épouse qui se trouvait dans la salle de bain. Atteinte au foie, elle eut encore la force d'appeler au secours. Son mari, affolé par son geste, la transporta dans sa voiture pour la conduire à l'hôpital. Le jeune homme a reconnu que la scène de jalousie faite à sa femme était injustifiée. Il a été écroué.

CHATEAUNEUF (Mary-James) — A Lévis, le 29 décembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Mary-James Grant, épouse de feu Emile Châteauneuf, mère de Marie-Claire (Mme Walter Collin), Bernadette (Mme J.-F. Morin), Thérèse (Mme Patrick Simard), Hélène, Rita, Janette, Fernand et Jean, soeur de John. Elle demeurait au 82 Boul. Philippe-Boucher, Lauzon. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2,30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Richard Gauthier,
239 St-Joseph, Lauzon,
à 2.15 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de Lauzon.

DORMOY (Louis) — A Beauceville, le 29 décembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé Louis Dormoy, gérant des ventes de la maison Boa-Ski, époux de Louisette Bolduc, fils de M. et Mme Hercule Dormoy , de Montréal, père de France, frère de Marguerite (Mme René Bastien), Pierrette (Mme René Béland), André, Janine. Il demeurait au 4281 Place Charles-Bédard, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
990, 1ère Avenue,
à 10.45 heures pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles.

DUGAL (Alice) — A Québec, le 30 décembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée Alice Gauvin, épouse de Rosaire Dugal, mère de Louisette (Mme Roger Garneau), soeur de Hélène (Mme Jos. Emond), Gédéon. Elle demeurait au 431 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest rue St-Vallier,
à 8,45 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

EDGELY (Walter) — A Québec, le 27 décembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé Walter Edgeley, frère de Josept William et Gladys (Mme Lomes Gilpin). Il demeurait au Chute Panet été Portneuf. Les funérailles auront lieu mardi, à 2h. p.m. Départ de la résidence funéraire
L. Leclerc & Fils Enr.
247 du Pont Ouest
Pont - Rouge
à 1h30 pour l'église anglicane de St - Barthélémy et de là au cimetière de Bourg-Louis.

FRECHETTE-HUOT (Blanche) — A Québec, le 29 décembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Blanche Huot, épouse en premières noces de feu Albert Fréchette et en secondes noces de feu Louis Huot, mère de Berthe (Soeur de la C.N.D.), Germaine (Mme Alcide Thibodeau). Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 janvier, à 10 heures. Départ du
Funérarium Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foy,
à 9.45 heures pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

GAMACHE (Gracia) — A Québec, le 29 décembre 1969 à l'âge de 49 ans, est décédée Gracia Gamache dite Sr Rose-Alice, fille de M. et Mme Charles Gamache, soeur de Sr Marie et Sr Rose-Anne des RR SS de la Charité, Marie - Ange, Suzanne, Alice (Mme David Leblond), Lucienne (Mme Ernest Petitgrew), Thérèse (Mme Jacques Forgues). La dépouille mortelle est exposée à la maison Généralice des RR SS de la Charité ou le service sera chanté mercredi le 31 décembre à 3 heures en la Chapelle, sous la direction de la
Maison Lepine Ltée
l'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

GAMACHE (Léo) — A ville de L'Islet, le 29 décembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Léo Gamache, époux de Céline Caron. Il demeurait au 95, 3e Rue ville de L'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi 1er janvier à 2h30. Départ de sa résidence à ville de L'Islet sous la direction de la maison
Edward De la Durantaye & Fils
à 2h15 pour l'église de ville de L'Islet et de là au cimetière de L'Islet-sur-mer.

GAUDREAU (Patrice) — Au Centre Hospitalier de l'Université Laval de Québec, le 27 décembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Patrice Gaudreau, fils de feu Eugène Gaudreau et de Clara Gaudreau, frère de Georges-Henri, Léo, Ghislaine (Mme Venant Corriveau), Marcellin et Jean-Maurice. Il demeurait au 48 Chemin Rivière-Nord, Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Marcel Ruelland,
31 Ave de la Fabrique,
Montmagny,
à 9.15 heures pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Limitée de Québec. —

GAUTHIER (Alexis) — A Québec, le 28 décembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé Alexis Gauthier, ex-employé de la Canadian Pulp & Paper, époux de Azélia Langevin, père de Patrick, Roland, Alexis Jr., Yvonne (Mme Jacques Simard), frère de Alice, Rosalina (Mme Alfred Loiselle), Rosalia, Aurore (Mme Lucien Lagacé. Il demeurait au 265 rue Bagot, Les funérailles auront lieu mercredi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
6450 Boul. Henri-Bourassa,
Charlesbourg,
à 2 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière Belmont.

Les marées

Basse 5h.30 p.m.
Haute 10h.35 p.m.
Basse 5h.30 a.m.
Haute 10h.50 a.m.

GUILLEMETTE (Prudent) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 décembre 1969, à l'âge de 33 ans, est décédé Prudent Guillemette, époux de Irène Vaillancourt, père de Clémence (Mme Guy Fruchier), Normand, Françoise, Martin, soeur Martine, Claudine, Clermont, Denis, Réjean et Gervais, frère de Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire
Claudius Lavoie
à 10h20 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial.

HUOT (Aurélie) — A St-Ferréol les Neiges, le 28 décembre 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Aurélie Huot, soeur de Rosalie (Mme Geoffroy Filiatreault), et Alphonse. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du salon de
l'Assistance Funéraire Inc.,
92 Ave Royale,
à 9.45 heures pour l'église de St-Ferréol les Neiges et de là au cimetière paroissial.

JOBIN (Maurice - Armand) — A Québec, le 29 décembre 1969, est décédé Maurice - Armand Jobin, fils de feu Odinas Jobin et Emma Gagnon, frère de Marie - Anna et Germaine. Il demeurait au 1180, Marguerite - Bourgeoys. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 décembre à 2h. Départ du funérarium
Lépine Ltée
1584, Chemin St-Louis
à 1h45 pour l'église St-Charles - Garnier et de là au cimetière Belmont.

LACHANCE (Yvonne) — A Québec, le 28 décembre 1969, est décédée Yvonne Giroux, épouse de J.-Raoul Lachance, mère de Guy et Hélène (Mme Igor Gumowski), soeur de Edouard, Louis, Henri, Jean, Robert et Dorilla. Elle demeurait au 925 Ave Myrand Sud. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures p.m. Départ du foyer funéraire de
J. Bouchard & Fils Ltée,
945 Ave Marguerite-Bourgeoys,
à 2.40 heures pour l'église de St-Thomas d'Aquin, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

LANGLAIS (Zélia) — A Bienville, le 29 décembre 1969, à l'âge de 96 ans, est décédée Zélia Langlais, fille de feu Georges Langlais et de feu Filomène de Bellerive, soeur de Ophilia. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3h00. Départ
Gilbert & Turgeon Ltée
9 Commerciale, Lévis
à 2h30 pour l'église St-David et de là au cimetière paroissial.

LARUE (Raoul) — A Ste-Foy, le 29 décembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Raoul Larue, époux de Régina Frenette, père de Marie-Marthe (Mme Roger Girard), Robert, Denis, Jean-Guy, André, Aimé Roger Yvon, Lorraine (Mme Léonce Piché), Marcel. Il demeurait au 254 Du Pont Ouest, Pont-Rouge, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de
L. Leclerc & Fils Enr.,
247 Du Pont Ouest,
Pont-Rouge,
à 2.45 heures pour l'église de Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial.

LEMIEUX (Gilbert-A.) — A Charny, le 30 décembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Gilbert-A. Lemieux, ex-employé du CNR, époux de Marie-Anne Desrochers, père de Soeur Andrée, Lucie (Mme Gérard Dion), Jacques, Adrien, Jean, Yolande (Mme Jean Beaudry), Léandre, Marc, Claude, Louise, frère de Blanche (Mme Amédé Roy). Il demeurait au 1327, 5e Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Avenue,
à 9.55 heures pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

MOREAU (Anthyme) — Au Foyer d'Youville de Montmagny, le 29 décembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé Anthyme Moreau, frère de André et Emélie (Mme Alphonse Bédard). Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de
Marcel Ruelland,
31 Ave de la Fabrique,
Montmagny,
à 1 heure pour l'église de St-Cyrille de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

MOREAU (Germaine) — A Lévis, le 28 décembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Germaine Asselin, épouse de Ernest Moreau, mère de René, Marcel, Pierrette, Claudette (Mme Robert Lemelin) et Anna. Elle demeurait à 112, rue Fraser, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 hres. Départ de la résidence funéraire
Gilbert & Turgeon Ltée
9, rue Commerciale
à 2h45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

PELLETIER (Joséphine) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 décembre 1969, à l'âge de 93 ans, est décédée Joséphine Leclerc, épouse de feu Pierre-Etienne Pelletier, mère de l'honorable juge Maurice, Antonin, Claire, Georges, Adrienne (Mme Joseph Barras), Emery, Gérard, Patricia (Mme Laurent Turgeon) Yvanhoé, Marcel. Elle demeurait au 117 St-Joseph, Bienville. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Gilbert Turgeon Ltée,
58 Avenue Bégin,
à 9.45 heures pour l'église de Bienville et de là au cimetière de Lauzon.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
7.31	4.04	8.33

PETIT (Amanda) — A Québec, le 28 décembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Amanda Tremblay, épouse de feu Wilbrod Petit, mère de Gemma, Elisabeth (Mme J. De Villers Poisson), Françoise, soeur de Georgiana (Mme Gédéon Lapointe), Alice (Mme Emile Picard). Elle demeurait au 134 rue Lockweel. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de
Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 Ouest St-Cyrille,
à 9.45 heures pour l'église de St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

PITRE (Emilia) — A Québec, le 29 décembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Emilia Leblanc, épouse en premières noces de Willy Boivin et en secondes noces de Jos. Pitre. Elle demeurait au 560 Côte d'Abraham. Les funérailles auront lieu mercredi, le 31 décembre, à 16 heures. Départ du
Funérarium Lépine Ltée,
705 St-Vallier Est,
à 15.50 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.

POULIN (Honorius) — A Québec, le 29 décembre 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé Honorius Poulin, contremaître Dynamic Industries Inc., époux de Françoise Ducles, frère de Joseph, Dominique, Omer, Marie-Paule (Mme Paul-Emile Lagrange), Yvonne (Mme Joseph Morin). Il demeurait au 41 Roosevelt. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,
à 12.30 heures pour l'église de St-Henri de Lévis et de là au cimetière paroissial.

REIMNITZ (Louis) — A St-Hyacinthe, le 28 décembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé subitement Louis Reimnitz, ex-employé du CNR, époux de feu Yvonne Roberge, père de Simonne (Mme Yvan Côté), Françoise (Mme Emile Côté), Marius, Pierrette (Mme Will. Samson), Georgette, Marthe, frère de William, Emile, Jeanne-d'Arc Supérieure Générale, Congrégation St-Louis France), Anna (Soeurs Ursulines). Il demeurait au 1334, 12e Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de
Claude Marcoux Ltée,
920, 9e Ave, Charny,
à 2.25 heures pour l'église de Charny et de là au cimetière de Breakeyville.

RHEAUME (Charles) — A Donnacona, le 28 décembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé Charles Rhéaume, époux de Alphonsine Julien, père de Gemma, Julien, Charlotte (Mme Léonard Paquet) et Léo, frère de Alexandre, Alphonse, Emmanuel, Jeanne (Mme Arthur Julien), Hélène (Mme Emilien Gauthier). Il demeurait à 257, Notre-Dame, Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire
D. Denis Inc.
324, avenue Notre-Dame
à 9h45 pour l'église Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

VEZINA (Françoise) — A Boischatel, le 29 décembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Françoise Mathieu, épouse de Louis-Philippe Vézina, mère de Jean-Marc, Henri, André, Michel, Yvon, Céline, Lucette (Mme Jacques Cauchon), Thérèse, Hélène, soeur de l'abbé Maurice (curé de Ville de Vanier), Fernand, Joseph-Arthur, Soeur Lucette et Soeur Marcelle. Elle demeurait au 5733 Ave Royale, Boischatel. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2.30 heures. Départ de la résidence funéraire de
Wilbrod Robert Inc.,
738 Ave Royale, Beauport,
à 2 heures pour l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

GAGNE — Jeudi, le 1er janvier, en l'église de St-Sauveur à 9 heures, sera chanté la messe anniversaire de Mme Joseph Gagné (Alma Dussault).

REASON — En l'église St-Charles de Limoilou, 8h30 a.m. le 1 janvier, sera chanté le service anniversaire de M. Henry Reason, époux de Gemma Tanguay.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Quinze morts

BOGOTA (AFP) — Quinze personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées dans un grave accident d'autocar, qui s'est produit hier à quelque trente cinq milles de la ville colombienne de Pasto. L'autocar, par suite d'une défaillance des freins, semble-t-il, a versé dans un ravin profond de 450 pieds.

NECROLOGIE

Les avis de décès sont reçus au service des annonces classées durant les heures de bureau soit de 8 h. a.m. à 4 h. 30 p.m., du lundi au vendredi. Le soir, les avis de décès peuvent être remis au gardien et cela jusqu'à 11 h. p.m. du lundi au vendredi.

Aucune nouvelle de décès (avec ou sans photo) n'est acceptée sur semaine en dehors des heures de bureau.

Le dimanche, avis et nouvelles de décès peuvent être remis au service des annonces classées entre 7 h. p.m. et 11.30 h. p.m.

Avis de décès
Formule régulière..... $3.50

Service anniversaire
Formule régulière..... $2.00
Avec photo..... $15.00

Remerciements
Formule ordinaire..... $3.50

In Memoriam
(du mot) $0.10

Nouvelle de décès
(du mot) $0.10
Avec photo..... (du mot) $0.10
Plus pour la photo $10.00

Compte rendu de funérailles
Minimum..... $35.00

CARRIERES et PROFESSIONS

Consultez régulièrement
CARRIERES et PROFESSIONS
... les emplois sont variés et des plus intéressants !

PROFESSEURS

La Commission scolaire régionale Tardivel requiert les services de professeurs (temps plein ou partiel) pour remplir les fonctions suivantes:

MUSIQUE: 8e, 9e, 10e, 11e
Pont-Rouge (1/2 tâche)
Musique 8e, 9e — St-Raymond
et
Anglais 8e — St-Raymond
} 1/2 tâche

Les personnes désireuses de poser leur candidature à ce poste sont priées de le faire par écrit avant le 5 janvier 1970 à:

M. Jacques Bhérer, Adjoint au directeur de l'ens. secondaire, C.S.R. Tardivel, Rue de l'Eglise, Donnacona.

DEMANDE
ANIMATEUR SPORTIF

FONCTIONS:
- Compléter l'inventaire des ressources sportives de la région.
- Aider, conseiller et animer les organismes sportifs affiliés dans l'élaboration de leur programme annuel.
- Superviser les stages de formation (du Conseil) dans les disciplines sportives.
- Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les jeux d'été régionaux.
- Assumer toute autre fonction que lui confiera le directeur exécutif.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE:
- Posséder une formation académique suffisante (16 ans de scolarité minimum) soit en Education Physique, Récréation, Education ou Sciences Humaines.
- Posséder (de préférence) un an ou deux d'expérience dans l'organisation sportive.
- Connaître suffisamment la géographie physique et humaine de la région Saguenay-Lac-St-Jean.

NOTA BENE:
- Le poste étant vacant présentement, il est possible que le candidat choisi (s'il travaille présentement dans la région) puisse travailler au Conseil, à temps partiel d'ici les vacances d'été et, qu'au mois de juin, il soit employé à temps plein.

TRAITEMENT:
- A discuter selon les qualifications, années d'expérience et compétence.
- Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 janvier 1970. Toute demande sera traitée confidentiellement.

CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
132, rue Collard,
suite 101, Alma.

ONTARIO
Instructeur pour département de service

LA COMPAGNIE...
Une compagnie en pleine voie d'expansion, première dans le développement, la fabrication et la vente de tracteurs sur roues tout-terrain, avec opérations internationales.

LE DEFI...
Préparation, mise en application et administration d'un important programme d'entraînement, couvrant tous les niveaux du personnel de service, partout où la compagnie a des opérations. Ce programme couvrira tous les aspects d'entraînement au service, destiné à l'industrie d'équipement lourd.

LE CANDIDAT...
Le candidat est un individu agressif, possédant une belle personnalité. Il a la capacité d'accepter ce défi au sein d'une organisation extrêmement progressive. Il est bilingue et possède une certaine expérience dans le domaine de l'entraînement, en autant que possible concernant l'équipement lourd. D'excellents avantages sociaux avec salaire négociable, suivant l'expérience et les connaissances, sont offerts.

Une entrevue peut être obtenue en s'adressant au
Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada
155 sud, Dorchester
694-3801

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS
demande un
TRAVAILLEUR SOCIAL

Sous la direction des services personnels aux étudiants, le titulaire devra:

a) **Effectuer** certaines enquêtes familiales.

b) **Collaborer** avec les autres spécialistes des services aux étudiants, les agences communautaires et les éducateurs du milieu.

c) **Contrôler** les absences et faire des enquêtes plus poussées pour les cas chroniques.

d) **Répondre** à toute la dimension sociale de cette fonction.

EXIGENCES:
Maîtrise en service social ou équivalence.

SALAIRE:
Selon les qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande le ou avant le 12 janvier 1970 à:

HERVE SICARD
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.

MIRON
Nous sommes à la recherche de titulaires pour les postes suivants à nos bureaux de Montréal.

INGENIEUR-ESTIMATEUR
Senior
Ingénieur civil de dix (10) ans et plus d'expérience dans la direction de grands travaux reliés au génie municipal et à la voirie, bilingue, (anglais et français) et capable d'assumer les responsabilités d'estimateur senior pour notre entreprise. Le titulaire de ce poste sera appelé à voyager à l'occasion.

INGENIEUR-VENDEUR
Poste pour un ingénieur bilingue, ayant de trois (3), à sept (7) ans d'expérience dans l'exécution de travaux de pavage, d'égout, d'aqueduc, etc., et apte à représenter la Compagnie auprès de la clientèle. Avancement à court terme.

Le salaire sera établi d'après l'expérience des candidats; les applications seront tenues confidentielles et devront être adressées au:

Directeur du Personnel
(Laurent Corriveau)
COMPAGNIE MIRON LTEE
2201 est, rue Jarry,
Montréal 455
Tél.: 376-2020

Tiers-Monde

Le rapport des flottes israélienne et égyptienne

PARIS (AFP) — La jeune marine israélienne a connu une histoire agitée puisqu'elle a perdu déjà un sous-marin le "Dakar" disparu le 25 janvier 1968 et un destroyer l'"Elath" coulé par les missiles d'une vedette égyptienne en juin 1967.

En revanche, elle a récupéré sur la marine égyptienne l'escorteur "Ibrahim el Ewal" capturé le 30 octobre 1956 après avoir été endommagé par l'escorteur français "Kersaint".

La seule marine de guerre arabe capable de s'opposer à la marine israélienne est la marine égyptienne qui bénéficie d'une nette supériorité en tonnage et en personnel.

Le rapport entre les deux flottes s'établit comme suit, d'après les publications spécialisées:

	ISRAEL	RAU
Marins :	3,000 pouvant atteindre 7,000 en cas de mobilisation.	12,000 pouvant atteindre 17,000 en cas de mobilisation.
Sous-marins :	3 (ex-anglais de modèle ancien 1940-43).	16 (construction soviétique de 1952 à 1960).
Destroyers :	1 (ex-anglais, construit en 1943).	6 dont 4 soviétiques (1950-54). Leur DCA est modernisée.
Escorteurs :	1 (ex-égyptien).	3 (ex-britanniques 1940-41).
Vedettes lance-missiles:	7 livrées par la France avant l'embargo. Les 5 autres font route vers Haifa.	19 d'un type identique mais de construction plus ancienne (URSS 61-63).
Vedettes lance-torpilles :	9 (dont 3 ex-italiennes de 56-57 et 6 ex-françaises de 50-56).	26 à 29 transférées depuis 1960 par l'URSS.
Vedettes anti-sous-marins :	4.	12 transférées depuis 1962-63 par l'URSS.

La flotte syrienne comprend 1,500 hommes d'équipage, 6 vedettes lance-missiles soviétiques et 17 vedettes lance-torpilles.

Asie

Agnew est bien protégé

MANILLE (d'après AFP, AP et UPI) — Le vice-président Spiro T. Agnew a assisté ce matin à l'assermentation du président des Philippines, Ferdinand E. Marcos, après que les plus importantes mesures de sécurité dans l'histoire de ce pays aient été prises après l'attentat contre la voiture vice-présidentielle.

Une multitude d'agents des services secrets américains et philippins étaient visibles autour de la tribune d'honneur.

Au cours du trajet entre le lieu de l'assemblée et le palais présidentiel, l'agent Clint Hill a voyagé en face de M. Agnew. Hill, responsable de la sécurité du vice-président pendant son séjour, est l'agent qui avait sauté dans l'automobile du président John F. Kennedy lorsqu'il a été assassiné à Dallas en 1963.

Hier, lors de l'arrivée du vice-président, des manifestants anti-américains avaient lancé une bombe de fabrication domestique contre son automobile.

La bombe de faible intensité, contenant des clous et des éclats de métal, a explosé sur le pavé près de l'ambassade américaine lors du passage de la limousine du vice-président américain.

Des débris ont blessé un journaliste de la télévision mais le vice-président Agnew n'a pas été atteint. L'automobile, protégé par des agents des services secrets américains, a pu se rendre à l'ambassade sans autres incidents. Deux Philippins ont été arrêtés par la suite.

Des porte-parole de l'ambassade américaine ont nié les informations selon lesquelles la bombe aurait pu blesser gravement sérieusement M. Agnew.

Par ailleurs le détective Rafael Jayme du département de la police de Manille a déclaré qu'il y avait eu trois explosions pendant les manifestations.

De plus, quatre bombes qui n'avaient pas explosé ont été découvertes à l'extérieur de l'ambassade américaine, a-t-il précisé.

Saigon aurait été favorable à la paix après un discours de Humphrey

MINNEAPOLIS, Minn. (UPI) — Dans une entrevue accordée hier à un correspondant de l'agence UPI, l'ancien vice-président Hubert Humphrey a révélé qu'à la suite du discours qu'il avait prononcé en septembre 1968 à Salt Lake City, les autorités du Sud-Vietnam s'étaient déclarées favorables à l'ouverture de négociations de paix.

Il a soutenu qu'il croyait avoir fait à cette occasion ce qu'il devait faire.

Il avait notamment déclaré dans ce discours de Salt Lake City qu'il mettrait fin au bouleversement du Nord-Vietnam, s'il était élu à la présidence des Etats-Unis.

D'autre part, lors d'une récente entrevue télévisée, l'ancien président Johnson, avait exprimé l'opinion que le discours d'Humphrey avait coûté à ce dernier "ces quelques milliers de voix" qui lui auraient permis d'accéder à la présidence.

Interrogé à savoir s'il était d'avis que son discours avait incité les Sud-Vietnamiens à rester à l'écart de la table de négociations, comme l'avait laissé entendre M. Johnson au cours de la même émission, l'ancien vice-président a répondu: "Non, certainement non".

"D'ailleurs, si vous vous souvenez, a-t-il ajouté, à la suite de mon discours, les Sud-Vietnamiens avaient fait savoir qu'ils seraient consentants à entreprendre des pourparlers de paix".

"Je crois franchement qu'ils ont agi avec duplicité. Je pense qu'ils espéraient faire un meilleur marché avec M. Nixon et que c'est pour cette raison qu'ils ont décidé d'attendre jusqu'après les élections pour voir ce qui se produirait".

"Ils ont dit à Johnson qu'ils feraient telle chose et ils ont fait autre chose. J'estime qu'ils ne faisaient que penser à eux-mêmes".

M. Humphrey a poursuivi en rappelant que plusieurs hypothèses furent émises pour expliquer son échec aux élections, mais que selon lui, la période où s'est déroulé le congrès de nomination constitue la principale cause de sa défaite.

"Nous n'avons tout simplement pas eu le temps, a-t-il précisé, de soigner nos blessures, de nous entretenir avec les chefs de partis, de nous organiser".

Il a enfin fait remarquer qu'aucun candidat à la présidence n'avait jamais été nommé d'une façon aussi tardive que lui. Le congrès démocrate s'était réuni à la fin du mois d'août.

Les Soviétiques feront prochainement une autre démarche auprès de Pékin

MOSCOU (AFP) — M. Vasili Kouznetsov, premier vice-ministre des Affaires étrangères, repartira pour Pékin dans les prochains jours et les conversations sino-soviétiques vont ainsi se poursuivre", a déclaré M. Leonid Zamiatine, porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères.

"L'URSS veut qu'une solution positive soit trouvée aux conversations de Pékin", a poursuivi M. Zamiatine. Le diplomate soviétique s'est toutefois refusé à préciser le stade qu'avaient atteint les conversations.

"Il est encore prématuré de parler de résultats", a-t-il ajouté.

M. Kouznetsov et son adjoint aux conversations de Pékin, M. Matrosov, sont rentrés à Moscou le 13 décembre pour assister à la session du Soviet Suprême dont ils sont membres, après avoir séjourné depuis le 20 octobre à Pékin, date à laquelle se sont ouvertes les négociations.

L'incendie d'Al Aksa

Rohan, jugé irresponsable, sera interné

JERUSALEM (PA-AFP)—Le tribunal de Jérusalem a déclaré aujourd'hui que Dennis Michael Rohan, accusé de l'incendie de la mosquée d'El Aksa, était totalement irresponsable et qu'il devra être interné dans un hôpital psychiatrique jusqu'à ce qu'une amélioration se produise dans son état mental, si toutefois il s'en produit jamais une.

En entendant le juge Henri Becker lire la sentence, Rohan, un tondeur de moutons australien âgé de 28 ans, a fermé les yeux un moment mais est demeuré assis dans la cage de verre qu'il a occupée durant les 21 jours qu'a duré le procès.

Après avoir rendu sa décision, le juge a averti Rohan que d'après la loi israélienne il avait 45 jours pour porter sa cause en appel.

L'incendie de la mosquée, le 21 août, avait lourdement endommagé l'édifice vieux de 1,300 ans et avait déclenché une vague d'antisémitisme d'un bout à l'autre du monde musulman.

LES ATTENDUS

Dans les attendus du jugement, la Cour a formulé les conclusions suivantes : Il ressort des preuves qui nous ont été fournies, ainsi que des rapports et expertises des médecins, que l'accusé, au moment où il a commis son acte criminel, n'avait pas la liberté du choix. Il se trouvait sous l'emprise d'une impulsion irrésistible et était incapable de se dominer.

En résumé :

1— L'accusé est un malade mental;

2— Au moment où il a commis son acte criminel, l'accusé souffrait de schyzophrénie paranoiaque;

3— En conséquence de sa maladie, l'accusé souffrait d'illusions qui l'ont poussé à se créer un monde de phantasmes et de valeurs fausses;

4— A moment où l'accusé a commis son acte, il se trouvait dans un état psychotique grave et agissait sans libre arbitre;

5— L'accusé a commis son acte criminel sous la pression d'une impulsion pathologique incontrôlable;

6— L'impulsion sous laquelle il a agi était la conséquence de sa maladie mentale, et pas suite l'accusé n'est pas punissable pour les actes dont il est coupable.

Or la loi de 1955 sur le traitement des personnes atteintes de maladies mentales spécifie dans ce cas que la Cour doit ordonner l'hospitalisation de l'accusé. Sur la base des preuves que nous possédons, a conclu le juge, il ne fait aucun doute que l'accusé est toujours malade, et c'est pourquoi le tribunal ordonne son hospitalisation.

Pendant toute la lecture des attendus et du verdict, Rohan a conservé le même masque inexpressif.

Rupture de contrats d'armement anglo-libyens de $295 millions

LONDRES (AFP) — Les contrats pour la livraison, à la Libye, d'équipements de défense aérienne, conclus par la Grande-Bretagne, ont été rompus. Ces contrats, annonce un communiqué de la British Aircraft Corporation, ont été annulés malgré de "longues et amicales" discussions avec le nouveau gouvernement libyen.

Ils se montaient à environ 130 millions de livres, $295 millions.

Le communiqué précise qu'"il n'a pas été possible de se mettre d'accord sur les modalités qui auraient permis à la société de mener à bien l'exécution de ses contrats concernant l'équipement pour la défense aérienne ainsi que l'entraînement du personnel et l'appui technique. La société a par conséquent informé le gouvernement libyen de sa décision de mettre fin à ces contrats, conformément aux dispositions qu'ils contenaient à ce sujet".

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré: "Nous regrettons que ces négociations n'aient pas été couronnées de succès".

Les contrats qui ont été annulés prévoyaient l'implantation en Libye d'un système de défense aérienne comportant des avions "Lightning", des missiles sol-air "Thunderbird" et "Rapier", ainsi qu'un reseau radar. Une partie de cet équipement a déjà été fabriquée, mais n'a pas été livrée à la Libye.

D'autre part, la Grande-Bretagne avait accepté de fournir à la Libye environ 200 tanks "Chieftain", dont elle avait refusé la vente à Israël, ainsi que des canons autotractés. Le sort de ces armes est suspendu, notamment en raison de motifs de politique intérieure: le gouvernement britannique pourrait en effet rencontrer des difficultés s'il décidait de livrer à la Libye, dont le nouveau régime est progressiste, des armes qu'il refuse de vendre à Israël mais que la Libye pourrait éventuellement envoyer sur le front israélo-égyptien.

Le président Nasser, lui, devait quitter la Lybie ce matin, a-t-on annoncé à Tripoli. On a confirmé que le chef de l'Etat égyptien se rendra à Khartoum, le premier janvier pour y assister aux cérémonies des fêtes de l'indépendance du Soudan.

Toujours dans le monde arabe, cette fois, en Tunisie, l'assemblée nationale tunisienne a adopté hier un amendemant à la constitution de ce pays, qui permettra au premier ministre d'assumer automatiquement les fonctions de président de la République, "en cas de décès, démission ou incapacité totale" du chef de l'Etat.

Thieu voit la victoire dans deux ou trois ans

SAIGON (d'après AFP, UPI et AP) — Sept heures après le début de la trêve de trois jours décidée par le Front national de Libération pour le premier janvier, les porte-parole militaires américain et vietnamien ne signalent que des accrochages sporadiques dans les provinces saigonnaises dans celle de Quang Nam et dans le delta.

Par ailleurs, le président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu, dans une entrevue publiée en Allemagne de l'Ouest hier, déclare qu'il croit que la guerre disparaîtra peu à peu au cours des deux ou trois prochaines années.

Selon le président Thieu, le gouvernement saigonnais contrôle 90 pour cent du territoire sud-vietnamien, "mais les Communistes n'accepteront jamais officiellement la défaite".

"Je ne dis pas que la fin de la guerre est proche, mais elle sera terminée dans deux ou trois ans".

COMBATS

Quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du FLN, l'artillerie vietcong et nord-vietnamienne a bombardé treize positions américaines et sud-vietnamiennes. Six de ces bombardements ont été considérés comme importants par les Américains.

Les B-52 ont effectué trois missions sur des positions nord-vietnamiennes à quelques milles au sud de la frontière cambodgienne, à 8 milles au nord de Bu Doc, dans la province de Phuoc Long. Les porte-parole n'ont pas voulu préciser si ces raids avaient eu lieu avant ou après le début du cessez-le-feu, mais selon des sources officielles américaines, l'armée n'a pas l'intention d'observer ce cessez-le-feu.

RETRAIT DEMANDE

L'industriel américain Cyrus E. Eaton, qui revient de Hanoi, a déclaré hier qu'il avait reçu des indications des leaders nord-vietnamiens selon lesquelles la guerre du Vietnam se terminerait rapidement si les Etats-Unis retiraient leurs troupes en moins de 18 mois.

M. Eaton a demandé que les Etats-Unis commencent par retirer 100,000 dans les 60 jours.

L'industriel d'origine canadienne a précisé que les négociations américano-nord-vietnamiennes seraient alors facilitées et les "petites choses se régleraient rapidement".

"Les prisonniers de guerre pourraient être immédiatement libérés", a-t-il poursuivi.

Selon M. Eaton, les nouveaux leaders nord-vietnamiens, à la suite de la mort du président Ho Chi Minh, sont aussi désireux de poursuivre la guerre aussi longtemps qu'elle sera nécessaire.

Par ailleurs, les effectifs du corps expéditionnaire américain au Vietnam s'élevaient à 475,400 hommes, le 25 décembre, a annoncé hier soir un porte-parole américain.

Ceci marque une légère augmentation en rapport à la semaine précédente puisque le 18 décembre, ils étaient de 472,800 soldats.

MASSACRE

La commission d'enquête de l'armée américaine sur le présumé massacre de My Lai a entendu son premier témoin au Vietnam, a déclaré hier un porte-parole qui n'a toutefois pas identifié ce témoin.

D'autre part, l'Agence de presse du Vietcong, reçue à Hong-Kong, déclare qu'au cours d'une "tuerie de masse", les Américains et Sud-Coréens, ont tué le 12 novembre dernier, 240 villageois du village de Binh Duong, dans le centre du Vietnam.

Défaite morale de Sihanouk

PNNOM PENH, Cambodge (d'après UPI et AFP) — Le prince Norodom Sihanouk du Cambodge a subi hier une défaite morale lorsque les membres de son parti politique ont voté contre une résolution demandant la réouverture des banques commerciales dans ce pays.

Les membres du parti socialiste populaire ont toutefois assuré le chef d'Etat de leur appui, mais les délégués au "congrès national" du parti ont décidé qu'ils ne voulaient aucune réouverture des banques commerciales nationalisées en 1963, comme le désirait le gouvernement.

Ce revers est survenu hier, jour de clôture du congrès.

Un des députés de l'Assemblée nationale, Sim Var, a lancé l'attaque contre la proposition, qui par conséquent se portait contre le prince Sihanouk.

Le prince a demandé finalement un vote de confiance après que sa proposition soit défaite. Le prince a obtenu 72 votes contre une. Il n'y eut aucune abstention.

D'autre part, les quatre ministres qui, la semaine dernière, s'étaient démis de leurs charges, ont accepté, à la demande du prince Sihanouk, à surseoir à leur démission jusqu'au retour du conseil, le général Lon Nol, qui suit un traitement en France.

Mme Meir réfute le projet de paix des Américains

JERUSALEM (d'après AFP, UPI et AP) — Le premier ministre Golda Meir a déclaré hier devant le Parlement israélien (Knesset) que les dernières propositions américaines pour un règlement entre Israël et ses voisins arabes, la Jordanie et la RAU, mettraient en danger la paix et la sécurité de l'Etat sioniste.

Dans un discours sur les relations israélo-américaines, Mme Meir a violemment critiqué la politique américaine et a réfuté point par point les idées essentielles avancées par les Américains pour une solution du conflit.

Par la suite la Chambre israélienne a adopté hier une déclaration approuvant le rejet par le gouvernement des propositions américaines concernant le conflit du Moyen-Orient et faisant "appel à tous les peuples épris de paix en vue de trouver une solution pacifique au conflit avec les pays arabes".

Mme Meir a réaffirmé qu'il n'y avait pas d'autre voie que des négociations entre les parties directement en cause, et a formulé l'espoir que les Etats-Unis, dont les liens de profonde amitié avec Israël ne sauraient être mis en doute, se rendraient compte que si la voie des négociations directes est la plus longue, elle est aussi la seule voie sûre.

Le premier ministre a d'autre part annoncé qu'un grand congrès réunissant les représentants des communautés juives du monde, se réunira bientôt à Jérusalem, pour apporter à Israël l'appui du peuple juif. Elle a souligné que c'était à l'initiative de ces communautés juives que le congrès allait se réunir.

